

CONFÉRENCES ET DISCOURS

CONFÉRENCES
ET
DISCOURS

PAR
L'HON. JUGE ROUTHIER



MONTREAL
C. O. BEAUCHEMIN & FILS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS
256 et 258, rue Saint-Paul
—
1889

ENREGISTRÉ conformément à l'Acte du parlement du Canada,
par A. B. ROUTHIER, en l'année 1890, au bureau du
ministre de l'Agriculture.

C6

AVANT-PROPOS DES ÉDITEURS

Nous croyons répondre à un désir souvent manifesté par le public en éditant ce recueil des conférences et discours de l'hon. M. le juge Routhier, que plusieurs critiques ont proclamé le premier de nos orateurs.

Plusieurs de ces discours n'ont jamais été publiés ; les autres sont épars dans les journaux et les revues, et nous pensons qu'il est temps de réunir ces pages éloquentes que les plus brillants auditoires ont applaudies.

Quelques-uns ont été prononcés en France, et les journaux de Paris en ont fait les plus grands éloges. Les autres ont obtenu de très grands succès dans les principales villes de notre pays. Tous sont tellement imprégnés de sentiments patriotiques et religieux que ce volume pourrait être intitulé "*Religion et Patrie.*"

Il va sans dire que ceux qui les ont entendus regretteront en les lisant cette voix sympathique, ce débit animé, ce geste facile, ce fluide magnétique que possède l'orateur, et qui impressionnent si vivement ses auditeurs. Mais nous croyons cependant que ses discours sont de ceux qu'on peut lire et relire avec fruit, et qui méritent d'être conservés.

CONFÉRENCES ET DISCOURS

DISCOURS

PRONONCÉ AU CONGRÈS CATHOLIQUE, TENU A QUÉBEC
LE 24 juin 1880.

LA RELIGION CATHOLIQUE ET LA NATIONALITÉ CANADIENNE-FRANÇAISE

MESSEIGNEURS,

MESDAMES,

MESSIEURS,

Pour m'élever à la hauteur du sujet qui m'est indiqué et pour le traiter d'une manière digne de l'auditoire qui m'écoute, je voudrais avoir l'éloquence d'un homme dont on a peu parlé comme orateur, et qui, cependant, avait reçu de Dieu, plus qu'aucun autre peut-être, le don puissant de l'éloquence.

Je voudrais avoir la parole de cet orateur merveilleux que Jésus-Christ lui-même a proclamé le plus grand des enfants des hommes, et qui a été donné pour patron au dernier né des peuples.

Saint Jean-Baptiste, en effet, a dû être un très grand

orateur, puisque sa parole austère et inspirée attirait autour de lui des foules immenses.

C'était un homme étrange qui sortait du désert, qui vivait comme un sauvage, qui ne cherchait à plaire à personne, qui ne craignait pas de dénoncer à la réprobation publique le roi Hérode et les puissants de Jérusalem, qui prêchait la pénitence et poursuivait le crime de ses anathèmes.

Et cependant, lorsque cet homme étrange s'arrêtant au bord du Jourdain, à l'ombre d'un palmier ou d'un sycomore, montait sur une pierre pour annoncer au monde la venue du Christ, sa parole avait un tel retentissement que, dans toutes les villes de la Judée, de la Samarie, et du fond même de l'Arabie, les multitudes accouraient l'entendre !

Grâce à Dieu, je m'adresse à des Canadiens-Français, c'est-à-dire à des catholiques, car il n'y en a pas d'autres—au moins dans cette enceinte—et je n'ai pas besoin d'avoir l'éloquence de leur admirable patron pour les convaincre de cette vérité : que la nationalité canadienne-française et la religion catholique doivent rester inséparablement unies.

Cette affirmation me paraît tellement évidente que je suis tenté de la considérer comme un lieu commun ; et pourtant, c'est une vérité dont on n'est pas encore assez convaincu ; et tout en l'admettant comme prémisses, il arrive souvent qu'on en rejette les conséquences logiques.

Il n'est donc pas inutile en cette grande fête de la

patrie, et dès le début de ce Congrès, d'insister sur ces importantes vérités : la première, que la religion est le fondement de toute patrie ; et la seconde, que le catholicisme est spécialement la sauvegarde de la nationalité canadienne-française.

I

Un peuple ne peut exister sans une constitution qui le régit. Or l'expérience des siècles démontre que l'homme est absolument impuissant à faire une constitution digne de ce nom s'il ne l'appuie sur Dieu.

Le plus grand génie de l'antiquité, Platon, a écrit à ce sujet ces paroles remarquables :

“ C'est la vérité même que si Dieu n'a pas présidé à l'établissement d'une cité et qu'elle n'ait eu qu'un commencement humain, elle ne peut échapper aux plus grands maux. Il faut donc tâcher par tous les moyens imaginables d'imiter le régime primitif, et nous confiant en ce qu'il y a d'immortel dans l'homme, nous devons fonder les maisons ainsi que les Etats, en consacrant comme lois les volontés de l'Intelligence suprême.”

Cette doctrine toute chrétienne a lieu d'étonner sous la plume d'un païen. Mais ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que toute l'histoire ancienne et la fable elle-même ne racontent pas autrement la fondation des cités et des empires. Les légendes populaires et les épopées qui chantent l'origine d'une nation appuient toujours sur un oracle, sur une révélation

particulière des dieux, sur une protection miraculeuse du ciel, les succès des fondateurs de villes et des chefs de races. L'*Iliade* et l'*Enéide* en contiennent trop d'exemples connus pour qu'il soit nécessaire d'insister.

A l'origine de tout peuple, à la première page de toute constitution, à la base de toute société politique, il faut donc de toute nécessité la foi en la divinité, et un culte religieux. La religion est la pierre angulaire de tout édifice social.

Mais ce n'est pas tout. Cet édifice construit, il faut le conserver. Ce peuple né, il faut le gouverner, l'instruire, le développer. Or, tout cela est impossible sans la religion, parce que sans elle il ne peut y avoir ni morale publique, ni autorité, ni paix sociale.

Que deviendrait en effet la morale, s'il fallait en confier la garde aux seuls parlements ? Et qu'est-ce que cette morale indépendante que nous prêchent les philosophes modernes, si ce n'est l'immoralité libre et qu'on voudrait rendre légale ?

Et si nous rejetons tout principe religieux, où trouverons-nous le fondement de l'autorité ? Sera-ce dans le *Contrat social* ?

Mais il y a longtemps que les esprits éclairés—à quelque religion qu'ils appartiennent, et même sans religion—ont fait justice de cette utopie du rêveur excentrique de Genève. Et d'ailleurs ce contrat social—comme tout autre contrat—ne peut subsister qu'autant que subsiste le consentement des parties con-

tractantes, et si l'une d'elles refuse ce consentement, que devient alors le principe d'autorité?

Et la paix sociale, si nécessaire au développement de toute race, qui la sauvegardera si ce n'est la religion? Problème redoutable dans les conditions présentes des sociétés modernes!

De nos jours, en effet, presque toutes les nations semblent accepter comme principe de gouvernement la souveraineté du peuple; dans la forme du gouvernement qui nous régit nous-mêmes elle exerce un pouvoir presque illimité, et conséquemment il y a ici—comme dans la plupart des pays européens—deux souverains en face l'un de l'autre et tout naturellement en antagonisme: le roi et le peuple.

Comment le gouvernant et le gouverné peuvent-ils se trouver ainsi également souverains? C'est un problème que je n'ai pas à résoudre en ce moment. Je constate seulement le fait, et je vous demande: comment ces deux puissances rivales pourront-elles gouverner sans conflit, et vivre côte à côte dans l'harmonie? Quel pouvoir servira de contrepoids? Quelle influence supérieure saura maintenir un juste équilibre entre les droits des peuples et les droits des rois?

Ce problème que les politiciens libres penseurs cherchent en vain à résoudre n'a jamais eu et n'aura jamais de solution en dehors de la religion. Les droits des peuples et ceux des rois ne sont vraiment conciliables que lorsqu'ils se confondent dans la commune

reconnaissance des droits de Dieu. Pourquoi ? Parce que le roi qui commande au nom de Dieu est un homme qui obéit, et parce que le peuple obéit alors, non pas à un homme, mais à Dieu.

Lorsque les rois de France commençaient leurs ordonnances par ces mots : "Louis par la grâce de Dieu" (et non par la volonté du suffrage universel), "roi des Français..." et continuaient en ces termes : "Souhaitant avec ardeur servir Celui de qui nous tenons et le royaume et l'existence, nous désirons pour l'honneur de Celui qui a donné le comble de l'honneur, etc., etc., etc., "...ils n'invoquaient ni leur souveraineté propre ni leurs propres intérêts, mais la souveraineté et les intérêts de Dieu. Avant de commander ils protestaient de leur désir de servir, et c'est pourquoi quelques-uns d'eux s'appelaient les lieutenants de Jésus-Christ.

Rois et peuples se confondaient ainsi dans la sujétion commune à un pouvoir supérieur. Devant la suprême royauté de Jésus-Christ, ils étaient également sujets, avec cette seule différence que les rois avaient plus de devoirs et une responsabilité infiniment plus grande.

Et si nous appliquons cette théorie de l'autorité royale à toutes les autres autorités, la paix et l'harmonie régneront à tous les degrés de l'échelle sociale. Si Dieu couronne toutes les hiérarchies qui composent la société, si l'organisation sociale est telle que la religion soit la base de tous les pouvoirs, et si les

ordres du roi au sujet, du père à l'enfant, du maître au serviteur, du patron à l'ouvrier, sont revêtus du prestige divin, l'obéissance sera facile, et l'antagonisme social disparaîtra.

Il deviendrait fastidieux de développer longuement cette démonstration qui n'est pas seulement évidente aux yeux de la raison, mais qui est enseignée par l'Eglise et confirmée par les enseignements de l'histoire universelle.

On ne pourrait peut-être pas citer un seul peuple qui ne se soit pas, au moins dans la plus grande partie de son existence, placé sous la protection de la divinité, et qui ne se soit pas réfugié dans les bras de la religion au jour des grands périls.

Toujours les temples ont été les vraies forteresses de l'Etat, et les pontifes, les sentinelles avancées de la nation. Le foyer sans autel, la cité sans église, l'Etat sans Dieu ne sauraient constituer une patrie, pas plus que le corps sans âme ne peut être un homme ! Aussi, les plus glorieuses nations de l'antiquité païenne n'ont-elles jamais séparé ces deux grandes choses : religion et patrie. Ce double amour seul pouvait nourrir leur patriotisme, et les faire parvenir à leurs hautes destinées. Et quand on demandait aux citoyens romains pourquoi ils se sacrifiaient sur le champ de bataille, ils répondaient : *pro aris et focis*, pour l'autel et le foyer. Le foyer et l'autel, telle était la formule de leur patriotisme, et les rois et les consuls de Rome

auraient cédé une partie de leur ville plutôt qu'un temple de Jupiter.

Dans cette conduite des païens, quelle leçon n'y a-t-il pas pour les nations chrétiennes qui ont reçu le dépôt sacré de la vérité, auxquelles Jésus-Christ prêche sans cesse l'union indissoluble du spirituel et du temporel, de l'Eglise et de l'Etat, qui cependant s'efforcent constamment d'effectuer entre les deux pouvoirs, une séparation qui serait fatale à l'une et à l'autre !

Messieurs, c'est la grande erreur des temps modernes de vouloir séparer l'humanité de Dieu. Il se fait aujourd'hui dans le monde une lutte à mort entre le verbe humain et le Verbe divin, et si l'impiété moderne pouvait soudainement, par un violent coup d'Etat, supprimer l'élément divin, elle le ferait. Ne le pouvant pas, elle morcelle pour ainsi dire l'existence humaine et travaille à la soustraire en détail au joug de Dieu. Elle fait à l'individu une vie privée et une vie publique, et elle lui dit : ta vie privée peut être soumise à certaines croyances religieuses, mais ta vie publique ne l'est pas. Or, comme les sociétés n'ont pas de vie privée, elle les déclare par là même absolument indépendantes de Dieu. Et par une suite de raisonnements de ce genre elle affranchit de toute sujétion religieuse la politique, la morale publique, la loi, la science et l'art.

En un mot, les peuples modernes n'ont pas l'ambition de construire une tour de Babel pour escalader le ciel comme les descendants de Caïn ; non, ils n'ont

pas ces aspirations élevées. Ce qu'ils veulent c'est de fixer au-dessus de leurs têtes une voûte de séparation entre le ciel et la terre, et ils semblent dire à Dieu : "le ciel est à vous, mais la terre est à nous." Eh bien, non, Messieurs, la terre n'est pas à nous, et le gouvernement de ce monde comme celui de l'autre appartient à Dieu.

II

La royauté sociale de Jésus-Christ est à la fois une doctrine et un fait historique ; une doctrine qui est l'élément vital par excellence de tout corps social, aussi nécessaire à sa vie que l'air est indispensable à la vie de l'individu ; un fait historique sans lequel le monde n'aurait pas connu la civilisation chrétienne.

Il faut que le Christ ait sa place en ce monde, et quand les hommes la lui ont refusée, il a bien su la prendre quand il a voulu. Il est entré dans le monde malgré eux ; il y a établi son règne malgré eux, et il l'y maintiendra en dépit de toutes les trahisons, de toutes les haines, de tous les intérêts, de toutes les lâchetés !

Lorsqu'il n'y a plus de place pour lui dans un pays, il n'y a plus de place pour d'autres royaumes. Souvent chassé, il revient avec une persévérance qui ressemble à de l'entêtement ; mais il arrive un jour funeste où il s'éloigne pour ne plus revenir, et alors, malheur aux nations qui le laissent partir !

Avez-vous jamais réfléchi, Messieurs, aux mysté-

rieuses circonstances qui firent naître le Christ dans une étable? Le récit biblique dont la sublime sobriété étonne toujours, dit simplement qu'il n'y avait point de place dans l'hôtellerie. Méditons un instant sur ce fait étrange.

Reportons-nous à cette heure solennelle et unique que l'humanité attend depuis 4 000 ans, et qui va lui donner un Rédempteur.

La Vierge incomparable que la race humaine déchue n'a pu engendrer qu'après quarante siècles de purification est sur le point de devenir mère, et l'enfant qu'elle va mettre au monde, n'est pas seulement un homme, c'est un Dieu, un Dieu dont le nom va remplir l'univers et à qui la terre entière appartient. Où donc est le palais préparé pour le recevoir? Où donc sont les somptueux appartements que le Roi du ciel et de la terre honorera de sa présence?

Non, Dieu n'a pas ces prétentions de l'ostentation humaine. Tout ce qu'il va demander à Bethléem qui en ce moment représente la Judée, c'est une pauvre chambre d'auberge—et Bethléem va refuser: il n'y a pas de place dans l'hôtellerie.

Ah! Messieurs, que de peuples depuis lors ont fait comme Bethléem, et dit au Christ: il n'y a plus de place pour vous dans cette hôtellerie!

Mais si vous étudiez attentivement l'histoire, vous serez étonnés de voir avec quelle rigoureuse ponctualité cet ostracisme du Christ a toujours été puni.

Voyez, par exemple, la suite du récit biblique.

Bethléem n'a pas eu de place pour l'Enfant divin ! Eh bien ! il n'y a plus de place dans toute la Judée pour les enfants des hommes, et le glaive du cruel Hérode va les égorger pendant que le divin proscrit s'en va dans la terre d'Egypte ! C'est alors que l'on entendit dans Rama tant de pleurs et de gémissements, et que Rachel pleurant ses enfants ne voulut pas être consolée !

Trente-trois ans après, les Juifs ameutés, pris de cette haine du divin qui possède tant d'hommes de nos jours, osent dire au Christ qu'il n'y a plus de place pour lui dans la Judée. Otez-le, crient-ils à Pilate, et le conduisant hors de leur ville, ils le crucifient, afin que la Judée et toute la terre en soient débarrassées.

Or, à dater de ce jour, il n'y a plus de place sur terre pour le peuple juif. Jérusalem est détruite et ses enfants s'en vont errant de rivages en rivages, sans chef, sans drapeau, sans patrie, attendant toujours un messie auquel ils ne pourraient plus même offrir la pauvre hôtellerie de Bethléem !

Messieurs, si nous avons le temps de feuilleter un peu l'histoire de l'Europe depuis l'établissement du christianisme, vous y verriez resplendir cette vérité : que les gouvernements sans foi et les peuples sans Dieu sont voués à la mort.

Jetons seulement un coup d'œil sur notre ancienne mère patrie, dont les malheurs sont autant de leçons que la Providence veut donner à sa fille.

A la fin du siècle dernier, la France a repoussé la royauté sociale de Jésus-Christ. Elle a dit comme le peuple juif : nous ne voulons pas que celui-là règne sur nous.

Or, depuis cette époque il n'y a plus eu de gouvernement stable en France. Où Jésus-Christ n'avait plus de place, ni le Tiers-État, ni la Constituante, ni la Convention, ni les Clubs, ni le Directoire, ni le Consulat, ni l'Empire, ni la Royauté, ni la République n'ont pu se maintenir, et ceux qui avaient banni le Christ de la France, n'y trouvèrent plus pour reposer leurs têtes que ce monstrueux oreiller qu'on nomme la guillotine !

Après ces proscriptionnaires, un homme plus fort qu'eux, doué d'un génie étonnant, se leva, et sa voix retentissante dit : Place à Dieu ! Place à la religion catholique, apostolique et romaine !

Et lui-même alors trouva place sur le premier trône de l'univers. Malheureusement, quelques années après, la place que Dieu lui laissait parut trop étroite à son ambition. Il voulut l'agrandir aux dépens du Christ et de son vicaire qui le gênaient. Mais tout à coup cet homme prodigieux qui avait tenu l'Europe dans sa main, s'y trouva de trop, et les rois furent unanimes à proclamer qu'il n'y avait plus de place pour lui dans aucun pays de l'Europe, et qu'il devait être relégué dans une île perdue de l'Atlantique.

D'autres souverains lui succédèrent, et se montrèrent mieux disposés à accepter la royauté sociale

du Christ; mais la nation elle-même n'en voulait pas, et elle n'en veut pas encore. Dans cette belle et grande hôtellerie de France, il n'y a pas de place pour le divin proscrit, et l'amnistie qui protège aujourd'hui tant de criminels n'a pas été étendue jusqu'à Lui!

C'est pourquoi les trônes ont croulé les uns après les autres; et—soyez-en convaincus—la France n'aura pas un gouvernement stable tant qu'elle n'aura pas rappelé de l'exil le divin condamné qui est la pierre angulaire des trônes.

Je demande pardon à nos hôtes éminents d'insister sur la situation malheureuse de leur patrie. Si je les afflige, qu'ils veuillent bien croire que nous en souffrons nous-mêmes, que la France a été notre mère, que nous l'aimons toujours, et que c'est naturellement dans son histoire que nous cherchons des enseignements, suivant la grande parole que nous rappelait hier un prince de l'Eglise: *Interroga majores tuos et dicent tibi.*

Permettez-moi donc encore quelques mots sur l'état social de notre première mère patrie.

Pendant mon séjour à Paris, un soir du mois de mars 1876, je m'arrêtai sur le pont de la Concorde, et voici le spectacle que je contemplai.

En face de moi, dans un lointain sombre, j'apercevais au fond de la rue Royale la belle et grande église de la Madeleine. Derrière moi, tout près de la Seine, le Corps législatif dressait ses lourdes colonnes. A droite, au-dessus des grands arbres, surgissaient les

Tuileries abandonnées et partiellement démolies ; à gauche le palais de l'Industrie où se faisait une exposition industrielle.

Ce qui animait ce tableau, c'était la multitude de lumières qui scintillaient partout. Les unes s'allongeaient en lignes symétriques à perte de vue de l'île de la Cité jusque sur les hauteurs de Passy ; d'autres s'étendaient en groupes épars sur la place de la Concorde et dans les Champs-Élysées. Les unes étaient immobiles comme les étoiles fixes du firmament, les autres marchaient, couraient, se croisaient dans toutes les directions et sillonnaient l'obscurité de leurs rayons rouges, bleus, verts ou blancs.

Il me sembla que ce tableau était une image parfaite de la position du peuple français et de presque toutes les nations modernes.

La Madeleine, c'était l'Eglise catholique ; le corps législatif, c'était l'Etat. Les deux pouvoirs étaient en face l'un de l'autre, mais au lieu d'être unis comme ils devraient l'être dans une société bien organisée, je les voyais séparés par un fleuve, que les préjugés, les passions et les vices avaient creusé. La séparation, pourtant, n'était pas complète, et le pont jeté sur le fleuve pour les réunir me rappela le concordat : il en portait presque le nom.

Les réverbères immobiles symbolisaient les vérités de la foi, les dogmes catholiques, qui, sans varier, éclairent toujours ceux qui ne ferment pas obstinément les yeux.

Les fanaux ambulants et de couleurs diverses, c'étaient les opinions des hommes, leurs systèmes, leurs utopies, leurs programmes. C'étaient les politiques arborant pour parvenir à leur but, tantôt une couleur, tantôt une autre, et tantôt plusieurs couleurs à la fois.

La place de la Concorde, c'était bien l'endroit où ils devaient se rencontrer. Mais qu'ils étaient loin de s'entendre, et que leurs langages étaient différents ! La concorde ! j'en voyais bien la place, mais je cherchais vainement la chose.

J'en ne la trouvais ni entre l'Eglise et l'Etat, ni entre les gouvernants et les gouvernés, les classes dirigeantes et les classes ouvrières, que les Tuileries et le palais de l'Industrie me semblaient représenter !

Puis au milieu de cette grande place vide....de concorde, j'apercevais à l'endroit même où s'éleva la guillotine en 93, l'obélisque de Louqsor, placé là on ne sait pourquoi, peut-être pour cacher l'ineffaçable tache de sang du régicide, et pour représenter le doigt vengeur des victimes, dressé vers le ciel pour en faire descendre la foudre !

Messieurs, ce tableau peu flatteur, mais sincère, doit nous apprendre que pour avoir la paix sociale et la stabilité des pouvoirs, il faut faire à Dieu une place proportionnée à sa grandeur, et non pas le reléguer dans un petit coin de la patrie.

Donc, Messieurs, place à Dieu dans nos institutions et dans nos lois ! Place à Dieu dans nos codes, dans nos mœurs et dans nos sphères politiques, et notre pays sera paisible et grandira dans l'harmonie.

III

Tout ce que je viens de vous dire, Messieurs, est vrai pour toutes les nations et applicable à chacune d'elles. Mais il y a des peuples auxquels Dieu impose une obligation plus rigoureuse de rester étroitement attachés à la foi. Il y a des peuples qu'il se choisit lui-même, qu'il forme pour ainsi dire avec plus de soin, sur lesquels il veille avec une sollicitude plus paternelle et auxquels il assigne une mission spéciale.

Tel a été le peuple juif, telle fut la nation française, et tel est le peuple canadien-français.

Il est le Benjamin de la grande famille humaine, et si vous étudiez attentivement son origine et son histoire, vous y verrez qu'il a été l'objet des prédilections de Dieu. Je n'hésite pas à dire qu'il n'y a pas une nation qui puisse montrer à son origine des gloires aussi pures que celles qui entourent notre berceau.

Pourrait-on nommer un marin d'une foi plus vivace, d'un caractère plus élevé, d'un génie plus pénétré de sa mission que l'admirable Jacques Cartier? Pourrait-on citer un découvreur qui ait pris possession d'une terre nouvelle d'une manière plus chrétienne, et qui ait plus clairement manifesté sa volonté de la donner à son roi et au Christ?

Y a-t-il un fondateur de ville dont la vie soit plus irréprochable, dont l'âme soit plus noble et plus éclairée que le fondateur de Québec, qui avait l'énergie

d'un marin, le courage d'un soldat, le génie d'un chef de peuple et, avec cela, la chasteté d'une vierge ?

Quel chevalier fut jamais choisi d'une manière plus providentielle et se montra plus digne de sa mission que le chevalier de Dieu qui fonda Ville-Marie ?

Où trouverons-nous un évêque plus illustre par sa naissance et sa distinction, par ses talents et ses vertus, par son zèle apostolique et ses bienfaits, que Mgr de Montmorency-Laval, dont l'esprit et le génie survivent dans les continuateurs de sa mission, et dont l'œuvre monumentale se déploie sous vos yeux et promet d'être immortelle ?

Et si, à côté des fondateurs de villes et de séminaires, je voulais ranger les fondatrices de monastères et de couvents, quelles vertus célestes n'aurais-je pas à vous faire admirer dans ces femmes courageuses, qui venaient réclamer leur part de la moisson des âmes dans cette vigne nouvelle que la France et l'Eglise avaient plantée aux bords du Saint-Laurent.

Mais toutes ces origines de notre pays vous sont connues, et personne n'oserait maintenant révoquer en doute leur caractère profondément religieux. C'est au soleil de la foi que le lis a fleuri sur les bords du Saint-Laurent, et c'est à l'ombre des autels que notre nationalité s'est formée.

Les rois très chrétiens et leurs envoyés, Jacques Cartier, Samuel de Champlain, M. de Maisonneuve, Mgr de Laval, les fils de Loyola, et les saintes femmes auxiliatrices de ces grands hommes, tous n'avaient

qu'un but éminemment religieux dans l'établissement de la Nouvelle-France : ils voulaient convertir et civiliser les tribus sauvages, et former sur les bords du Saint-Laurent une nation catholique.

Non seulement la Providence a présidé à notre naissance, et nous a montré dès lors le chemin que nous devons suivre ; mais elle nous a protégés contre les ennemis à l'extérieur et à l'intérieur, et quand elle a prévu que notre mère elle-même allait devenir la cause de notre perte, elle nous a violemment arrachés de ses bras, et c'est quand nous pleurions d'être orphelins qu'elle assurait notre salut !

Etrange dérision des événements de ce monde ! La France riait alors pendant que nos aïeux versaient des larmes amères mêlées avec leur sang, et cependant c'est la France qui eût dû pleurer parce qu'elle perdait la fille la plus dévouée, la plus noble et la plus attachée à son prince et à son Dieu, tandis que cette fille en étant séparée de sa mère, avait le rare bonheur d'échapper à la Révolution.

Mais laissez-moi vous raconter plus longuement cette époque lugubre de notre vie, et vous montrer ce que la Providence des nations sait accomplir par la seule voix de ses prêtres et de ses pontifes.

Laissez-moi vous démontrer, en mettant en regard cette page douloureuse de notre histoire, et un chapitre de celle du peuple juif, que les prêtres du vrai Dieu ne sont pas seulement les protecteurs et les défenseurs de la nationalité, mais qu'ils la sauvent encore

lorsque les autres hommes sont impuissants, et la voient s'éteindre dans une suprême agonie !

IV

Il n'y a probablement pas un peuple qui ait été plus coupable que le peuple juif ; mais il n'y en a pas non plus qui ait été plus châtié !

Aussi, son histoire est-elle la plus terrible et la plus dramatique qui existe. L'on frémit et l'on s'indigne en parcourant cette longue série de crimes et de châtiments, dont la monotonie devient irritante.

La page qui raconte l'offense est immédiatement suivie de celle qui raconte la punition, et les deux acteurs de ce drame palpitant, Israël et Dieu, ne se lassent pas, le premier de pécher et de se repentir, le second de punir et de pardonner.

Un jour vient, cependant, où la miséricorde divine paraît être lasse, où la justice semble frapper ses derniers coups.

Achab et Jézabel règnent dans Israël. Achab, plus méchant que tous ceux qui furent avant lui, et Jézabel plus méchante qu'Achab !

Ils ont abandonné les commandements du Seigneur et ils servent Baal. Ils tuent les prophètes du vrai Dieu, et bientôt il ne reste plus en face d'Achab et de ses 450 prophètes de Baal, en face de l'infâme Jézabel et de ses 400 prophètes des bois sacrés, il ne reste plus qu'un seul homme, Elie !

Et ce seul prêtre du vrai Dieu est plus puissant qu'eux tous !

Mais, ô mystère de la faiblesse humaine, voilà que tout à coup le grand prophète lui-même paraît faiblir devant Jézabel. Cet homme qui ressemble à un Dieu, qui vient de ressusciter un mort, qui a fait descendre du ciel le feu et la pluie, qui n'a pas craint la colère d'Achab et qui a tué ses prophètes de Baal, cet homme tremble et fuit devant une femme !

Il s'en va dans le désert. Il marche pendant quarante jours et quarante nuits, jusqu'à Horeb, la montagne de Dieu, et il veut mourir.

Alors la terre tremble, un vent impétueux renverse les montagnes et brise les rochers, un feu dévorant court sur la terre, et soudain, dans le souffle d'une brise légère la voix du Seigneur se fait entendre !

“ Que fais-tu ici, Elie ? Retourne à Damas, va sacrer Hazaël roi de Syrie, et Jéhu roi d'Israël, va sacrer Elisée prophète en ta place. ”

Elie se ranime à cette parole. Il reprend sa mission, et le peuple d'Israël, dont il n'avait plus qu'à régler les funérailles, est encore une fois sauvé, parce qu'il lui reste un prêtre pour lui sacrer un roi et un prophète !

Ouvrons maintenant notre propre histoire, et retournons un peu plus d'un siècle en arrière.

Quel spectacle de désolation et de deuil s'offre à nos regards !

Cette belle colonie française fondée par une population d'élite est passée sous le joug de l'étranger. Son fier Montcalm est mort. Son illustre général de Lévis

qui ne fut jamais vaincu, est parti pour la France avec ses braves officiers et ses troupes valeureuses. Son gouverneur, ses administrateurs, sa noblesse, tous ses citoyens les plus marquants l'ont abandonnée. Ses villes sont désertes. Les rues de Québec pleurent comme celles de Sion, parce qu'elle n'est plus qu'un amas de ruines et de cendres, et les campagnes environnantes sont horriblement dévastées. Les emplois publics sont distribués à une nuée d'aventuriers incapables et de spoliateurs tyranniques. La persécution est commencée ; les familles ruinées et décimées par la guerre gémissent sous le joug de leurs nouveaux maîtres. Il ne reste plus avec le clergé, ferme à son poste, que quelques milliers d'agriculteurs disséminés dans les campagnes où règnent la misère et la consternation.

Sans doute, on avait eu déjà des jours mauvais, mais au-dessus des nuages brillait toujours l'astre de l'espérance, et l'aurore se levait pleine de promesses. La gloire militaire illuminait l'horizon, les lauriers remplaçaient les moissons dévastées sur les champs de bataille, et lorsque l'on voyait aux créneaux de la citadelle flotter le vieux drapeau blanc, revenu de Carillon criblé de balles, on se disait qu'un jour ce glorieux étendard se promènerait vainqueur de l'Atlantique au Pacifique.

Hélas ! ces espoirs chimériques sont désormais évanouis. La France a abandonné le champ de bataille ; les chefs sont partis pour ne plus revenir, et la victoire

elle-même, au moment décisif, a trahi le vieux drapeau. La gloire est défaillante et l'espérance est morte !

O ma patrie ! Est-ce bien toi que je vois ainsi réduite ? N'y a-t-il plus vraiment aucun espoir, et le tombeau est-il à jamais scellé sur ton existence ?

Non ; car au fond du sépulcre où tu pleures tes chefs absents et tes enfants massacrés, la voix du prêtre s'est fait entendre, et elle t'a dit, comme le Christ à Béthanie : " Lazare, lève-toi et marche. "

Et tu t'es levée, et tu as regardé l'horizon, et la voix consolatrice a continué :

" Si tu ne vis plus pour la France, tu vivras pour Dieu ! Tu ne verras plus sur tes murs le drapeau fleurdelisé, mais tu gardes tes autels : j'y baptiserai tes enfants, j'y marierai tes fils et tes filles, et le Ciel bénira et multipliera ta postérité. "

Voilà, Messieurs, ce que la religion peut faire et ce qu'elle a fait.

Elle ressuscite les peuples morts ! Elle transforme les vaincus en vainqueurs ! A l'heure où tout semble perdu, elle met sur leurs lèvres un hymne d'espérance et ils reprennent leur marche vers le but divin.

Il n'y a que Satan et ceux qui le suivent qui soient d'éternels vaincus ! Le Christ et ses frères sont vainqueurs pour l'éternité ! Ils montent au Calvaire, on les croit morts, et ils vivent !

V

Quelle conclusion tirerons-nous maintenant de tout ce que je viens de dire.

Je vous ai montré l'action de Dieu à notre berceau, la Providence choisissant au milieu d'un peuple choisi, des âmes d'élite et leur inspirant la vocation de fonder ici une France nouvelle, entièrement et uniquement dévouée à la foi catholique.

Je vous ai dit comment l'Eglise avait veillé sur ce peuple naissant et l'avait préservé de mille dangers, et comment enfin son clergé, toujours vigilant et dévoué, était resté seul à son chevet de mourant, dans les grands jours d'épreuve, et l'avait arraché à la mort.

De ces prémisses qui sont inébranlables au point de vue historique, je conclus que Dieu a vraiment fait alliance avec nous en Amérique, comme il l'a faite en Europe avec la France et comme il la fit avec le peuple juif avant l'ère chrétienne.

De ce pacte mystérieux mais réel découlent des obligations pour les deux parties contractantes. De la part de Dieu, c'est l'assistance, la protection et toutes les garanties de stabilité, de bien-être social et de gloire. De notre part, c'est l'attachement inébranlable à notre foi, la docilité aux enseignements de l'Eglise, l'union et l'harmonie entre les pouvoirs ecclésiastique et civil.

La France avait un autre devoir découlant de son alliance: c'était de défendre l'Eglise lorsqu'elle était attaquée, et vous savez que lorsqu'elle y a manqué,

elle a toujours senti le contrecoup des malheurs de l'Eglise. Il est possible que Dieu nous destine à ce rôle dans l'avenir comme notre ancienne mère patrie, et c'est un des événements les plus glorieux de notre histoire d'avoir pu déjà figurer à côté de la France dans les armées de l'Eglise.

Il y a dix ans que le pontife de Rome a vu ce spectacle magnifique : la mère et la fille unies dans le même amour et le même dévouement, traversant les mers pour la défense de la même cause et devenant toutes deux sentinelles du Vatican ! La mère enseignant à sa fille le dur métier des armes qu'elle a pratiqué pendant tant de siècles, et la fille rappelant à sa mère la foi ardente de ses jeunes années !

Ce souvenir vous fait tressaillir et produit sans doute un gonflement d'orgueil dans vos poitrines. C'est un bonheur pour moi de vous le rappeler en ce moment où j'aperçois réunis nos excellents zouaves. Honneur à eux puisqu'en offrant généreusement leur vie à l'Eglise de Dieu, ils ont ratifié et sanctionné de nouveau le pacte sacré qui nous unit à elle.

Fils d'un peuple qui, plus qu'aucun autre, a gardé le sentiment de l'honneur, respectons toujours les engagements pris par nos pères !

Ne commettons jamais la faute de déchirer ce pacte divin qu'ils ont signé de leur sang, et soyons assurés qu'il entretiendra toujours au fond de nos cœurs cette pure flamme du patriotisme qui, comme le feu sacré des vestales antiques, présage, quand elle ne s'éteint pas, le bonheur et la gloire des nations !

DISCOURS

PRONONCÉ A LA CONVENTION LE 24 JUIN 1880

LE RÔLE DE LA RACE FRANÇAISE AU CANADA

I

MESSEIGNEURS,

MESDAMES,

MESSIEURS,

S'il est vrai de dire que la vie humaine est un désert que nous traversons pour arriver à la véritable Jérusalem, il faut convenir que nous nous trouvons en ce moment dans une oasis charmante, et que les caravanes qui y sont accourues de tous les côtés ne se composent pas d'étrangers, moins encore d'ennemis. Il n'y a pas de Bédouins parmi nous.

La source auprès de laquelle nous nous rencontrons est en outre admirablement choisie: c'est la source de science et de vertu que le Moïse du Canada, notre premier et notre plus grand évêque, Mgr de Laval, a fait jaillir du rocher de Québec, il y a deux siècles!

La colonne lumineuse qui éclaire notre marche, c'est l'Eglise catholique, aux pieds de laquelle nous nous sommes prosternés hier, qui nous a bénis, et qui nous a relevés avec cette parole que nous répétait l'éloquent évêque de Sherbrooke: *Memento dierum antiquorum.*

Messieurs, la fête qui nous rassemble en ces jours est vraiment bien belle. Elle est touchante et suave comme une fête de famille, imposante et solennelle comme une fête de l'Eglise; et dans la réalité la grande famille canadienne et l'Eglise se réunissent dans cette fête de la patrie.

Mais qu'est-ce donc que la patrie canadienne?

Hier, Messieurs, au moment le plus solennel de cette mémorable journée, elle s'est montrée toute entière à nos regards.

Devant nous s'élevait un autel sur lequel le chef vénéré de l'Eglise du Canada offrait la Victime sans tache, symbole d'amour et gage de paix!

Derrière nous, se dressaient les sombres murailles de la vieille citadelle, calme au milieu de ses terrassements énormes, comme un volcan qui sommeille, symbole de force et de colère, mais aussi gage de paix, comme l'autel!

D'un côté la première ligne des maisons de la ville découpait l'horizon, et de l'autre, l'œil apercevait au pied des grandes falaises le fleuve majestueux roulant ses eaux profondes.

Sur nos têtes, le ciel étendant les frontières infinies

de la patrie universelle ; sous nos pieds le sol sacré qui, aux grands jours de batailles, s'est imprégné du sang de nos aïeux, et sur lequel le doigt de Dieu écrivit un jour nos destinées !

Puis enfin, autour de nous, ondulant comme les vagues du grand fleuve, la nation entière, représentée par son clergé, sa magistrature, ses militaires, ses députés, ses artistes, ses professions libérales, ses agriculteurs, ses artisans, groupée en un faisceau vivant qui semblait n'avoir qu'un cœur et qu'une âme.

Ce spectacle immense et splendide, c'était celui de la Patrie. L'autel, la forteresse, la cité, l'Eglise, l'Etat, le sol, le foyer, la famille, les gouvernants, les gouvernés, tout ce qui constitue la patrie était là, et nous avions le droit de la contempler avec un peu d'orgueil national.

Mais pourquoi la nation s'est-elle ainsi réunie ? Et pourquoi nous-mêmes sommes-nous en ce moment rassemblés dans cette enceinte ?

Messieurs, laissez-moi répondre par un souvenir de voyage qui donnera à ma pensée une expression imagée et facile à saisir.

Un jour, en Italie, je gravissais les montagnes de la Sabine, sur les penchants desquelles sont échelonnées les antiques villes d'Albano, Grotta-Ferrata, Frascati et Tivoli. J'avais laissé derrière moi les vieilles maisons de Frascati et la superbe villa Aldobrandini, et je montais lentement les hauteurs de Tusculum,

comptant pour ainsi dire sous mes pas les larges pavés de la voie latine construite par les empereurs.

De temps en temps je m'arrêtais, et je me retournais pour mesurer l'espace parcouru et la hauteur vertigineuse à laquelle j'étais arrivé. Sous mes pieds se cachaient déjà dans la verdure des bosquets les petites villes que je venais de quitter, et plus bas, au loin s'étendait à perte de vue la campagne romaine, sans arbres, sans haies, sans culture, solitaire, abandonnée comme un désert, ou plutôt comme un immense sépulcre au milieu duquel se dressaient les arêtes irrégulières et croulantes des grands aqueducs romains.

Et je me disais : Voilà ce que deviennent les anciens peuples ! Partout ici je n'aperçois que des ruines. Sur ma gauche, de l'autre côté de ce ravin, s'élevait autrefois Albe-la-Longue : il n'en reste plus rien. Ces amas de pierres, ces tronçons de colonnes renversées qui couronnent le sommet de la montagne, c'est tout ce qui subsiste de Tusculum, la ville chérie de Cicéron ! Et ma pensée franchissant dans son vol l'Europe et l'Atlantique, revenait vers la patrie, toute palpitante de bonheur. Vivent les peuples jeunes ! m'écriai-je, vive mon jeune pays tout brillant de promesses, auquel l'avenir sourit, et qui peut regarder son passé sans y voir de ces ruines que l'on admire sans doute, mais qui attristent profondément !

Messieurs, cette grande fête nationale dont les spectacles variés se déroulent sous nos regards, c'est une halte dans la marche ascensionnelle d'un peuple ;

c'est une station de toute une race sur les hauteurs déjà glorieuses que ses efforts ont su atteindre, et d'où elle veut embrasser l'espace parcouru, sonder du regard la route qui s'ouvre devant elle, pour s'assurer qu'elle suit le droit chemin, et reprendre ensuite sa marche vers les sommets éclatants qui couronneront ses destinées.

Devant cette race qui ne forme aujourd'hui qu'une seule famille, et qui se contemple elle-même avec un légitime orgueil, devant cette race dont les pères ont civilisé et christianisé cette terre d'Amérique, et qui peut se dire fille de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis, je tremble d'émotion et de crainte respectueuse, parce qu'on m'a chargé de lui dire quel est son rôle dans ce beau pays du Canada qui est devenu sa patrie. La tâche est au-dessus de mes forces et demanderait plus de temps que je n'en ai à ma disposition ; mais je compte sur les sympathies d'un auditoire dont tous les cœurs doivent battre en ce moment à l'unisson.

II

Pour juger sainement de la mission d'une race, il faut nécessairement étudier son histoire et remonter jusqu'à son origine. Les seules lumières du passé peuvent éclairer l'avenir.

Reportons-nous donc, Messieurs, à cette époque mémorable de l'histoire où le seizième siècle va commencer.

Le moyen âge, que l'on a si longtemps calomnié,

et auquel on commence à rendre justice, a terminé son œuvre de Titan. Du creuset où tous les éléments les plus hétérogènes ont été jetés en ébullition, où le paganisme vermoulu est venu s'engloutir, où les barbares poussés par une force invisible sont venus mêler leurs insatiables passions et leurs instincts farouches, où les guerres les plus sanglantes ont entassé pêle-mêle les religions détruites, les races décimées, les villes en ruines et les croyances nouvelles, de ce creuset, qui rappelle l'antique chaos, est sortie l'Europe chrétienne, grande et forte, drapée de majesté, revêtue d'armes brillantes, plus belle que la Minerve de Phidias.

Mais, chose triste à dire, aberration étonnante de l'humaine nature, c'est lorsque le christianisme vient d'achever la première partie de son œuvre, et va réaliser tout ce qu'il peut produire de véritable civilisation et de bien-être social, c'est alors que l'Europe chrétienne, parvenue à l'adolescence la plus brillante de promesses, se détourne du Christ et croit pouvoir grandir sans lui !

L'art de la Renaissance va chercher ses inspirations en dehors de Lui. La Réforme va lui enlever une grande partie de la société européenne, qui semble dire au Christ : " Je suis majeure maintenant, laissez-moi marcher seule."

Et Dieu, voulant punir ce vœu impie, l'exauce, et il décrète qu'il ira prendre possession d'un monde nouveau.

Mais qui deviendra l'instrument de cette œuvre divine ? Sera-ce l'Italie ? Non, parce que l'art italien retourne au paganisme. Sera-ce l'Allemagne ? Non plus, parce qu'elle va devenir la mère de la Réforme. Sera-ce la France ? Plus tard peut-être ; mais elle ne sera pas la première appelée, parce qu'une partie de son peuple sera bientôt calviniste.

Cette gloire appartient à l'Espagne, dont le trône est glorieusement occupé par Ferdinand le Catholique et par Isabelle de Castille, qui ne sera pas atteinte par le protestantisme, et qui lutte courageusement depuis huit siècles contre l'islamisme, le grand ennemi de l'Eglise.

Aussi, chose bien remarquable, c'est dans la même année 1492, que l'illustre Gonzalve de Cordoue chasse définitivement les Maures de l'Espagne, et que l'immortel Colomb découvre l'Amérique.

Ces deux grands événements plaçaient l'Espagne à la tête de la civilisation, et la récompensaient de sa lutte persévérante contre la domination musulmane. Quelle année glorieuse pour cette noble nation ! Elle triomphait enfin de son terrible ennemi, et elle doublait l'univers !

Je ne connais rien de plus admirable que le génie et le courage du grand chrétien que Gênes, sa patrie, a éconduit, et que l'Espagne accueille ; qui s'affranchissant des terreurs et des préjugés du vulgaire, dominant les tâtonnements de la science, bravant tous les dangers réels et imaginaires, s'élance le premier,

tête haute et le regard assuré, dans l'immensité de la mer Ténébreuse, comme on appelait alors l'Atlantique, et traverse ce formidable inconnu qui était la terreur de tous les marins de l'époque.

Je ne connais pas dans l'histoire moderne de spectacle plus sublime que celui de Christophe Colomb quittant le petit port de Palos. Debout sur la dunette de la *Santa Maria* qui porte à son grand mât le royal étendard de la Croix, il salue avec sérénité la foule haletante qui se presse au rivage, et de sa voix sonore, il donne cet ordre qu'on trouverait aujourd'hui bien étrange, peut-être même ridicule : " Au nom de Jésus-Christ, déployez les voiles."

Puis, le grand homme rentre dans sa cabine, et prenant sa plume, il écrit en tête de son journal de bord : *In nomine Domini nostri Jesu Christi.*

Messieurs, ce seul trait suffit à démontrer le caractère éminemment chrétien de l'expédition espagnole en Amérique. L'Espagne y venait au nom du Christ et pour sa plus grande gloire. Dieu voulait établir en Amérique des peuples nouveaux qui remplaceraient ceux que le schisme allait lui enlever en Europe, et dans ce moment c'était l'Espagne qui accomplissait les œuvres de Dieu, *gesta Dei.*

Malheureusement, ceux qui vinrent après Christophe Colomb ne comprirent pas cette mission providentielle. La cupidité et l'ambition remplacèrent l'esprit chrétien et civilisateur, et l'œuvre qui devait être apostolique devint une entreprise de lucre, de violence et de cruauté.

L'Espagne manquant à sa mission, Dieu se tourna vers la France.

III

Cette terre magnifique qui est devenue notre patrie était alors couverte de forêts immenses. Notre grand fleuve, le plus beau du monde, roulait ses flots majestueux et féconds au milieu de vastes solitudes, et ne connaissait d'autre navire que le canot d'écorce de l'Indien.

A l'endroit où nous sommes s'élevait un amas de cabanes, abritant une peuplade sauvage qui ne connaissait pas encore le Christ, après quinze siècles de christianisme !

Quel Prométhée allait donc apporter à cette terre la céleste étincelle que l'étoile miraculeuse des rois Mages avait laissé tomber en Orient ? Quel génie allait recevoir du ciel la vocation d'ouvrir à la civilisation chrétienne les chemins de ce pays inconnu et barbare ?

Car, n'en doutons pas, Messieurs, tous les acteurs des grands drames de ce monde et tous les chefs des peuples reçoivent une mission spéciale de celui qui les a créés.

Le prophète Ezéchiel raconte qu'un jour l'Esprit de Dieu le souleva et l'emporta vers les exilés de Tel-Abid qui habitaient le long du fleuve de Chobar.

Ce prodige est une image fidèle de l'action de Dieu sur les hommes et des vocations qu'il leur inspire.

Que de grands hommes ont à certains moments de leur existence senti tout à coup une idée sublime, une résolution généreuse s'emparer de leurs esprits et de leurs cœurs, les envahir, les absorber et leur communiquer une direction presque irrésistible ! C'est la main du Très-Haut dans les cheveux du prophète, c'est son esprit soulevant et emportant les intelligences et les volontés pour en faire les exécuteurs de ses mystérieux décrets !

Parcourez l'histoire avec l'œil scrutateur du philosophe chrétien, et vous verrez la main de Dieu planant à certaines époques au-dessus de l'humanité, y choisissant un homme entre des milliers, le touchant à la tête ou au cœur comme pour lui conférer un sacrement, et lui inspirant une mission supérieure, ou le sacrant chef d'une race glorieuse.

Les vraies noblesses ne sont pas toujours créées par les rois ou les empereurs, elles descendent quelquefois du ciel et sont choisies par Dieu.

Il y a de ces fronts illuminés où semblent voltiger des rayons d'aurore et d'avenir, et qui présagent la naissance d'une race nouvelle. Il y a de ces yeux profonds qui regardent au delà de notre horizon rétréci ; il y a de ces cœurs ardents et forts qui résonnent sous les doigts de Dieu comme des claviers mystérieux !

Ces âmes d'élite sont nées pour souffrir, mais aussi pour racheter ; c'est à elles que le monde doit ses

grandeurs et ses allégresses ; ce sont elles qui sauvent les nations et qui leur donnent naissance !

Messieurs, les pères de la nationalité canadienne-française ont été de ces élus de la Providence.

Un jour, il s'est rencontré sur la vaillante terre de Bretagne, dans une petite ville battue des flots de l'Atlantique, un homme qui s'est frappé le front, obsédé d'un projet sublime. Il s'est trouvé un marin intrépide dont le regard d'aigle a regardé la mer et au delà, dont le cœur, pris de la soif de l'inconnu, s'est dit : " Je ne suis pas né pour passer ma vie à naviguer misérablement sur ces côtes. Cette mer inexplorée je veux la traverser ! Cet abîme que nous regardons depuis des siècles comme infranchissable, je veux le franchir et voir ce qui est au delà. Je partirai, je cinglerai vers l'Ouest malgré les vents, malgré les tempêtes, et j'irai si loin que je rencontrerai une terre nouvelle, des rivages que l'Europe ne connaît pas encore, et j'en donnerai le sol à mon roi et les âmes à mon Dieu ! "

C'est ainsi que parle le génie lorsque Dieu l'appelle à l'accomplissement de ses desseins, et c'est ainsi que durent parler les Cartier, les Champlain, les Brébeuf, les Laval et les Maisonneuve. Tous ont eu leur jour de vocation.

Comme le prophète Ezéchiel, ils ont un jour senti l'esprit de Dieu qui les soulevait et les emportait de la terre de France vers les exilés des bords du Saint-Laurent ! Comme Abraham, père du peuple juif, ils

ont un jour entendu des voix fortes qui leur ont dit : “Sortez de votre pays, *egredere de terra tua*, traversez l’Océan, et sur les confins du monde je vous montrerai une terre où vous deviendrez les pères d’un nouveau peuple.”

Et si vous désirez savoir comment ils ont accompli leur mission, ouvrez les premières pages de notre histoire, et vous y verrez qu’en mettant le pied sur les rivages du Saint-Laurent, ils n’étaient pas seulement les envoyés du roi de France, mais qu’ils étaient aussi les envoyés de Dieu. Fidèles instruments de la Providence, ils ont voulu être en même temps et ils ont été des citoyens soucieux de l’honneur et de la gloire de leur patrie, et des chrétiens jaloux de la gloire du Christ, et pleins de zèle pour la propagation de leur foi.

Voyez quel est le premier acte de Jacques Cartier abordant sur les rivages de la Gaspésie. De quelle manière prend-il possession de ce royaume qu’il vient de découvrir ? Quel étendard arbore-t-il sur cette terre nouvelle où va se lever l’aurore de la civilisation ?

Il fait faire une grande croix portant un écusson à trois fleurs de lis avec cette inscription : “Vive le roi de France !” et lorsque cette croix est plantée, il tombe à genoux, les mains jointes, et il vénère humblement ce signe glorieux de la rédemption du monde. Quel spectacle ! Quelle grandeur dans cette espèce de baptême que le chevalier chrétien confère à ce pays infidèle ! La marque du chrétien, c’est le signe de la croix : eh bien, cette terre de malédiction qui gémit

depuis des siècles sous l'empire du prince des ténèbres, elle sera désormais chrétienne. Elle portera sur son front le signe vainqueur des enfants de Dieu, et c'est un fils de la France qui lui aura conféré ce sacrement du Père, du Fils et du Saint-Esprit ! Heureux temps, Messieurs, où l'envoyé de la France pouvait dire : l'étendard de mon roi, c'est l'étendard de mon Dieu !

Et l'année suivante, le héros chrétien remonte le fleuve jusqu'à Stadaconé ; il met ses navires en sûreté dans la rivière Saint-Charles qu'il baptise du nom de Sainte-Croix, et il fait planter sur les bords une croix haute de 35 pieds, portant les armes de France et cette loyale inscription : " François 1^{er}, par la grâce de Dieu roi des Français, règne."

Encore la croix, toujours la croix protégeant les armes de France, et tendant ses bras vers les deux extrémités de cette terre, qui recevra d'elle la vérité, la lumière, les bienfaits et les gloires de la vraie civilisation !

Voilà comment notre première gloire nationale, Jacques Cartier, remplit sa mission de découvreur. Il découvre pour son roi, mais aussi pour le Christ.

Le sol de la patrie est découvert, et la Providence y a inscrit le nom de la France ; mais la colonie n'est pas encore fondée.

Plusieurs tentatives restent sans résultats. Dieu les fait échouer parce qu'aucune d'elles n'a le caractère catholique, et plus d'un demi-siècle s'écoule avant que l'homme providentiel, digne successeur de Jacques

Cartier, ne vienne jeter sur la grève de Stadaconé les fondements de ce qui deviendra l'incomparable ville de Québec. Samuel de Champlain, âme d'élite s'il en fut jamais, a fondé la colonie pour le roi et pour le Christ.

Mais, au commencement de toute œuvre providentielle, il faut un sacrifice, un holocauste à Dieu. Il a fallu le sang du Christ pour purifier la terre, et l'arbre de la vraie civilisation ne croît qu'autant qu'il est planté sur un calvaire !

Accourez donc, généreux fils de Loyola ! Les bourreaux sont prêts et attendent les victimes ! Paraissez, nobles Jean de Brébeuf et Jérôme Lalemant, lavez dans votre sang cette terre souillée de crimes, afin que la semence de vérité y plonge de profondes racines !

Le sacrifice est consommé. La nationalité canadienne-française est née, et elle a reçu le baptême de sang ! Mais qui veillera maintenant sur son enfance ? Où est le père qui l'adoptera pour fille, qui l'aimera d'un amour vraiment paternel, et qui sacrifiera tout pour son bonheur et sa prospérité ?

Messieurs, levez vos regards, et vous lirez au frontispice de cette grande institution le nom de ce père de la patrie, François de Montmorency-Laval !

J'étais sûr que ce nom soulèverait vos applaudissements. Mais permettez-moi, Messieurs, de les remettre à leur véritable adresse, c'est-à-dire aux nobles continuateurs de l'œuvre de Laval.

Le grand évêque a rempli sa mission, et le petit peuple qu'il a formé, devenu plus fort, poursuit courageusement sa carrière. Entouré d'ennemis cruels et infatigables, il lutte héroïquement pendant un siècle.

Mais au moment où il va triompher enfin des tribus sauvages qui le harcèlent sans cesse, une guerre à mort s'engage entre l'Angleterre et la France. Il lutte toujours, malgré l'abandon de la mère patrie devenue infidèle à ses hautes destinées, et son sang généreux inonde les champs de bataille.

Enfin, l'époque fatale et douloureuse est arrivée. Le rire de l'impiété française est monté jusqu'à Dieu. Il a détourné ses regards de la fille aînée de l'Eglise, et son doigt divin s'abaissant sur les rives du Saint-Laurent, y a rayé le nom de la France.

Est-ce donc fini ? le petit peuple né d'une race illustre, que la Providence avait entouré de ses maternelles complaisances, est-il vraiment tombé pour ne plus se relever ? Est-il mort tout à fait ?

Non, Messieurs, cette mort apparente n'est qu'une seconde naissance à la vie des peuples, et ce que vous croyez un tombeau, c'est un berceau. Le nouveau-né paraît à peine viable ; mais par bonheur il a eu deux mères, la France et l'Eglise, et si la première l'a abandonné, la seconde est restée près de lui. Elle a pris soin de ses jours, et sous son égide il a grandi et prospéré.

M. de Maistre a dit : " Quand la Providence efface, c'est pour écrire." Lors donc que la Providence a ef-

facé le nom de la France sur les bords du Saint-Laurent, c'était pour y écrire celui de Canada, et il dépend de nous de le rendre désormais ineffaçable sur la terre d'Amérique !

IV

Après ce coup d'œil rétrospectif sur notre histoire, et plus particulièrement sur notre origine, réunissons en faisceau les lumières qui s'en dégagent, et comme les Colomb et les Cartier, qui s'élançaient hardiment dans l'inconnu, essayons de pénétrer l'avenir. Elevons les regards, et tâchons de découvrir, au delà de cet horizon borné qui se nomme le présent, la route que la race française doit s'efforcer de suivre.

Un des caractères les plus remarquables des œuvres de Dieu, c'est la variété dans l'unité, et ce caractère se trouve dans la grande famille humaine. Les nations ont chacune leur type particulier et leur mission spéciale dans le coin de terre où Dieu les a placées. Les unes, comme la république voisine, possèdent à un degré suréminent le génie des affaires, concentrent toutes leurs facultés sur les développements de l'industrie et du commerce, et semblent n'avoir d'autre but que d'agrandir leurs intérêts matériels et d'accumuler les richesses.

D'autres, comme notre ancienne mère patrie, se préoccupent plus spécialement du progrès et de la marche des idées, de la diffusion des vérités chrétiennes, de la culture des sciences, des lettres et des arts.

Or rappelons-nous d'abord, Messieurs, que la France, notre mère, a été pendant dix siècles un foyer de civilisation chrétienne dont le rayonnement a été immense. Elle n'a pas toujours marché à la tête du monde civilisé ; mais aucune nation n'a exercé une magistrature aussi vaste, aussi durable. Quand une rivale l'a devancée, ce ne fut presque toujours qu'une prééminence temporaire, et la France s'est hâtée de reprendre la première place.

N'oublions pas non plus la date de notre naissance, et celle de notre séparation de la couronne de France. Ces deux dates ont une importance majeure et ne sont pas un effet du hasard ; car rien n'est fortuit dans les destinées d'un peuple. Et d'ailleurs ce que nous appelons hasard n'est qu'un pseudonyme de la Providence, ou, suivant l'expression d'un poète, c'est Dieu agissant incognito.

Eh bien, c'est à l'aurore du dix-septième siècle que la France est devenue notre mère, et nous en avons été séparés à l'heure où elle glissait entraînée par l'irréligion sur la pente fatale de la Révolution.

Nous ne sommes donc pas les fils de 89, mais les enfants de la France très chrétienne, et nous sommes nés à l'époque la plus brillante peut-être de la civilisation.

Observons encore que la nation dont nous sommes devenus les loyaux sujets a été moins atteinte que les autres par les doctrines subversives de tout ordre social, et a su garder les fortes traditions des croyances

religieuses, du respect, de la hiérarchie, et de l'autorité.

Messieurs, rapprochez maintenant ces observations de l'exposé historique que je vous ai fait, et dites-moi s'il n'est pas évident que notre mission dans cette terre du Canada est de propager la foi et la civilisation chrétienne et de répandre la vie intellectuelle, morale et religieuse parmi les races qui s'y rencontrent. Je vous l'ai fait entendre, le christianisme n'a pas réalisé en Europe tout ce qu'il peut produire de perfectionnement social. Sa marche progressive et féconde au milieu des nations européennes a été malheureusement interrompue par la Réforme et la Révolution, et l'idéal de société qu'il avait formé n'a pu arriver à son complet épanouissement.

Les races latines qui devaient en Europe mettre la dernière main à ce chef-d'œuvre, l'ont laissé défigurer par les hérétiques et les révolutionnaires, et l'idéal social chrétien est à refaire.

Il me semble que Dieu veut reprendre cette grande œuvre sur la terre d'Amérique, et si c'est là son dessein, c'est la race canadienne-française qui sera appelée à l'accomplir.

Messieurs, vous allez me dire que mon ambition patriotique est exagérée, et que mes aspirations nationales sont des illusions. C'est possible; mais permettez-moi de dire que je ne connais pas de gloire terrestre assez élevée pour qu'un peuple né de la France et de l'Eglise ne puisse y aspirer.

Sans négliger le soin de nos intérêts matériels, ne perdons pas de vue notre mission sociale, intellectuelle et religieuse. Que l'ambition de devenir un peuple industriel et riche, ne nous éloigne pas de la vie chrétienne et patriarcale de nos populations agricoles.

Que la culture de la betterave ne nous empêche pas de cultiver l'éloquence française ; et si de nombreuses manufactures s'élèvent sur les rives de notre grand fleuve, qu'elles n'y arrêtent pas l'éclosion de la poésie et de l'art. La variété dans l'unité, voilà l'idéal.

Et si vous désirez une preuve de l'influence des idées, et de l'avantage qui découle de leur culte, voyez ce que sont devenues les deux colonies rivales que la France et l'Angleterre ont établies en Amérique.

Celle que l'Angleterre a fondée au prix des plus grands sacrifices d'hommes et d'argent n'existe plus. Elle a gardé la langue et la religion de sa mère, et cependant elle n'est plus anglaise, elle est yankee ; tandis que la colonie française, abandonnée par sa mère, conquise, envahie par l'élément étranger, soumise à tous les régimes qui devaient l'absorber, est restée française dans sa langue, dans ses lois, dans ses coutumes, dans tout ce qui constitue son caractère. Pourquoi ? Parce que avec sa foi elle a conservé le culte des idées, et parce qu'elle a combattu pour sa foi et ses idées, tandis que l'autre s'est battue pour des intérêts matériels !

V

Messeigneurs, Mesdames, Messieurs,

Je termine par la naïve et grande parole d'un enfant.

A sa mère qui lui racontait la vie du Sauveur, cet enfant disait qu'il aurait bien voulu vivre avec lui.

“ Et qu'aurais-tu fait pour lui ? reprit la mère.

— Eh bien, dit l'enfant, j'aurais fait ses commissions ! ”

Messieurs, cette simple parole est l'expression lumineuse de la mission du peuple canadien-français sur la terre américaine.

Il y a été jeté pour être le commissionnaire de la France et de Dieu ! Son patron, saint Jean-Baptiste, a été le précurseur du Christ sur les bords du Jourdain, et le Canadien doit être le précurseur de la Foi et de la civilisation sur les rives du Saint-Laurent.

Faire connaître et aimer sur ce continent la langue, la littérature, les gloires de la France, y propager la civilisation chrétienne et la foi catholique, apostolique et romaine, tel est notre rôle.

Il est noble, grand et difficile.

Mais pour le remplir dignement, nous avons un guide éclairé et sûr : l'Eglise.

En traversant l'Atlantique, il y a quelques années, je fus témoin d'un spectacle de la nature, qui me parut une image fidèle de ce qui se passe dans le monde moral.

C'était la nuit, et nous longions les côtes d'Irlande dont les sombres falaises s'étendaient au loin comme un grand voile de deuil. De lourds nuages roulaient sur nos têtes, et par intervalles, à travers leurs déchirures, nous apercevions quelques étoiles craintives qui s'enfuyaient comme des colombes effrayées, et se cachaient dans les profondeurs du firmament.

Peu à peu les ténèbres s'épaissirent, et bientôt le ciel et la mer se confondirent dans une obscurité profonde, d'où s'élevait lugubre et solennelle la grande voix des flots.

Le pilote ne pouvait plus chercher sa route au milieu des mystérieux flambeaux que Dieu a suspendus à la voûte céleste.

Mais à l'avant du navire, sur les côtes lointaines, quelques phares tournants venaient d'apparaître. De temps en temps leurs lumières variées se montraient, grandissaient, diminuaient et s'éteignaient pour renaître, resplendir et mourir encore. C'étaient les flambeaux de la terre qui suppléaient à ceux du ciel et nous traçaient la route.

Tout à coup des brumes épaisses s'élevèrent de l'Océan, enveloppèrent les phares tournants, s'étendirent sur nos têtes, et nous replongèrent dans une nuit plus sombre.

Comment donc alors le pilote pouvait-il connaître son chemin, quand les lumières du firmament et celles

de la terre lui faisaient défaut ? C'est que la boussole lui restait, et que ce prodigieux instrument suffisait à le diriger.

Jetons maintenant un coup d'œil sur le monde moral, et nous y observerons le même spectacle.

Les astres que Dieu a donnés à l'homme pour le guider dans cette nuit de la vie que nous traversons, ce sont la conscience, la raison, les vérités primordiales qui s'y trouvent gravées, celles que Dieu même lui a révélées dès le commencement et qui se sont transmises dans l'humanité de génération en génération.

Mais sur ce fond étoilé, bien souvent les nuages de la nature corrompue s'amoncellent et plongent l'âme humaine dans la nuit. Alors elle consulte les phares tournants, c'est-à-dire les grands génies, les savants que Dieu envoie de siècle en siècle, que nous voyons naître, briller, grandir, puis disparaître, plusieurs dans la nuit de l'erreur, tous dans la nuit de la mort.

Qui donc peut guider l'humanité dans ces époques ténébreuses, où le doute universel se répand sur le monde, et obscurcit à la fois la conscience et le génie ?

C'est alors qu'il lui faut, comme au navire, une boussole invariable qui lui indique le vrai chemin, et cette boussole, c'est l'Eglise de Jésus-Christ, que le divin Pilote a donnée au monde pour le conduire au port à travers les obscurités et les écueils.

Messieurs et chers compatriotes, la route de l'avenir est toujours pleine d'ombres.

Contemplons les cieux et leurs astres sans nombre, examinons les phares qui projettent sur l'horizon leurs rayons intermittents; mais surtout consultons la boussole divine, et nous suivrons le droit chemin! (*)

(*) Ce discours et le précédent eurent beaucoup de retentissement dans tout le pays et même en France. Quelques journaux de Paris en firent de grands éloges, et M. Lucien Brun les publia dans la *Revue Trimestrielle*, en les accompagnant d'une appréciation très flatteuse pour l'orateur canadien. (NOTE DES ÉDITEURS.)

L'ART

CONFÉRENCE PRONONCÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL

MESSIEURS,

En montant pour la première fois dans cette chaire de la Faculté des Arts, il me semble qu'un sujet s'impose aux efforts de ma parole. Je vois se dresser dans mon esprit—comme un tableau vivant dont on lève le rideau—une apparition idéale ayant au front ce grand nom : l'Art; et je veux vous montrer cette apparition telle que je la vois.

Si j'ai tort, ce n'est pas qu'un pareil sujet ne soit pas approprié à la circonstance; mais c'est qu'il y a dans le personnel de cette Faculté des voix bien plus autorisées que la mienne à le traiter.

Est-ce une raison de reculer devant ma tâche? Je ne le crois pas, et je me dis que si je parle de l'Art moins bien que d'autres, j'en parlerai autrement; or n'est-ce pas un axiome reconnu que *la variété plaît*?

L'Art, envisagé dans son idéal, tel est le sujet que nous ne pourrons qu'esquisser dans le cadre étroit d'une conférence.

Et d'abord, qu'est-ce que l'Art?

L'Art, dans la plus large acception de ce mot, est généralement défini : la manifestation de l'Idéal, ou encore, l'expression sensible du Beau.

Mais qu'est-ce que le Beau ?

Le Beau se laisse percevoir, sentir, comprendre ; mais il n'est guère facile de le définir.

Lorsque, rêveur et solitaire, vous allez contempler du haut de notre terrasse incomparable notre fleuve majestueux déroulant à vos pieds ses eaux profondes, caressant en passant les falaises de Lévis, réfléchissant dans son miroir les villages élégants et coquets de la côte Nord, ouvrant ses bras pour embrasser dans une étreinte fraternelle la gracieuse île d'Orléans couronnée de bosquets, de villas et de clochers, vous vous dites sans doute : le Beau, le voilà, il est sous mes yeux.

Quand vous prêtez l'oreille aux sons harmonieux qu'un artiste de génie tire de son instrument, ou quand un orateur inspiré vous emporte avec lui sur les hauteurs, et vous tient sous le charme de sa parole, vos lèvres émuës murmurent tout bas : voilà le Beau, je l'entends.

Si vous avez visité l'Europe, vous avez dû vous arrêter un jour, sous l'empire de la plus vive admiration, en face d'un de ces grands poèmes de marbre qui se nomment Saint-Pierre, Cologne, Milan, Pise, Reims ou Amiens, et vous vous êtes écrié irrésistiblement : mon Dieu, que c'est beau !

Voilà des causes bien différentes d'émotion, qui

agissent diversement sur vos sens, et cependant elles ont donné à votre cœur une jouissance à peu près identique, dont l'objet avait toujours le même nom, le *Beau*.

Le Beau n'est donc pas en lui-même cet objet matériel qui tombe sous les sens et qui l'exprime. Ce spectacle féerique de notre grande et belle nature, ces accents émouvants de la musique et de l'éloquence, ces cathédrales merveilleuses, ces statues, ces peintures qui sont regardées comme des chefs-d'œuvre, ne sont pas le Beau lui-même, mais l'expression du Beau.

Le Beau est donc essentiellement idéal, et l'objet de l'art est de donner à cet idéal une forme sensible.

Messieurs, vous êtes de ceux qui croient qu'il y a deux mondes bien distincts, la nature et le surnaturel, comme il y a dans l'homme un être matériel et un être spirituel. Mais, outre ces deux mondes, il y en a un troisième purement métaphysique et composé d'êtres qui rayonnent de l'Etre par excellence. C'est le monde idéal.

L'Art est la langue de ce troisième monde. C'est lui qui nous ouvre ses portes, qui nous révèle ses beautés, qui nous manifeste ses grandeurs, et qui nous fait entendre ses harmonies.

C'est la seule langue qui soit universelle, car elle est parlée et comprise chez tous les peuples, et elle l'a été plus ou moins parfaitement à toutes les époques de l'histoire du monde.

Cette langue admirable a plusieurs dialectes, dont

les principaux forment pour ainsi dire des langues distinctes et différentes, que nous appelons l'architecture, la sculpture, la peinture, l'éloquence, la poésie, la musique.

Ces six grandes voix de l'Art retentissent à travers les siècles et manifestent à notre esprit le monde idéal et invisible, comme les rayons du soleil manifestent aux yeux de notre corps les beautés du monde réel et visible.

Mais l'opération de la lumière est complète sans travail de notre part, tandis que les manifestations de l'art sont laborieuses, pénibles, et presque toujours incomplètes.

Grâce à un rayon de soleil, le miroir reproduit l'image parfaite de l'être qui vient s'y refléter. Mais il n'en est pas de même de l'Art, hélas !

Voyez l'artiste à l'œuvre ! Il lève ses regards vers le ciel ; car instinctivement quelque chose l'avertit que ce monde de conception que son génie veut saisir est un rayonnement d'en haut.

Dans les hauteurs surhumaines et lumineuses de l'idéal, une idée, une conception sublime vient de lui apparaître. Il la contemple, et tout enivré de sa beauté, tout ému de ses perfections, il veut lui donner une forme sensible. Il prend la plume, ou le pinceau, ou le ciseau, ou l'instrument quelconque du métier qui est l'inséparable et prosaïque compagnon de l'art, et il travaille à revêtir d'un corps que tout le monde pourra voir, cette vision que son génie contemple.

Son œuvre est terminée ; comme Dieu, son modèle, il a créé, mais hélas ! il ne peut pas dire comme Lui que son œuvre est bon. Ce qu'il a réalisé n'est que l'ombre de ce que son génie voyait.

Alors il recommence. L'esprit toujours absorbé dans la contemplation, il retouche ce corps sensible qu'il a formé, il le polit, il l'orne, il le colore ; vingt fois il tente l'épreuve, et toujours il retombe au-dessous de sa vision, jusqu'à ce qu'enfin affaîssé, brisé, désespéré, il rejette son instrument et pleure son impuissance !

Le grand poète du moyen âge, l'immortel Florentin, Dante, revenant du paradis comme un nouveau saint Paul, après avoir parcouru sur les ailes de son génie les sphères inexplorées des trois mondes des âmes, s'écriait : " Oh ! que ma parole est faible et reste au-dessous de ma pensée ! Elle est si peu auprès de ce que j'ai vu, que ce n'est pas même assez de dire peu ! "

D'où vient donc, Messieurs, cette impuissance du génie ? Comment se fait-il que les chefs-d'œuvre de l'art eux-mêmes ne satisfassent pas plus le génie de l'artiste, que l'amour humain, si parfait que vous le supposiez, ne satisfait le cœur ? Pourquoi y a-t-il dans les aspirations du génie, comme dans les besoins du cœur, un vide immense que ni l'art ni l'amour ne peuvent remplir ?

L'idéal est-il donc réellement placé au delà de notre atteinte ? Est-il vraiment impossible de le réaliser dans ce monde ?

Hélas ! oui, Messieurs, il faut en faire le sacrifice, et

la raison en est simple, quoiqu'elle paraisse mystérieuse au premier abord. C'est que l'idéal véritable pour lequel nous sommes faits, et qui nous attire même malgré nous, n'est autre que l'Infini, qui est un des noms de Dieu.

L'Infini ! quel artiste, quel génie pourra jamais lui donner une expression adéquate ? Que sont les toiles de Raphaël, les marbres de Michel-Ange, les accents prophétiques de Bossuet, la grande poésie de Corneille ou les notes mélodieuses de Mozart, si nous comparons ces diverses expressions de l'art, je ne dirai pas à Dieu lui-même, mais seulement à cet Idéal que l'intelligence humaine peut concevoir ?

Quel motif profond d'humilité doivent puiser les artistes dans cette seule comparaison qui montre si bien toute l'étendue de l'infirmité humaine ! Mais en même temps comme ce besoin d'idéal qui les dévore et qu'ils sont impuissants à satisfaire, révèle clairement le but sublime de l'art.

En dépit des misères de notre nature, notre âme est si grande qu'elle s'échappe de la voûte épaisse qui nous écrase, et s'envole au travers des nuages, vers des régions plus pures, à la recherche de l'Idéal ; et si parfois elle croit l'avoir trouvé, elle n'en jouit qu'un instant, parce qu'elle sent immédiatement le besoin de s'élever plus haut.

II

L'homme qui, comme M. Taine, ne voit rien au delà du réel, peut avoir un talent merveilleux, mais il ne

peut pas être un artiste dans la véritable acception de ce beau titre. L'aspiration insatiable de l'art est de monter, monter toujours, et l'objet en même temps que le but suprême de cette aspiration, c'est l'Idéal, c'est l'Infini !

L'Art vient du ciel, et non seulement il doit y remonter, mais il doit entraîner avec lui l'humanité. C'est son rôle, c'est sa mission sociale ; et c'est ainsi que Phidias et Platon, tout païens qu'ils étaient, comprenaient la vocation de l'artiste.

Comme les astres sans nombre qui illuminent la nuit, comme les flots de la mer dont les harmonies retentissent sans cesse, comme les arbres et les fleurs dont les parfums montent vers les cieux, comme toutes les créatures qui doivent leur existence à l'Artiste suprême, les œuvres de l'Art doivent raconter la gloire de Dieu.

Suivant la belle expression du Père Félix, "s'il touche à la matière, c'est pour mieux la transfigurer dans les clartés de l'esprit ; s'il reproduit la beauté des corps, c'est pour mieux faire briller à travers ces corps la beauté des âmes enchaînées par son génie et ravies par la beauté de ses œuvres."

Et n'est-ce pas à cause de cette tendance irrépressible vers des beautés que le réel ne peut lui offrir, que le génie artistique souffre et doit souffrir sur cette terre ? Donnez au véritable artiste tout ce que l'homme demande généralement pour être heureux en ce monde, et vous ne le délivrerez pas de sa souffrance,

parce qu'il la porte en lui-même. Comme l'a dit quelqu'un, il n'y a pas de grands génies sans mélancolie; et pour l'artiste, c'est plus que de la mélancolie: c'est un mal incurable, une nostalgie profonde. La vraie patrie de l'artiste est ce monde idéal dont je vous parlais au commencement, que ses regards d'aigle entrevoient et loin duquel il languit. Que d'illustres malheureux, que de génies souffrants ont traversé les siècles depuis Homère jusqu'à Milton, et de Dante à Chateaubriand !

Dans notre siècle positiviste on les appelle les *incompris*, avec une pointe d'ironie et d'incrédulité; mais je vous dis qu'au fond de ces cœurs ardents il y avait un vide immense que l'idéal seul eût pu remplir !

Tous ne l'ont pas compris, hélas ! et de nos jours combien ne le comprennent pas encore !

Un immense ennui les travaille, et ils cherchent la jouissance en bas au lieu de la chercher en haut. Ils prostituent leur génie à matérialiser l'esprit au lieu de spiritualiser la matière, ce qui est la propre fonction de l'art.

De cette aberration est né le réalisme, qui n'a peut-être jamais été poussé aussi loin, je devrais dire aussi bas qu'à notre époque.

Cette malheureuse esthétique de l'art moderne n'est pas nouvelle, et ceux qui la professent en font remonter l'origine à l'art païen de la Grèce. Or comme cet art antique a produit des chefs-d'œuvre sans avoir connu la vérité chrétienne, ils en concluent que la

beauté de l'art est toute entière dans la forme et que le Vrai n'a rien de commun avec le Beau. Pour cette école, l'idée que la forme représente n'est rien, et la notion de l'art est indépendante du vrai. Toute source de beauté est dans la nature, et il n'y a rien au delà.

Cette fausse théorie, on tente de la justifier par l'histoire. Ainsi cette école vous dira que l'époque la plus glorieuse de l'histoire de l'Art est celle qui a précédé Jésus-Christ ; que les quinze premiers siècles du christianisme ont été une éclipse totale et que le seizième siècle, c'est-à-dire la Renaissance, a été une aurore radieuse, parce que l'art y est retourné à l'étude de l'antique.

“ Le christianisme, dit M. Michelet, est l'Anti-nature, et pendant quinze siècles l'humanité a fait une halte dans la barbarie. La Renaissance a été un retour à la nature, à la lumière, au mouvement, à la vie.” Et M. Taine, autre chef de la même école, ajoute : “ Par-dessus la procession des scolastiques encapuchonnés, des disputeurs crasseux, ces deux âges adultes et pensants (l'antiquité et la renaissance) se rejoignent... Après l'affreuse nuit du moyen âge, c'est un charme que de revoir l'Olympe rayonnant de la Grèce. Ses dieux héroïques et beaux ravissent encore une fois le cœur des hommes.”

Puis le critique naturaliste se moque *du Christ maigre du moyen âge, de la Vierge livide et laide, des martyrs hâves et desséchés par le jeûne, des saintes à la poitrine plate*, et il applaudit aux corps florissants, à la

charpente osseuse qui s'emmanche, aux tendons qui se tiennent, aux cuisses qui vont dresser le tronc, et surtout à la nudité. Qu'il fait bon d'être nu ! s'écrie-t-il.

Tel est le résumé théorique et historique de l'école de M. Taine.

Pour démontrer sa double erreur, il nous suffira, Messieurs, de jeter un coup d'œil rétrospectif et rapide sur l'histoire de l'Art, et nous y verrons 1° que l'art grec n'est pas un argument que l'on puisse invoquer en faveur du réalisme, et 2° que c'est le christianisme qui a donné au monde le véritable idéal de l'Art.

III

Et d'abord, Messieurs, remarquons bien un fait historique important : c'est que l'art dans lequel les Grecs ont surtout excellé est la statuaire. Car l'architecture et la peinture chrétiennes sont sans contredit supérieures à tout ce que la Grèce a jamais produit. Or la statuaire est le plus plastique de tous les arts, celui qui exige le moins de connaissances métaphysiques, et que l'étude seule de la nature peut faire parvenir à une haute perfection. Il ne répugne donc pas à notre théorie de l'art, ni à notre foi, que les païens aient pu y exceller.

En second lieu, il ne faut pas reconnaître à l'art grec autant de perfection qu'on lui en a complaisamment prêté. Sans aller aussi loin que M. de Maistre, nous devons admettre qu'en matière d'art la convention joue un grand rôle, et que des statues médiocres

passeraient pour des chefs-d'œuvre, si l'artiste allait les enterrer en Grèce; et, les déterrants un bon matin, les attribuait à Phidias. D'autre part, je suis bien prêt à confesser que l'exécution technique de l'art grec était admirable; mais il me semble que ses formes plastiques manquaient de vie, et la légende de Pygmalion le fait suffisamment comprendre. Vous connaissez cette fable, dont on a fait un drame un peu burlesque et cependant émouvant, et vous savez que l'artiste devint amoureux de son œuvre. Hélas! qui de nous n'est pas un peu beaucoup admirateur de ce qu'il fait.

Toute belle, toute admirable qu'était la statue de Pygmalion, son ciseau n'avait pu changer la nature du marbre, et l'artiste supplia Jupiter de lui donner la vie.

De ce fait étrange se déduisent logiquement deux grandes vérités. La première c'est que l'art grec, tout parfait qu'il était, n'était pas vivant, et que par lui-même il était impuissant à communiquer à ses œuvres ce principe de vie qu'il demandait à Jupiter. La seconde vérité, c'est que la source de toute vie est au ciel, et que l'artiste doit y chercher ses inspirations pour accomplir des œuvres vraiment vivantes et immortelles.

En troisième lieu, constatons, Messieurs, que la période la plus brillante de l'art grec remonte à quatre siècles avant Jésus-Christ, qu'elle coïncide avec une époque glorieuse de l'histoire de la Grèce, ce qui favorisa le développement des arts, et qu'elle s'inspire de

croyances religieuses sincères, dont plusieurs étaient pour ainsi dire le crépuscule de la religion primitive révélée, et un commencement d'aurore de la nouvelle ère religieuse qui allait se lever sur le monde, et que les Grecs eux-mêmes attendaient.

Il y a surtout deux dogmes de la religion primitive que les Grecs du siècle de Périclès croyaient fermement. C'étaient la chute originelle, et l'espérance d'une future réhabilitation de l'homme. Or nulles croyances n'étaient plus propres à favoriser le développement des arts.

L'artiste grec croyait que l'homme avait jadis été parfait ; qu'à une certaine date de son existence, il avait péché, et que la dégradation avait été le châtiment de sa chute. La fable de Prométhée dérobant le feu du ciel n'est pas autre chose que l'histoire d'Adam voulant acquérir la science du bien et du mal. Or le crime et le châtiment de Prométhée ont servi de thème aux compositions de l'art grec dans tous les genres.

L'artiste antique croyait de plus que l'homme devait être racheté. Le poète Eschyle se faisait l'écho de cette croyance, quand il annonçait dans sa tragédie de *Prométhée*, qu'un Dieu nouveau, encore inconnu, viendrait forcer Jupiter à lui accorder son pardon. N'est-il pas merveilleux cet accent prophétique d'Eschyle, promettant un Dieu nouveau qui obtiendrait de Jupiter, c'est-à-dire de Dieu le Père, le pardon de Prométhée, c'est-à-dire la rédemption de l'homme ?

L'homme véritable pour l'art grec n'était donc pas

cette créature déchue qu'il avait sous les yeux ; c'était un type supérieur, idéal, qui avait existé au commencement et qui existerait encore à la fin des temps, si l'humanité voulait courageusement remonter la montagne de la perfection, d'où sa chute l'avait précipitée.

Je parle ici de l'art grec dans ses plus beaux jours, c'est-à-dire à l'époque de Phidias, qui a été sa gloire la plus pure. Car il ne faut pas s'y tromper, l'art grec a passé par différentes phases qui ne sont pas toutes glorieuses, et ce n'est pas nous qui admirons l'époque où il ne représentait plus que des Vénus sans voile et des bacchantes contorsionnées.

Phidias aurait rougi de ses successeurs s'il avait pu voir leurs œuvres ; car il avait la vraie notion de l'art, et il plaçait son idéal au-dessus de la nature et de la volupté. Aussi quels furent les types favoris de ses compositions ? Son type masculin fut Jupiter, et il voulut témoigner, par là, de ce que l'art devait au Créateur de toutes choses.

Son type féminin ne fut pas Vénus, mais Minerve, la déesse de la sagesse, celle qui dans sa croyance devait régénérer l'homme. Comment ne pas voir encore ici un écho affaibli et bien imparfait des traditions primitives ? Cette déesse Minerve qui, soustraite aux lois de la génération, sortit miraculeusement et toute armée du cerveau de Jupiter, qui personnifiait non seulement la sagesse mais la chasteté, et qui triompha de la Gorgone, espèce d'incarnation de Satan, n'est-elle pas une image ou plutôt une figure, très imparfaite si l'on

veut, mais cependant caractéristique, de la femme bénie entre toutes les femmes, qui fut promise à l'homme immédiatement après sa chute, qui, échappant à la loi universelle, fut conçue sans péché, et qui enfin écrasa la tête du serpent ?

Ce rapprochement avait sans doute frappé les premiers chrétiens ; car les artistes byzantins en peignant la sainte Vierge ont souvent pris pour type la Minerve de Phidias ; et, chose remarquable, l'immortelle création de ce grand artiste, le Parthénon, qui était un temple de Minerve, fut consacré au culte de la sainte Vierge par la Grèce devenue chrétienne.

Malheureusement l'art grec, après Phidias, abandonna le type idéal de Minerve et prit celui de Vénus, déesse de l'amour. Cependant, dans les commencements de cette décadence, il habillait encore sa Vénus, et le siècle de Périclès était fini lorsque les artistes obtinrent leurs premiers succès de nudité.

Bien loin d'être un argument en faveur du naturalisme dans l'art, la brillante époque de Périclès prouve donc que l'art n'est vraiment grand que lorsqu'il choisit un idéal au-dessus de la nature.

IV

Faisons maintenant un pas de plus.

Est-il vrai, comme le prétend l'école réaliste, que la décadence de l'art date du christianisme ?

Non, Messieurs, la décadence était commencée trois siècles avant l'ère chrétienne, et elle a coïncidé avec

le développement du culte de Vénus, et l'affaiblissement de la foi des Grecs dans les dieux supérieurs. Accuser le christianisme de cette décadence, c'est donc dénaturer l'histoire et faire injure à la raison humaine ; car il suffit de connaître un peu le christianisme, ses doctrines, ses mystères, son culte et ses bienfaits, pour comprendre qu'au lieu d'être un éteignoir de l'art, il doit être son étoile polaire et la source inépuisable de ses inspirations.

Lorsque M. Renan a osé dire "qu'il y avait antagonisme absolu entre l'art et le christianisme qui substitue à la beauté idéale du corps humain la maigre image d'un supplicié tirailé par quatre clous," il n'a pas seulement prononcé un blasphème, mais il a sciemment menti à l'histoire et même à la raison philosophique.

Mais, me direz-vous peut-être, n'est-il pas étrange que la décadence de l'art commencée avant le christianisme, se soit continuée depuis, et que plusieurs siècles se soient écoulés avant que le christianisme ait donné à l'art une efflorescence nouvelle ?

Il me semble facile de répondre à cette objection en jetant un simple coup d'œil sur les premiers siècles de l'Eglise.

Il y a dans l'histoire de tout peuple, comme dans celle de toute institution, différentes phases par lesquelles il leur faut nécessairement passer. Il y a la période de formation, la période d'agrandissement, celle des luttes, et enfin celle du triomphe et de la gloire.

Etudiez l'histoire, et vous verrez que c'est généralement dans cette dernière période seulement que l'art prend son essor et produit des chefs-d'œuvre.

Il est évident en effet qu'avant de créer le beau, il faut commencer par produire le nécessaire, il faut assurer son existence présente, puis son existence future, se développer, grandir, arriver à l'âge de virilité.

Le christianisme est d'institution divine, mais il règne par les hommes et parmi les hommes ; il a dû passer par ces différentes phases avant d'arriver à son complet épanouissement.

Il serait absurde de vouloir que les premiers chrétiens fussent des artistes, eux qui appartenaient en très grande partie au bas peuple, et que la persécution contraignait à vivre sous terre.

D'ailleurs Jésus-Christ n'était pas venu sur la terre pour leur enseigner la sculpture et la peinture, et ce n'était pas non plus la mission qu'il avait confiée à ses apôtres, quand il leur avait dit : Allez, enseignez toutes les nations. Les âmes étaient dégradées et perdues ; il fallait les sauver. L'erreur et la corruption régnaient sur les intelligences et sur les corps ; il fallait les en affranchir, et leur faire connaître la vérité et la vertu : il fallait à la fois se défendre et conquérir, accroître le nombre des fidèles, propager jusqu'aux confins du monde alors connu la foi nouvelle qui devait régénérer l'humanité.

Or ce n'était ni le pinceau ni le ciseau qui pouvaient

accomplir cette œuvre. Un art cependant pouvait dès lors exercer son empire, et devenir un objet d'étude pour les chrétiens : c'était l'éloquence ; aussi fut-elle florissante dès les premiers siècles du christianisme ; et tout le monde devra admettre que saint Paul et les évangélistes, que Tertullien, Origène et Clément d'Alexandrie, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Chrysostome, saint Jérôme et saint Augustin n'étaient pas des orateurs ordinaires.

Lorsque le nombre des chrétiens se fut accru, et que la persécution eut pris fin, lorsque la conversion de Constantin et son avènement au premier trône du monde eurent permis au christianisme de sortir des catacombes, et de s'affirmer au grand jour, le temple chrétien éleva dans les cieux la croix victorieuse, et l'architecture prit place à côté de l'éloquence.

Byzance, devenue alors capitale de l'empire, acquit un luxe extraordinaire et prit une telle extension, que peu d'années y virent s'élever plus de quatre cents églises.

Ces églises, une fois construites, il fallut les décorer, et des peintures murales ainsi que des sculptures y furent exécutées par des artistes que les écoles de la Grèce avait sans doute formés, et dont les œuvres malheureusement ont été détruites.

C'est à cette époque que la mosaïque prit aussi naissance, et qu'elle produisit tant à Rome qu'à Byzance des compositions remarquables.

Ah ! Messieurs, si nous pouvions suivre ainsi pas à

pas l'Eglise à travers les siècles, nous verrions tous les arts fleurir successivement sous son égide. Tous les pays de l'Europe vous montreraient les impérissables monuments d'architecture byzantine, romaine, grecque et gothique qu'elle a élevés, et les œuvres de science, de poésie, d'éloquence que ses enfants ont produites. Et quand elle ne produisait ni poètes, ni orateurs, ni architectes, ni sculpteurs, elle faisait des moines dont la science et la sainteté émerveillaient et civilisaient les peuples !

Elle créait des chevaliers qui consacraient leur vie à combattre les ennemis du Christ, et dont l'épée sainte accomplissait des exploits qu'on regarde aujourd'hui comme des fables ! Quand elle ne bâtissait pas d'églises, ou ne civilisait pas les barbares, elle faisait les croisades, ces immenses mouvements d'héroïsme chevaleresque et de foi qui ont sauvé l'Europe de la domination d'Islam.

Quand on considère un peu ce que l'Eglise a fait pour la morale, pour l'ordre social, pour les peuples, pour les rois, pour la civilisation, on ne s'étonne pas que les arts aient semblé stationnaires à certaines époques ; mais on s'étonne avec plus de raison que l'Eglise ait eu le temps de les favoriser, lorsqu'elle avait à lutter successivement contre les persécuteurs, contre les hérétiques, contre les barbares, contre les princes en faveur des peuples, et contre les peuples en faveur des souverains.

V

Rendons meilleure justice à l'Eglise, Messieurs, et reconnaissons que c'est elle qui a non seulement répandu dans le monde mais vulgarisé le culte de l'Idéal. Cet idéal a changé de langage, mais son objet, toujours le même, a été l'éternelle vérité dont le Beau est la splendeur.

Nos ancêtres dans la foi ont embrassé, d'abord l'idéal ascétique, puis l'idéal artistique sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Y a-t-il un peuple, y a-t-il une civilisation qui puisse comparer ses gloires aux nôtres ?

Quels sont les monuments, épars sur toute la surface du globe, qui ne doivent pas de près ou de loin leur existence au christianisme ?

Il n'y a, Messieurs, que les ignorants volontaires, les ennemis déclarés, qui ne sachent pas trouver dans l'histoire que l'art doit à notre religion ses destinées les plus glorieuses, et ses plus remarquables chefs-d'œuvre.

En vérité, c'est Jésus-Christ qui a apporté le véritable idéal à l'humanité, et qui a ouvert à l'art des horizons infinis.

On peut dire sans exagération que le domaine de l'art chrétien est une mer sans rivages, et les artistes pourront jusqu'à la fin des temps exploiter cet immense domaine, sans jamais réussir à en découvrir toutes les beautés.

Phidias, épris de l'idéal, ne put trouver dans le paganisme que ces deux types imparfaits : Jupiter et Minerve. Combien plus heureux est l'artiste chrétien, puisqu'il a pour types éternels de ses conceptions Jésus-Christ et la très sainte Vierge ; Jésus-Christ qui des hauteurs des cieux descend sur la terre et se fait homme ; Jésus-Christ qui est enflammé d'amour pour l'homme et que l'homme persécute, qui vient sauver l'homme et que l'homme fait mourir, mais dont la glorieuse humanité ressuscite et remonte aux cieux, entraînant après elle l'humanité qui l'a méconnue ; Jésus-Christ, le plus beau des enfants des hommes, le type le plus parfait de la beauté physique et morale, figure humaine qui n'est pas seulement illuminée par l'âme la plus parfaite qui soit sortie des mains du Créateur, mais que l'auréole de la divinité a transfigurée !

Messieurs, je ne suis pas un artiste, mais si je l'étais et si j'avais à peindre la tête du Christ, il me paraît que je serais pris de désespoir, tant cet idéal me semble au-dessus de toute conception humaine. C'est ce qu'éprouva Léonard de Vinci lorsqu'il fit ce tableau qui l'a rendu illustre, *la Cène*. Il avait peint tous les apôtres, mais il avait esquissé seulement la figure du Christ et le chef-d'œuvre resta longtemps inachevé. A ceux qui le pressaient de finir il répondait : "Je désespère de réaliser mon rêve ; ce n'est pas sur la terre que je trouverai ce type ! "

Et la Vierge Marie, quel type de femme fut jamais

plus digne des nobles efforts de l'art ? Quel idéal que cette fleur de la maison de David, que l'humanité déchue n'a pu produire qu'après quarante siècles de purification, qui est apparue dans le monde comme un soleil, pure de toutes taches, qui a été épouse et mère sans cesser d'être vierge, et qui a donné au monde un homme qui était Dieu !

Voilà les types primordiaux de l'art chrétien. Mais combien de types inférieurs à ceux-là l'Eglise a produits depuis, et dont la beauté est incomparable ! Que de saints, que de martyrs, que de vierges ont tenté la main des artistes ! Quelles ressources pour l'art chrétien que nos églises, nos monastères, nos thébaïdes, nos chevaliers et nos héros chrétiens ! Quelles mines inépuisables que nos légendes et nos poèmes, le symbolisme de notre culte, et la mystérieuse communion de ce monde avec les mondes surnaturels !

Et maintenant, comptez, si vous le pouvez, les chefs-d'œuvre que tous les arts ont créés pour manifester l'idéal chrétien sous toutes les formes !

VI

Mais ici l'école réaliste va nous opposer la Renaissance, et nous dire : ces chefs-d'œuvre que vous vous appropriez datent du seizième siècle, c'est-à-dire du retour au paganisme, et conséquemment ce ne sont pas des productions de l'art chrétien, mais de l'école naturaliste.

J'ai déjà énoncé cette objection, et j'en ai cité l'expression pittoresque par M. Taine. Je vais maintenant y répondre en revenant à l'histoire.

Le retour du paganisme dans les arts date en effet du seizième siècle. Mais la vraie renaissance de l'art a commencé au quatorzième, et même auparavant. Le moyen âge avait des écoles d'art dont la direction appartenait aux cloîtres et aux cathédrales. Les artistes formaient des corporations dont l'organisation était féconde ; et quand on contemple aujourd'hui les monuments qu'ils ont édifiés, on reste muet d'étonnement. Il y a en France, en Allemagne, en Belgique, des cathédrales qui datent du treizième siècle et qui font encore l'admiration des vrais artistes.

Mais transportons-nous, si vous voulez, en Italie, la vraie patrie des arts, deux siècles avant la renaissance païenne, et nous y verrons l'école *siennoise* déjà florissante, enrichissant l'art de perfectionnements nouveaux ; l'école *ombrienne* qui fut si pure, si élevée, et qui produisit tant de chefs-d'œuvre ; l'école *mystique* dont la gloire est d'avoir produit Fra Angelico de Fiesole, et qui puisait ses inspirations aux sources les plus pures du christianisme ; l'école *florentine* qui était elle-même à cette époque profondément chrétienne.

L'architecture avait fait d'immenses progrès sous l'impulsion de Nicolas de Pise, de son fils Jean et du grand Arnolfe. La peinture avait produit Guido, Duccio, Simeone di Martino, Jacopo della Quercia, Ausano Cimabué, Giotto et d'autres encore. La poésie s'était

enrichie des œuvres de Dante et de Pétrarque en Italie, et de la *Chanson de Roland* en France. L'élan le plus admirable était donné et, dans l'opinion de M. Cartier, qui est un maître, les grands artistes du quatorzième siècle, Cimabué, Giotto, Simon Memmi, Orcagna, peuvent être comparés aux artistes les plus célèbres du seizième siècle. Ils ont même été plus fidèles que leurs successeurs aux grandes lois de l'esthétique, à cette simplicité de composition, à cette vérité d'expression, à ce calme, à cette justesse de mouvements qui distinguent surtout l'art antique.

Au quinzième siècle l'art chrétien grandit encore et, pendant toute la première période, ses gloires véritables, Brunelleschi dans l'architecture, André de Pise dans la sculpture, et Mazaccio dans la peinture, ne se laissent pas corrompre par les tendances païennes, et gardent les saines traditions. Mais, dans la seconde période de ce siècle, la renaissance païenne, favorisée par les Médicis, commence à exercer une influence délétère, et il en résulte bientôt un antagonisme entre Rome et Florence. Les Papes attirent près d'eux des artistes fidèles à l'esprit chrétien, Fabriano, Fra Angelico, Péruugin, Pinturiccio, et la marche du progrès artistique n'est pas ralentie.

Mais l'art florentin se soustrait peu à peu à l'influence de l'Eglise, est subventionné par les Médicis, et devient l'instrument mercenaire des passions, des caprices et des ambitions de ces grands protecteurs.

Savonarole paraît, et sa parole de feu combat la

renaissance païenne à outrance. Son éloquence, qui ressemble à celle des prophètes, triomphe pendant quelque temps, mais finalement le grand orateur est vaincu par les familles puissantes qui gouvernaient Florence, et il paie de sa vie sa croisade pleine de fougue et d'entraînement.

Enfin le seizième siècle commence, et le paganisme triomphe. L'art se met à la poursuite du beau sensible, du beau matériel, de celui qui flatte la concupiscence et toutes les mauvaises passions. La chasteté lui devient étrangère, et le nu est la forme nécessaire de ses conceptions. Michel-Ange lui-même n'échappe pas entièrement à cette influence, et je ne sais plus quel critique a comparé sa grande fresque du *Jugement dernier* à une planche d'anatomie.

Je ne prétends pas que le retour aux règles de l'art antique ait été une faute. La vérité, c'est que l'Eglise a favorisé spontanément le culte de l'art grec tant qu'il a été inoffensif pour les vérités dont elle est la gardienne, et il n'est pas douteux que l'art acquit par cette étude plus de perfection dans les formes. Malheureusement, après avoir pendant quelque temps revêtu l'idéal chrétien de l'expression élégante qu'ils empruntaient à l'art grec, les artistes de la Renaissance finirent par chercher dans le paganisme l'idéal même de leurs conceptions.

C'est alors aussi que la décadence commença, et ses premiers symptômes se sont manifestés dans les œuvres mêmes de Raphaël, qui fut éminemment chré-

tien dans ses commencements, mais qui vers la fin de sa vie se laissa entraîner par son ami trop intime, Jules Romain, et par sa conduite immorale, loin des sources pures où Pérugin l'avait d'abord conduit.

Lorsque ce merveilleux génie peignait ces madones qui font l'admiration du monde, il avait sous les yeux Marguerite, que l'histoire a nommée *Fornarina*. Sans doute il ne se bornait pas à jeter sur la toile les traits, si beaux qu'ils fussent, de cette femme qu'il aimait. Sans doute, la foi illuminait son génie et devait l'élever au-dessus de son amour. Cette beauté corporelle que ses regards admiraient, sa pensée inspirée cherchait sans doute à l'idéaliser, et c'était la Vierge Immaculée que son âme devait contempler sous les traits transfigurés de la *Fornarina*.

Mais a-t-il complètement réussi à dégager l'objet de ses contemplations de ses affections terrestres, et à purifier de toute expression charnelle ces traits qu'il empruntait à une femme vulgaire, et dont il revêtait la sainte Vierge? Certains critiques en doutent, et tout en regardant ses madones comme des chefs-d'œuvre, ils sont d'avis que les vierges de Fra Angelico, beaucoup moins parfaites dans les procédés d'exécution, sont plus près cependant de la beauté idéale dont la Mère du Christ était le type parfait. Fra Angelico travaillait dans la cellule de son couvent, et celle qu'il peignait, il ne la voyait pas avec les yeux de son corps, mais il la contemplait avec les yeux de son âme, dans l'irradiation perpétuelle de sa céleste beauté.

Si jamais vous allez à Florence, n'oubliez pas de visiter le couvent de Saint-Marc, tout imprégné des souvenirs du grand artiste. C'est la plus pure figure, et l'un des plus beaux génies dont la peinture puisse s'honorer.

Sur les murs mêmes des humbles cellules du cloître vous contemplez des chefs-d'œuvre que Raphaël lui-même ne devait pas surpasser.

Vasari, historien de la peinture, qui n'était pourtant pas un admirateur de l'école mystique, parlant d'un tableau de l'*Annonciation* de Fra Angelico, disait que le profil de la Vierge avait quelque chose de si délicat et si pur, qu'on l'eût cru tracé non par une main d'homme, mais dans le paradis.

L'*Annonciation* et le *Couronnement* de la Vierge sont deux sujets qu'il affectionnait et qu'il a traités plusieurs fois.

Vous les retrouverez sur les murs du cloître, et M. Rion qui est si bon juge en ces matières, est d'avis que la parole humaine est et sera à jamais impuissante à rendre la beauté de cette composition vraiment divine. Ce qui ne paraît pas douteux, c'est que si Fra Angelico avait vécu au temps de Raphaël, c'est-à-dire à une époque où les procédés artistiques étaient beaucoup plus développés, il aurait éclipsé le peintre de la *Transfiguration*.

VII

Quoi qu'il en soit, lorsque Michel-Ange et Raphaël, qui s'étaient pour ainsi dire formés dans l'Eglise catholique, furent disparus, leurs successeurs, moins imprégnés des principes du christianisme, s'abandonnèrent à l'admiration exclusive de l'art païen, et la Renaissance produisit alors tous ses fruits.

Disons-le, puisque l'occasion s'en présente, la Renaissance, la Réforme et la Révolution ont été les trois grandes fautes de l'Europe chrétienne qui l'ont conduite dans un abîme dont elle n'a pas encore vu le fond. La première a corrompu l'Art, la seconde a défiguré la religion, et la troisième a jeté la société civile hors de sa voie. Toutes ont séparé l'humanité de Dieu, la Renaissance en cherchant le Beau en dehors du christianisme, la Réforme en niant la présence réelle de Dieu dans nos temples et l'assistance du Saint-Esprit dans le Pape, la Révolution en créant l'Etat sans Dieu !

Lorsque la Renaissance eut profondément altéré la notion du Beau idéal, l'art se sépara de l'esthétique chrétienne. Le naturalisme s'infiltra peu à peu dans la peinture et la sculpture, puis dans la littérature.

Les coryphées de cette école s'appellent aujourd'hui les réalistes, et ils obtiennent les plus grands succès. Or voici l'esthétique de l'art réaliste : il rejette l'idéal divin, et lui dit : tu n'existes pas. La nature qu'il a pour mission de transfigurer et de ramener à Dieu, il

l'avilit en ne célébrant que ses beautés bestiales et charnelles.

Afin de vous montrer mieux la profondeur de son aberration et l'énormité de son crime, revenons à la fable de Pygmalion. Vous vous rappelez que l'artiste grec avait demandé la vie pour Galatée au souverain des dieux. Mais quelle était cette vie que l'artiste voulait voir communiquer à son œuvre ?

Était-ce cette expression parfaite de l'idéal qui est la véritable vie des œuvres artistiques ? Non, Messieurs, ce qu'il voulait c'était la vie du corps et non la vie de l'âme ; ce qu'il voulait c'était que le marbre devint chair, et le malheureux artiste fut exaucé. Galatée, ce chef-d'œuvre de marbre, cette forme immortelle de l'idéal primitif de la femme qui n'avait pas encore touché au fruit défendu, Galatée devint un composé de chair et d'os comme la première venue des courtisanes.

Cette Galatée de chair, c'est l'œuvre de l'école réaliste, c'est la nature sans voile, c'est le réel sans idéal.

Mais l'artiste grec, qui avait sans doute plus de génie que nos artistes modernes, fut saisi d'une douleur sans nom lorsqu'il vit Galatée vivante ! car il constata bientôt, à son grand désespoir, qu'elle n'avait pas de cœur, et qu'elle était en conséquence incapable d'amour.

Nous, chrétiens, n'en sommes pas étonnés, parce que nous savons que le paganisme a ignoré le véritable amour, et que la charité, mère de tous les amours, n'a été apportée sur la terre que par Jésus-Christ.

•

Mais Pygmalion était païen et ne possédait pas nos lumières, lumières que l'art moderne s'efforce d'éteindre ; et cependant, il était tellement artiste, il avait une telle notion de l'art, qu'il ne pouvait reconnaître son idéal dans cette belle statue de chair qui avait le mouvement et tout l'organisme de la vie charnelle, mais dont l'expression ne reflétait ni l'amour qui se sacrifie à l'objet aimé, ni les nobles aspirations qui élèvent l'âme, ni les tendresses qui enfantent les grands dévouements.

Quand elle était fille de son ciseau elle avait au moins la vie de l'art ; mais maintenant elle était devenue bloc, bloc de chair, plus réel que le marbre.

Accablé de chagrin, Pygmalion se retourna vers le souverain des dieux, et le supplia de donner à Galatée l'idéal surnaturel qui lui manquait.

Mais Jupiter refusa, cette fois.

Ecoutez la réponse éloquente qu'un excellent poète a mise dans la bouche du dieu :

- " Dieu.....
- " Veut de loin apparaître à l'humaine espérance.
- " Auteur de la nature il en est la beauté ;
- " Pour révéler ce trait de la Divinité
- " Il a formé l'artiste et les âmes choisies
- " Qui portent le flambeau sacré des poésies.
- " Doux à ces grands mortels, il fit grande leur part :
- " Il donne à leur esprit des ailes ; leur regard
- " Va partout s'enivrer de visions sublimes ;
- " L'harmonie en leur cœur descend des hautes cimes,
- " Dans les confusions ils trouvent des accords,
- " Ils ont des rêves saints qu'ils revêtent d'un corps ;

“ Ils créent, ils font renaitre, et de leurs mains mortelles
“ Ils jettent dans le temps des choses éternelles,
“ D’invincibles vivants que le monde enchanté
“ Couronne de leur nom par la mort respecté.
“ Mais Dieu veut qu’à son plan leur travail se ramène :
“ Ils doivent enrichir de Dieu l’espèce humaine,
“ Et se rendre avec lui sobres et généreux.
“ Ils lui volent ses dons s’ils les gardent pour eux ;
“ Ils dérobent à l’homme exilé sur la terre
“ Le bienfait qu’il attend, l’adorable mystère
“ Qui, lui montrant le vrai revêtu de splendeur,
“ Met la joie en ses yeux et l’amour dans son cœur.
“ Or quel est ton péché ? Le voilà ! Ta statue
“ Était ce beau que l’art devine et restitue.
“ C’était le corps parfait. Dans un ravissement
“ Dieu te l’avait montré, tel qu’au commencement
“ Lui-même il le créa, noble et digne d’hommage ;
“ Et lui-même guidant ta main en cet ouvrage,
“ Comme à l’heure clémente où naquit la Beauté,
“ Y versa toute grâce et toute chasteté.
“ Par ce présent divin, en sa candeur première
“ Il révélait la vierge, ornement de la terre,
“ Et la belle innocence et l’amour épuré.
“ Ce don fait aux mortels, tu l’as déshonoré,
“ Tu l’as anéanti ! Ta fureur égoïste
“ A trahi, d’un seul coup, l’œuvre, l’art et l’artiste.
“ Qu’attends-tu maintenant, quand ton lâche larcin
“ Du Créateur suprême a brisé le dessein ?
“ Sa justice, exauçant ta prière parjure,
“ A changé le saint marbre en une chair impure.
“ Tu l’as voulu ? C’est fait. N’embrasse plus nos pieds,
“ Tes vœux sont accomplis, c’est-à-dire expiés.
“ Tu demandais la mort, te devait-on la vie ?
“ Au genre humain, pour toi, Galatée est ravie :
“ Les siècles n’auront pas ce poème d’amour ;
“ Tu le leur as volé pour le lire un seul jour.
“ Mais le larcin ne livre à ta main adultère,
“ Au lieu du chant divin, qu’un alphabet vulgaire.
“ La chair n’est que jolie et le marbre était beau,
“ Il était immortel ! A la chair le tombeau !

“ Et pour te montrer mieux ta sacrilège injure,
“ Le marbre était l’amour, la chair est la luxure !
“ Prends-la donc cette chair ; emporte ce butin.
“ Parricide de l’art, fais ton digne festin ;
“ Assouvis-toi. Tu perds à cette ignominie
“ Ta gloire, ton amour, ton œuvre et ton génie.”

Vos applaudissements témoignent de la beauté magistrale de ces vers, et cependant celui qui les a faits n’est pas un versificateur habile, mais c’est un grand prosateur poète. Il se nomme Louis Veuillot. Je n’ajouterai qu’un mot qui résumera pour ainsi dire cette longue conférence.

Je me suis souvent demandé pourquoi sainte Cécile est la patronne des artistes, et, en lisant l’admirable histoire de son mariage, j’ai cru y voir une illustration frappante de la mission de l’Art. Cette beauté si pure, en effet, qui devient épouse et qui reste vierge, qui participe à la vie réelle dans ce qu’elle a de plus matériel, mais qui ne consomme que l’union des cœurs et des âmes, et qui d’un coup d’aile remonte de la terre aux cieux, entraînant après elle l’homme prédestiné qu’elle a choisi pour époux, n’enseigne-t-elle pas éloquentement à l’artiste qu’il ne doit s’unir à la nature que pour la spiritualiser et la réunir à son Créateur ?

L’œuvre de l’art, c’est l’inverse de l’opération divine dans l’étonnant mystère de l’Incarnation. Ce n’est plus un Dieu qui descend du ciel en terre, et qui se cache dans un corps mortel, c’est un homme qui

s'élève de la terre au ciel, qui s'absorbe dans la contemplation de la perfection infinie, et qui s'efforce de revêtir son œuvre matérielle d'une forme divine et immortelle.

DISCOURS

PRONONCÉ A UNE SÉANCE D'INAUGURATION DE L'INSTITUT
CANADIEN DE QUÉBEC. *

EXCELLENCE,

MONSEIGNEUR,

MESDAMES,

MESSIEURS,

En ouvrant, ce matin, un volume de la Bible, je suis tombé sur ce passage de l'Ecclésiaste : "Il est un temps de se taire et il est un temps de parler." Ces paroles renferment un excellent conseil, et comme l'auteur inspiré ne dit pas auquel des deux sexes il l'adresse, je dois conclure que c'est à l'un et à l'autre, en dépit des apparences. Je me demande, en conséquence, avec anxiété, si ce n'est pas pour moi le temps de me taire.

Après tout ce que je viens d'entendre, musique, poésie, éloquence, j'éprouve une tentation que j'ai beaucoup de peine à surmonter, celle du silence. Si quelqu'une de vous, Mesdames, était tourmentée, par hasard, de la tentation contraire, je lui céderais volontiers ma place. Mais, je le sais, vous avez l'habitude

* Le Lieutenant-Gouverneur et Mgr l'Archevêque de Québec assistaient à cette séance.

de triompher de pareilles tentations, et puisqu'aucune de vous ne se lève en ce moment, c'est que nulle n'y succombe. Je dois imiter un si bon exemple, et vaincre comme vous ma nature, en prenant la parole.

Mon premier mot sera l'expression de mes félicitations sincères au Président, aux Directeurs, et à tous les membres de l'Institut Canadien sur les progrès incontestables que leur cercle a faits depuis son origine. M. le Président nous en a fait l'histoire pleine d'intérêt, et nous en voyons le couronnement dans la belle manifestation de ce soir. Je suis sûr d'être l'écho de cet auditoire, si nombreux et si choisi, en disant que nous sommes heureux et fiers de voir cette institution littéraire prospérer et grandir dans notre bonne ville de Québec, où l'on prétend toujours que rien ne réussit. Cela prouve que si notre vieille capitale a moins que sa sœur cadette, Montréal, le génie de la spéculation et des grandes opérations de la finance, elle a plus qu'elle le goût des spéculations de l'esprit ; et c'est, sans doute, la meilleure part.

Je félicite aussi l'Institut Canadien d'avoir acquis ce splendide édifice qu'on dirait avoir été construit en vue de sa destination présente. L'occupant de l'étage inférieur, qui est un artiste, l'a baptisé, avec raison, du nom pompeux de *Palais de musique* ; j'espère (et le passé justifie mes espérances pour l'avenir) que les séances de l'Institut Canadien mériteront bientôt à cette salle le titre de *Palais de l'éloquence*.

Ma seconde parole sera pour vous, Mesdames et

Messieurs, et je vous demanderai de favoriser autant que possible le développement d'institutions comme celle-ci, et de propager parmi la jeunesse de notre pays l'amour de l'étude, et le culte des sciences et des lettres.

Au milieu des labeurs et des agitations qui absorbent notre vie, au milieu des opinions contradictoires et des intérêts opposés qui nous divisent, ne vous semble-t-il pas de nécessité sociale qu'il y ait dans chaque ville une enceinte privilégiée, une espèce de sanctuaire de la science, où les bruits du dehors ne pénètrent pas, où le silence invite à l'étude, où la voix humaine ne s'élève que pour faire entendre l'éloge du Beau, du Vrai et du Bien ?

Oui, certes, et, dans cette vaste arène de la vie où les hommes se font constamment la guerre, quelquefois pour des principes, plus souvent pour des intérêts, il est salutaire qu'il y ait au moins une porte interdite derrière laquelle puissent se réunir, s'entendre et s'éclairer mutuellement les intelligences sans préjugés et les cœurs sans masques.

Eh bien ! Messieurs, cet asile bienfaisant, où les luttes pacifiques de la science doivent seules réveiller un écho, il est ouvert ce soir devant vous ; il s'ouvre même tous les jours, et si vous jetez les regards autour de cette salle, entre cette double procession de colonnes qui la décore, vous y verrez rangés sur des rayons et vous attendant avec une patience digne d'être récompensée, les amis les plus éminents, les plus intéressants,

et les moins égoïstes que vous puissiez rencontrer en ce monde !

Ils sont là, en effet, les grands génies dont les noms ont traversé les siècles, et dont les œuvres ont éclairé l'humanité dans sa marche ! Ils sont là, à votre disposition, et si vous daignez les interroger, ils vous apprendront tout ce qu'ils savent. Avec une abnégation parfaite, ils vous livreront, sans en rien réserver, les fruits précieux de leurs pénibles travaux et de leurs veilles !

Quelle meilleure compagnie pouvez-vous désirer ? Quelle société plus agréable à l'esprit et plus salutaire au cœur ? Il est rare que l'on ne gagne pas quelque chose au contact des grands hommes, et, croyez-m'en, ils sont généralement plus grands dans leurs livres que dans leur vie. Il m'a été donné d'en voir quelques-uns de près, et dans presque aucun d'eux je n'ai retrouvé le type idéal que je m'étais formé d'après leurs œuvres. Hélas ! l'infirmité humaine est telle qu'entre tel chef-d'œuvre et son auteur il y a souvent la même différence qu'entre le reverbère électrique que vous voyez étinceler dans la nuit, et le pauvre manœuvre qui l'a allumé !

Fréquentez donc les grands hommes dans leurs livres, et si vous y cherchez sincèrement l'aliment qui convient à des âmes d'élite, soyez convaincus que vous l'y trouverez.

C'est une grande loi morale que le Christ a promulguée quand il a prononcé cette belle parole : "L'homme

ne vit pas seulement de pain ;" et cette loi se déduit logiquement de la double nature de l'homme.

Comme le corps, l'intelligence a faim et soif. Elle a faim de connaissances, elle a soif de vérités : il faut la nourrir ; et ceux-là seuls qui s'efforcent de la satisfaire savent combien la nourriture intellectuelle est douce, et quelles jouissances elle apporte.

Il est des heures de profond abattement dans toute vie humaine ; il est des jours où le spectacle des triomphes iniques et des infortunes imméritées vous écrase, et vous êtes tentés de vous laisser tomber sur la route, sans force ni courage, dans l'indifférence et le mépris de tout ce qui vous entoure. Essayez alors des puissantes consolations de l'étude. Elle élèvera votre cœur : elle vous fera pousser des ailes, et vous vous lancerez à des hauteurs idéales d'où vous perdrez de vue le triste tableau des réalités passagères.

Mais ce n'est pas tout. Non seulement l'étude vous introduira dans la compagnie des hommes illustres ; non seulement elle vous apportera des consolations aux heures de ténèbres et de l'épreuve ; mais par elle vous acquerez la science, et par la science, vous arriverez à l'influence, aux honneurs, peut-être même à la gloire.

Et puisque ce mot éclatant de gloire est venu sur mes lèvres, permettez-moi d'ajouter que de toutes les gloires humaines celle des sciences et des lettres est, après celle de la sainteté, la plus pure et la plus durable.

Les conquérants illustres, les rois, les hommes d'Etat, les politiques sont bien vite oubliés, et leurs œuvres tombent en ruines ; mais les grands écrivains, les grands poètes, les grands orateurs parlent encore à l'humanité du fond de leurs tombeaux, et leurs œuvres sont immortelles.

Il en est même qui, après des milliers d'années, resplendissent d'un lustre toujours plus éclatant, et l'on serait tenté de comparer leurs tombes à des vases précieux d'où s'exhalent d'inépuisables parfums qui embaument les siècles !

O jeunesse de mon pays, c'est à toi surtout que je m'adresse en ce moment, à toi dont la vie pleine de sève, de promesses, d'aspirations généreuses et de nobles ambitions, est la plus ferme espérance de la patrie !

Ecoutez-moi, jeunes gens que j'aperçois dans cette enceinte : Vous avez la passion de la gloire, vous avez le désir de jouir ; l'avenir est pour vous une arène inconnue dans laquelle vous vous élancez sur les ailes du rêve et de l'illusion ; vous voulez devenir grands ; vous aspirez à la puissance ; vous vous épuisez à la recherche du bonheur. Eh bien ! Messieurs, sachez-le : la science, c'est la grandeur ! la science, c'est la puissance ! la science, c'est la plus pure jouissance que la vie de ce monde puisse donner !

Mais prenez garde, Messieurs, la science, c'est aussi le danger !

A votre âge, on marche la tête levée, les yeux errant

sur des mondes qui sont encore des livres fermés, mais que l'on croit pouvoir ouvrir, et l'on ne regarde pas à ses pieds les précipices qui bordent la route. On se croit plus ou moins des Prométhées, et l'on s'élance vers les cieux pour en dérober le feu sacré ! Mais cette course vertigineuse à travers les vastes domaines de la pensée est pleine de périls pour l'esprit enthousiaste et présomptueux.

Vous ne l'ignorez pas, c'est la soif de savoir qui perd le premier homme, et elle en perd encore des milliers. Comment cela, Messieurs ? Comment la science qui éclaire peut-elle égarer ceux qui deviennent ses disciples ? C'est qu'il y a des savants qui, comme nos premiers parents, se laissent aller à la passion de connaître le bien et le mal, surtout le mal !

Il y aurait beaucoup à dire sur cet écueil du mal où la science vient trop souvent se briser, et sur l'erreur de ceux qui soutiennent que pour être vraiment savant il faut étudier le mal comme le bien.

Mais ces considérations m'entraîneraient trop loin, et je dois me borner à vous redire pourquoi vous devez vous appliquer aux travaux de l'esprit dans la mesure de vos aptitudes, de vos loisirs, et des conditions d'existence qui vous sont faites.

Les motifs que je vous ai exposés jusqu'ici touchent à votre intérêt personnel, et me paraissent bien puissants ; mais il en est un autre qui a sa source dans l'intérêt national, et qui devra nécessairement enflammer vos cœurs patriotiques : c'est la gloire de la patrie !

Je ne vous ferai pas l'injure de vous dire comment et pourquoi vous devez chérir votre pays, parce que ce serait douter de votre patriotisme. Non, je sais combien le nom du Canada est doux à votre oreille, et avec quelle ardeur vous souhaitez que ce nom grandisse et devienne célèbre dans le monde ! Eh bien ! Messieurs, je ne connais aucun progrès qui serve autant à la glorification d'un peuple que celui des sciences, des lettres et des arts !

Ah ! Messieurs, quand je songe à cette France illustre qui nous a enfantés à la vie des peuples ; quand je me reporte surtout à cette époque glorieuse de notre naissance, où, portant le sceptre du génie et du savoir, notre mère patrie s'avavançait majestueusement en tête de la civilisation européenne, ayant à son côté sa flamboyante épée, et sur son front le rayonnement de la science pour éclairer les peuples qui marchaient à sa suite, je me dis que les fils d'une telle mère ne peuvent pas être condamnés à l'ignorance et à l'obscurité !

Noblesse et naissance obligeant, et nous ne devons pas permettre qu'on puisse jamais dire de nous : Ce sont les enfants dégénérés de la France.

Je ne l'ignore pas, Messieurs, dans les sphères immenses où gravitent les astres des nations, nous ne sommes encore qu'un satellite à peine visible ; mais en accomplissant son évolution ce satellite grandira, deviendra plus brillant, et occupera un jour une place importante au ciel de l'histoire. Telle doit être notre

ambition ; telle doit être notre plus chère espérance, et il dépend de nous de la réaliser.

Vous le savez, on porte souvent contre nous, Canadiens-Français, l'accusation d'ignorance et d'obscurantisme. C'est le cri du préjugé et de la haine, et nos accusateurs ne tiennent aucun compte des conditions difficiles de notre existence nationale. Ils ont oublié, peut-être même ne l'ont-ils jamais su, que nos pères maniaient la charrue et l'épée, et que si le plus grand nombre n'ont pas su tenir la plume, ils n'en ont pas moins laissé leurs traces sur le sol de la patrie, et si profondément imprimées que tous les efforts des conquérants n'ont pu les en effacer.

Ils ne considèrent pas qu'aujourd'hui encore nous sommes tous obligés d'exercer des professions, ou des emplois, pour gagner le pain quotidien de nos familles, et que c'est à peine s'il reste à quelques-uns de rares loisirs consacrés à l'étude.

Ce sont là des désavantages insurmontables qui pendant longtemps encore nous rendront impossible toute concurrence avec les Européens.

Ne nous décourageons pas cependant, et si nous y mettons de l'énergie et du travail persévérant, le jour viendra où nous ferons rougir nos accusateurs, où nous les forcerons à nous rendre justice, où l'éclat de nos progrès intellectuels sera assez vif pour percer l'épais bandeau qui recouvre leurs yeux.

Parmi ceux qui nous méprisent se trouvent quelques visiteurs européens. Ils appartiennent à cette classe de

savants qui accusent l'Eglise d'être l'ennemie de la science, et ils prétendent trouver en nous un exemple au soutien de leur thèse. Ils rendent justice à nos sentiments religieux ; ils s'en moquent même, et ils rejettent sur la religion la responsabilité de ce qu'ils appellent notre ignorance primitive.

Cette injure doit nous être doublement sensible, et provoquer chez nous la plus active émulation ; car elle nous blesse dans notre orgueil national et dans nos croyances religieuses.

Comme Canadiens-Français et comme catholiques, nous devons donc avoir à cœur de prouver au monde ce que d'autres peuples ont d'ailleurs prouvé avant nous, et ce que Monseigneur l'Archevêque vient encore de nous démontrer : que non seulement la science et la foi ne sont pas ennemies, mais qu'elles se prêtent au contraire un mutuel secours, et qu'un peuple doit être d'autant plus éclairé qu'il est plus religieux !

Et comment en pourrait-il être autrement ? Je viens de vous faire de la science un éloge assez pompeux, il me semble ; mais toutes ses plus belles découvertes ne sont-elles pas obscurité quand nous les comparons aux flots de lumière qui rayonnent de notre sainte religion ?

Les jets de gaz qui éclairent les grands édifices, la lumière électrique, dont les rayons inondent les boulevards des grandes villes, sont très brillants sans doute et font honneur aux sciences naturelles ; mais vous les voyez pâlir devant un rayon de soleil.

Eh bien ! Messieurs, l'imperfection de la science est aussi manifeste dans l'ordre moral.

Vainement fait-elle des découvertes qui agrandissent le cercle des idées ; vainement creuse-t-elle les problèmes qui enveloppent la vie humaine, et multiplie-t-elle les formules de ses théories plus ou moins ingénieuses ; vainement réunit-elle en faisceau toutes ses clartés pour éclairer l'esprit humain, il y a une incomparable lumière qui l'éclipsera toujours : c'est celle qui nous vient du Soleil de justice, et dont l'Eglise est sur terre l'indéfectible et inaltérable réverbère !

Donc, Messieurs, ne craignons pas que la religion nous tienne dans les ténèbres, puisqu'elle est plus lumineuse que la science ; mais en même temps ne négligeons pas la science, puisqu'elle est aussi une lumière, et l'auxiliaire naturel de la religion.

Faisons en sorte que les lettres et les sciences en Canada ne se placent jamais aux antipodes de la foi, comme elles font trop souvent en Europe. Evitons toujours cet antagonisme fatal. Ayons de la science l'idée qu'en avait le célèbre Linné, quand il la saluait en disant : *J'ai vu passer l'ombre du Dieu vivant !*

Sans doute, il nous faudra lutter pour arriver à ces glorieuses destinées. Il est rare que le sentier du devoir ne soit pas traversé par quelque fossé profond, ou quelque haie d'épines qu'il faut franchir. Mais, à vaincre sans péril on triomphe sans gloire, et si l'on veut être à l'honneur il faut être à la peine.

Je me souviens d'avoir vu à Londres, dans la *Gale-*

rie Nationale, un tableau de Raphaël, très petit, mais très beau, représentant *le Rêve du chevalier*.

Un chevalier, armé de pied en cap, s'est laissé tomber sur un gazon moelleux, au bord d'une eau limpide qui serpente dans la vallée. Quelques arbres verts lui prêtent leur ombrage, et les oiseaux chantent au-dessus de sa tête. A distance, et comme arrière-plan, un château-fort flanqué de bastions crénelés et d'un donjon formidable, se dresse au sommet d'une montagne.

Le chevalier s'est endormi, et dans son rêve deux dames lui apparaissent.

L'une, au maintien grave, aux traits nobles et fiers, prenant une attitude pleine de dignité, lui montre d'une main la forteresse à conquérir, et de l'autre tient une couronne qu'elle élève au-dessus de sa tête.

L'autre apparition, légère et souriante, à peine vêtue de dentelle et de gaze, effleurant la pointe des gazons de la pointe de ses pieds, lui fait signe de la suivre à travers les prés fleuris, au bord des étangs d'azur, dans ces jardins enchantés d'Armide où l'attendent le repos et la mollesse.

Messieurs, il n'est pas nécessaire d'être chevalier pour avoir fait ce rêve. Tous, nous avons eu, à certaines époques de la vie, la vision de ces deux dames dont l'une s'appelle le *Devoir* et prêche le travail, et dont l'autre se nomme *Volupté* et conseille la jouissance. Les peuples eux-mêmes voient souvent cette double apparition se dresser sur leur chemin ; et je n'ai pas besoin de vous dire laquelle des deux nous devons

suivre, si nous voulons arriver à cet avenir glorieux que nous ambitionnons pour nous-mêmes et pour la patrie.

Encore un mot, et j'ai fini.

Je vous ai dit le devoir des travailleurs intellectuels; mais c'est le petit nombre qui ont vraiment cette vocation. Que doivent faire les autres, c'est-à-dire le grand nombre, auxquels la carrière littéraire ou scientifique est fermée?

Je l'ai dit, et je le répète, ils doivent encourager, protéger le travailleur de la pensée. J'ai été bien heureux d'apprendre ce soir par le discours de M. le Président, que les Mécènes sont moins rares en Canada que je ne pensais. Mais c'est le public qui devrait prendre ce beau rôle de protecteur des lettres, et j'ajoute que souvent l'encouragement aux productions de l'esprit est un devoir aussi impératif que l'aumône.

Si ce langage vous paraît étrange, écoutez cette histoire que raconte un grand penseur de nos jours.

Un jeune peintre, encore inconnu, avait fait un tableau qui était un chef-d'œuvre. Dans son extrême pauvreté, il cherchait à le vendre pour un prix très modique; mais tous les acheteurs qui se présentaient comptaient sur la gêne de l'artiste pour acquérir sa toile à vil prix, et s'en allaient après l'avoir admirée.

Un millionnaire vint à son tour et marchanda le tableau; puis, il s'en retourna comme les autres sans l'acheter, après avoir dit au jeune artiste : Je m'y connais en art, et votre peinture est un chef-d'œuvre; mais

vous n'êtes pas connu, et dès lors votre tableau n'a pas de valeur sur le marché; faites-vous un nom, une réputation, et je vous l'achèterai.

Quelques jours après, le millionnaire lut dans un journal que le jeune peintre, ayant perdu l'espérance, cette richesse de ceux qui n'ont rien, s'était jeté dans la Seine. Il fut soudainement frappé de l'idée qu'il était la cause du désespoir qui avait amené ce suicide. Le remords s'empara de son cœur et le déchira. Son esprit se troubla profondément. Il lui semblait qu'une voix lui répétait sans cesse : "Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ?" Quand il se promenait dans la rue, et même dans ses appartements, il croyait toujours entendre derrière lui un pas qui le suivait, et quand il apprenait qu'un meurtre avait été commis et que la police cherchait l'assassin, il s'imaginait qu'elle était à sa poursuite. Un jour, il apprit qu'un tableau du jeune peintre était exposé en vente. Espérant réparer sa faute et tranquilliser sa conscience, il courut l'acheter. Mais en l'apercevant, il tomba comme foudroyé. Le tableau était son portrait frappant; en même temps il était horrible, et il avait pour titre : *Caïn après son crime*.

Messieurs, cette histoire n'est pas authentique; mais elle renferme une leçon bonne à méditer.

Je ne veux exagérer la responsabilité de personne; mais je n'hésite pas à dire qu'elle est plus étendue qu'on ne le croit, et je vous adjure, Messieurs, au nom de la patrie qui nous est chère, d'aider, dans la

mesure qui vous est permise, aux progrès de toute science digne de ce nom, c'est-à-dire de toute science qui tend à faire mieux connaître le triple objet des connaissances humaines : Dieu, l'homme et la nature !

DISCOURS

PRONONCÉ A L'INAUGURATION DU NOUVEAU SÉMINAIRE DE
SAINTE-THÉRÈSE, EN JUIN 1883.

MESSEIGNEURS,

MESDAMES,

MESSIEURS,

Le premier sentiment que je veux exprimer, et qui est partagé, sans doute, par tous les anciens élèves ici présents, c'est ma joie de me retrouver encore une fois auprès de mon *Alma Mater*.

Comme vous l'a dit Mgr l'évêque de Cythère dans un langage différent, il y a trois maisons que l'on revoit toujours avec un nouveau bonheur, parce que l'on a reçu de chacune une part de ce qui constitue la vie humaine : la maison paternelle, parce qu'on y a reçu la vie du corps ; la maison de Dieu, l'église paroissiale, parce qu'on y a reçu la vie de l'âme ; le collège, parce qu'on y a reçu la vie de l'intelligence.

Voilà, Messieurs, la source de notre joie en ce jour ; voilà pourquoi nous tressaillons d'allégresse dans cette maison où nous sommes nés à la vie intellectuelle.

Mais quand je lève les yeux, quand je contemple ce bel édifice, je ne reconnais plus mon *Alma Mater* ; et,

chose étrange, je me réjouis, je me sens tout heureux de ne pas la reconnaître ! C'est que je la trouve changée pour le mieux ; c'est qu'elle m'apparaît grandie, embellie, rajeunie ! Je vieillis, et ma mère rajeunit, tant mieux ! Mes yeux ne la reconnaissent plus, mais mon cœur la reconnaît, et la joie qu'il ressent me le dit assez : c'est elle ! Ses traits extérieurs sont changés, mais sa tendresse et sa sollicitude sont les mêmes, et je les retrouve dans sa cordiale et généreuse hospitalité.

Ah ! Messieurs, l'on se demande souvent pourquoi Dieu permet tel malheur, telle catastrophe. Tantôt c'est pour châtier, ou éprouver ; tantôt c'est pour détruire une œuvre mauvaise ; mais quelquefois aussi (nous en avons ici la preuve) c'est pour faire plus beau ; c'est pour réédifier avec des proportions plus grandioses ; c'est pour renouveler le phénomène perpétuellement visible de la résurrection de toutes choses ; c'est pour accomplir sous nos yeux et dans tous les ordres d'idées l'admirable mystère de la semence que l'on jette en terre, qui y pourrit, et de la pourriture de laquelle s'élance une moisson toujours plus abondante et plus belle.

Certes, nos félicitations sont bien dues (et nous les offrons de grand cœur) à ceux qui ont su conduire à bonne fin cette glorieuse résurrection de notre *Alma Mater*. Elles sont dues à l'éminent Supérieur et aux Directeurs de cette maison qui ont pris l'initiative et les charges de cette grande entreprise. Elles sont dues aux élèves actuels de Sainte-Thérèse qui sont restés

fidèles dans la mauvaise fortune; elles sont dues aux anciens élèves et aux bienfaiteurs généreux qui ont contribué si largement à cette réédification.

J'offre aussi mes félicitations sincères aux élèves et aux maîtres pour le succès qu'ils ont obtenus, et pour la belle fête qu'ils nous donnent aujourd'hui. Ne soyez pas étonnés de me voir les confondre dans un même éloge; c'est que leur œuvre est commune, et que le succès de l'élève est toujours le succès du professeur.

A mes félicitations je voudrais joindre quelques considérations d'une portée générale que j'adresserais à toutes les classes, et surtout à la classe dirigeante de la nation; mais l'heure est avancée, et vous êtes fatigués, sans doute. Je vais résumer aussi brièvement que possible ce que je me proposais de vous dire.

N'oublions jamais, Messieurs, que nous sommes Canadiens-Français et catholiques, et que pour rester ce que nous sommes, il ne faut négliger ni l'étude du passé, ni le soin de l'avenir. Ne perdons jamais de vue, ni les glorieux ancêtres afin de les imiter, ni la postérité afin de lui laisser de nobles exemples.

Le naufragé que la vague a jeté sur une rive inconnue, le voyageur qui s'est égaré dans une forêt, éprouvent une joie indicible, quand ils découvrent tout à coup des traces humaines dans la solitude qui les entoure. "Des hommes ont passé dans ce lieu, s'écrient-ils; les habitations doivent être proches, et nous les trouverons en suivant ces vestiges."

Eh bien! Messieurs, voilà ce qui nous arrive dans le

désert de la vie que nous traversons. Nos ancêtres y ont laissé des traces que nous devons suivre, et nous devons, à notre tour, imprimer dans le sol des empreintes profondes, afin que nos descendants ne s'égarerent pas hors du droit chemin.

Les sphères d'action dans lesquelles notre génie national peut s'exercer sont nombreuses, et je ne veux assigner à nos efforts aucune limite. Notre position au milieu de nationalités différentes pousse naturellement à l'émulation. Mais je n'hésite pas à dire que si nous pouvons rivaliser avec elles dans le commerce et l'industrie, nous devrions les surpasser dans l'agriculture et dans les travaux de l'esprit. Nous sommes doués pour cela, et ce n'est pas une ambition exagérée que de rêver pour notre race le premier rang dans l'agriculture, et dans les sciences et les lettres.

Messieurs, il y a un siècle que nous sommes un peuple vaincu, et cependant que de progrès ont été réalisés pendant cette période ! Comparez ce que nous étions après la conquête à ce que nous sommes aujourd'hui, et dites-moi si nous n'avons pas raison d'être fiers du chemin parcouru.

Or, je vous le demande, est-ce par les armes ou par la richesse que nous avons triomphé des obstacles qui s'opposaient à notre avancement ? Non, c'est par le développement progressif de la colonisation, et par les luttes pacifiques de l'esprit que nous avons fait des conquêtes. C'est aux lumières intellectuelles de notre clergé, de nos hommes politiques, de nos orateurs, de

nos écrivains, que nous devons notre position comparativement prospère et pleine de promesses.

Eh bien ! Messieurs, il faut poursuivre cette voie où nous sommes entrés et que nos ancêtres nous ont tracée. Il faut que nous soyons surtout un peuple d'agriculteurs et de lettrés.

C'est à la jeunesse des collèges, c'est à vous, Messieurs les élèves de Sainte-Thérèse, qu'il appartient de réaliser la seconde partie de ce programme ; et si vous laissez les Anglais à la tête du commerce, de l'industrie, de la finance, soyez au moins les premiers comme écrivains, comme orateurs, comme hommes d'Etat.

Et savez-vous quel sera le résultat des succès que vous pourrez obtenir dans ce vaste domaine des sciences et des lettres ? C'est que nos frères d'origine anglaise auront d'abord plus de respect pour nous, et qu'ils finiront par apprendre eux-mêmes notre belle langue française.

Voyez en Angleterre. Toute l'aristocratie anglaise apprend et parle le français. Pourquoi ? Parce que la littérature française s'est imposée à leur admiration, parce qu'en ignorant le français ils ignoreraient une multitude de chefs-d'œuvre. De même, il faudrait que notre littérature eût à son front une auréole assez brillante pour frapper les regards des nationalités étrangères, et les forcer à nous mieux connaître.

C'est vers ce noble but que doivent tendre vos efforts, jeunes gens. Mais si vous voulez l'atteindre, il ne faut pas vous contenter de marcher sur nos traces ; ce n'est

pas assez, il faut faire mieux que nous, il faut aspirer plus haut.

Vous connaissez la belle poésie de Longfellow, qui décrit sous une forme allégorique le mouvement ascensionnel de l'esprit humain, et que le poète a intitulée *Excelsior*. Que ce mot soit dorénavant votre devise. Monter plus haut, toujours plus haut, telle est la véritable évolution de l'esprit humain.

La science est semblable à un fleuve dont les bords, très rapprochés à sa source, s'éloignent à mesure qu'il avance, et qui va toujours s'élargissant jusqu'à ce qu'il se perde dans l'Océan.

Mais il y a pour les savants, comme pour les navires, deux manières d'être perdus sur l'Océan. Le vaisseau naufragé par la tempête est irrévocablement et douloureusement perdu ; mais on dit aussi du navire voguant seul, atôme imperceptible au milieu d'horizons infinis, qu'il est perdu sur la vaste mer.

Ainsi, Messieurs, la science incrédule se perd dans le plus lamentable des naufrages, aussitôt qu'elle arrive à l'Océan sans limites de la Divinité ; tandis que la science chrétienne, quoique entourée d'ombres et perdue dans l'immensité divine, y vogue cependant en sécurité, tendant ses voiles au souffle de la foi, et docile aux ordres de son céleste pilote.

Voulez-vous savoir où peut conduire la science purement humaine ? Ecoutez cette parole profondément décourageante de Newton : " Je ne veux plus m'occuper de philosophie ; j'ai eu tort d'abandonner

l'inépuisable trésor de ma tranquillité pour courir après une ombre ! ”

C'est qu'en réalité, Messieurs, tout ce qui tient à l'homme, tout ce qui vient de l'homme, tout ce qui a vie en ce monde est ombre et mystère. Comme le jour, qui commence et finit dans la nuit, nous naissons et nous mourons dans les ténèbres. Au midi de la vie, il semble parfois que l'on voit clair ; puis le soleil décline, et nous entrons bientôt dans le crépuscule qui précède la nuit.

L'homme même qui fut Dieu, le Christ, a subi ce sort commun. Bethléem était une grotte pleine d'ombre où ne pénétraient pas les rayons du soleil. Nazareth était une bourgade obscure, et l'on ne sait rien de la vie que Jésus y mena. Le Calvaire fut enveloppé de nuages épais qui obscurcirent jusqu'au soleil. Il ne fit clair que sur le Thabor, mais c'est parce que le ciel y était descendu.

C'est de là seulement que vient la vraie lumière ; et quelque pâle que soit le rayon qui en descend pour éclairer nos âmes, le génie de l'homme, malgré la grandeur de ses travaux et la beauté de ses découvertes, ne le remplacera jamais.

Il aura beau faire, multiplier les jets de gaz et les feux électriques, il y a un astre qu'il ne remplacera pas, c'est le soleil. Or le soleil des intelligences, c'est le Christ, et le miroir qui en réfléchit les rayons sur la terre, c'est l'Eglise.

Donc, Messieurs, le premier et le dernier acte de la

science, c'est la foi. Ne l'oubliez jamais. Il faut croire d'abord, et travailler ensuite à justifier sa foi par la raison. Si vous pouvez la justifier, tant mieux ! Si vous ne le pouvez pas, tant pis ! Mais croyez encore, croyez toujours !

Sans doute, la science même croyante n'est encore qu'une ombre. Mais, suivant une grande parole que je me plais à citer, c'est l'ombre du Dieu vivant, et la lumière qui s'en dégage suffit à guider l'homme vers ses éternelles destinées.

CONFERENCE

PRONONCÉE AU GÉSU, A MONTRÉAL.

**L'ESPRIT ET LE CŒUR DEVANT LA SCIENCE CONTEMPORAINE
ET LA FOI.**

I

MESDAMES ET MESSIEURS,

Tout discours, pour être éloquent, doit contenir un rayon de lumière pour l'esprit et un rayon de chaleur pour le cœur ; car c'est à l'esprit et au cœur que l'orateur s'adresse, et pour leur plaire il doit répondre à ce double besoin de leur nature.

Chaque fois que je suis invité à prendre la parole dans une circonstance un peu solennelle, je m'efforce toujours de me conformer à cette règle. Mais aujourd'hui je veux faire davantage.

Je veux étudier avec vous, scruter profondément ce besoin de lumière que notre intelligence éprouve, et cette soif d'émotions et de jouissances qui tourmente notre cœur ; puis, nous nous demanderons dans quelle mesure la science et la foi peuvent satisfaire ce double *desideratum* de l'être humain.

Oui, parmi les besoins nombreux que nous ressentons sur cette terre, le plus impérieux peut-être, après notre soif de bonheur, c'est le désir de connaître.

Suivez l'homme né dans une condition qui lui permet de satisfaire les plus nobles instincts de sa nature.

Dès sa plus tendre enfance il pâlit sur les livres. Quand les beautés de la nature, et les douceurs de vie de famille le sollicitent et lui sourient, il y renonce, il s'enferme dans un collège, il s'étiole loin du soleil et du grand air, il épuise ses forces physiques et intellectuelles dans le travail et l'étude.

Que veut-il donc, Messieurs?—Il veut connaître.

Plus tard le monde ouvre devant ses pas ses diverses carrières toujours semées de difficultés et d'épreuves : il s'y élance. Ses jours, ses nuits, les belles années de sa vie, il les consacre à l'examen de mille questions, à la solution de mille problèmes. Que veut-il donc?—Il veut connaître.

Un jour, comme les Livingston, il s'élancera à travers des pays inconnus, il s'imposera toutes les fatigues, toutes les privations, et il se perdra parmi les tribus sauvages ; ou bien, comme l'infortuné Delong et ses compagnons, il ira mourir au milieu des déserts de glace qui entourent le pôle Nord. Que veulent donc tous ces héros?—Ils veulent connaître.

Et les Colomb, et les Jacques Cartier, et tant d'autres découvreurs, quelle force les pousse à travers des océans inexplorés?—Le besoin de connaître. C'est qu'en réalité l'homme trouve dans la satisfaction de ce

besoin les plus nobles et les plus délicates jouissances, et il devient tellement impératif qu'on n'hésite pas à lui sacrifier tous les bonheurs vulgaires.

Ce désir insatiable d'agrandir sans cesse la sphère de ses connaissances s'est manifesté chez l'homme dès le commencement, et c'est Dieu lui-même qui s'est chargé de le satisfaire. Le Créateur fut le premier instituteur de sa créature, et nous pouvons sans témérité, appuyés sur nos livres saints, nous représenter Dieu conversant avec l'homme sous les bosquets de l'Eden, lui apprenant à lire dans le grand livre de la création, épelant pour lui les divins caractères qui le composent, et qui forment un hymne admirable et perpétuel en l'honneur de la divinité.

Cette révélation primitive dont on ne connaît pas exactement toute l'étendue, mais qui est incontestable et que l'histoire de tous les peuples atteste, cette révélation contenait sans doute toute la science nécessaire à l'esprit de l'homme, de même que l'Eden renfermait toutes les jouissances que pouvait désirer son cœur.

Mais l'homme était libre, en même temps qu'il était heureux ; or c'est une situation pleine de dangers que d'être heureux et libre, et le don précieux de la liberté devint fatal au premier homme.

Non content de la science que Dieu lui avait enseignée, il voulut en acquérir une autre, et, malgré les prohibitions divines, il mangea du fruit de cet arbre que Dieu avait nommé l'arbre de la science du bien et du mal.

Ah ! Messieurs, ce mystérieux arbre, planté dans le sol qui devait porter l'humanité, a poussé dès lors de profondes racines, et son ombre a depuis envahi la terre ; c'est-à-dire que la science dont il était le symbole a perverti l'humanité.

On l'appelle la science du bien et du mal, parce qu'elles'arroe le droit de définir elle-même ce qui est bien et ce qui est mal, et de fonder une morale sans Dieu. C'est la science qui se déclare indépendante de Dieu, et qui affirme la complète souveraineté de l'homme.

C'est la science qui dit : il n'y a de mal que ce que la raison humaine proscriit et défend, et il n'y a d'autres lois que celles qu'elle juge à propos de s'imposer elle-même.

Voilà la science qui fut condamnée dès l'origine du monde, et qui cependant a fait de nombreux adeptes ; car la Bible nous représente les hommes de l'époque primitive divisés en deux camps, et nomme les uns *enfants de Dieu*, sans doute parce qu'ils acceptaient l'enseignement divin, et les autres *enfants des hommes*, parce qu'ils ne voulaient que de l'enseignement humain.

Cette grande et profonde division s'est perpétuée dans la race humaine, et quiconque étudie l'histoire en retrouve facilement les traces à toutes les époques. Les deux camps ont souvent changé de noms, et les causes apparentes de leurs luttes ont souvent varié ; mais si vous allez au fond des choses, vous découvrirez que les belligérants sont toujours les mêmes, et

qu'on pourrait les nommer encore *enfants de Dieu* et *enfants des hommes*. Car la cause éternelle de leur antagonisme se trouve toujours dans cette différence de filiation, les uns reconnaissent Dieu pour père et pour maître, et les autres ne voulant d'autre père et d'autre professeur que l'homme.

Suivez la marche de la science humaine à travers les siècles, et vous verrez que ses nombreuses erreurs ont toujours eu pour but de rétrécir le domaine de Dieu et d'agrandir celui de l'homme, de s'affranchir de tout joug, et de ne reconnaître d'autre autorité que son libre arbitre.

Les deux grandes étapes de ce mouvement d'affranchissement ont été la Réforme et la Révolution, et la raison de leurs succès, c'est qu'elles flattaient l'instinct naturel qui pousse l'homme à l'indépendance.

Aujourd'hui le triomphe de cette science purement humaine est encore plus complet, et jamais elle n'a affirmé avec plus d'audace la souveraineté absolue et l'indépendance entière de l'homme.

Certes, il y a eu dans le passé des hérésies lamentables, des défections désastreuses. On a vu des ennemis puissants ébranler de leurs robustes mains les colonnes qui soutiennent le temple catholique, et faire de larges brèches à ses murailles ; mais on n'en détruisait pas les fondements. On s'attaquait à un dogme, à une vérité de la morale, mais on ne niait pas Dieu.

Aujourd'hui, c'est au Créateur lui-même que l'on

s'attaque. On nie son existence, et l'on divinise en quelque sorte sa créature. La science humaine ne croit plus qu'à la matière, et si vous interrogez aujourd'hui les plus illustres savants de l'Europe sur les plus graves problèmes de la vie humaine, ils vous répondront :

“La nature seule existe, et le surnaturel est une fable. Il n'y a pas d'autre vie que celle-ci, et Dieu n'est qu'une conception de l'intelligence humaine. La matière est éternelle et elle se perfectionne par le mouvement. Ses évolutions perpétuelles ont produit, après des milliers de siècles, d'abord la vie végétale, puis la vie animale, et enfin l'homme doué de raison, et l'on ne sait pas où s'arrêteront ses progrès.”

Ah ! Messieurs, ne rions plus de ces peuples infortunés que la civilisation chrétienne n'a pas encore éclairés de ses lumières, et qui croupissent dans les ténèbres de l'idolâtrie ; car ils sont moins éloignés de la vérité que les grands philosophes du jour. Dans leurs croyances, les idoles de pierre et de bois qu'ils adorent représentent un être surnaturel, et ce n'est pas la pierre même qu'ils adorent, mais l'idéal qu'elle figure.

La science positiviste, au contraire, repousse le surnaturel, et c'est devant la matière elle-même qu'elle se prosterne.

Elle lui reconnaît un principe actif, une force vitale, une vertu perfectible qui va se développant, progressant, et enfantant toutes les merveilles corporelles et intellectuelles que nous admirons. En un mot, elle

reconnaît à la matière tous les attributs d'intelligence, de volonté, et de puissance que nous reconnaissons à Dieu.

Voilà la grande erreur de la science contemporaine. Et remarquez bien, Messieurs, que ce ne sont pas les premiers venus qui sont tombés dans cette aberration. Ce sont au contraire des intelligences d'élite, des savants qui font école, et qui entraînent à leur suite une portion notable des classes éclairées dans presque tous les pays de l'Europe.

Qu'en dites-vous, Messieurs ? Croyez-vous que ces doctrines puissent répondre aux aspirations de l'esprit humain, et éclairer sa marche dans cette vie ? Croyez-vous qu'elles puissent rendre l'homme meilleur et l'encourager à la vertu ? Croyez-vous qu'elles élèvent le génie et lui fassent produire plus de chefs-d'œuvre ?

Il me semble que ce serait faire injure à votre intelligence et à votre foi que de vous démontrer le contraire.

Examinons cependant de plus près ces doctrines matérialistes qui ont envahi le domaine de la science contemporaine, et voyons si elles dissipent bien les ombres qui enveloppent notre esprit avide de lumière.

Voyez les savants à l'œuvre, armés de cette méthode scientifique qu'on appelle expérimentale, et qui a certainement agrandi le champ des connaissances humaines et conduit la science à de magnifiques découvertes.

Ils observent, ils étudient les phénomènes qui sont

à la portée de leurs sens et de leurs instruments ; ils en cherchent les causes, mais ce sont des causes secondes, c'est-à-dire des effets d'autres causes supérieures. Ils poursuivent donc leurs investigations et remontent ainsi de cause en cause pour arriver à la cause première.

Mais bientôt ils arrivent à la limite de leur puissance. Ni leurs sens, ni leurs instruments ne peuvent plus les servir. L'invisible et l'impalpable les entourent, et ne répondent pas à leurs questions. Cette nature pleine de merveilles qui leur a révélé tant de lois admirables est devenue muette. Ou plutôt non, elle parle encore, sans doute, mais ils ne peuvent plus l'entendre ; elle est visible peut-être, mais à d'autres yeux qu'à ceux de l'homme. Télescopes, microscopes, instruments merveilleux et perfectionnés sont impuissants.

Alors le vrai savant s'arrête devant l'inconnu, et quand on lui demande ce qu'il y a au delà, il répond : *nescio*, je n'en sais rien.

Mais les faux savants ne s'arrêtent pas, et ils s'élancent dans le domaine des hypothèses.

Eux qui avaient posé en principe, au seuil même de leurs laboratoires, qu'il ne faut croire que ce qui tombe sous les sens, ils viennent maintenant proposer à ma croyance une série de mystères.

Eux qui se moquent des dogmes chrétiens, ils s'efforcent maintenant de m'imposer les leurs, qui ne sont

rien moins que scientifiques, et qui échappent absolument à la méthode expérimentale.

A force d'études et de recherches, ils sont arrivés, prétendent-ils, jusqu'à l'atome générateur des phénomènes qu'ils ont observés. Mais quelle est l'origine de cet atome ?

Qui l'a créé ? Comme ils n'ont pas vu Dieu au bout de leurs instruments, ils répondent :

Personne. L'atome est éternel.

Voilà le dogme fondamental de la science positiviste. Voilà l'acte de foi qu'elle me demande tout d'abord : ne croyez pas à Dieu, mais croyez à l'atome.

L'atome existant par lui-même, n'ayant jamais eu de commencement, et ne devant jamais avoir de fin ! L'atome doué d'intelligence, de volonté, de facultés, de mouvement ! L'atome se donnant éternellement des lois à lui-même, créant des mondes, les lançant dans l'infini, les perpétuant, les renouvelant pendant l'éternité !

Allons donc, c'est abuser de ma crédulité.

Et comment concilier cette évolution éternelle de la matière avec la croyance universelle des savants que ce monde a eu un commencement ? Ils diffèrent sans doute d'opinion sur son âge, et ils multiplient à l'envi le nombre de ses millions d'années. Mais enfin ils s'accordent tous à dire, toujours en s'appuyant sur les phénomènes observés, que ce monde a eu un commencement ; ils fixent même approximativement les époques successives de ses formations diverses.

Or, si l'atome est éternel, comment n'a-t-il pas éternellement produit par ses évolutions éternelles tous les êtres auxquels la science assigne des commencements ? Pourquoi la terre et pourquoi l'homme ne sont-ils pas éternels comme l'atome ?

Mais je vais plus loin. Cet atome dont on veut faire le grand facteur de toutes choses, qui l'a vu ? Les savants eux-mêmes sont forcés de reconnaître qu'il est invisible et impalpable.

M. Dumas, qui fut un vrai et grand savant, disait : " Si j'en étais le maître, j'effacerais le mot atome de la science, persuadé qu'il va plus loin que l'expérience."

Ainsi donc, pour remonter au principe même du matérialisme, qui est l'atome, il nous faut dépasser les forces expérimentales et nous aventurer dans l'inconnu. Il faut accepter les mystères de la science, après avoir rejeté ceux de la religion, et faire une série d'actes de foi plus insensés les uns que les autres.

Il nous faut croire que cet atome, que personne n'a vu ni pu étudier, a des attributs de toutes espèces, des affinités, des attractions, des mouvements, d'où résulte une puissance créatrice !

Il faut croire que cet élément mystérieux et inconnu possède les facultés de penser, de sentir, de vouloir !

Eh bien ! Messieurs, entre une pareille science et les enseignements de la foi, je n'hésite pas un instant ; malgré leurs mystères et leurs obscurités, les dogmes chrétiens satisfont mieux mon esprit et répondent mieux à son besoin de connaître.

Quand je considère la création, il me semble logique et simple de croire à un créateur ; et quand je m'étudie moi-même, je sens bien que je ne suis pas seulement un corps, et qu'il y a en moi un principe immatériel qui pense, qui veut, qui aime.

“C'est votre cerveau qui pense, me disent les savants, et sans lui vous ne penseriez pas.”

Je veux les croire, bien qu'en réalité ils n'en sachent rien. Mais cela ne prouve pas du tout que c'est mon cerveau même qui pense.

Je ne puis pas non plus écrire sans ma plume ; cela ne prouve pas que c'est ma plume qui est écrivain. Le pinceau n'est pas l'artiste, et l'instrument n'est pas le musicien.

Mon cerveau est l'instrument ; il est l'outil ; mais c'est l'âme qui met cet outil en mouvement et lui fait produire des pensées et des sentiments.

S'il en était autrement, s'il n'y avait pas dans l'homme ce principe immatériel qui est son âme, il ne serait plus qu'un organisme de hasard, sans liberté ni responsabilité ; et ce serait la négation de toute morale.

C'est ce qu'a très bien démontré un savant matérialiste, Carl Vogt. Ecoutez cette franche et claire démonstration :

“Pour le théologien, l'âme est un principe individuel, immatériel, qui a fixé son domicile dans un corps déterminé. Pour le naturaliste, au contraire, ce n'est pas un principe immatériel et distinct du corps,

ce n'est pas même un principe, mais seulement un nom collectif pour désigner les différentes fonctions qui appartiennent au système nerveux, et chez les animaux des espèces supérieures, au système nerveux central, au cerveau. Ces fonctions, du reste, comme toutes les autres, subissent toutes les modifications que leur impose l'état du système organique dont elles relèvent. L'organe est-il détruit entièrement, la fonction finit aussitôt. Le corps meurt-il, l'âme finit également. L'histoire naturelle ne connaît point de survivance individuelle de l'âme, après la mort du corps. L'homme, en conséquence, ne serait, aussi bien que les animaux, qu'une pure machine; sa pensée, le résultat d'une certaine organisation; la liberté n'existerait pas. De même que tel muscle se met en mouvement, chaque fois que tel nerf est excité, de même la substance cérébrale de chacun de nous doit produire telle ou telle pensée, chaque fois qu'elle est provoquée de telle ou telle manière. Je ne peux pas dire les choses autrement qu'elles ne sont réellement.

“Voilà ce qu'il en est. La liberté n'existe pas et avec elle aussi disparaît la responsabilité...L'organisme ne peut se dominer lui-même; ce qui le domine, c'est la loi de sa structure matérielle.”

Qu'en dites-vous, Messieurs? croyez-vous, après cela, que la science matérialiste puisse éclairer beaucoup l'esprit de l'homme dans les choses qu'il désire le plus connaître, et améliorer son sort?

Allons encore plus loin.

Parmi toutes les questions que l'esprit de l'homme se pose, et qu'il s'efforce de résoudre, il en est une plus importante que toutes les autres : c'est le problème de ses futures destinées. Voilà ce qui fait le tourment de sa vie.

Alors même qu'il est plongé dans les joies et les amusements de ce monde, il sent bien qu'il s'achemine vers la mort avec une rapidité vertigineuse, et il s'interroge avec angoisse. La mort, qu'est-ce que la mort ? Et qu'advient-il après la mort ?

Eh bien ! Messieurs, savez-vous ce que répond la science à ces questions palpitantes d'intérêt ? Vous venez d'entendre Carl Vogt : "le corps finit-il, l'âme finit également." Ecoutez maintenant M. Paul Jannet :

"La philosophie ne sait rien de cet avenir mystérieux. L'âme contempera-t-elle la divinité face à face et sans voile ? S'unira-t-elle à Dieu dans des embrassements ineffables qui surpassent nos conceptions, ou continuera-t-elle à s'en rapprocher dans une série d'existences de plus en plus parfaites, heureuses, lumineuses, mais toujours séparées de l'infini par un abîme ? jouira-t-elle d'un repos absolu, ou se développera-t-elle à l'état de pur esprit, ou reprendra-t-elle des organes plus subtils et plus parfaits ?

"Questions accablantes pour l'esprit, curieuses seulement pour l'imagination, mais impossibles à résoudre et inutiles à soulever, car pourvu que l'homme sache qu'il a une destinée au-delà de cette vie, et qu'elle sera bonne s'il l'a méritée, que lui importe le

reste ? Cela suffit pour la paix, l'espérance et le courage."

"Cela suffit," est bientôt dit ; mais cette connaissance vague, que le philosophe déclare suffisante, suffira-t-elle aux déshérités de la fortune qui ne croiront pas en Dieu ? Et qui la leur donnera cette connaissance, puisque la science confesse son ignorance là-dessus ?

Vous le voyez, Messieurs, c'est bien à la foi qu'il faut encore avoir recours pour éclairer l'homme sur ses futures destinées.

Elle seule possède la lumière qu'il appelle à grands cris ; et je dis que si Dieu n'avait pas dès le commencement révélé à l'homme le secret de sa vie future, il ne serait ni bon ni sage.

"En créant l'âme humaine avec ce tourment, dit l'abbé Méric, Dieu a dû lui donner le moyen de l'apaiser."

C'est ce que Platon lui-même avait compris. Ce grand philosophe sentait, dit M. A. Martin, le besoin d'une manifestation surnaturelle de Dieu ; car, d'une part, il comprenait la nécessité d'un culte, et il déclarait que la divinité seule peut révéler aux hommes le culte qui lui convient ; d'autre part, il disait qu'il est bien difficile, sinon impossible, pendant la vie présente, de savoir quelque chose de clair sur la vie future, et que pourtant ce serait être bien indolent que de ne pas scruter ce problème, sur lequel il faut à tout prix se faire une opinion arrêtée, "ou du moins, dit-il, si c'est impossible, il faut prendre l'enseignement

humain le meilleur et le plus difficile à réfuter, y monter comme sur un esquif, et traverser ainsi, non sans dangers, le fleuve de la vie, à moins qu'on ne puisse exécuter la même traversée plus sûrement et avec moins de périls sur un navire plus solide, c'est-à-dire sur quelque enseignement divin." Ah ! Messieurs les savants, vous croyez bien à vos instruments, n'est-ce pas ? Et vous appuyant sur vos télescopes vous affirmez l'existence d'astres que l'œil humain n'aperçoit pas. Eh bien ! la Révélation, c'est le télescope qui supplée à l'impuissance de la raison humaine, et qui lui montre la vie future qu'elle seule ne pourrait pas apercevoir.

Quand la science me démontre la gravitation des planètes ; quand Helmholtz et Tyndall m'enseignent que dans la suite des siècles elles iront chacune à son tour se fondre dans le soleil, et s'y réduire en vapeur ou en gaz, je ne refuse pas de les croire.

Mais je crois bien plus fermement, d'après l'enseignement de la foi, que les âmes gravitent vers Dieu, et qu'elles sont appelées à reposer un jour dans son sein.

Et non seulement ces croyances éclairent l'intelligence humaine ; mais si l'on parvient à les détruire, que deviendront la morale, la justice et l'ordre social ?

Si Dieu n'existe pas, il n'y a plus ni mal, ni vertu, ni crime, et le droit humain lui-même n'a plus aucun fondement.

On veut supprimer la justice divine, et convaincre l'homme que l'enfer est un épouvantail imaginaire. Mais le jour que l'humanité ne croira plus à un châ-

timent dans l'autre vie, c'est la terre qui deviendra un enfer.

La vie humaine ne sera plus qu'une arène où se poursuivra la lutte perpétuelle des hommes se disputant la possession des biens de ce monde. Ce ne sera plus qu'un sanglant champ de bataille où régnera la loi du plus fort, le *struggle for life* dans toute sa terrible réalité.

Chaque combattant, ne reconnaissant plus d'autorité souveraine, dira : " La terre m'appartient si je puis m'en emparer. Tout finissant à la mort, je veux m'accorder le plus de jouissances possible, et mon droit n'a pas d'autre limite que ma puissance."

C'est le raisonnement que font les nihilistes et les socialistes, et ils sont parfaitement logiques. Si vous leur parlez de justice et de droit, ils vous diront que ce sont des mots que vous avez inventés, que leurs notions de droit et de justice sont tout autres, et que l'humanité ne reconnaît aucun souverain.

Voilà l'abîme où les doctrines matérialistes de la science contemporaine précipitent les sociétés. Elles détruisent la morale, le droit et la justice, elles multiplient les mystères qui entourent l'existence humaine, elles font de l'histoire universelle une énigme plus compliquée que celle du sphinx de Thèbes.

Mais c'est en vain que l'homme voudrait se convaincre qu'il n'est que matière ; il ne saurait échapper au spiritualisme ; car tout ce qu'il y a de spirituel en

lui se révolte et proteste contre la théorie qui veut lui donner les singes pour ancêtres.

Le surnaturel l'environne comme l'atmosphère enveloppe la terre, et s'il ne le sent pas, c'est parce qu'il y nage comme le poisson dans l'eau. Son esprit, son cœur, tout son être moral en vit, comme son corps vit de l'air qu'il respire. Il arrive même qu'il est mis en mouvement par une force invisible. Alors il se produit des courants merveilleux, comme il se fait un courant d'air quand vous ouvrez les fenêtres de votre appartement. C'est le souffle de Dieu qui passe, et l'humanité l'a senti à diverses époques de son histoire.

Mais regardez donc autour de vous, Messieurs, et voyez donc comment s'évanouissent et disparaissent toutes les choses de ce monde. Voyez donc avec quelle rapidité toutes les générations défilent sur le chemin de la vie, sans pouvoir jamais s'arrêter, comme une procession funèbre, et vont se perdre dans ce grand inconnu que la foi appelle l'autre vie, et que les philosophes du jour nomment *l'au delà*, et dites-moi si vous n'êtes pas tentés de vous écrier avec Shakespeare : *Nothing is but what is not*, rien n'est que ce qui n'est pas ?—C'est-à-dire que le monde visible n'est rien, comparé à l'invisible, que la nature n'est qu'une ombre et que le surnaturel est vraiment la réalité.

C'est l'enseignement de la Foi, et cet enseignement émané de Dieu lui-même n'a jamais manqué à l'humanité depuis qu'elle existe. En effet le Créateur de l'homme ne s'est pas contenté de lui révéler dès l'origine

toute la science dont il avait besoin. Il a fait la même faveur aux descendants du premier homme, et la Bible nous le représente se faisant le professeur des patriarches, comme il avait été celui d'Adam. Plus tard il apparaît sur les hauteurs du Sinaï, et il dicte à Moïse un code qui est un résumé complet de toute science.

Jamais enseignement aussi grand et aussi fécond n'avait été donné à l'homme, et cependant ce ne fut pas assez.

Le jour vint où Dieu se revêtit de notre chair, vécut parmi nous, se fit verbe humain sans cesser d'être le Verbe divin, et de sa bouche de chair prononça des paroles que toute la terre a entendues.

Voilà quel a été notre maître, à nous chrétiens, et son enseignement défie toute comparaison.

S'il ne dissipe pas toutes les ombres qui nous environnent, c'est que notre intelligence n'en peut scruter toutes les profondeurs, c'est que nos passions et nos crimes nous en voilent les rayons comme les nuages obscurcissent le soleil.

II

Jusqu'ici, j'ai placé l'esprit humain en face de la science moderne et de la foi, et je vous ai montré que la foi seule répond d'une manière satisfaisante à notre désir impérieux de connaître.

Interrogeons maintenant notre cœur et demandons-lui laquelle répond mieux à ses besoins.

On disait autrefois, pour expliquer certains phénomènes naturels, "que la nature a horreur du vide." Mais c'est au cœur humain que l'on pourrait vraiment appliquer cette théorie. Rien n'est si douloureux pour lui que le vide, et l'expérience des siècles atteste qu'il n'est rien sur la terre qui puisse le remplir, pas même l'amour tant chanté par les poètes.

C'est pourquoi la vie humaine est un océan où le mirage est perpétuel. Grâce aux jeux illusoires de ce phénomène d'optique, l'homme voit constamment surgir de l'onde, à l'extrémité de l'horizon, une île enchantée qu'il appelle le bonheur.

Il tend ses voiles à la brise qui passe, il appuie sur ses rames, et il s'efforce d'atteindre le rivage désiré; mais l'île fortunée recule, et bientôt même elle s'évanouit tout à fait.

Soudain, il la voit reparaître dans une autre direction. Rameur infatigable, il change alors de course, et il épuise la vigueur de ses bras et la force de ses poumons pour arriver enfin au but de son ambition. Mais il marche d'illusions en illusions jusqu'à ce que l'onde se dérobe sous son esquif, et qu'il tombe dans l'abîme.

Qui nous dira maintenant, Messieurs, les secrets de cet abîme? Qu'est-ce que cette oubliette ténébreuse qui devient notre dernière demeure?

La science contemporaine nous désespère en disant : c'est la fin de tout, c'est le néant. Mais la foi répond : non, ce n'est pas le néant ; la tombe, c'est le portique majestueux de l'autre monde, ayant une porte sombre

qui regarde la terre et une porte lumineuse qui s'ouvre sur le ciel.

Dans sa course au bonheur, l'homme arrive quelquefois aux biens qu'il recherche, à la fortune, aux honneurs, aux jouissances ; mais quand il les possède il sent qu'il lui manque encore quelque chose, et, s'il est une nature d'élite, il élève ses aspirations plus haut, cherchant toujours quelque idéal qui puisse remplir son cœur, et qu'il ne trouve jamais dans cette vie.

D'où vient donc encore ce mystère ?

C'est que l'homme est placé entre deux Edens, un Eden qu'il a perdu, et un autre qu'il veut conquérir. Le souvenir du premier, dont il n'a conservé qu'une notion imparfaite, excite cependant en lui un désir irrésistible d'en conquérir un autre, et sa conscience lui crie que ce paradis existe quelque part au bout de sa carrière.

Mais entre les deux Edens s'élève une chaîne de montagnes qu'il faut franchir. L'homme s'y achemine avec courage ; il en gravit péniblement les sommets, s'imaginant toujours qu'il arrive au dernier, et qu'il va bientôt voir se dérouler sous ses yeux les admirables paysages du nouvel Eden.

Mais les sommets succèdent aux sommets, et quand, épuisé de fatigue et vieilli, il arrive enfin à la dernière cime, elle se dresse devant lui absolument inaccessible. Il faut qu'il entre sous terre pour la traverser, et devant lui s'ouvre ce mystérieux *tunnel* qu'on appelle la mort.

Que va-t-il trouver au delà ?

Le néant, dit la philosophie.

La terre des vivants, répond la Bible. Cette route pénible, semée de ronces et d'épines, que vous venez de parcourir, c'est le séjour des morts ; mais au delà, c'est la terre des ressuscités qui ne mourront plus !

Voilà la suprême espérance que la foi donne à l'homme. Voilà ce qui fait les héros et les saints. Voilà pourquoi les martyrs, au milieu de leurs tourments, témoignaient d'invincibles allégresses et d'imperturbables triomphes.

Mais malgré ses salutaires espérances, l'homme a peur de la souffrance, et il la fuit. Depuis son origine il s'impose des travaux et des fatigues sans nombre pour échapper à la douleur. Toutes les ressources de son génie, toutes les puissances de sa volonté, toutes les forces de son corps, il les a dépensées, épuisées pour combattre la douleur, et il n'a jamais pu en triompher.

Depuis 6,000 ans il dompte la nature et les éléments ; il asservit les forces de la matière, et il en fait les esclaves de ses besoins. Plus heureux que Prométhée, il ravit le feu du ciel, et s'emparant de la foudre, il en fait des foyers de lumière électrique qui éclairent ses nuits, et des moteurs qui l'emporteront bientôt d'un bout du monde à l'autre.

Mais, en dépit de toutes ces victoires, il est resté l'éternel vaincu de la douleur. En entrant dans la vie il la trouve couchée dans son berceau, et, plus tard,

cachée au milieu des fleurs qui bordent quelquefois son chemin, elle s'attache à ses pas, elle le harcèle, elle l'accable de ses traits jusqu'à ce qu'elle l'étende enfin dans son tombeau !

Ce tableau est bien sombre ; mais qui osera soutenir qu'il n'est pas fidèle ? Or, je vous le demande, Messieurs, que dit la science humaine en présence de ce problème désespérant ? comment explique-t-elle ce mystère de désolation qui enveloppe le monde ? comment nomme-t-elle la puissance invisible qui a attaché sur notre planète ce vautour implacable rongeur perpétuellement le cœur de Prométhée ?

Je défie la science d'assigner une cause à cette condition douloureuse de l'homme sur la terre.

Offre-t-elle au moins aux victimes quelque remède, ou quelque consolation ?

Non, Messieurs, elle se reconnaît impuissante, dans l'état actuel de l'évolution humaine ; mais elle promet une amélioration aux générations à venir, car elle rêve pour les siècles futurs des progrès qui rendront tous les hommes égaux, puissants et riches.

Partagez-vous cette illusion puérile, et croyez-vous que des hommes sérieux puissent se bercer d'aussi naïves espérances ?

Il est bien permis de croire que le progrès matériel réalisera encore bien des merveilles ; mais ce progrès supprimera-t-il le travail, qui est la grande source de douleur des trois quarts de l'humanité ?

Ce progrès fera-t-il disparaître les trahisons de

l'amitié et de l'amour, qui engendrent tant de malheurs et de crimes ?

Les causes inévitables des inégalités sociales, qui sont l'inégalité de l'intelligence, du courage et de la force, disparaîtront-elles devant le progrès ?

Le progrès supprimera-t-il la maladie et la mort ? Empêchera-t-il les orphelins de pleurer leurs mères étendues dans le tombeau, et les mères de pleurer leurs enfants ravis à leurs embrassements dans la fleur de l'âge ?

La mort, voilà, Messieurs, la catastrophe dramatique vers laquelle tout être vivant se précipite, depuis le brin d'herbe que la faux a rasé jusqu'à l'aigle superbe que le plomb du chasseur atteint, depuis le riche que la table tue jusqu'au mendiant qui meurt de faim.

C'est le terme fatal où viennent aboutir tous nos rêves, toutes nos espérances, toutes nos joies, toutes nos forces, toutes nos facultés, tout ce que nous sommes.

Que parle-t-on de bonheur, de plaisirs, de succès, de fortune et de gloire ? Qui osera dire que la vie humaine est une comédie ?

Etrange comédie, en vérité, que celle qui a un pareil dénouement ! Sans doute, il y a du comique à la surface ; mais au fond tout est tragique.

Vous riez, vous chantez, vous jouissez mais tout à coup sous les planches de la scène où vous jouez votre rôle, les trois coups réglementaires du dernier

acte retentissent ; le rideau se lève, et sur le théâtre s'avance l'effrayante faucheuse qui ne se lasse jamais. Vous lui criez d'arrêter, vous la suppliez d'attendre !— Elle avance encore.—Vous demandez encore un jour, encore une heure ! Elle avance toujours. C'est à son tour de rire, et soudain le rideau tombe sur vous pour ne plus se relever. Il faut bien vous dérober à la vue des humains, car vous êtes devenu spectre et vous n'avez plus que le rire sans lèvres des squelettes.

Mais la tragédie humaine n'est pas seulement dans la mort, elle est aussi dans la vie. Toutes les âmes vraiment grandes le sentent et souffrent. Comme l'a dit admirablement Lamartine,

L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.

Or le souvenir ineffaçable de cette grandeur première est le tourment des âmes d'élite ! Elles comprennent que la patrie n'est pas ici-bas, et elles sont atteintes de la nostalgie céleste.

Sans cesse elles se soulèvent pour reconquérir la place perdue, et sans cesse la nature les fait redescendre. Mais leurs aspirations vers les sommets d'où elles ont été précipitées, douloureusement persistantes, jamais satisfaites, font de leur vie une souffrance constante. Tous les grands génies ont connu cette immortelle douleur.

Homère et Socrate, Dante et Shakespeare, Michel-Ange et Beethoven sont d'immortels souffrants qui, comme le prophète Jérémie, ont compris la tragédie

humaine bien longtemps avant d'en voir le dénouement.

Et les saints, Messieurs, savez-vous pourquoi ces vraies âmes d'élite sont encore bien supérieures aux grands génies ? C'est parce que non seulement ils ont souffert, mais parce qu'ils ont appelé, cherché, désiré la souffrance.

Voilà, Messieurs, autant de problèmes que toutes les utopies de la philosophie matérialiste n'expliqueront jamais, et pour en trouver la solution il faut se retourner vers la foi chrétienne.

Je vous ai déjà indiqué quelques-unes de ses réponses ; mais j'y veux ajouter quelques développements.

L'homme souffre, dit la foi, parce qu'il a péché. La douleur est donc le châtiment et l'expiation d'une faute, et il y a dans l'expiation comme dans la faute je ne sais quelle mystérieuse solidarité.

En même temps, elle est une source de mérites, et c'est avec des trésors de douleur que l'on achète la joie et le bonheur. Si donc notre vie sur terre est ainsi faite, c'est parce qu'elle est le douloureux enfantement de la vie et de la gloire éternelles.

Comprenez-vous maintenant pourquoi le Christ voulant sauver le monde a dû faire de son cœur un abîme de douleur ? Comprenez-vous le sens profond de cette parole de Pilate, inconsciemment prononcée : *Ecce homo*, voilà l'homme ? Voilà l'homme ; c'est bien à ce moment-là en effet que Jésus représentait l'humanité ; car sous la pourpre dérisoire qui le couvrait, se

cachait la pourpre de son sang, et c'est à la suite de ce manteau royal de la douleur, et de la couronne d'épines ensanglantées, que l'humanité voit les portes du céleste royaume s'ouvrir devant elle !

O douleur sainte et bienfaisante, répandez vos flots amers sur le monde, et fécondez-y les divines semences, comme les débordements du Nil fécondent ses rivages.

O rosée salutaire des larmes, tombez sur nous et lavez-nous !

Oui, Messieurs, c'est par la douleur que Dieu purifie, et qu'il sauve les nations et les individus. Quand les grands biens de ce monde, qui sont la vérité, la justice et la liberté, sont en péril, c'est par la douleur qu'il assure leur salut ; et quand un peuple tombe dans l'esclavage de ses passions et de ses vices, c'est par la douleur qu'il rachète sa glorieuse liberté.

Car Dieu aussi aime la liberté, et ceux qui le combattent en invoquant ce grand mot, commettent une étrange erreur. La liberté est un présent que Dieu lui-même a fait à la terre, et l'un des biens qu'il a entourés de plus d'amour.

Dieu a tant aimé la liberté, Messieurs, qu'à deux reprises il l'a créée dans le bonheur ; mais le bonheur, hélas ! lui a été fatal.

Il a fait l'ange libre dans la suprême félicité, il a fait l'homme libre dans le paradis terrestre ; mais la liberté de l'ange et celle de l'homme ont fait naufrage sur l'écueil du bonheur.

Alors Dieu a voulu relever la liberté, et il lui a donné pour compagne la douleur. C'est depuis lors qu'il livre l'âme humaine, descendue du ciel en terre, à tous les assauts de la souffrance, dans la plénitude de sa liberté. Et tous les jours, grâce à la douleur, l'âme humaine et la liberté sont sauvées.

O vous tous qui souffrez, consolez-vous, malgré l'impuissance de la science humaine à vous guérir ; car, la foi chrétienne vous en assure, toutes vos souffrances sont comptées, et forment une échelle invisible qui vous rapproche du ciel. Quand vous vous sentez accablés sous le poids de l'injustice, rappelez-vous que par ses promesses de vie future, la foi chrétienne rétablit l'équilibre de la justice si souvent rompu en ce monde. N'oubliez pas la grande loi des compensations, qui explique les triomphes de l'iniquité et les tribulations de la vertu ici-bas ; et par delà la nuit où nous marchons en dépit des progrès de la science, songez que la foi nous annonce l'aurore.

Enfin souvenez-vous toujours que le drame de la vie humaine a deux dénouements, l'un sur terre et l'autre au ciel, le premier qui s'appelle la mort, et le second qui est la résurrection !

CAUSERIE SUR LA CHARITÉ

FAITE A LA SALLE DE MUSIQUE DE QUÉBEC, DANS LA
SEMAINE DE PAQUES 1881.

MESDAMES,

MESSIEURS,

Ce n'est pas une conférence, moins encore un discours que je viens vous faire ; je viens causer avec vous sans apprêt, sans prétention, sans recherche de style, comme nous ferions au coin du feu, avec cette seule différence qu'au coin du feu vous ne me laisseriez pas parler seul. Cela vaudrait mieux.

Et pour vous bien marquer la différence entre la conférence et la causerie, je vais faire une comparaison.

Une fois la semaine, tous les mercredis, je crois, les Dames de Québec se réunissent au couvent des Dames de la Charité pour y travailler à ce qu'on pourrait appeler *le vestiaire des pauvres*. Ces mains délicates habituées à broder sur soie ou sur satin, ou à faire de fines dentelles, mettent de côté les fines broderies (je parle du travail manuel et non de leurs broderies intellectuelles qu'elles ne déposent jamais), et prennent l'aiguille pour fabriquer des vêtements d'étoffes grossières qui protègent les pauvres contre les rigueurs de l'hiver.

Eh bien ! je veux faire de même ; je mets de côté ce soir la broderie plus ou moins artistique, c'est-à-dire la conférence, et je prends la couture, c'est-à-dire la causerie, la couture au gros fil, au fil blanc même, que vous apercevrez de temps en temps.

Lorsque l'aimable Président de l'Institut Canadien m'a demandé de vous adresser quelques mots, j'ai d'abord hésité à répondre, je craignais de n'avoir rien à vous dire. Mais quand il m'a annoncé que c'était pour une œuvre de charité, pour la société Saint-Vincent de Paul, j'ai rougi d'avoir hésité. Eh ! mon Dieu, qu'importe le vide de cet entretien s'il peut servir à remplir la bourse du pauvre ? Si nous ne parlions que quand nous avons quelque chose à dire, ne pensez-vous pas que les silences seraient longs ? Et puisque ma parole est une monnaie qui a cours, ne la dois-je pas aux pauvres ?

D'ailleurs, comment ne trouverais-je pas une idée, un sentiment à exprimer en présence d'un auditoire si bien fait pour m'inspirer ? Dans tous les cas, je ferai comme le pauvre qui n'est pas encore dans l'indigence : il ouvre sa bourse, et s'il n'y trouve ni or ni argent, il en tire toujours quelques monnaies de cuivre qu'il donne de bon cœur.

Mais de quel sujet causerons-nous ? Du beau temps ? du mauvais temps ? des longueurs et langueurs du carême ? des soirées de madame X. ou des toilettes de madame B. ? Tous ces sujets sont trop neufs pour risquer une opinion ! Il faut les lais-

ser vieillir. Parlerons-nous des guerres de l'Afghanistan et de l'insurrection des Zoulous? Ce serait peut-être un excellent sujet de carême, c'est-à-dire peu nourrissant; mais si vous n'y tenez pas particulièrement, nous essaierons autre chose.

Si nous commençons par quelques mots sur vous, Mesdames? Ah! voilà un sujet toujours nouveau et toujours intéressant, un sujet qui permet l'éloge et le blâme, le sourire et les larmes, et qui est mêlé d'ombres mystérieuses et d'éblouissantes clartés; un sujet qui est pour nous le sphinx de la fable, et dont nous cherchons incessamment le secret. Aussi n'y a-t-il pas un poète, pas un écrivain, pas un orateur, pas un philosophe, pas un homme d'Etat qui n'ait pas parlé de vous. Entrez dans une bibliothèque: sur cent volumes que vous feuilleterez, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui touchent à ce fécond sujet.

C'est bien, me direz-vous, parlez de nous si vous voulez, mais n'en dites pas de mal.

Allons donc, voulez-vous sérieusement que je vienne ici rééditer toutes les fadaïses que vous entendez journellement dans les salons?

Plus que personne, peut-être, je rends justice à vos éminentes qualités; moins que personne j'ignore vos vertus. Mais les ignorez-vous vous-mêmes? et faudrait-il que je fasse une série de conférences pour vous les faire connaître? Non, n'est-ce pas? j'ai d'ailleurs sur ce point un grand modèle, une autorité que vous ne rejetterez pas.

Il y a un livre que j'ai beaucoup lu, qui est tellement supérieur aux autres livres qu'il n'a pas de titre, et qu'il eût été impossible de lui donner un titre convenable, puisqu'il contient à la fois la philosophie, la théologie, l'histoire, la science, la poésie, l'éloquence, l'art ; c'est pourquoi on l'appelle tout simplement *le Livre* ou la Bible, car ce mot bible vient du grec *biblion*, qui signifie livre.

Ouvrez donc *le Livre* par excellence, inspiré par Dieu lui-même, vous verrez qu'il n'est pas toujours aimable pour le sexe faible. La première page raconte la chute de nos premiers parents en des termes qui ne font pas précisément l'éloge de la femme. Quelques pages plus loin, vous verrez la singulière métamorphose de la femme de Loth, qui me paraît une épigramme fort salée. Et si vous poursuivez votre lecture jusqu'au *Livre des Proverbes*, vous serez bientôt d'avis que mes piqures sont des caresses comparées aux pages satyriques de Salomon ; et il connaissait la femme mieux que moi !

Qu'il soit donc bien entendu entre nous que tous, hommes et femmes, nous sommes un mélange de bien et de mal, de cuivre et d'or, une gerbe mêlée d'ivraie et de bon grain. Mais ne perdons pas notre temps à montrer le bon grain ; employons-le plutôt à arracher l'ivraie.

S'il y a des ombres dans le tableau que vous faites, il y a des ténèbres en nous ; s'il y a des taches chez vous, il y a des souillures chez nous ; si vous avez des imperfections, nous avons des vices.

Donc, tous comptes réglés, vous êtes des imparfaites, et nous sommes des misérables. Faisons des efforts généreux pour nous corriger, et acceptons les leçons de bonne grâce, de quelque part qu'elles nous viennent.

Après cela, si vous n'êtes pas encore disposées à l'indulgence, je vous prierai de ne pas vous venger sur moi à la façon de madame Louise Collet.

Vous savez que madame Louise Collet a été un bas-bleu de la pire espèce, je veux dire du caractère masculin, ce qui n'est pas faire l'éloge de mon sexe. Or madame Collet fut un jour critiquée par Alphonse Karr dans *les Guêpes* ; et peu après elle se présenta chez le spirituel écrivain. Il rentrait en même temps qu'elle, et voulut la faire passer devant lui ; elle s'excusa, et demanda à l'auteur des *Guêpes* de lui montrer le chemin ; mais comme il montait les premiers degrés de l'escalier, il se sentit frapper de coups de couteau, et la dame s'esquiva.

M. Karr comprit que si *les Guêpes* piquent, les couteaux piquent aussi très fort. Heureusement, la blessure ne fut pas grave, et l'écrivain humoristique raconta l'aventure en riant. On dit même qu'il garda précieusement le couteau, et écrivit sur le manche : "Donné par madame Louise Collet... dans le dos !"

J'espère qu'aucune de vous ne songe à me faire un tel présent, et pour vous en ôter toute idée, je vous entretiendrai maintenant du grand précepte de la charité, qui sera le sujet de cette causerie.

Est-ce un sermon dont je vous menace ? Ma foi, je ne répons de rien. Le sujet y prête beaucoup, j'y suis enclin par nature, dit-on : vous avez une chance de n'y pas échapper. Mais vous sortez de la semaine sainte, et un discours profane vous répugnerait peut-être. D'ailleurs, je m'encourage en pensant que vous n'êtes pas venues uniquement pour m'entendre, et que les beaux vers de M. Lemay et la musique délicieuse du Septuor Haydn suffisent amplement à vous indemniser. Donc, je risque le sermon sans plus hésiter.

I

Mesdames et Messieurs, il y a dans les langues modernes un mot magique et trompeur qui a ensorcelé notre siècle et révolutionné les nations, c'est l'égalité ; et, malgré toutes les déceptions qu'il renferme, malgré les luttes sanglantes et les immenses calamités dont il a été cause, des peuples entiers ont encore foi dans la vertu de ce mot, et ils en poursuivent l'expérience douloureuse.

Ah ! l'on aura beau dire et beau faire, changer les formes de gouvernement, substituer les unes aux autres les diverses couches de la société, placer en haut ce qui est en bas, on ne produira pas l'égalité, parce que l'égalité est contraire à la nature même des choses. Dans le ciel comme sur la terre, et dans l'immensité de la création, l'inégalité existe à l'état d'attribut essentiel des êtres, et elle existera aussi longtemps que le monde. Toujours il y aura dans l'hu-

manité, inégalité de talents, inégalité de positions, inégalité de fortunes.

Toutes les théories économiques et financières, tous les systèmes d'organisation du travail, tous les tarifs imaginables n'y feront rien ; il y aura toujours à côté d'un homme qui végète ou qui s'appauvrit, un autre homme qui fait fortune ; et c'est ce que prévoyait l'Homme-Dieu lorsqu'il disait : " Vous aurez toujours des pauvres au milieu de vous ! "

Y a-t-il un remède à cet état de choses ? Y a-t-il une organisation qui puisse rétablir un peu l'égalité dans la société, et créer des subsides qui seront le budget des pauvres ?

Oui, cette organisation existe, mais on la chercherait vainement en dehors du christianisme. Elle n'est que là, et elle est fondée sur une loi universelle, obligatoire pour tous les chrétiens, et plus efficace que le libre-échange ou la protection : *la loi de charité !*

Lorsque la Révolution voulut faire l'égalité, elle résolut d'abattre toutes les têtes qui dépassaient les autres, et elle crut que ce nivellement sanglant suffirait. Mais à peine la tête de Louis XVI était-elle tombée qu'il en surgit d'autres sortant du peuple, Vergniaud et ses compatriotes de la Gironde. Elle les coupa, mais elle vit aussitôt que les têtes des Hébertistes dépassaient le niveau commun. Les têtes des Hébertistes tombèrent, et la Révolution dit dans le moment de terreur qui suivit : " Enfin nous avons l'égalité." Mais, l'instant d'après, Danton, Camille

Desmoulins et leurs amis s'élevaient au-dessus de la foule. Il fallut encore les abattre, et après eux Robespierre et Saint-Just, et pendant longtemps la guillotine faucha les têtes, et se promena sur la France pour produire l'égalité, jusqu'à ce qu'un homme providentiel, se dressant au-dessus de la nation, prit l'échafaud, le transforma en plafond d'airain, le posa sur les têtes, et monta dessus. Enfin, l'égalité allait donc exister, sauf pour un seul homme chargé de la maintenir ? Eh bien, non, cet empereur qui avait remplacé les rois, que dis-je ? ce demi-dieu qui avait remplacé Dieu, dont la France ne voulait plus, prit ses frères et en fit des rois ; il prit ses soldats, et il en fit des princes ; il prit ses valets, et il en fit des ducs ! Et c'est ainsi que la sanglante opération qui devait produire l'égalité aboutit à l'inégalité la plus révoltante qui fût jamais ! Ah ! ce n'est pas ainsi que le christianisme procède. Il n'abat pas les têtes élevées, mais il les courbe sous le joug de l'humilité, en même temps qu'il relève les petits par la main de la charité. Il dit au riche : fais-toi petit, fais-toi pauvre, si tu veux parvenir au royaume des cieux ; et en même temps il dit au pauvre : relève la tête, il y a pour toi des espérances éternelles ; sois bon, et le riche te donnera ; la charité d'une part et la reconnaissance de l'autre feront de vous des frères marchant ensemble vers la demeure de votre père commun, unis dans la sainte fraternité du baptême !

La voilà la seule égalité possible, la vraie, la bonne

égalité ; et la seule doctrine économique qui puisse la réaliser, c'est la charité chrétienne.

L'aumône, voilà le grand impôt, la taxe nécessaire et glorieuse qui élève le niveau des déshérités de la fortune et qui produira l'union sociale !

Je sais bien que je ne vous dis là rien de neuf, rien que vous ne sachiez déjà, et que vous ne mettiez même en pratique. Mais tous, tant que nous sommes, apportons-nous dans l'observation de la loi de charité, le zèle et le dévouement que nous devrions ?

Voilà la pierre de touche. Nous parlons beaucoup de dévouement dans le monde et nous croyons faire des œuvres dignes de ce nom ; mais savons-nous bien ce que c'est que le dévouement, et voulons-nous en avoir des modèles ? Je pourrais vous citer les religieux, le prêtre, la sœur de charité, mais vous allez me dire que c'est leur métier de pousser la charité jusqu'au dévouement : cherchons ailleurs.

Un jour, à Paris, deux ouvriers travaillaient au sommet d'un édifice très élevé, lorsque tout à coup l'échafaud qui les portait s'écroula. Par bonheur ils avaient eu le temps de se cramponner à une poutre d'où ils espéraient pouvoir attendre du secours. Mais la poutre n'était pas assez forte pour les soutenir tous les deux ; lorsqu'elle commença à craquer ils se dirent que l'un d'eux devait se sacrifier. "J'ai quatre enfants, dit Pierre.—Eh bien ! dit Jean, moi je n'en ai pas. Adieu, Pierre," et il se laissa tomber sur le

pavé où on le ramassa mort. Voilà ce qui s'appelle du dévouement.

Dans les campagnes marécageuses de la Normandie, au bord des étangs verdâtres, j'ai vu de frêles jeunes filles dont les membres amaigris perçaient les vêtements en haillons, plongeant leurs jambes nues dans le liquide immonde, et les en retirant couvertes de sangsues qu'elles allaient vendre aux pharmaciens voisins pour acheter le pain de leur famille. Pêche douloureuse, dans laquelle elles donnent leur sang jeune et pur pour renouveler et rajeunir le vieux sang de leurs parents ! Image frappante en même temps de notre mystérieuse Rédemption, où le Christ a donné son sang divin pour rajeunir celui de l'humanité !

C'est là encore du dévouement, mais ici ce n'est plus seulement l'amour du prochain, c'est le sentiment filial qui le produit. D'ailleurs, ce n'est pas ce genre de dévouement que je viens vous prêcher. Je ne demande ni votre vie ni votre sang, et la charité peut être dévouée sans aller jusque-là.

Ecoutez une histoire de pauvres gens racontée par un grand poète. Il s'agit d'une famille de pêcheurs, vivant au bord de la mer, et se composant du père, de la mère, et de cinq enfants en bas âge.

Il est nuit. La cabane est pauvre, mais bien close,
Le logis est plein d'ombre et l'on sent quelque chose
Qui rayonne à travers ce crépuscule obscur.
Des filets de pêcheur sont accrochés au mur.
On distingue un grand lit aux longs rideaux tombants,
Tout près un matelas s'étend sur de vieux bancs,

Et cinq petits enfants, nid d'âmes, y sommeillent.
La haute cheminée où quelques flammes veillent
Rougit le plafond sombre, et, le front sur le lit,
Une femme à genoux prie et songe, et pâlit :
C'est la mère. Elle est seule. Et dehors, blanc d'écume,
Au ciel, aux vents, aux rocs, à la nuit, à la brume
Le sinistre Océan jette son noir sanglot.

L'homme est en mer. Depuis l'enfance matelot,
Il livre au hasard sombre une rude bataille.
Pluie ou bourrasque, il faut qu'il sorte, il faut qu'il aille,
Car les petits enfants ont faim. Il part le soir,
Quand l'eau profonde monte aux marches du musoir.
Il gouverne à lui seul sa barque à quatre voiles.
La femme est au logis cousant les vieilles toiles,
Remaillant les filets, préparant l'hameçon,
Surveillant l'âtre où bout la soupe de poisson,
Puis priant Dieu, sitôt que les cinq enfants dorment.
Lui seul battu des flots qui toujours se reforment,
Il s'en va dans l'abîme, il s'en va dans la nuit.....
Songeant à sa Jeannie, au sein des mers glacées,
Et Jeannie en pleurant l'appelle ; et leurs pensées
Se croisent dans la nuit, divins oiseaux du cœur...

...Elle prie, elle rêve,—et tant de pauvreté...
Les petits vont pieds nus l'hiver comme l'été ;
Pas de pain de froment ; on mange du pain d'orge.

.....
Elle prend sa lanterne et sa cape. C'est l'heure
D'aller voir s'il revient, si la mer est meilleure.
Allons ! Et la voilà qui part. L'air matinal
Ne souffle pas encor. Rien. Pas de ligne blanche
Dans l'espace où le flot des ténèbres s'épanche.
Il pleut. Rien n'est plus noir que la pluie au matin ;
On dirait que le jour tremble et doute incertain,
Et qu'ainsi que l'enfant, l'aube pleure de naître.
Elle va. L'on ne voit luire aucune fenêtre.

Tout à coup à ses yeux qui cherchent le hémis,
Une sombre mesure apparaît.....

“ Tiens ! je ne pensais pas à cette pauvre veuve,
Dit-elle ; mon mari l'autre jour la trouva
Malade et seule ; il faut voir comment elle va.
Elle frappe à la porte, elle écoute ; personne.....
Elle entre.....

Au fond était couchée une forme terrible :
Une femme immobile et renversée, ayant
Les pieds nus, le regard obscur, l'air effrayant ;
Un cadavre ; autrefois mère joyeuse et forte ;
Le spectre échevelé de la misère morte ;
Ce qui reste du pauvre après un long combat.....
Près du lit où gisait la mère de famille,
Deux tout petits enfants, le garçon et la fille,
Dans le même berceau souriaient endormis.

La mère se sentant mourir leur avait mis
Sa mante sur les pieds et sur le corps sa robe,
Afin que dans cette ombre où la mort nous dérobe
Ils ne sentissent pas la tiédeur qui décroît,
Et pour qu'ils eussent chaud pendant qu'elle aurait froid.
Comme ils dorment tous deux dans le berceau qui tremble !
Leur haleine est paisible et leur front calme. Il semble
Que rien n'éveillera ces orphelins dormant,
Pas même le clairon du dernier jugement ;
Car étant innocents, ils n'ont pas peur du juge.

Et la pluie au dehors gronde comme un déluge.
Du vieux toit crevassé d'où la rafale sort
Une goutte parfois tombe sur ce front mort,
Glisse sur cette joue et devient une larme ;
La vague sonne ainsi qu'une cloche d'alarme.
Mais qu'est-ce donc que Jeannie a fait chez cette morte ?
Sous sa cape aux longs plis qu'est-ce donc qu'elle emporte ?

Vous l'avez deviné, ce sont les deux enfants, qu'elle
court porter chez elle, et qu'elle couche dans son lit.
Puis elle attend son mari, bien inquiète. Que va-t-il
dire ? Il a déjà cinq enfants sur les bras, et tant de
soucis. Elle tremble de voir entrer son mari mainte-
nant ! Enfin la porte s'ouvre, il entre :

—Le temps est dur, dit-il, et la pêche mauvaise ;
Mais, vois-tu, je t'embrasse, et me voilà bien aise ;
Je n'ai rien pris du tout. J'ai troué mon filet.
Le diable était caché dans le vent qui soufflait.
Quelle nuit ! Un moment dans tout ce tintamarre
J'ai cru que le bateau se couchait, et l'amarre
A cassé. Qu'as-tu fait, toi, pendant ce temps-là ?
Jeannie eut un frisson dans l'ombre, et se troubla.
—Moi ? dit-elle. Ah ! mon Dieu ! rien comme à l'ordinaire.
J'ai cousu. J'écoutais la mer comme un tonnerre.....
J'avais peur.....A propos, notre voisine est morte.....
Elle laisse ses deux enfants, qui sont petits ;
L'un s'appelle Guillaume et l'autre Madeleine,
L'un qui ne marche pas, l'autre qui parle à peine.
La pauvre bonne femme était dans le besoin.
L'homme prit un air grave, et jetant dans un coin
Son bonnet de forçat mouillé par la tempête :
—Diable, diable ! dit-il, en se grattant la tête,
Nous avons cinq enfants, cela va faire sept.
Déjà, dans la saison mauvaise, on se passait
De souper quelquefois. Comment allons-nous faire ?
Bah ! tant pis ! Ce n'est pas ma faute. C'est l'affaire
Du bon Dieu. Ce sont là des accidents profonds.
Pourquoi donc a-t-il pris leur mère à ces chiffons ?.....
Si petits, on ne peut pas leur dire " travaillez. "
Femme, va les chercher. S'ils se sont réveillés,
Ils doivent avoir peur, tout seuls avec la morte.
C'est la mère, vois-tu, qui frappe à notre porte ;
Ouvrons aux deux enfants. Nous les mêlerons tous ;
Cela nous grimpera le soir sur les genoux.
Ils vivront, ils seront frère et sœur des cinq autres.
Quand il verra qu'il faut nourrir avec les autres
Cette petite fille et ce petit garçon,
Le bon Dieu nous fera prendre plus de poisson.
Moi je boirai de l'eau, je ferai double tâche.
C'est dit. Va les chercher. Mais qu'as-tu ? Ça te fâche ?
D'ordinaire tu cours plus vite que cela.
—Tiens, dit-elle en ouvrant le rideau, les voilà !

Mesdames et Messieurs, vos cœurs sont émus, et vous admirez ce trait de charité vraiment dévoué, d'autant plus beau qu'il est l'acte d'un indigent. Ces exemples ne sont pas aussi rares que vous croyez. C'est en général chez les pauvres qu'ils se rencontrent. Dans une certaine mesure la société Saint-Vincent de Paul, dont je plaide en ce moment la cause, a fait de cet acte de charité un devoir journalier pour chacun de ses membres. Chaque membre en effet a deux familles, la sienne et celle d'un pauvre, qu'il est chargé d'éclairer, de visiter, de diriger, et d'assister avec les ressources de la société.

Et si vous entendiez tous ces chefs de familles, tous ces pères adoptifs, lorsque la conférence distribue ses ressources ! C'est une chambre siégant en comité des subsides, et dans laquelle chaque membre fait valoir le titre de ses protégés, avec une éloquence qui résonne mieux à l'oreille de Dieu que le plaidoyer *Pro domo* de Cicéron.

Hélas ! les ressources ne suffisent pas aux besoins : chaque conférence accuse un déficit, et c'est notre faute.

Ne nous faisons pas d'illusions sur ce point. La société Saint-Vincent de Paul est incapable de suffire à sa tâche, elle est impuissante à remplir sa noble mission, et c'est notre faute à tous, faute grave dont nous rendrons compte non seulement à Dieu, mais à la société ! Car je crois vous l'avoir démontré en quelques mots, la charité est une œuvre éminemment

sociale, qui seule peut contenir dans la paix, le respect et le devoir les classes inférieures de la société.

Et ce qui démontre mieux l'admirable économie de la Providence, la charité, œuvre de salut pour les peuples, est aussi l'œuvre de salut par excellence des individus.

Il y a eu 1846 ans jeudi dernier, pendant une nuit terrible où le ciel se voila de ténèbres sans nom, pour ne pas voir le drame sanglant qui s'apprêtait à Jérusalem, des ouvriers travaillaient à la lueur des torches, dans la cour du grand prêtre Caïphe, à joindre ensemble quelques pièces de bois, et ils maudissaient ce travail pénible auquel les prêtres les contraignaient pendant la nuit. Les pauvres malheureux ! ils fabriquaient la croix sur laquelle allait mourir, le lendemain, Jésus de Nazareth, et ils maudissaient ce bois qui devait être l'instrument de leur salut, et qu'ils auraient dû baiser avec amour !

Cette erreur inconsciente chez eux, nous chrétiens, la commettons tous les jours de notre vie. Les douleurs, les afflictions qui nous accablent, nous et nos frères, au milieu de cette nuit terrestre que nous traversons, c'est notre croix qui doit nous sauver, que nous devrions embrasser avec respect, porter avec amour, mais que nous repoussons avec colère pour nous-mêmes, et que nous refusons de porter avec les malheureux.

Catherine Emmerich raconte que l'arbre dont on fit la croix du Sauveur avait poussé sur les bords du

torrent de Cédron, puis avait été renversé, et avait servi à traverser le torrent qui séparait Jérusalem de la vallée de Josaphat.

Quel symbolisme étonnant dans la destinée de cet arbre ! En devenant croix, n'allait-il pas être en effet un pont mystique reliant la vallée de Josaphat où nous mourons, à la Jérusalem céleste où nous irons vivre ?

Ainsi en est-il de la douleur, de la pauvreté, et de toutes les souffrances que la croix symbolise. C'est le pont mystique, c'est l'échelle merveilleuse dans laquelle l'humanité monte de la terre au ciel. Et n'oublions pas que ceux qui la gravissent ne sont pas seulement les souffrants, mais encore ceux qui les assistent.

Il n'est pas douteux que Simon le Cyrénéen, qui porta la croix du Sauveur malgré lui, fut converti au contact de ce bois sacré, et devint un saint. De même le contact des souffrances du pauvre est salutaire, et produit l'effet d'une rosée sur les germes de vertu que Dieu a déposés au fond de chacun de nous, et que nous laissons dépérir faute de culture.

Que de consciences glacées, ou tièdes, ce qui ne vaut guère mieux, se sont soudainement réchauffées, illuminées au soleil de la charité ! Que de vies saintes ont commencé par une humble aumône !

C'est vous, Mesdames, vous surtout qui avez le don de consolation, qui devez organiser, développer les œuvres du bien. L'homme a le courage physique parce qu'il a la force ; mais la femme a le courage moral parce qu'elle a la vertu ; et c'est elle qui est la

plus apte à remplir le rôle de Simon le Cyrénéen dans la société, parce qu'elle en prend l'habitude dans le mariage.

Le mari est obligé de soutenir la famille, il porte le travail, les inquiétudes, les affaires extérieures, les luttes inévitables de la vie sociale et les soucis de l'avenir domestique. La femme (je parle de celle qui comprend son devoir et qui n'est pas une croix de plus à porter), la femme soutient le mari dans ses rudes labeurs ; elle ranime son courage, le relève dans ses défaillances, lui montre le but de la vie, quand il le perd de vue ; et elle se tient à ses côtés, le sourire aux lèvres, comme une statue vivante de l'espérance.

Voilà le rôle de la femme dans le ménage, voilà sa mission et la nôtre à l'égard du pauvre. Soyons les consolateurs des masses désolées, en faisant luire l'espérance parmi les pauvres réduits qu'habite le désespoir. Il y a, me direz-vous, des pauvres qui sont aussi vicieux qu'ils sont malheureux. Sans doute, et ce sont précisément ceux-là qui ont besoin de nos secours. Il faut les convertir, les rendre dignes d'assistance ; il faut qu'ils ne connaissent pas seulement le son de notre argent, ce qui est beaucoup, mais qu'ils connaissent surtout le son de notre voix, la bonté de nos regards et la compassion de nos cœurs.

Mais, objecterez-vous, pour suffire à toutes les œuvres qu'on nous recommande, il faudrait plus d'argent, et nous n'en avons pas assez.

Eh bien ! imposez-vous des taxes si les bonnes

œuvres réclament davantage. Que les hommes taxent leur tabac, leur vin ; que les femmes taxent leurs chapeaux, leurs robes de bal.

Vous, Messieurs, qui prenez deux ou trois sortes de vin à votre dîner, une fois la semaine retranchez un de ces vins ou supprimez-les tous pour un dîner, et donnez-en le prix aux pauvres.

Vous, Mesdames, qui irez demain dans quelques riches boutiques de la rue Fabrique acheter une toilette de printemps, vous en verrez deux qui vous conviendront ; l'une plus dispendieuse vous plaira davantage, vous pourriez la choisir, mais vous prendrez l'autre, et vous donnerez la différence à la société Saint-Vincent de Paul.

Vous vous taxez bien pour jouer aux cartes ou pour d'autres plaisirs aussi minces. Et, puisque nous parlons des cartes, pourquoi, par exemple, chaque joueur gagnant ne donnerait-il pas chaque semaine aux pauvres les quelques chelins gagnés ?

Ne dites pas qu'il n'y a pas d'argent, il y en a, et c'est précisément quand il s'agit de charité que le mot *impossible* n'est pas français. On peut ce que l'on veut, si l'on veut ardemment, énergiquement.

Saint Vincent de Paul n'avait pas de richesses, et il entreprenait des œuvres de millionnaire. Il se jouait de l'impossible, et quand il le voulait, l'in vraisemblable devenait fait accompli. Aussi est-il la plus pure figure du XVII^e siècle. La plupart des gloires de ce grand siècle ont eu des défaillances ; mais la

gloire de saint Vincent de Paul est sans tache, et elle grandit en traversant les âges.

Les germes qu'il a semés ont produit des récoltes innombrables, et dont l'abondance défie tous les calculs. Porté sur les ailes de la charité, comme le grain de sénevé sur les ailes du vent, ces germes ont jeté racine dans tous les pays du monde et peuplé les villes de bienfaiteurs de l'humanité. Et puisque ce grand nom s'est trouvé sur mes lèvres, permettez-moi de vous lire une légende dont il est le héros :

Monsieur Vincent de Paule, aumônier des galères,
Vieux prêtre humble de cœur et de mœurs populaires,
Quand il vient à Paris, demeure à l'hôpital
Du convent qu'a fondé Madame de Chantal.
Sa chambre n'a qu'un lit et deux chaises de paille,
Et l'unique tableau pendu sur la muraille,
Représente la Vierge avec l'enfant Jésus.
Tout entier aux projets pieux qu'il a conçus,
Le saint prêtre est toujours en course et se prodigue,
Et revient tous les soirs épuisé de fatigue.
Le zèle ne s'est pas un instant refroidi
De l'ancien précepteur des enfants de Gondi;
Quand il a visité la mansarde indigente,
Il s'en va demander l'aumône à la régente.
Il sollicite, il prie, il insiste, emporté
Par son infatigable et forte charité,
Recevant de la gauche et donnant de la droite.
Pourtant il est malade et vieux, et son pied boite,
Car, afin d'obtenir la grâce qu'il voulait,
Il a traîné six mois la chaîne et le boulet
D'un forçat innocent dont il a pris la place.
Déjà dans les faubourgs la pauvre populace,
Qui connaît bien son nom et qui le voit passer
Le long des murs, alors qu'il vient de ramasser

Un nouveau-né jeté sur la borne, et qu'il sauve,
Commence à saluer ce bonhomme au front chauve
Et le suit en chemin d'un œil reconnaissant.

Mais, ce soir vers minuit, le bon monsieur Vincent,
Regagnant son logis chez les Visitandines,
Au moment où les sœurs sont à chanter matines,
Traîne son pied boiteux d'un air découragé :
Tout le jour, bien qu'il soit souffrant, qu'il soit âgé,
Sous une froide pluie il a couru la ville.
Certes on l'a reçu d'une façon civile,
Mais il demande trop, même aux meilleurs chrétiens,
Pour ses enfants trouvés et ses galériens ;
Et plus d'un, poliment déjà s'en débarrasse.
Tout l'argent de la reine est pour le Val-de-Grâce,
Et Mazarin si fort pour dire :—Je promets,
Deviens en vieillissant plus ladre que jamais.
C'est donc un mauvais jour ; mais enfin le pauvre homme
Revient en se disant qu'il va faire un bon somme,
Et se hâte parmi la bruine et le vent,
Lorsqu'arrivé devant la porte du couvent,
Il aperçoit par terre et couché dans la boue
Un garçon d'environ dix ans ; il le secoue,
L'interroge ; l'enfant depuis l'aube est à jeun,
N'a ni père, ni mère, est sans asile aucun,
Et répond au vieillard d'une voix basse et dure.
—Viens, dit Vincent, mettant la clef dans la serrure.
Et prenant dans ses bras l'enfant qui le salit,
Il monte en sa cellule et le couche en son lit ;
Puis, songeant qu'à minuit, en janvier, le froid pince
Et que sa courte-pointe est peut-être bien mince,
Il ôte son manteau tout froid du vent du nord
Et l'étend sur les pieds du petit qui s'endort.

Alors tout grelottant et très mal à son aise,
Le bon monsieur Vincent s'accouda sur sa chaise,
Et devant le tableau pendu contre le mur
Il pria ; mais soudain, la Madone au front pur,
Qui parut resplendir des clartés éternelles,
S'anima. Dans ses yeux aux profondes prunelles,

Brillèrent des regards qu'il n'avait jamais vus,
Et dégageant son cou des bras du doux Jésus
Qu'elle tenait d'abord serré sur son épaule,
Elle tendit l'enfant à saint Vincent de Paule,
Et d'un accent rempli de céleste bonté,
Lui dit :—Embrasse-le. Tu l'as bien mérité.

Mesdames et Messieurs, si vous embrassez avec ardeur, avec dévouement, les œuvres de la charité chrétienne, je ne vous promets ni la gloire de saint Vincent de Paul au milieu du monde, ni la faveur extraordinaire de la légende ; mais je vous promets les suaves émotions du cœur, et les allégresses de la conscience satisfaite. Je vous promets l'estime pour vous-mêmes, et de nobles aspirations vers les deux sommets que je vous ai montrés : le bien-être social et le salut des âmes. C'est à ces deux buts que nous devons tendre comme citoyens et comme chrétiens, et c'est la charité qui nous y conduira.

Relevons le pauvre, il nous élèvera. Donnons-lui la force de marcher, et il nous donnera des ailes. Faisons des heureux par la charité, et nous nous apercevrons bientôt que les plus heureux ne sont pas ceux qui reçoivent, mais ceux qui donnent.

DISCOURS

PRONONCÉ A L'UNIVERSITÉ LAVAL, EN JUIN 1883, A LA
SÉANCE DE CLÔTURE DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE.

MONSIEUR LE CHANCELLIER ET MESSIEURS LES DI-
RECTEURS,

Après l'insigne honneur qui vient de m'être conféré (*) je ne crois pas devoir rester muet. Rassurez-vous cependant, ce n'est pas un discours que je vais faire. Quelques paroles seulement tomberont de mes lèvres pour vous exprimer un sentiment profond de mon cœur, ma reconnaissance.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle vous est due, et je n'ai pas oublié qu'il y a trois ans, à pareil jour, vous m'avez fait docteur ès lettres en compagnie d'hommes qui non seulement en étaient très dignes, mais dont les noms ajoutaient un nouveau lustre au titre lui-même. (†)

Et si je remontais plus haut, je ne manquerais pas

(*) M. le juge Routhier venait de recevoir le degré de docteur en droit, et d'être nommé professeur de droit international à l'université Laval.

(†) MM. Lucien Brun, Claudio Jannet et Albert Lefavre avaient reçu le même titre le même jour.

de trouver que vous avez encore d'autres droits à ma gratitude. Elle vous est donc acquise, et si vous voulez en connaître la mesure, retenez bien ces vers de Lamartine :

Le cœur sonore du poète
Est semblable à ces urnes d'or,
Où la moindre aumône qu'on jette
Résonne comme un grand trésor.

Or j'ai la prétention d'avoir un cœur de poète, depuis que l'université Laval a couronné mon premier essai poétique, il y a dix-huit ans.

Ce souvenir en évoque d'autres, et je n'ai pu franchir le seuil de cette maison sans me rappeler que lorsque j'y faisais mon droit, je sentais déjà une inclination très prononcée pour les lettres. Mais je combattais courageusement cette inclination, d'après les avis de sages conseillers qui me représentaient constamment, que les lettres n'étaient pas une carrière dans notre pays.

Je dis que je combattais courageusement, mais je n'ajoute pas que je triomphais toujours ; je dois même confesser qu'il m'arrivait quelquefois de faire des infidélités à Thémis et de courtiser la Muse : si l'on feuilletait mes cahiers de droit civil, et surtout ceux de droit commercial, on y trouverait des bouts-rimés qui témoigneraient de mes défaites.

Mais enfin, entre les amis enthousiastes qui me poussaient aux lettres, et les hommes positifs et sages qui m'en détournaient, je me suis efforcé de prendre

un juste milieu ; et sans trop voyager dans les nuages, qui sont toujours un peu dangereux, j'ai tâché d'éviter le terre à terre d'une profession qui dégénère quelquefois en métier. J'ai lieu de m'en réjouir, puisque j'ai pu arriver ainsi aux honneurs de la magistrature et du doctorat ès lettres.

Et maintenant, voilà que l'université Laval met le comble à ses faveurs, en me plaçant au nombre de ses docteurs en droit et de ses professeurs, parmi lesquels je retrouve avec plaisir d'anciens condisciples et d'anciens maîtres.

C'est un honneur que j'apprécie au delà de toute expression, mais je me hâte d'ajouter que je l'accepte moins comme une faveur personnelle, que comme un hommage rendu à la double carrière que j'ai suivie.

C'est un des privilèges les plus importants et les plus bienfaisants de toute université, de pouvoir récompenser par des titres honorifiques les carrières vouées aux nobles travaux de l'intelligence ; et jusqu'à ce jour, les directeurs de cette maison me semblent avoir exercé avec discernement et justice cette éminente prérogative.

Déjà à plusieurs reprises ils ont ainsi honoré et encouragé les lettres. Déjà la magistrature est dignement représentée dans les facultés de Québec et de Montréal, et je suis heureux de rencontrer au milieu de ses docteurs mes deux chefs dans la hiérarchie judiciaire, et deux de mes anciens professeurs, que

j'ai suivis de loin, dans la magistrature d'abord, et dans l'université ensuite.

Eh bien ! Messieurs, il n'est que juste de placer au-dessus de ma personne les nobles choses dont je me trouve l'indigne représentant, et je me fais un devoir de reporter sur les lettres que j'ai cultivées avec amour, et sur la magistrature à laquelle je suis fier d'appartenir, l'éclat d'un titre que je n'ai pas assez mérité.

Mais vous m'avez donné un moyen de m'en rendre digne, et de m'acquitter en même temps de ma dette de reconnaissance, en me confiant une chaire importante, et je m'efforcerai de vous y faire honneur dans l'avenir.

L'avenir, toujours si incertain pour les hommes politiques et pour les hommes du siècle, est assuré pour des corporations religieuses qui ne cherchent ni le bruit, ni la gloire humaine, ni l'argent, mais la gloire de Dieu et l'avancement de la patrie : et lorsque je jette un coup d'œil sur ces grands édifices, sur les murailles massives de votre grand séminaire, sur ses voûtes de fer et de briques que rien n'ébranle, sur ses larges escaliers de pierre, je me dis que pour bâtir ainsi il faut être bien sûr de l'avenir.

Vous avez raison d'avoir foi, puisque après deux siècles d'existence vous êtes plus jeunes et plus forts. Il me semble même que le dernier décret du Saint-Père est un nouveau point de départ, qui rouvre devant vous une étape nouvelle, et je fais des vœux pour qu'il soit l'aurore d'une ère de prospérité et de paix.

Il arrive souvent que pour empêcher une œuvre de réussir l'on fasse autour d'elle la conspiration du silence : vous ne vous plaindrez pas, j'espère, d'une telle conspiration, et vous devez trouver que l'on a suffisamment parlé de vous.

Peut-être n'avait-on pas absolument en vue de vous rendre populaires ; mais en tous cas, on vous a fait connaître au loin ; on a jeté votre nom à tous les échos, et s'il a réveillé quelques antipathies, il vous a fait des amis dévoués, il vous a attiré de hautes sympathies, et enfin il vous a valu des témoignages inappréciables de la plus haute autorité qui soit en ce monde.

On dit souvent qu'il est utile et avantageux, dans le régime parlementaire, qu'il y ait toujours en face du ministère une loyale opposition prompte à le censurer.

C'est vrai, dans une certaine mesure, et moyennant certaines conditions d'équilibre qu'il ne faut pas négliger ; mais cette université n'est pas une institution démocratique ; elle ne s'appuie pas sur le suffrage populaire ; ce n'est pas au peuple qu'elle est responsable et qu'elle doit rendre compte de ses actes.

Dès lors, je ne crois pas qu'il lui soit utile d'avoir constamment devant elle une opposition même loyale.

Non, l'université Laval (comme toutes les universités) est essentiellement aristocratique dans son personnel et dans son organisation, et si je me fais gloire de lui appartenir désormais, c'est parce qu'elle

représente l'aristocratie de l'intelligence et du savoir dans un pays où il n'y en a point d'autre.

Mais son organisation aristocratique la rend-elle irresponsable? Non, Messieurs, et sa responsabilité est immense.

Si le peuple n'a pas le droit de la juger, il a le pouvoir de l'accuser, non pas devant l'opinion publique, non pas dans la presse, mais devant le tribunal spécial institué pour cet objet par un décret pontifical, et qui se compose des évêques de la province de Québec, et du pape.

Je vous avoue que je ne connais pas d'institution humaine qui soit entourée de plus de garanties, et ceux qui seraient tentés de s'alarmer, devraient trouver là de quoi se rassurer.

Sans doute l'université a pu et pourra commettre des fautes ou des erreurs. Elle ne serait pas une institution humaine si elle était impeccable. Ce qui m'étonnerait, c'est qu'elle n'en eût pas commis pendant une vie qui a déjà duré trente ans.

Mais elle n'en est pas moins une institution dont Québec surtout, et tout le Canada, doivent être fiers, et qui est appelée à faire un bien immense parmi la jeunesse canadienne. Elle n'en est pas moins une institution à l'abri des écarts graves, puisqu'elle est placée sous la haute surveillance de l'épiscopat et du Souverain Pontife.

Je n'entends pas faire l'éloge de ceux qui en ont la direction immédiate; car je me trouverais placé entre

deux périls : si je disais toute la vérité, je blesserais leur modestie, et si je ne la disais pas, je blesserais la justice.

Mais qu'ils me permettent de leur rappeler l'un des faits les plus éclatants de l'histoire : c'est que toute œuvre vraiment grande a toujours suscité dans le monde, des rivalités, des inimitiés et des luttes. Autour d'elle ont toujours éclaté des orages ; mais il arrive souvent que de ces orages tombe une pluie bienfaisante qui fait croître la moisson.

La patience est l'attribut nécessaire du génie, et c'est par elle qu'il triomphe. Mais elle doit être surtout la vertu des communautés religieuses qui, plus heureuses que les individus, ont le temps devant elles. Un peu de patience donc, Messieurs, et dans vingt ans, dans dix ans peut-être, vos détracteurs seront oubliés, et vous vivrez encore pour répandre vos bienfaits sur leurs enfants.

Notre pays est un diamant, mais il a besoin d'être taillé, et c'est à vous qu'a été confiée une grande partie de cette tâche importante. Celui qui plante un arbre n'en voit pas toujours les fruits ; mais vos successeurs les recueilleront.

Allez droit votre chemin dans une attitude indépendante et pleine de dignité, ayant le souci non d'acquérir une popularité éphémère et de mauvais aloi, mais de remplir fidèlement la mission qui vous a été confiée.

Poursuivez votre mouvement sagement progressif,

sans vous arrêter aux bruits calomnieux qui circulent parfois dans l'ombre, et entraînez avec vous la jeunesse canadienne jusqu'aux régions élevées et se-reines où resplendissent le Beau et le Vrai.

Je termine par un mot qui s'adresse à tous ; mais c'est un mot d'ordre, une devise qu'un apôtre adressait aux premiers chrétiens ; et les premières sociétés chrétiennes y étaient fidèles : *cor unum et anima una*, un seul cœur et une seule âme. Voilà quelle devrait être notre devise à tous, surtout dans un pays comme le nôtre où les motifs sérieux de division sont rares, et où l'union nous est imposée par notre contact avec les nationalités rivales.

Un seul cœur pour aimer l'Eglise et la patrie, pour nous grouper autour de nos chefs légitimes, civils et religieux, et pour réunir dans une commune affection tout ce qui constitue notre nationalité et tout ce qui est cher à notre race.

Une seule âme, c'est-à-dire, une seule action, car l'âme est le principe qui détermine l'action ; une seule âme pour aider et soutenir ceux qui dirigent notre société religieuse et civile, et pour développer, agrandir, et conduire à ses glorieuses destinées notre bien-aimée patrie.

DISCOURS

PRONONCÉ DEVANT LE CONGRÈS RÉUNI A MONTRÉAL, LE
24 JUIN 1884, FÊTE DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

M. LE PRÉSIDENT,
MESDAMES, MESSIEURS,

Il me semble qu'il m'appartient, à titre de Québécois, de féliciter cordialement et chaleureusement la grande et belle ville de Montréal pour les grandes et belles manifestations dont elle nous donne le spectacle.

Le premier rang qu'elle occupe déjà sous tant de rapports parmi les autres villes du Canada, elle va le prendre dans les annales des fêtes de la nation, et ses sœurs n'en seront pas jalouses, grâce à l'accueil fraternel qu'elles reçoivent dans ces jours mémorables.

Une seule restriction est permise en ce qui concerne ce Congrès : c'est qu'il ne réunit pas d'auditoires assez nombreux. Si j'en devais juger par le nombre de nos auditeurs, je devrais croire que Montréal est une ville plus petite que Québec.

Mais quel beau spectacle a été la procession d'hier ! Jamais, peut-être, notre race ne s'est affirmée dans un pareil déploiement de jeunesse, de force et de beauté.

Toute la nation semblait marcher à l'accomplissement de ses destinées, tête haute, libre, ne s'inclinant que devant la croix, fière du passé, contente du présent, pleine de confiance en l'avenir.

Une chose, pourtant, m'a tout particulièrement frappé dans ce spectacle heureux, paisible et triomphant : c'est le contraste qu'il présente avec la situation pleine d'anxiété, d'incertitude et de terreur de la société européenne.

Vous le savez, je viens de visiter encore une fois le vieux monde, et il me semble à propos et intéressant, en un jour comme celui-ci, de faire ressortir ce contraste et d'en tirer une leçon utile aux intérêts nationaux et sociaux du Canada français. Tel est l'objet que je me propose dans les quelques mots que je viens vous adresser.

Ce n'est pas dans le vieux monde, Messieurs, qu'il faut chercher la sécurité, la stabilité, et la confiance en l'avenir. Le sol de l'Europe tremble, et toutes les voix prophétiques les plus autorisées y présagent des catastrophes.

Sans doute, il y a là, comme ailleurs, des optimistes qui voient tout en rose ; mais ils ne se rencontrent guère que parmi les savants, qui, retirés au fond de leurs cabinets, pâmés d'admiration devant leurs découvertes, sont convaincus que la science suffira à sauver les sociétés en péril.

Ecoutez leur enthousiasme puéril :

“ Nous avons transformé la terre, s'écrient-ils, et

l'âge d'or que la science prépare va bientôt briller sur le monde. Déjà nous en voyons poindre l'aurore.

“ Le moyen âge avait fait de ce monde une vallée de larmes, où l'humanité déchue devait pleurer une prétendue faute originelle, et attendre dans les rigueurs de la pénitence une félicité plus que problématique au delà du tombeau.

“ Grâce à la science, nous allons faire de cette vie une merveille de bien-être, de plaisirs, de jouissances et de beauté.

“ Grâce à nos découvertes, l'homme parcourt maintenant la terre comme sa maison. Il la porte dans sa main avec plus de vérité que Charlemagne.

“ D'abîmes redoutables qu'elles étaient jadis, les mers sont devenues pour lui d'immenses voies de communication, et des palais flottants le transportent d'une rive à l'autre. Des dragons de feu, entraînant d'innombrables convois humains, parcourent les continents avec une rapidité effrayante. Des fils mystérieux sillonnent les airs, courent au fond des océans, et permettent aux antipodes de causer ensemble.

“ Où le moyen âge élevait des cloîtres, nous avons bâti des usines, et des milliers de machines fournissent maintenant du travail à des milliers d'hommes.

“ Encore quelques années de progrès, et nous remettons l'homme en possession de ce paradis terrestre qui lui fut donné au commencement, s'il faut en croire la légende chrétienne.”

Telles sont, Messieurs, les illusions que les savants caressent au fond de leurs laboratoires ; et ces rêveurs naïfs n'entendent pas les cris de la rue, où gémissent les déshérités et les souffrants ! Ils ne s'aperçoivent pas que des bas-fonds de la société montent des clameurs formidables qui troublent le sommeil des souverains et de leurs ministres !

Et cependant le grand péril social qui menace aujourd'hui le vieux monde est imminent, et les hommes d'Etat dignes de ce nom ne s'y trompent pas.

Hélas ! Messieurs, tout admirables qu'ils sont, les progrès de ce siècle étonnant n'ont pas diminué le nombre des malheureux ; et devant le riant tableau que les optimistes font passer sous leurs yeux, leur désespoir ne fait que grandir.

“Rendez-nous les cloîtres, s'écrient les uns, afin que nous puissions y pleurer en paix nos illusions perdues, et ne plus voir votre société maudite, édifiée sur vos prospérités insolentes et sur nos infortunes imméritées !”

Et trouvant les cloîtres fermés, ils mettent fin par le suicide au rêve de douleur qui fut leur vie.

Les autres, qui forment le grand nombre, organisent dans les ténèbres l'armée des révoltés, et, parlant de la société comme Caton parlait de Carthage, ils disent : *delenda est*, il faut qu'elle soit détruite.

Ils sont à l'œuvre, et tout récemment j'entendais le P. Monsabré s'écrier du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris :

“ Messieurs, la masse des pauvres et des prolétaires s’entasse, comme une montagne volcanique, près des riantes collines où vous jouissez. N’entendez-vous pas gronder le feu de ses jalousies et la lave de ses colères ? Ne voyez-vous pas monter au ciel la noire fumée de ses revendications ? Habitants d’Herculanum et de Pompéi, sauvez-vous ! Ce Vésuve humain va crever. Demain, les inégalités sociales disparaîtront dans une catastrophe, jusqu’à ce que notre incurable sottise les ait rétablies.”

Voilà la grande menace qui plane au-dessus des sociétés dans l’ancien monde. C’est la guerre sociale, universelle, implacable, ayant à sa disposition, comme moyen d’action, la puissante organisation des sociétés secrètes.

Mais il y a un autre nuage qui assombrit encore l’horizon du vieux monde. Il y a une autre guerre non moins terrible qui, d’un jour à l’autre, pourra changer en ruines des villes aujourd’hui florissantes : c’est la guerre internationale, ou européenne.

Les peuples européens s’y attendent et s’y préparent. Ils fourbissent leurs armes, ils remplissent leurs arsenaux de munitions et d’engins destructeurs, et tous les hommes capables de porter les armes se font soldats.

J’ai traversé l’Allemagne, et son aspect militaire m’a épouvanté. La ruche immense où tant d’abeilles industrieuses distillaient naguère le miel de la science, est maintenant remplie de guêpes qui bourdonnent

un chant de guerre, et dont l'aiguillon menaçant impose le respect et la crainte.

Partout, même dans les plus petites villes, on voit se mouvoir la nation de fer ; partout des garnisons et des champs de Mars ; partout résonnent les fanfares, les cliquetis d'armures, et les pas cadencés des régiments qui passent. Caserne immense, perpétuellement en travail, et enfantant tous les jours de nouveaux automates d'acier.

Tel est l'aspect de l'Allemagne, et celui de la France n'est pas plus rassurant, hélas ! Ne vient-elle pas d'adopter encore une nouvelle loi de recrutement ? Et cette nouvelle loi ne fait-elle pas des soldats de tous les Français sans exception, ni distinction, ni privilèges ?

C'est en vain qu'on a dit au gouvernement : mais vous allez ruiner le commerce, vous allez compromettre l'industrie, vous allez mettre fin à des existences nécessaires, vous allez enfin rendre impossible le recrutement du clergé. Le gouvernement n'a voulu rien entendre, et la dernière objection l'a probablement encouragé, au lieu de le détourner de son projet. La loi a été votée à la chambre des députés, et ce vote démontre que l'intérêt militaire prime tous les autres, et que l'on prévoit l'imminence d'une conflagration universelle, et de guerres épouvantables.

Mais, allez-vous me dire peut-être, comment se fait-il que les peuples qui se vantent le plus de leur civilisation et de leurs progrès, entretiennent et

nourrissent chez eux ce dragon insatiable de la guerre qui dévore leurs enfants?

Ah ! Messieurs, nous touchons ici à l'un des plus grands problèmes de la vie des peuples, à l'énigme toujours renouvelée des sacrifices sanglants. Je me suis souvent posé cette question : pourquoi Dieu, qui est la bonté, qui est la douceur infinie, pourquoi notre Dieu d'amour semble-t-il avoir soif du sang humain ? Pourquoi permet-il ces douloureuses hécatombes ? Sans doute il n'en serait pas ainsi si la prévarication originelle de l'homme n'avait pas trahi les desseins primitifs de la création.

Sans doute la chute, et la malédiction qui l'a suivie, ont rendu la terre à jamais inféconde pour les vertus, et ce sont les rosées sanglantes qui lui rendent la fertilité. Mais le problème de la guerre appelle une autre solution : c'est que les crimes des hommes toujours renouvelés, appellent toujours de nouveaux châtiments ; c'est que notre Dieu est non seulement la bonté, mais qu'il est aussi la justice, et le ciel répond aux révoltes de la terre en lui demandant des sacrifices. Ce n'est pas assez que le Fils de Dieu lui-même ait offert son sang, et que le ciel inexorable l'ait accepté. Il faut que l'homme continue de sacrifier à la Divinité qu'il continue d'offenser ; et comme il refuse de lui offrir les hosties non sanglantes que la religion chrétienne met à sa disposition, Dieu le condamne à payer l'impôt du sang.

Malgré lui il le paiera, ce tribut douloureux, et la

terre deviendra comme un immense autel où fumera le sang des victimes humaines pour satisfaire à la justice divine.

O peuples que le Christ semble avoir rachetés en vain, quand donc comprendrez-vous que tous vos traités solennellement signés et scellés par vos souverains, sont de nulle valeur, et que c'est avec Dieu qu'il faut faire la paix ?

O terre qui méditez constamment de nouvelles révoltes contre Dieu, et vous, cieux, dont la foudre gronde sans cesse, quand donc déposerez-vous les armes et conclurez-vous une alliance durable et définitive ?

Guerre sociale, guerre internationale, voilà donc, Messieurs, quels sont les fléaux terribles qui menacent l'Europe. N'avais-je pas raison de vous dire qu'il y a un contraste saisissant entre cette situation et la nôtre ? Grâce à Dieu, nous n'avons pas à redouter ces lamentables calamités ; nous avons la paix sociale, et nul peuple ne songe à nous faire la guerre.

Notre armée permanente n'est qu'une garde d'honneur, et nous n'avons pas au milieu de nous ces nouvelles couches sociales qui travaillent ailleurs au renversement de toute autorité et de tout ordre.

Et maintenant, Messieurs, quels devoirs nous impose cette situation heureuse et tranquille que la Providence nous donne ?

Il en est deux surtout dont la patrie, il me semble, réclame l'accomplissement avec instance.

Le premier, c'est de ne pas troubler la paix sociale que Dieu veut bien nous donner, par de vaines querelles, par de mesquines dissensions, par des tempêtes dans un verre d'eau. Ne voyez dans mes paroles aucune allusion quelconque à personne, ni à aucune querelle particulière. Mais ne pensez-vous pas comme moi que nous sommes nés querelleurs et que nous ne résistons pas assez à ce penchant de notre nature ?

Cessons donc de nous déchirer, et de représenter comme des hommes malhonnêtes ou comme de mauvais catholiques tous ceux qui ne pensent pas comme nous.

Combattons l'erreur ; combattons les idées révolutionnaires qui font tant de mal à l'Europe, et qui traversent les mers. Mais n'oublions pas que la charité est une vertu qu'il faut pratiquer avec d'autant plus de perfection qu'on est meilleur catholique, et mettons fin à ces luttes fratricides qui n'ont souvent pour cause que des divergences d'opinions.

Rappelons-nous que nous sommes les disciples de Celui que les anges ont annoncé en chantant : "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !" Or, je vous le demande, Messieurs, est-ce que nos compatriotes ne sont pas en très grande majorité des hommes de bonne volonté ?

Regardons les choses de haut, et les aspérités qui nous semblent aujourd'hui des montagnes ne nous apparaîtront plus que comme des grains de sable.

N'oublions pas qu'un navire peut faire naufrage

dans la mer la plus calme, si les ais se disjoignent et font des fissures dans la coque. Or, les divisions intestines dans une nation, ce sont des fissures dans le navire.

Notre second devoir nous est indiqué par Dieu lui-même comme étant un fruit naturel de la paix. L'Écriture sainte décrit ainsi le règne de Dieu sur terre :

“ Une nation ne lèvera plus le glaive contre une autre nation, et les peuples ne marcheront plus au combat les uns contre les autres. Ils forgeront leurs épées en socs de charrues et leurs lances en faucilles.”

Voilà, Messieurs, quels doivent être les fruits merveilleux de la paix. Vous savez de quel rayon de gloire est enveloppée cette arme noble qu'on appelle l'épée ? Eh bien ! l'écrivain inspiré couronne ici d'une auréole plus belle encore ces vulgaires instruments qu'on appelle la faucille et la charrue !

O mes compatriotes qui portez l'épée, et qui, assoiffés de gloire militaire, voudriez peut-être avoir l'occasion de tirer votre arme du fourreau, contentez-vous de monter la garde aux frontières de la patrie et livrez-en le sol tout entier aux semences fécondes et lucratives de la paix. Place aux agriculteurs ! place aux colonisateurs !

Que le glorieux clairon des batailles reste longtemps muet dans nos fertiles campagnes ! La musique que mon pays préfère, c'est le son des cloches annonçant le baptême de ses nombreux enfants ; ce sont les

hymnes sacrés qui remplissent ses églises ; c'est la chanson du laboureur revenant le soir au logis à travers ses champs couverts de riches moissons ; c'est le refrain du petit pâtre mêlant sa voix claire aux bêlements de ses troupeaux.

Si donc, Messieurs, vous sentez en vous-mêmes une sève, une activité, des forces et des ressources pécuniaires que vous veuillez mettre au service de la patrie, employez-les à promouvoir l'agriculture et la colonisation. Et quand vous rencontrerez sur votre route l'un de ces hommes que l'on a si justement nommés apôtres de la colonisation, saluez, Messieurs, saluez bien bas, car c'est un conquérant qui passe.

C'est le conquérant pacifique, qui ne verse d'autre sang que le sien. Il ne fait pas la guerre à ses compatriotes ; il la fait aux éléments, à notre climat rigoureux, aux broussailles qui se sont emparées du sol. Les ennemis qu'il abat, ce sont les forêts ; les conquêtes qu'il rêve, ce sont des déserts à fertiliser, des savanes à transformer en villages.

Voilà les combats que je propose à tous ceux qui ont l'humeur belliqueuse. Qu'ils consacrent à coloniser leur budget de la guerre, et la patrie les acclamera comme des bienfaiteurs.

Je termine par deux mots qui résument tout ce que je viens de vous dire : le grand intérêt social du moment, c'est la paix ; et le grand intérêt national, c'est la colonisation.

DISCOURS

PRONONCÉ AU BANQUET NATIONAL, DONNÉ A L'HOTEL
WINDSOR LE 24 JUIN 1884, EN RÉPONSE A LA
SANTÉ : LA PROVINCE DE QUÉBEC.

M. LE PRÉSIDENT,

MESDAMES, MESSIEURS,

Il est deux heures ; c'est bien matin pour se lever, et c'est bien tard pour parler. La province de Québec ne peut cependant pas rester muette, puisqu'elle est du genre féminin. Elle parlera donc, mais elle parlera par la bouche d'un homme, c'est-à-dire brièvement.

En me chargeant de prendre la parole ce soir, ou plutôt ce matin, au nom de la province de Québec, le comité d'organisation de ce banquet m'a fait un honneur très grand, que j'apprécie au delà de toute expression, mais que je remets à sa véritable adresse, je veux dire à la magistrature dont je fais partie.

Pour moi personnellement, c'est non seulement un honneur, mais un bonheur, puisque cela me fournit l'occasion de louer ma patrie.

Le Canada, c'est la patrie commune des races diverses qui l'habitent de l'Atlantique au Pacifique. Mais la province de Québec, c'est tout particulière-

ment notre patrie à nous, Canadiens-Français, et la fête Saint-Jean-Baptiste, c'est la fête de notre province.

C'est aussi votre fête à vous tous qui êtes ses enfants, Canadiens-Français des Etats-Unis, des provinces maritimes, d'Ontario, du Manitoba, et c'est avec une tendresse vraiment maternelle qu'elle vous voit réunis autour de sa table.

C'est la fête du présent, c'est la fête de l'avenir, c'est la fête du passé ; et si les grands souvenirs patriotiques peuvent réveiller les morts, nos glorieux ancêtres doivent tressaillir aujourd'hui dans leurs tombeaux.

Ah ! Messieurs, que la Providence s'est montrée généreuse envers nous quand elle nous a donné pour patrie ces magnifiques vallées qu'arrosent le roi des fleuves et ses gigantesques tributaires !

Qu'elle est belle notre province bien-aimée quand elle renaît à la vie sous les caresses du printemps ! Quel riche manteau de verdure et de fleurs elle revêt alors ! quelles harmonies font alors entendre les flots de ses rivières et de ses grands lacs sur leurs immenses rivages ! quels concerts donnent les oiseaux dans ses forêts, et les brises dans ses feuilles naissantes !

Je m'extasiais, l'autre jour, dans la contemplation d'un de ces paysages admirables qui se rencontrent à chaque pas sur les rives de notre grand fleuve, et qui résument pour ainsi dire toutes les beautés de notre

grande nature. Mais il y avait dans ce tableau de renouveau et de jeunesse un personnage qui lui donnait la vie : c'était un semeur qui marchait à grands pas dans son champ fraîchement remué.

Légèrement incliné vers la terre, il y jetait une semence précieuse, confiant dans la fécondité de sa patrie et dans les bienfaisantes rosées du ciel.

Et je me disais en admirant ce robuste semeur : le vrai Canadien-Français, ce n'est pas moi, c'est lui.

Oui, Messieurs, permettez-moi de vous le dire : le vrai type de notre race, ce n'est pas nous qui appartenons aux professions libérales, au commerce, à l'industrie, c'est l'agriculteur, vivant heureux et libre sur la terre que ses mains ont défrichée. Le vrai type canadien, c'est encore le colonisateur, qui a sa personification la plus haute et la plus pure dans ce prêtre que tout le pays acclame comme l'apôtre de la colonisation. Vous applaudissez, Messieurs, avant que je le nomme, et, de fait, il n'est plus nécessaire de le nommer : on dit son titre de gloire, et tout le monde comprend.

Regardez maintenant notre agriculteur exploitant son domaine.

A l'image de Dieu, il semble avoir le don de créer, et sous ses pas naissent les moissons, les fleurs et les fruits. Ces beaux arbres qui étendent leur feuillage comme un large parasol au-dessus de sa maison, c'est lui qui les a plantés et qui en a pris soin. Ils ont grandi sous ses yeux, vieilli avec lui, et il les aime

comme des compagnons de labeurs et de succès, d'épreuves et de joies.

Ce jardin qui sourit au soleil à côté de sa maison, c'est son œuvre ; c'est lui qui l'a taillé, préparé, enclos ; c'est sa vaillante femme qui en cultive les légumes et les fleurs ; et quand ses petites filles, fleurs vivantes, y vont tresser des bouquets pour l'autel de Marie, il tressaille de bonheur en songeant qu'il est l'auteur de toute cette vie qui l'environne, et de toutes ces espérances qui s'épanouissent autour de lui et qui dorent son avenir.

Puis ses pensées s'élèvent : il songe que ses parterres fleuris et ses bocages verdoyants sont autant d'encensoirs dont les parfums montent vers le ciel. Toutes ces voix qui chantent dans la nature, toutes ces rumeurs qui s'élèvent de la terre bénissent son créateur.

Mais ce concert d'hommages n'arrive jusqu'à Dieu qu'en passant par son âme, à lui, créature raisonnable. Car l'homme n'est pas seulement le roi de la création, il en est le pontife, et c'est lui qui, par un acte libre de sa volonté, reporte au créateur les louanges, les adorations, les reconnaissances des créatures inanimées ou dénuées de raison.

Vous allez me dire peut-être qu'il y a dans ce tableau plus de poésie que de réalité. Mais veuillez observer que c'est un type, le type de notre race que je veux peindre, et je maintiens que ce type est réel. Non seulement il existe, mais il éprouve vraiment les

sentiments que je lui prête, sans pouvoir les exprimer peut-être.

Comme ses ancêtres, il est un semeur de foi, et c'est lui qui garde le plus fidèlement les vertus du foyer domestique. C'est lui qui est le plus solide fondement de notre nationalité et la plus ferme espérance de notre avenir.

II

Messieurs, j'ai dit plusieurs fois, dans mes discours, quelles hautes destinées je rêve pour notre province de Québec. Le rôle que j'ambitionne pour elle sur cette terre d'Amérique, c'est celui que la France a joué dans le vieux monde. Je le disais tout récemment à nos frères d'outre-mer, les Vendéens, et j'ajoutais que nous avons le droit de n'être pas modestes, puisque nous étions les fils de la France et de l'Eglise.

Ces liens de filiation, il ne faut pas les rompre : il convient plutôt d'en augmenter la force.

La mission de la France en ce monde n'est pas finie, et nous devons espérer qu'au delà du sombre défilé qu'elle traverse, elle retrouvera son lustre et sa grandeur des siècles passés. Un jour viendra peut-être où la mère et la fille graviteront comme un grand astre et son satellite autour du même soleil de gloire.

Mais pour arriver à ces glorieuses destinées, il faut que nous restions unis et que la province de Québec garde son autonomie.

Rester unis pour être forts, c'est une vérité tellement évidente que je ferais injure à votre raison en vous la démontrant.

Il me semble, d'ailleurs, qu'après les agapes fraternelles de ce jour, qu'après nous être assis à la même table, avoir mangé le même pain et bu ensemble le même vin de l'amitié, nous devons tous sortir d'ici pénétrés d'un même sentiment et d'un même désir : le sentiment filial qui doit nous unir à la patrie, et le désir de travailler ensemble à son bonheur et à sa gloire.

Si nous sommes animés de ces sentiments, nous ne commettrons jamais la faute, je devrais dire le crime de dénigrer la patrie.

La patrie, c'est plus qu'une femme, c'est une mère. Eût-elle vraiment quelque défaut, ne la décrions pas. Imitons plutôt les deux fils de Noé qui couvrirent de leur manteau la nudité de leur père, et n'allons pas prendre pour patron l'autre fils maudit qui devint le père d'une race d'esclaves.

III

Messieurs, j'ai dit que nous devons défendre l'autonomie de la province de Québec.

Le pacte fédéral nous impose des devoirs envers la confédération, et nous devons les remplir avec fidélité et dévouement. Mais il nous reconnaît aussi des droits, et nous voulons qu'ils soient respectés.

Notre liberté religieuse et notre autonomie provin-

ciale nous sont garanties, et nous ne devons jamais permettre que l'on porte atteinte à ces éléments précieux de notre nationalité.

Nous voulons l'union fédérale, mais non pas l'absorption des provinces. Nous voulons travailler pour le bien commun, apporter notre part d'efforts et de sacrifices à la prospérité et à la gloire du Canada, notre patrie commune ; mais nous voulons en même temps conserver notre personnalité nationale, notre caractère particulier, les traits distinctifs de notre race, et notre sphère d'action dans les limites tracées par le pacte fédéral.

En un mot, nous voulons être Canadiens, loyaux et fidèles sujets de Sa Majesté Britannique, mais nous voulons aussi qu'il nous soit permis d'ajouter à notre nom de Canadiens celui de Français, et nous tenons avant tout à rester catholiques.

Nous ne voulons pas la division, mais la distinction des pouvoirs, pas l'indépendance, mais la liberté, pas un Etat dans l'Etat, mais une grande famille, distincte des autres grandes familles de la nation, gardant sa physionomie propre, son foyer, sa cité, ses autels, et grandissant avec ses fils dans la jouissance de ses droits et de ses libertés.

Voilà comment je comprends le pacte fédéral, et je ne crois pas que l'autonomie des provinces soit de nature à nuire au progrès général de la confédération. Au contraire, l'émulation (qui n'est pas l'antagonisme), une noble émulation entre les divers groupes

nationaux devrait multiplier les œuvres et activer le progrès.

La liberté et le pouvoir sont les deux moyens d'action nécessaires des Etats.

La liberté donne l'impulsion, le pouvoir règle et dirige. La liberté produit la variété des œuvres, le pouvoir engendre l'utilité.

Ce sont deux forces qui se font équilibre et dont la résultante assure l'ordre. Ni l'une ni l'autre ne doit être sans contrôle. Le pouvoir sans règle serait le despotisme ; la liberté sans frein serait l'anarchie.

Mais si toutes deux s'harmonisent dans la justice et la vérité, c'est l'ordre social, c'est le bien ; et si la charité vient se joindre à la justice, c'est l'idéal.

Eh bien ! Messieurs, nous ne voulons pas porter atteinte au pouvoir, mais nous ne voulons pas voir restreindre nos libertés nécessaires.

Nous ne sommes ni le nombre, ni la force, ni l'influence, ni la richesse ; et, comme nationalité française, la province de Québec n'est encore qu'un enfant. Mais si l'on voulait déchirer les traités qui nous protègent, si l'on voulait jeter aux quatre vents du ciel la constitution qui définit nos droits, si l'on allait enfin soumettre à une épreuve décisive notre foi, notre patriotisme et nos aspirations nationales, on verrait cet enfant prendre les proportions d'un géant.

Car il est un pacte sacré qu'on ne pourra jamais déchirer parce qu'il est écrit dans le cœur même de la

nation, et parce qu'il consacre son alliance avec une institution immortelle, l'Eglise.

Or un peuple qui croit à l'indissoluble union de sa nationalité et de sa foi, et qui les aime assez pour leur sacrifier sa vie, est un peuple qui vivra.

“ La garde meurt et ne se rend pas”, disait un brave commandant sur un célèbre champ de bataille ; mais notre cri sera plus puissant, car nous dirons : le Canadien-Français ne se rend pas, et il ne meurt pas. Jamais on ne lira sur une pierre tumulaire cette épitaphe : Ci-gît le dernier des Canadiens-Français !

UN SIMPLE COUP D'ŒIL

SUR LA SCIENCE CONTEMPORAINE

CONFÉRENCE PRONONCÉE A L'INSTITUT CANADIEN DE
QUÉBEC, LE 23 DÉCEMBRE 1884.

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est un grand honneur pour moi d'avoir à prendre la parole dans une circonstance aussi solennelle, et en présence d'une aussi brillante assemblée ; mais, comme tous les honneurs, il n'est pas sans péril.

Quand l'Institut Canadien vous convie à une fête intellectuelle, et quand les personnages les plus haut placés dans l'Eglise et dans l'Etat viennent en relever l'éclat, vous avez droit d'attendre beaucoup, et j'ai le devoir très difficile de répondre à votre attente.

Le programme de l'Institut Canadien semble résumé dans sa devise : *utile dulci*, l'utile mêlé à l'agréable. Je compte sur la plus belle moitié de mon auditoire pour remplir la moitié de ce programme, l'agréable, et je vais m'efforcer d'être utile.

La haute opinion que j'ai de vous tous m'a fait choisir un sujet sérieux, élevé, digne de votre esprit et de votre savoir.

Je viens vous prier de me suivre dans une excursion très rapide et nécessairement superficielle dans le champ de la science contemporaine. J'ai l'espérance que nous en rapporterons d'utiles enseignements.

I

Un matin de mon dernier séjour à Naples, du balcon de mon hôtel, perché sur la montagne au pied de laquelle Naples est assise, j'ai assisté au lever du roi de la nature, le soleil.

A mes pieds s'étendait la ville avec ses clochers, ses coupoles, ses dômes et ses grands édifices roses, blancs et gris pâle. Plus loin la mer, calme, unie comme une glace et présentant une telle variété de couleurs et de nuances qu'on l'eût prise pour une immense mosaïque. Les vagues, ici luisantes comme des plaques de lapis-lazuli ou de porphyre, et là semblables à des lames de verre dépoli, formaient de capricieux dessins qui miroitaient, scintillaient, se transformaient et se croisaient en tous sens.

Autour de cette immense mosaïque couraient, comme les bosselures d'un cadre admirable, les crêtes bleues de Sorrente, de Caprée, d'Ischia, du cap Misène et de Baïa. A l'orient le ciel rouge se nuançait de teintes orangées, qui pâlissaient graduellement vers le point de l'horizon où le soleil allait paraître.

Bientôt, suivant une image des poètes anciens qui m'a toujours paru ridicule, mais qui me sembla juste ce matin-là, l'aurore aux doigts de rose ouvrit les

portes du ciel, et le grand roi montra sa face rouge et flamboyante. Sa lumière envahit l'espace, inonda la terre, et se refléta sur la mer bleue, émaillée de voiles blanches.

C'était un spectacle plein de grandeur, éblouissant de lumière, et ravissant de calme et de sérénité.

Mais à ce tableau où la nature s'épanouissait dans des flots de lumière, il y avait une ombre qui se projetait jusque sur la baie étincelante et qui en complétait peut-être la beauté.

C'était le Vésuve dessinant son cône sombre sur le firmament clair, et laissant flotter dans l'air son immense panache couleur de bronze doré.

Longtemps je le contemplai, et il me fit l'effet d'un immense autel où quelque être invisible et mystérieux brûlait de l'encens en l'honneur de la divinité. Mais de temps en temps cet étrange adorateur se lassait d'encenser, il s'irritait, il grondait, il s'agitait, et il lançait vers le ciel des projectiles embrasés et des tourbillons de fumée et de cendre.

Puis il semblait reconnaître l'impuissance de ses efforts et de sa rage, il s'apaisait et il recommençait à encenser.

Mesdames et Messieurs, le spectacle merveilleux du soleil illuminant dans le calme du matin toutes les beautés de la baie de Naples, c'est l'image de la foi éclairant l'océan de cette vie où vogue l'humanité, et le Vésuve en travail, tour à tour calme ou agité, suppliant docile ou révolutionnaire fulminant, c'est

l'officine de la science humaine, le ténébreux laboratoire des savants, d'où montent vers le ciel tantôt quelques rares nuages d'encens, et plus souvent d'immenses tourbillons de fumée noire. Oui, Messieurs, si vous jetez un coup d'œil sur les travaux de la science contemporaine, si vous parcourez les sombres nuages où s'élaborent tous ses systèmes, où s'accroissent toutes ses découvertes, où se perfectionnent toutes ses inventions et ses machines de guerre contre la foi, vous conviendrez avec moi qu'elle est fidèlement représentée par une montagne volcanique en travail.

Tous les éléments et toutes les forces de la nature s'y rencontrent, s'y mêlent et s'y fusionnent comme dans un immense creuset au fond duquel on espère toujours trouver, comme résidu, la pierre philosophale de la vérité.

Tous les savants sont appelés à cette série d'expériences gigantesques, et apportent le concours de leur science et de leurs découvertes : les philosophes, les hommes d'Etat, les jurisconsultes, les médecins, les chimistes, les physiciens, les géologues, les astronomes, sont là, réunis dans le vaste laboratoire de l'humanité, et, se communiquant les uns aux autres le fruit de leurs recherches, de leurs observations et de leurs études, ils se consacrent dans l'examen du grand problème qui a toujours tourmenté l'humanité, et que Pilate, parlant au nom de l'antiquité païenne, posait un jour devant Jésus : " Qu'est-ce que la vérité ? "

Ah! Messieurs, ce travail de la science contemporaine est une œuvre de Titan, mais c'est une œuvre vaine, parce qu'elle cherche la vérité où elle n'est pas. Ses efforts, qui pour la plupart s'attaquent à la foi, sont aussi impuissants que les torrents de lave et de cendre lancés contre le ciel par le Vésuve. Ils ne troublent pas la sérénité divine, mais ils retombent sur la terre et répandent parmi les hommes la destruction et la mort.

D'où vient donc cet antagonisme étrange et persistant entre la science et la foi? A-t-il sa source dans la nature même des choses? En d'autres termes, la science et la religion sont-elles naturellement incompatibles?

Evidemment non, et ce n'est pas à vous qu'il faudra démontrer l'affinité naturelle qui les unit. Vous savez bien comme moi qu'elles ont en réalité le même père, et qu'elles devraient en conséquence marcher comme deux sœurs, la main dans la main, en dressant leur double flambeau au-dessus de l'humanité pour éclairer sa marche.

L'enseignement de la foi c'est le livre du monde surnaturel, et l'enseignement de la science c'est le livre de la nature; or ces deux mondes ont le même auteur infailible qui ne peut pas se contredire.

Quelle est donc la cause de l'antagonisme déplorable dont la science nous donne le spectacle, je pourrais dire perpétuel? car il s'est manifesté dès le com-

mencement du monde, et, à part quelques époques de paix glorieuse, il va se perpétuant d'âge en âge.

Pour en trouver la cause première il faut remonter aux jours heureux de l'Eden et à la douloureuse catastrophe qui les termine.

L'homme était heureux. Dieu lui-même s'était fait son professeur, et lui avait appris à lire dans le grand livre de la création. Mais l'homme voulut savoir autre chose, il voulut acquérir une autre science que celle de Dieu, devenir savant par lui-même et sans le secours divin. C'est alors qu'il toucha à l'arbre de la science du bien et du mal, et qu'il perdit la paix et le bonheur.

L'orgueil de connaître, de savoir par ses seules forces, sans aucune révélation divine, de devenir lui-même comme un dieu, fut la cause de la chute de l'homme, et c'est la faute perpétuellement renouvelée des savants.

Ils ne veulent pas s'incliner devant la foi, c'est à peine si les plus beaux génies, après d'immenses travaux, arrivent enfin à la croyance en un Dieu créateur et suprême ordonnateur de toutes choses.

Il y a une touchante histoire racontée dans l'Evangile, que les savants devraient méditer : c'est celle de Zachée.

Il voulait absolument voir le Christ, mais il était petit, dit l'évangéliste, petit, c'est-à-dire humble, et la foule, plus grande que lui, l'empêchait de voir. Alors, il comprit qu'il lui fallait s'élever de terre, et il grimpa

dans un arbre. C'est de cette hauteur que, dominant la foule, il aperçut Jésus. Mais Jésus le vit aussi, et, sans attendre son invitation, il lui dit : " Je logerai chez toi ce soir."

Ainsi ferait encore le Christ pour la science, si elle voulait se faire humble comme Zachée, et s'élever comme lui au-dessus de la terre. Oui, la même faveur insigne lui serait accordée et elle recevrait dans sa maison Celui qui s'est proclamé solennellement " la Vérité."

Je l'affirme, et l'histoire de la vraie science (car il y a une science vraie) est là pour le démontrer, si les savants voulaient sincèrement trouver la vérité, s'ils la cherchaient dans l'humilité de leur esprit, avec un cœur détaché des biens terrestres, ils la trouveraient infailliblement.

Les grands astronomes de nos jours verraient distinctement Dieu au bout de leurs plus faibles télescopes, comme les rois Mages ont distingué son étoile miraculeuse au milieu des astres de l'Orient.

Les géologues liraient son nom mystérieux, écrit en caractères ineffaçables dans les entrailles de la terre, comme Moïse a pu lire les divins hiéroglyphes gravés dans les tables de pierre du Sinaï.

Les chimistes, après leurs savantes analyses, trouveraient l'élément divin au fond de leurs cornues, et les médecins le sentiraient frémir au bout de leurs scalpels dans les plaies saignantes de l'humanité.

Les jurisconsultes devineraient quelle est la main

invisible qui tient la balance de la justice, et remontant à la source du droit, ils la trouveraient dans la parole de Dieu.

Les hommes d'Etat comprendraient que tout pouvoir humain descend d'en haut, mais ne monte pas d'en bas, et que les peuples, en les choisissant, les désignent seulement au ciel comme ses dépositaires, afin que les attributs de la souveraineté descendent en eux.

Voilà, Messieurs, les merveilles que la science verrait, si elle préludait à ses travaux par un acte d'humilité. Mais ce n'est pas ainsi qu'elle procède, et sa présomption orgueilleuse l'enveloppant comme un nuage, empêche la lumière d'en haut d'arriver jusqu'à elle.

Or le savant, livré à ses seules forces, ressemble à la sauterelle. Il a des ailes, mais ces ailes ne peuvent soutenir son vol qu'un instant. Il s'élance, il fait des bonds généreux et parfois sublimes, il s'envole au delà du monde réel ; puis il tombe, pour s'élancer et retomber encore ; si bien que sa carrière est une série d'élévations et de chutes, et le plus bel éloge que la postérité pourra faire de lui sera de dire : c'était un merveilleux infirme !

Au commencement de ce siècle, il y eut un homme qui appartenait à une noble famille, et dont le front couronné par l'Eglise resplendissait de l'auréole du génie.

On l'appelait le nouveau Bossuet, et chacune de ses paroles retentissait dans le monde entier comme

les accents d'un prophète. Quel avenir glorieux s'ouvrait devant ses pas ! Quel sillon de lumière il allait tracer au milieu des ténèbres de notre époque !

Mais les armes de son blason représentaient un chêne brisé par la foudre, et il avait cette orgueilleuse devise : " Je romps et ne plie pas."

Hélas ! il voulut tenir à sa devise en face de Rome elle-même, et les foudres de Rome le brisèrent.

Ce prêtre se nommait Lamennais, et vous connaissez sa lamentable histoire. Voilà ce que devient le génie livré à ses seules forces ; et quand c'est un prêtre qui tombe, il me fait toujours penser à la chute des anges ; car je me représente le prêtre comme un être transfiguré par le surnaturel, et planant au-dessus de la terre sur les ailes de la vertu et de la foi.

Il me semble que le chrétien laïque est comme un ballon captif. Il s'élève à une certaine hauteur, mais tant de liens le retiennent à la terre ! En le faisant prêtre, l'Eglise coupe ces liens, et le ballon s'envole. Quand il retombe, c'est très bas, parce qu'il revient de très haut. Et la cause de sa chute, c'est toujours cet orgueil de nos premiers parents voulant être comme des dieux, et acquérir par eux-mêmes la science du bien et du mal.

III

Elle est bien grande l'erreur des savants qui préludent à leurs recherches de la vérité, dans l'ordre métaphysique, en s'affranchissant de tout joug, de

tout enseignement, de toutes croyances, et qui ne demandent des lumières qu'à la seule nature.

Je comprends très bien leurs procédés tant qu'ils ne sortent pas du monde matériel, et je suis bien prêt à m'incliner avec respect et même avec admiration devant leurs découvertes et leurs progrès.

Je ne nie pas les faits bien constatés, je ne repousse pas les phénomènes scientifiquement observés, pourvu que ces observations ne s'étendent pas au delà de la puissance des sens et des instruments que les savants ont à leur disposition.

Lors même que les découvertes et les constatations de la science semblent contredire mes croyances, je ne veux pas les rejeter sans examen, et c'est mon ignorance que j'accuse si je ne puis concilier avec la foi certains enseignements indubitables de la science ; car je suis profondément convaincu que l'une et l'autre ne peuvent pas se contredire.

Mais les savants ne bornent pas leurs études à la nature. Poussés par un besoin de l'élément surnaturel qui est dans l'homme, et armés de la seule méthode expérimentale, ils prétendent escalader le ciel comme les ouvriers de la tour de Babel, et ils entassent systèmes sur systèmes qui aboutissent à la confusion des langues.

Ils ne se contentent pas d'étudier les corps et d'en observer les lois, ils veulent aller au delà du monde visible ; et oubliant qu'ils font profession de ne croire qu'à ce qui tombe sous les sens, ils donnent leur avis

sur l'âme, sur Dieu, sur la vie future, et sur mille autres choses que leurs expériences scientifiques ne sauraient leur enseigner.

Cette contradiction est étonnante ; mais ce qui doit nous étonner davantage, c'est que parmi les savants il y en ait encore un certain nombre qui après une course extravagante dans le champ de la science positive arrivent soudainement, et comme malgré eux, à la connaissance plus ou moins imparfaite de Dieu.

Oui, voilà ce qui semble prodigieux, et ce qui démontre en même temps la grandeur de l'homme ; car de toutes les créatures terrestres lui seul peut ainsi s'élever au-dessus du monde matériel, et franchir par la pensée les limites du fini, parce que lui seul est doué d'une âme immortelle. Mais ce qui fait sa grandeur fait aussi sa misère.

Dans son drame incohérent de *Faust*, Goethe conduit Méphistophélès jusqu'au pied du trône du Tout-Puissant, et Satan dit à Dieu : " L'homme serait moins misérable, si tu ne lui avais frappé le cerveau d'un rayon de ta lumière céleste."

Cette parole est vraie, Messieurs ; sans doute l'homme serait moins misérable si un rayon divin n'avait pas traversé son être ; mais aussi il serait moins grand, et rien ne le distinguerait plus de la brute. Mieux vaut la misère, mieux vaut la souffrance avec des aspirations insatiables vers l'idéal infini, que les satisfactions stupides des appétits sensuels. O homme !

relève la tête, car si tu es un être déchu, tu n'as pas complètement oublié ta première grandeur, et le poète a eu raison de t'appeler "un dieu tombé qui se souvient des cieux !"

Voyez ce savant génie à l'œuvre. La soif de connaître le tourmente, mais il répudie toute croyance, toute vérité révélée, tout dogme et toute religion. C'est à son propre témoignage seul qu'il veut ajouter foi, c'est au seul flambeau de sa raison qu'il veut marcher. Pour lui, les religions ne sont que des systèmes inventés par les hommes pour conduire leurs semblables et les asservir. Pour lui, Dieu est un mythe qui n'existe que dans l'imagination de l'homme, et qu'il est bien sûr de ne pas rencontrer dans ses explorations scientifiques.

Il scrute donc le monde visible et le parcourt en tout sens ; il en observe les phénomènes, il en étudie les lois, il en suit les progrès et les évolutions. Tantôt il approfondit l'histoire de l'humanité, tantôt il découvre les forces de la nature et calcule leur action. Des entrailles de la terre son esprit s'élance au-dessus des planètes et des soleils ; des infiniment petits il s'élève à la contemplation des infiniment grands.

Enfin, réalisant le rêve exprimé par un maniaque de la science moderne, il va *crever la voûte du ciel*, et démontrer aux humains qu'il n'y a rien au delà.

Mais voilà que soudainement la peur du vide s'empare de lui. L'au delà lui apparaît, il s'ouvre devant lui comme un abîme effrayant, et dans les profon-

deurs de l'espace infini qui lui donnent le vertige, il voit se dresser vaguement une ombre gigantesque.

Au premier abord il lui semble que ce n'est qu'un grand fantôme ; mais bientôt la vision se dessine, s'éclaire, se rapproche, prend une figure, des yeux, une voix : c'est la vision de Dieu !

Il a tout fait pour y échapper, le malheureux ! et voilà que la vision qu'il fuyait lui est apparue.

C'est que l'idée de Dieu est comme une sphère lumineuse qui enveloppe le monde, et tous les efforts de l'homme pour en sortir sont impuissants.

Au bout de tous les chemins qu'il ouvre, à l'extrémité de toutes les issues par lesquelles il s'élance, il va se heurter à la sphère divine, comme le voyageur qui fait son tour du monde voit toujours briller sur sa tête le même firmament bleu constellé d'innombrables soleils !

Hélas ! tous les savants impies n'arrivent pas ainsi irrésistiblement à la croyance en Dieu ; mais le nombre de ceux que cette croyance finit par gagner de nos jours est plus grand qu'on ne le croit, et les chemins les plus divers les y conduisent. Pour les uns c'est un malheur imprévu, une espérance flétrie, un grand bonheur évanoui, qui déchirent le voile qui leur cachait la divinité. Pour les autres, ce sont les pures jouissances d'un amour légitime, les beautés et les harmonies de ce monde, les saintes allégresses d'un grand devoir rempli, qui leur révèlent l'existence de la bonté infinie. Pour ceux-ci la vie est un banquet

joyeux et pacifique, et s'ils ne sont pas des ingrats, leur voix monte en actions de grâces vers le ciel ; pour ceux-là la salle du banquet est vide, les lumières sont éteintes, ils sont restés seuls dans le deuil et la solitude, et leur parole est devenue une plainte et une supplication.

Or les chants comme les soupirs, les sourires comme les larmes montent également vers Dieu, et il entend aussi bien les cantiques de Salomon que les lamentations de Jérémie.

Parmi les savants du jour il y a des heureux, comme Flammarion et Renan, que les grands spectacles de la nature ravissent, et aux yeux desquels la beauté et le bonheur apparaissent comme des traits de la divinité. C'est leur félicité qui les fait croire en Dieu.

Louis Figuier appartenait à cette même catégorie de savants qui voient tout en rose ; mais, un jour, un coup terrible l'a frappé dans ses plus chères affections : un fils qu'il adorait, qui était l'espoir et l'orgueil de sa vie, lui fut enlevé, et quand son esprit entraîné par son cœur a voulu le suivre au delà du tombeau, il s'est trouvé en face de Dieu.

Lachelier, l'un des plus grands penseurs de ce temps, Hartmann, Aviel, et avant eux, Maine de Biran, génie hors ligne, ont été ramenés à la croyance divine par le douloureux spectacle des maux incalculables et inguérissables de l'humanité.

Mais tous, heureux et malheureux, ont vainement cherché dans les profondeurs de la science humaine

le dernier mot de tout, ils n'ont pu en trouver d'autre que Dieu. C'est à lui qu'il leur a fallu revénir comme réponse à toutes les énigmes, comme solution de tous les problèmes, et ils ont dit : sans doute ce nom est encore un mystère, mais c'est le mystère qui explique tous les autres.

Hélas ! Messieurs, le malheur est que tous ces savants s'imaginent rendre un grand service à Dieu en proclamant son existence. Le malheur est que l'orgueil et l'ambition sont le mobile de leurs recherches et de leurs travaux.

C'est pourquoi Dieu, qui se révèle aux humbles, ne se montre pas tout entier à leurs regards. C'est pourquoi ils ne voient pas la seconde personne de la sainte Trinité en Jésus. C'est pourquoi ils ne croient pas à l'Eglise qu'il est venu établir sur terre.

Aussi cherchent-ils eux-mêmes à instituer une religion nouvelle, fondée non pas sur la révélation et la tradition, mais sur la science.

Et savez-vous ce qu'il ont trouvé ? Voulez-vous connaître les nouveaux dogmes que leur science propose à notre croyance ?

Il serait curieux et amusant de vous en faire un exposé un peu complet ; mais le cadre restreint de ce discours ne me permet que de jeter un coup d'œil en passant sur le temple nouveau dont Flammarion et Figuié sont les principaux architectes.

Et d'abord, dans l'opinion de ces savants, toutes les religions sont bonnes : le christianisme, le judaïsme,

le mahométisme, le bouddhisme sont bons, par le seul fait que ce sont des religions. Avec cet argument les savants sont sûrs de faire eux-mêmes une bonne religion.

Ce raisonnement a surtout cela de commode, qu'il les dispense de faire une morale, et de tracer des règles de conduite à l'homme en ce monde. Ces Messieurs n'ont plus à s'occuper que de l'autre vie, et dès lors leur travail devient des plus faciles. Ils peuvent donner libre cours à leur imagination, sûrs qu'aucun revenant ne viendra les contredire.

Donc, l'homme qui s'est conduit en ce monde suivant les enseignements de sa religion, quelle qu'elle soit, mérite une récompense, et celui qui a agi autrement n'en mérite pas.

Que vont donc devenir leurs âmes à la mort ? Voici :

L'âme du méchant va passer dans un nouveau-né, et recommencer une vie humaine, et elle devra recommencer ainsi tant qu'elle n'aura pas fait mieux.

J'avoue que ce nouveau dogme est fort consolant pour les méchants, mais je ne crois pas qu'il ait chance de s'accréditer auprès des pères et mères de famille. Car ils ne seraient pas flattés de penser que le cher petit être auquel ils viennent de donner le jour a peut-être reçu en partage l'âme d'un scélérat dont les crimes ont épouvanté l'humanité.

Quant à l'homme de bien, son âme va s'incarner de nouveau, peut-être dans un homme planétaire,

plus parfait que nous, qui habite une planète quelconque, ou bien dans un être surhumain qui flotte dans l'éther planétaire, et qui y voltige léger et vaporeux, comme la libellule que vous voyez s'envoler à travers l'espace, après être née dans les eaux et avoir rampé dans la fange à l'état de vermisseau.

Cet être surhumain a des sens qui nous sont inconnus... naturellement, mais perfectionnés. Il peut se transporter sans fatigue à toutes distances, sans avoir besoin de steamer ni de ballon; il a une vue prodigieuse, une ouïe étonnante et une intelligence telle qu'il doit nous considérer tous comme des imbéciles.

Car il peut entrer en communication avec nous, nous éclairer, nous guider, nous inspirer. Mais il est mortel comme nous.

Et quand son existence prend fin au sein des espaces éthérés, son âme entre dans un être archi-humain, c'est-à-dire, plus spirituel et qui n'a presque plus de corps.

Combien de fois l'homme doit-il se réincarner ainsi avant d'arriver jusqu'à Dieu? C'est ce que la science n'a pas encore pu déterminer d'une manière certaine. Mais les savants semblent croire que l'échelle hiérarchique de ces êtres archi-humains est immense.

Enfin, quand cet être est arrivé au dernier échelon de cette sublime hiérarchie, il n'a plus de corps, c'est un pur esprit et il s'élance dans le soleil, d'où ses émanations, qui sont autant de *germes animés*, s'en vont, portés sur les rayons du soleil, distribuer la vie,

l'organisation, la pensée et le sentiment dans toutes les planètes de notre monde solaire.

Et Dieu, me demanderez-vous peut-être, où est-il ? est-il dans le soleil ?

Non, ce soleil qui nous éclaire et autour duquel nous gravitons, c'est notre soleil à nous, hommes terrestres et planétaires. Mais il y a des millions d'autres soleils, centres autour desquels gravitent des millions de mondes planétaires. Or il y a dans l'infini des infinis un centre unique et commun aux millions de mondes solaires, et c'est dans ce centre que Dieu réside.

Voilà, Messieurs, le résumé des nouveaux dogmes que les savants du jour proposent à notre foi. Je ne puis pas vous dire sur quel fondement ils s'appuient : il n'y en a aucun. Ce sont des hypothèses et rien que des hypothèses. Dès lors nous avons bien le droit de nous étonner de les voir répudier l'enseignement de dix-huit siècles de christianisme et de civilisation pour s'attacher à des chimères, qui, dans le fond, n'ont pas même le mérite de la nouveauté.

Car, en réalité, tout ce *credo* prétendu scientifique n'est qu'un mauvais plagiat. La métempsycose est aussi vieille que le livre des *Védas* chez les Hindous.

La croyance au perfectionnement et à la spiritualisation de l'homme, c'est la croyance chrétienne. La hiérarchie des êtres surhumains et archi-humains habitant les sphères intermédiaires entre l'homme et Dieu, c'est le dogme catholique. Et ces êtres surhu-

maines qui communiquent avec nous, nous guident et nous inspirent, ce sont nos anges gardiens. Et ce centre infini des infinis où Dieu réside, ce sont les sphères inconnues que l'Eglise catholique appelle les *cieux des cieux, cœli cœlorum*.

Est-ce donc la peine de démolir le temple de marbre du christianisme pour lui substituer une mauvaise imitation en carton ?

La seule nouveauté de cette religion, c'est la pluralité des mondes habités ; mais il n'y a là rien de contraire au dogme catholique, et si la science peut jamais en faire une démonstration irréfutable, l'Eglise pourra accepter cette théorie sans avoir rien à changer à ses dogmes.

V

Cet essai religieux de la science contemporaine me rappelle une église que j'ai vue à Ferney, que Voltaire fit construire, et dont la façade porte cette inscription : *Me erexit Voltaire*. Voltaire offrant un temple à la divinité, n'était-ce pas une dérision ?

Aussi Dieu n'a pas voulu de cet hommage, et l'église du patriarche de Ferney est devenue un grenier à foin !

Eh bien ! Messieurs, le même sort attend le nouveau temple que la science est en voie de construire. Il ne sera bientôt plus qu'un grenier à foin, et la colère divine y mettra le feu.

Il en restera des pierres, quelques-unes précieuses,

dont les ouvriers chrétiens se serviront pour ajouter de nouveaux ornements au temple magnifique que le divin architecte a bâti sur Pierre.

Quand le Vésuve en éruption a vomé ses torrents de lave, et promené la destruction dans les campagnes qui l'environnent, savez-vous ce qui arrive ?

La solitude se fait pendant quelque temps au pied de la terrible montagne ; mais bientôt de hardis constructeurs se présentent, et sur la lave à peine refroidie ils élèvent de nouveaux édifices. C'est ainsi que Résina est bâtie au-dessus d'Herculanum ensevelie sous la lave, et que d'autres villes s'étendent sur le rivage, de Portici à Pompéi, sans autres assises que les pierres et les cendres vomies par le Vésuve.

Ainsi en arrive-t-il de tous les systèmes philosophiques proposés à l'humanité, depuis les sages de la Grèce jusqu'à nos jours. Leurs ruines servent successivement de fondements à de nouvelles constructions qui s'écroulent à leur tour, et l'Eglise, restée seule debout au milieu d'elles, ramasse les diamants qui gisent au milieu des cendres et les ajoute à sa couronne.

Ah ! Messieurs, le génie humain aura beau tenter de nouveaux efforts, il ne réussira jamais à bâtir un temple aussi digne de l'homme et de Dieu que l'Eglise catholique, et s'il ne fermait pas obstinément les yeux, il serait forcé d'en admirer les splendides proportions.

En dépit de ses aberrations il ne faut pourtant pas

désespérer de la science contemporaine. Le retour de plusieurs savants au spiritualisme est un gage d'espoir, un prélude peut-être à la conversion de la science elle-même.

Ah ! quelle ère de bonheur se lèverait sur l'humanité si la science contemporaine, au lieu de travailler à démolir le temple chrétien, entraînait la tête inclinée sous ses majestueux portiques, et rouvrirait ses lèvres pour prier ! Qui sait si le siècle à venir ne verra pas ce prodige ?

Comme le proclamait, il y a quinze ans, M. Schérer, qui n'est pourtant pas un catholique, " le matérialisme n'est pas le dernier mot du genre humain. Corrompue et affaiblie, la société s'écroule dans d'immenses catastrophes : la herse de fer des révolutions brise les hommes comme les mottes d'un champ. Dans les sillons sanglants germent des générations nouvelles ; les âmes éplorées croient de nouveau, elles regardent vers le ciel, elles retrouvent la langue de la prière, l'humanité se relève pour recommencer."

Tout récemment, dans un congrès de jurisconsultes catholiques tenu à Dijon, M. Lucien Brun terminait un admirable discours en disant : " Dans je ne sais quel rêve ambitieux j'ai vu, sur l'édifice restauré de la constitution française, la croix debout. J'ai lu sur la première page d'un code de législation chrétienne le fier commandement de l'officier du Roi : la France ordonne que la croix règne ici !

" Ce n'est qu'un rêve, je le sais, mais c'est aussi une espérance."

Messieurs, grâce à la Providence des nations, ce qui n'est présentement qu'un rêve pour la France est une réalité pour nous. Nous pouvons le proclamer avec fierté, la croix règne ici, et il dépend de nous qu'elle puisse y régner toujours.

Depuis que les représentants de la France très chrétienne sont venus la planter sur les bords du Saint-Laurent, elle y a pris racine et c'est à son ombre que nous avons grandi.

Non seulement elle est debout partout dans nos campagnes ; non seulement elle orne les murs de nos riches maisons et de nos chaumières ; non seulement elle couronne nos églises et tous nos édifices religieux ; mais elle étend ses bras sur nos maisons d'enseignement, non pas comme un vain symbole, mais pour les diriger.

Certains esprits forts d'outre-mer ont dit que l'enseignement ecclésiastique enraye ici la marche du progrès. Mais ne redoutons pas l'avenir sous ce rapport. Ce que l'Eglise a fait dans le passé, elle peut le faire encore, et il est incontestable que la civilisation européenne est son œuvre.

Tout ce qui a été fait de plus grand et de plus beau dans les sciences, les lettres et les arts, l'a été sous l'inspiration de la foi, et son admirable fécondité n'est pas épuisée, parce qu'elle a sa source en Dieu même.

Laissons dire que nous sommes un peuple d'illettrés (je dis illettrés et non ignorants) ; mieux vaut être illettré que demi-savant.

La demi-science est très en vogue en Europe, mais elle fait les peuples ingouvernables. Sans doute, notre science est modeste et moins avancée que la science européenne; mais elle est chrétienne et sûre; sans doute les Européens savent mieux que nous écrire et parler; ils connaissent mieux que nous la chimie, la physique, l'astronomie, la physiologie comparée, les mouvements des astres et les distances qui séparent les soleils dans l'immensité des sphères célestes; mais nous savons mieux qu'eux d'où vient l'homme, où il va et par quel chemin il peut arriver à ses immortelles destinées.

C'est là la vraie science que nous possédons, et qui ne nous empêchera pas d'acquérir avec le temps toutes les connaissances qui composent aujourd'hui le domaine scientifique.

Chaque peuple a son heure à l'horloge de l'humanité, et le jour viendra où nous prendrons notre place au milieu du monde savant.

Quand cette heure sonnera, il faut que nous soyons les champions de la foi catholique en Amérique.

Le spectacle des sociétés modernes semble indiquer qu'il se prépare un nouvel ordre de choses pour le vingtième siècle. Les folies du temps présent ne peuvent pas durer, et bientôt elles iront rejoindre les ruines du passé. De ce chaos sortira une création nouvelle, et quand le souffle de Dieu, aujourd'hui porté sur les eaux, fécondera dans une germination mystérieuse les semences antiques mais toujours jeunes que

le Christ a répandues dans les sillons humains, il faut que nous soyons prêts à remplir la mission que la Providence nous réserve.

C'est en prévision de cette floraison nouvelle que le grand Pontife qui gouverne aujourd'hui l'Eglise, travaille avec tant de zèle à concilier tous les éléments chrétiens épars dans le monde, et à réunir dans la paix du Christ les hommes de bonne volonté.

Prenons garde, Messieurs—et cet avertissement sera mon dernier mot—prenons garde d'être un obstacle à cette œuvre de pacification universelle, et une voix discordante dans le grand concert d'harmonies chrétiennes que prépare le chef inspiré de l'Eglise.

Encore un mot, et j'ai fini.

Sur les confins du grand désert de Sahara, où la civilisation romaine avait pénétré et dont on retrouve aujourd'hui avec étonnement les imposants vestiges, j'ai visité les ruines de Lambessa, qui était jadis une grande ville romaine et qui n'est plus qu'une bourgade habitée par des Arabes.

Au milieu de ces ruines magnifiques j'ai lu au frontispice d'un temple écroulé ces quatre mots : *Bonus intra, melior exi*, entre bon et sors meilleur.

Je propose ces mots comme devise à tous ceux qui veulent pénétrer dans le temple de la science. Qu'ils y entrent bons, c'est-à-dire avec un désir sincère de connaître la vérité et une juste défiance de leurs forces, et ils en sortiront meilleurs, c'est-à-dire avec une foi plus solide et plus éclairée.

DISCOURS

PRONONCÉ A LA ROCHE-SUR-YON, EN VENDÉE, LE 17
AVRIL 1884.

Ce sont les journaux de la Vendée, de Nantes et même de Paris, qui nous ont apporté les échos de ce discours, et nous en trouvons un long compte rendu dans *le Publicateur*, journal vendéen, et dans *l'Espérance du peuple*, de Nantes.

La réunion avait été convoquée par le regretté M. Edouard de La Bassetière, député de la Vendée, et se composait de 1500 à 2000 auditeurs, parmi lesquels on distinguait des sénateurs, des députés, des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement, d'anciens magistrats, et la plupart des notabilités du département.

En présentant à cette assemblée l'hôte de la Vendée, M. de La Bassetière fit un discours dont nous voulons insérer ici quelques lignes qui s'adressent à notre pays :

“ La dignité, l'indépendance d'esprit, la pureté des mœurs, la foi catholique : voilà quelles sont les gran-

dioses floraisons qui s'épanouissent de l'autre côté de l'Atlantique, sur la terre libre du Canada. Heureuses populations, toujours fières d'avoir conservé intactes les nobles traditions des aïeux ! La France, hélas ! n'a pas eu la même sagesse : elle a brisé ce qui faisait sa force.

“ Toutefois, il est encore sur la terre chérie de Dieu des âmes généreuses, des chrétiens fervents qui ne désespèrent pas de l'avenir. Les Vendéens, en particulier, ont le droit de donner aux Canadiens le doux nom de frères, et ce n'est certes pas la faute de leurs héroïques capitaines, dignes chefs des “ géants, ” si la Révolution a conquis la patrie de saint Louis....

“ Les Canadiens ont mêlé leur sang au nôtre en maintes batailles : à Castelfidardo, à Mentana, ils combattaient et mouraient à nos côtés. C'est ainsi que s'affirme la véritable fraternité ; une même foi engendre les mêmes dévouements.

“ Au pied de la croix, le Canada et la Vendée se retrouveront toujours. Qui pourrait affirmer que Dieu n'a pas réservé pour le salut de notre pays cette terre lointaine où règne le catholicisme ? Celui dont les desseins sont impénétrables nous enverra peut-être un jour, quand nous serons en danger de périr, une élite de soldats et de prêtres qui, nouveaux colons, ramè-

neront parmi nous la croix triomphante. Les descendants de ceux que le signe sacré a sauvegardés viendront alors nous le rapporter, tel qu'ils l'ont reçu de leurs pères, et la barbarie reculera, comme autrefois, devant l'étendard du Christ."

Après ces paroles qui furent très applaudies, M. le juge Routhier prononça le discours suivant, dont quelques passages sont une réponse à ce que M. de La Bassetière a dit.

MESDAMES, MESSIEURS,

En traversant ce matin votre noble pays, dont l'histoire a glorifié le nom jusqu'aux confins du monde, j'ai tressailli d'allégresse ; car c'était un de mes rêves longtemps caressés de visiter un jour la généreuse et catholique Vendée.

Je revoyais les grandes luttes d'autrefois et j'entendais la voix de vos héros tout à la fois soldats et martyrs. Ma présence au milieu des descendants de ces gigantesques lutteurs ajoute encore à mon émotion, et les éloges que votre éminent président vient de me prodiguer rendent ma tâche bien difficile.

Tout en craignant de ne pas répondre à votre attente, je suis sûr pourtant de votre bienveillance, car je suis un Vendéen d'Amérique. Fils de la même famille, nous sommes faits pour nous comprendre.

Quand je me reporte aux jours de mon enfance, je me souviens que je pleurais à chaudes larmes en li-

sant l'histoire de vos guerres glorieuses contre la Révolution, et j'aurais alors offert ma vie avec enthousiasme pour le triomphe de votre cause. Aujourd'hui ma vie vous serait bien inutile, mais puisque ma parole peut être mise à votre service, je vous la donne de grand cœur.

Il me semble que mon apparition dans cette enceinte doit faire naître en vous comme en moi les mêmes sentiments : ceux qu'éprouve une famille au retour d'un enfant qui a fait un bien long voyage. Je crois lire dans tous les yeux votre empressement à m'interroger, et votre curiosité de savoir ce que je suis devenu pendant ma longue absence du toit paternel.

Eh bien ! Mesdames et Messieurs, je vais vous satisfaire ; mais ne vous attendez pas à une confession comme celle de l'enfant prodigue. L'histoire de mon pays en est plutôt la contre-partie, et si je la comparais à celle de la France contemporaine, j'aurais la franchise de vous montrer que, cette fois, c'est le père qui a été prodigue.

Cette petite malice ne saurait vous blesser. Au contraire, à cette heure où la France est tant éprouvée, à cette heure où des esprits sérieux, mais pessimistes sans doute, se demandent avec une douleur profonde si la France va se relever ou périr, ce doit être une consolation et une joie pour vous de savoir qu'au delà des mers il y a une France nouvelle, une noble fille que la vieille France a mise au monde il y a près de trois siècles, et qui conserve, en grandissant, la langue,

les lois, les traditions et la foi religieuse qu'elle a reçues de sa mère.

D'ailleurs, Messieurs, notre gloire est la vôtre, et le Canada français n'est qu'un prolongement de votre belle patrie.

Jacques Cartier, Jolliet, La Salle, Marquette, dont les mémorables découvertes avaient donné à la France un empire colonial plus grand que l'Europe entière ; Samuel de Champlain, M. de Maisonneuve, Monseigneur de Montmorency-Laval, dont les immortelles fondations ont triomphé de toutes les épreuves et survécu à tous les désastres ; M. de Frontenac, d'Iberville, le marquis de Montcalm, le chevalier de Lévis, dont les actions héroïques rappellent les plus merveilleux exploits de la Grèce et de Rome, sont bien tous des gloires françaises. Ils étaient vos frères avant de devenir nos pères, et vos voix doivent se joindre aux nôtres pour célébrer leur mémoire.

Ce double hommage leur est bien dû, certes ; car si la France produit encore aujourd'hui des hommes illustres, je n'hésite pas à dire qu'elle compte peu de gloires aussi pures et aussi dignes de l'admiration des siècles.

En découvrant des terres inconnues, et en fondant une patrie nouvelle, ils n'obéissaient pas à des motifs d'intérêt sordide : leurs paroles, leurs écrits, leurs actions en témoignent. Animés du plus pur patriotisme et de foi chrétienne, ils nourrissaient la noble ambition d'agrandir en même temps le domaine de France et le royaume du Christ.

Hérauts de la vraie civilisation, ils plantaient la croix partout où ils arboraient l'étendard des lis ; ils marchaient toujours accompagnés de quelque représentant de Dieu, et jamais ils n'entreprenaient une œuvre importante sans avoir appelé sur elle les bénédictions célestes.

Ah ! Messieurs, nous accordons généralement trop d'admiration aux grands conquérants qui dévastent la terre, et dont les pas font jaillir du sol des ruisseaux de sang. Les vrais grands hommes ne sont pas ceux qui détruisent, mais ceux qui fondent ; ce ne sont pas ceux qui promènent la mort au sein des peuples, mais ceux qui répandent la vie dans les déserts et les solitudes !

L'Eglise de Jésus-Christ ne s'y trompe pas, et c'est pourquoi elle chante : *qu'ils sont beaux sur les montagnes et sur les âpres sentiers du désert les pieds de ceux qui annoncent la paix !*

L'histoire de nos origines est riche de ces gloires pacifiques, et quand nous évoquons les grandes figures qui brillent à son frontispice, découvreurs, fondateurs et fondatrices, évêques, missionnaires, hommes de guerre et colons, nous ne savons sur quelles têtes il faudrait déposer le plus de couronnes.

II

Si la France eût persévéré dans l'œuvre de colonisation chrétienne qu'elle avait commencée en Amérique ; si, restant fidèle à sa mission, elle eût continué

d'être le missionnaire et le soldat de Dieu dans les deux continents, le royaume qu'elle eût fondé en Canada aurait multiplié sa puissance et sa gloire d'une manière merveilleuse.

Mais vous savez sur quelle pente fatale elle glissa avec le dix-huitième siècle. En repoussant les lumières de la foi, ses gouvernants et ses philosophes devinrent aveugles, et ils ne virent pas l'avenir possible de ses immenses et riches possessions d'Amérique.

Le jour vint où la Providence jugea la mère patrie indigne de conserver plus longtemps la garde de sa fille, et la lui arracha pour la confier à une tutelle étrangère.

Après une lutte des plus glorieuses, après des victoires qui rappellent votre *guerre des géants*, le nombre l'emporta sur le courage, et la malheureuse colonie qui avait coûté tant de sacrifices à nos pères et aux vôtres, passa sous le joug de l'Angleterre.

Ah ! Messieurs, vous avez connu comme nous les douloureux lendemains de la défaite ! Vous avez souffert et pleuré comme nous en voyant l'étranger traverser en vainqueur la terre de la patrie !

Mais vous n'avez pas connu la suprême agonie d'un peuple qui se meurt ! Vous n'avez pas entendu les trompettes de l'ennemi retentir comme un glas funèbre au sein de la patrie conquise et annoncer ses funérailles !

Voilà par quel deuil suprême et indescriptible vos frères d'Amérique ont passé. La patrie nouvelle qu'ils

avaient fondée était dévastée, solitaire, transformée en un vaste cimetière, et sur la rive de leur grand et bien-aimé fleuve le conquérant avait planté une pierre funéraire avec cette inscription : Ci-gît un enfant courageux et de noble lignée qui s'appelait la *Nouvelle-France* !

Ah ! me direz-vous, quel désespoir ce dut être pour nos ancêtres glorieux !

Eh bien non, ces grands cœurs ne furent pas encore désespérés.

Dans les brumes lointaines de l'avenir ils crurent voir luire encore je ne sais quels rayons d'espérance. Ils persistèrent à croire que les nations chrétiennes ne meurent pas ainsi, et qu'elles peuvent même ressusciter quand la mort les a atteintes !

O patrie des Cathelineau, des Larochejacquelein et des Charette, vous le savez bien, vous, que les peuples catholiques ne sont pas faits pour être longtemps couchés dans la tombe ; car ils ont pour chef Celui que le tombeau n'a pu contenir que trois jours, et quand il les rappelle à la vie, ils entendent sa voix jusque dans le sommeil de la mort !

C'est à cette voix, dont notre clergé fut le fidèle écho, que nos pères se relevèrent, et gardèrent leur confiance en la Providence des nations.

Longtemps ils caressèrent l'illusion d'un retour de la France, et parfois ils s'imaginaient voir des navires français remontant le fleuve Saint-Laurent ; mais ce mirage s'évanouit dans le grand cataclysme de la Révolution française.

L'un de nos meilleurs poètes a peint le découragement de nos ancêtres après la conquête, dans une légende qui est devenue très populaire au Canada. Il a représenté un porte-drapeau qui, ne pouvant survivre à la défaite, s'enveloppe de son étendard, et s'en va mourir sur le champ de bataille de Carillon, témoin de sa plus mémorable victoire.

Permettez-moi de vous en citer quelques strophes qui sont devenues pour nous presque un *chant national* :

“ O Carillon, je te revois encore,
Non plus, hélas ! comme en ces jours bénis,
Où dans tes murs la trompette sonore
Pour te sauver nous avait réunis !
Je viens à toi quand mon âme succombe,
Et sent déjà son courage faiblir,
Et près de toi venant chercher ma tombe,
Dans mon drapeau je viens ici mourir.

Mes compagnons d'une vaine espérance
Berçant encor leurs cœurs toujours français,
Les yeux tournés du côté de la France,
Diront souvent : reviendront-ils jamais ?
L'illusion consolera leur vie ;
Moi, sans espoir, quand mes jours vont finir,
Je n'ai pas même une parole amie ;
Dans mon drapeau je viens ici mourir.

Cet étendard qu'aux grands jours des batailles,
Noble Montcalm, tu plaças dans ma main,
Cet étendard qu'aux portes de Versailles
Naguère encor je déployais en vain,
Je le remets aux champs où de ta gloire
Vivra toujours l'immortel souvenir,
Et dans ma tombe emportant ta mémoire,
Dans mon drapeau je viens ici mourir ! ”

Messieurs, ce chant du cygne du vieux soldat canadien vous a émus, et sa mort est sans doute bien touchante. Cependant il y a mieux à faire que de mourir de douleur dans les plis de son drapeau : c'est de vivre pour lui et pour son triomphe.

Un soldat meurt, mais le drapeau, et la cause qu'il représente ne meurent pas. Quand l'étendard tombe, les vrais braves doivent se disputer l'honneur de le relever, et tenter un suprême effort de patriotisme pour sauver la patrie.

C'est ce que les Canadiens ont fait. Ils recommencèrent la lutte, non plus sur les champs de bataille, mais dans les conseils de la nation, dans la presse, dans les associations, par la parole, par la plume, par le désintéressement et le dévouement patriotiques.

Le trône et les forteresses étaient renversés : ils s'abritèrent derrière leurs autels restés debout. Ils se groupèrent autour de leur clergé resté fidèle à son poste. Encouragés, instruits et dirigés par l'Eglise, tendre mère qui ne les avait pas abandonnés, ils arrachèrent une à une à l'Angleterre, qui voulait les asservir, toutes les libertés dont ils jouissent maintenant.

Certes, les épreuves ne manquèrent pas, et les efforts de l'Angleterre pour nous absorber ne furent peut-être pas le plus grand des dangers que nous avons courus.

Il n'y avait pas quinze ans que nous subissions le joug de l'Angleterre lorsque les colonies américaines se déclarèrent indépendantes, et nous invitèrent à les

suivre dans leur révolte. La tentation fut grande ; car Albion nous opprimait encore à cette époque, et par delà la frontière nous voyions flotter dans l'air les bannières de la France sous le commandement de Lafayette.

Qui nous a retenus à cette heure périlleuse ? Ce fut le clergé, et il eut raison. Il valait mieux pour le Canada continuer d'être une colonie anglaise que de devenir un des Etats-Unis d'Amérique.

En restant anglais, notre pays allait aussi échapper aux horreurs et aux suites désastreuses de la Révolution française. Par suite de circonstances que nous pouvons bien appeler providentielles, l'Angleterre allait nous sauver de la France, pendant que notre amour pour la France nous sauvait de l'Angleterre.

Mais c'est à l'Eglise surtout que nous avons dû notre salut. La religion est la grande école du patriotisme, et nous sommes restés Français parce que nous sommes restés catholiques.

Aussi considérons-nous l'Eglise comme notre seconde mère, puisqu'elle a sauvé et conservé jusqu'aujourd'hui cette vie nationale que nous avons reçue de la France.

C'est pourquoi nous sommes venus à son secours, dans la mesure de nos forces, quand il était encore possible de la défendre contre les envahisseurs piémontais. Il y a quinze ans que vous avez vu trois cents Canadiens-Français passer les mers, traverser

la France, et courir à Rome faire un rempart de leurs corps autour du Souverain Pontife !

Les Italiens les ont appelés des *mercenaires étrangers* ! Etranges mercenaires que ces soldats qui ne recevaient pas un sou du Pontife, et que le Pontife appelait ses fils ! Alors, d'ailleurs, nul n'était étranger dans la Ville Eternelle, du moment qu'il était catholique.

III

Je n'ignore pas, Messieurs, qu'il y a en Europe des légions de savants, d'économistes et d'hommes d'Etat qui me trouveraient bien naïf, s'ils m'entendaient soutenir que c'est la religion qui nous a sauvés. Car tous prétendent sauver les sociétés, ceux-ci par la science, ceux-là par un régime économique, les uns par des lois et des constitutions, les autres par une liquidation sociale.

Eh bien ! Messieurs, permettez-moi de le dire, ce sont eux qui sont les naïfs.

On fait aujourd'hui un étalage bien pompeux des progrès de la science ; c'est un mot avec lequel bien des gens se grisent.

L'orgueil humain se vante d'avoir dompté la matière, d'être devenu le maître des éléments par la vapeur et l'électricité ; mais si les obstacles matériels sont vaincus, si les distances sont franchies avec la rapidité de l'éclair, l'homme n'a pas cessé de souffrir et d'être malheureux. C'est toujours l'histoire de

Prométhée dévoré par d'immortels vautours pour avoir dérobé le feu du ciel. La conquête du monde ne donne pas la paix de l'âme, et celui qui sait est moins tranquille que celui qui croit.

Et la société, est-elle bien plus prospère depuis que la science multiplie pour elle les formules et les solutions scientifiques ? Hélas ! il faut que la maladie soit bien grave puisqu'il y a tant d'empiriques qui proposent de lui couper radicalement les membres !

Certes, je crois à la science, mais à la science chrétienne éclairée par la foi. Quant à la science purement humaine, je la crois trop bornée pour apporter le bonheur à l'homme, et le salut à la société.

L'Arabe qui traverse le désert à cheval, porte à sa selle une petite coupe au bout d'un long cordon, et quand il passe près d'une rivière, il y puise sans descendre de cheval l'eau qui étanche sa soif. Or, c'est ainsi que nous puisons à la source de la science, sans nous y arrêter, en courant, et dans une coupe si petite que nous éprouvons toute la vie la soif de Tantale !

Mais si la science est impuissante à sauver les sociétés, elles trouveront le salut dans les lois et les constitutions, disent les légistes.

C'est encore une illusion, Messieurs. J'ai une entière confiance dans l'efficacité du droit et de la justice ; mais il ne faut pas confondre le Droit avec les lois. On fait même aujourd'hui un grand nombre de lois qui sont contraires au Droit.

De combien de constitutions la France a-t-elle fait

l'essai depuis un siècle ? Combien de milliers de lois et de décrets sont insérés dans ses codes ? Personne ne le sait mieux que vous, et ce n'est pas à moi de vous apprendre que les lois et les constitutions ne sauvent rien, à moins qu'elles ne soient appuyées sur le Décalogue et l'Évangile interprétés par la gardienne infailible des dogmes chrétiens.

Voilà la plénitude, la perfection de la Loi, en dehors de laquelle les institutions et les utopies politiques sont vouées à l'impuissance. Si les peuples s'obstinent à la rejeter, ils périront.

Je ne veux pas entrer sur le terrain politique ; mais si vous me demandez quel régime sera plus salubre à votre patrie bien-aimée, je vous répondrai : ce sera celui qui prendra pour base et pour couronnement la "Loi de Dieu." La meilleure forme de gouvernement est celle qui reconnaît et applique franchement dans ses institutions et dans ses actes cette maxime élémentaire mais fondamentale du droit social chrétien : "Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu."

IV

Pardonnez-moi, Messieurs, cette digression dans laquelle je me suis laissé entraîner, en vous racontant comment la Religion seule a sauvé de l'absorption anglaise ce petit peuple qui, selon toutes les prévisions humaines, était destiné à périr, après les infortunes et les désastres de la conquête.

Un siècle à peine s'est écoulé depuis lors, et si nous ne sommes pas encore un peuple indépendant *de droit*, nous le sommes *de fait*.

Nous nous gouvernons nous-mêmes, et le gouverneur que l'Angleterre nous envoie n'est rien de plus qu'un vice-roi constitutionnel : il règne, mais il ne gouverne pas. Ce sont nos ministres, c'est-à-dire nos compatriotes, qui gouvernent.

L'Angleterre n'envoie plus de régiments pour nous garder, et dans la vieille citadelle de Québec, la seule ville forte du Canada, ce sont des volontaires canadiens-français qui font la garde autour du drapeau britannique.

Notre commerce, notre industrie, notre agriculture sont libres et prospères. Nous faisons nous-mêmes notre tarif, et voici un détail bien fait pour étonner un auditoire français : nous, Canadiens, imposons à l'entrée de nos ports les marchandises de provenance anglaise !

Nous avons conservé notre belle langue française, et notre constitution lui donne les mêmes droits qu'à la langue d'Albion dans nos parlements et nos tribunaux.

Nous avons conservé nos vieilles lois, que vos rois très chrétiens léguèrent à nos ancêtres, et nous en avons fait un code qui vaut infiniment mieux que le code Napoléon.

Notre enseignement est libre à tous les degrés, et sous la surveillance de nos évêques, qui distribuent les

allocations accordées par le gouvernement à l'instruction publique.

Il est intact le dépôt sacré de notre religion, et nos traités assurent au culte catholique une liberté complète.

Nous avons tout gardé, parce que nous avons su tout défendre, et notre attachement à la France s'est conservé à travers les âges, et des périls sans nombre, comme un patrimoine sacré.

Enfin, nous vivons heureux, dans la paix, et nous nous multiplions, naturellement, sans immigration étrangère, dans des proportions étonnantes. De 70,000 que nous étions à l'époque de la conquête, nous sommes arrivés au chiffre d'un million et demi, et nous comptons plus d'un demi-million de nos compatriotes dans les Etats-Unis.

Mais, me direz-vous, l'élément anglais, qui est en majorité, n'est-il pas un danger permanent pour votre nationalité française ?

Ce danger, Messieurs, n'est pas aussi grand que vous pourriez le croire, grâce à notre double organisme gouvernemental. Le Canada se compose de plusieurs provinces réunies en confédération, et ces provinces n'ont délégué au gouvernement fédéral que des pouvoirs limités.

Mais chaque province a, pour les autres matières, son gouvernement local, ou provincial, dont les attributions sont également définies par le pacte fédéral. Ainsi, dans la province de Québec qui est vraiment le

Canada français, nous avons notre parlement presque totalement français, des ministres et un lieutenant-gouverneur également français. Sous la juridiction de ce pouvoir provincial la constitution a mis les matières religieuses, nos lois civiles, l'organisation de nos tribunaux, l'instruction publique, la colonisation de nos terres, en un mot tout ce qui constitue les principaux éléments de notre nationalité.

Grâce à cette division des pouvoirs et à l'autonomie provinciale créée par le pacte fédéral, les Anglais, plus nombreux que nous, n'ont pas entre les mains l'instrument d'oppression que donnerait l'excessive centralisation des pouvoirs.

Et les Etats-Unis, me demanderez-vous encore, ne finiront-ils pas par vous absorber ?

Messieurs, nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve, mais nous sommes pleins de confiance. Les Etats-Unis n'ont nul besoin de nous ; nous vivons en paix avec eux, et nous devons éviter tout conflit. Il y a chez eux des germes de dissolution qui grandissent, et nous serions pour eux une cause de plus de désagrégation. Je ne vois donc pas ce qu'ils gagneraient à nous annexer.

Au reste, s'il arrive un jour qu'ils veuillent sérieusement nous imposer cette annexion, dont nous ne voulons pas, j'espère que nous pourrons faire alors des conditions d'union qui nous sauveront encore de l'absorption.

Nous sommes Normands (Northmanns) ; nous

avons la force, l'énergie, l'entêtement des hommes du Nord. Quoi qu'il arrive, l'Amérique Britannique du Nord et l'avenir sont à nous.

V

Et maintenant, Messieurs, savez-vous quel est mon rêve? Il n'est pas modeste, il est au-dessus des prévisions humaines; mais si l'on a pu dire que le mot *impossible* n'est pas français, je crois surtout qu'il n'est pas *chrétien*; car les *chrétiens* sont ces hommes qui, partis du Calvaire pauvres, persécutés, torturés, mis à mort, sont arrivés par une série de défaites à conquérir l'univers.

Chrétiens et Français, nous croyons avoir la mission de répandre le catholicisme dans l'Amérique du Nord, et de faire résonner les harmonies de votre belle langue de l'Atlantique au Pacifique. Le jour vient où les Acadiens et les Manitobains uniront leurs voix à celles des Français de Québec, d'Ontario et des Etats-Unis; et les échos du nouveau monde répéteront leur concert, et les flots des deux océans porteront leurs navires.

Pépinière de prêtres et de religieux, notre race enverra des missionnaires au Japon et à la Chine, comme elle en envoie aux Etats-Unis et même en Europe... Oui, Messieurs, en Europe; cela vous étonne; mais nous avons déjà des religieux canadiens-français dans vos monastères de Bénédictins, de Chartreux et de Trappistes. Il y a quelques années, j'ai trouvé aux

portes de Paris une commune desservie par un curé canadien-français.

Et puis, si dans un quart de siècle vous n'avez pas encore pris votre revanche, et si vous tentez alors de la prendre, nous vous enverrons des soldats comme ceux qui combattaient jadis sous votre illustre Larochefacquelein, ou comme ceux qui suivaient naguère votre noble de Charette à Patay.

Je vous l'ai dit, c'est un rêve ; mais il y a des rêves qui deviennent des réalités pour ceux qui croient fermement en la Providence des nations.

Que ces espérances des Français d'Amérique raniment les vôtres, Messieurs. Comme race, nous avons vu la mort de plus près que vous, et cependant nous vivons encore.

Ni notre foi, ni notre patriotisme ne sont morts, et la miséricorde de Dieu pour les peuples patriotes est presque sans bornes.

L'histoire du peuple juif en témoigne ; car aucun peuple n'a été plus ingrat, ni plus coupable. Ses idolâtries et ses crimes furent innombrables, mais toujours pardonnés, moyennant expiation ; et s'il n'avait pas mis le comble à ses abominations par le déicide, Dieu ne l'aurait pas condamné à périr.

Permettez-moi de vous rappeler un trait de cette histoire qui vous fera juger de la puissance du patriotisme, même sur le cœur de Dieu, et qui vous montrera comment la colère divine, justement excitée par

un grand crime, fut soudainement apaisée par une simple parole vraiment patriotique.

La scène se passe au Sinaï.

Dieu a poussé l'amour de son peuple jusqu'à descendre vers lui pour lui donner sa loi sublime et une constitution parfaite ; et dans le même temps ce peuple consomme une de ses plus noires iniquités. Moïse, ce géant des siècles primitifs, rédige sous la dictée de Dieu le code éternel des individus et des nations. Tout à coup, Jéhovah s'interrompt : Ecoute ce bruit qui monte du désert...

—Ce bruit, c'était la musique et les chants des Hébreux dansant autour du veau d'or !—

Moïse est consterné : “ O Dieu, s'écrie-t-il, ayez pitié de votre peuple.— Appelle-le *ton* peuple et non pas *mon* peuple,” reprend Jéhovah ; et le colloque le plus dramatique s'échange alors entre l'homme et le Dieu. L'homme supplie, mais le Dieu reste inexorable.

Enfin Moïse jette ce cri de suprême angoisse et le plus patriotique peut-être qui soit sorti d'une bouche humaine : “ Eh bien ! puisque vous ne voulez pas pardonner, je veux mourir avec mon peuple, et dormir dans le même tombeau.”

Messieurs, il y a aujourd'hui en France des milliers de poitrines d'où le cri de Moïse est prêt à s'échapper, et le jour vient, j'espère, où des foules se jetant à genoux crieront à Dieu : “ Puisque vous ne voulez pas

pardonner, nous voulons mourir avec la France et dormir dans le même tombeau !”

Ce jour-là la France sera sauvée.

Après ce discours, dont chaque période avait soulevé les bravos et les applaudissements de l'auditoire, M. de La Bassetière reprit la parole en ces termes :

Cher et illustre ami,

En entendant tout à l'heure vos généreux accents, je pensais à la touchante légende qui nous montre deux grands hommes et deux saints religieux se rencontrant et se reconnaissant au pied de la croix. Ainsi deux peuples viennent de se rencontrer en face du crucifix ; deux races sœurs, issues de la Vendée et du Canada, viennent de se reconnaître aujourd'hui. Unis dans les mêmes croyances, ni dans la lutte ni dans l'espérance nous ne serons plus jamais séparés!!...

DISCOURS

PRONONCÉ AU BANQUET DONNÉ A QUÉBEC EN L'HONNEUR
DU 9ME BATAILLON, A SON RETOUR DU NORD-
OUEST, LE 26 JUILLET 1885.

COLONEL, OFFICIERS ET SOLDATS DU 9ME BATAILLON,

Lorsque vous êtes rentrés hier dans vos foyers, il pleuvait par torrents, et l'on eût dit que le ciel nua-geux de notre cher vieux Québec, par une de ces contradictions qui lui sont assez familières, s'attristait de voir revenir ses enfants. Mais ne vous y trompez pas, Messieurs, cette pluie était l'emblème des larmes que vos mères, vos épouses, vos fiancées et vos sœurs ont répandues dans les premiers épanchements de leur amour et de leur bonheur. C'était une pluie de joie. Aujourd'hui, après ce premier besoin de la nature satisfait, vous avez vu le soleil resplendir et inonder de ses rayons d'allégresse la vieille cité de Champlain.

Ah ! Messieurs, quel contraste entre ces deux dates que je vois inscrites sur les murs de cette salle : 2 avril et 22 juillet ! Quelle différence entre la fête de ce jour et les démonstrations qui ont accompagné votre départ, le 2 avril dernier !

Alors comme aujourd'hui, sans doute, vous portiez la tête haute, et les émotions des adieux ne vous empêchaient pas de sourire. Les yeux fixés sur un noble but, vous comprimiez les mouvements de la nature et faisiez taire vos sentiments pour mieux répondre à l'appel de la patrie. Mais sous vos mâles poitrines on sentait battre vos cœurs, et les airs patriotiques que votre fanfare jetait aux échos étaient empreints de je ne sais quelle mélancolie qui gagna tout le monde et qui, après votre départ, s'étendit comme un voile de deuil sur votre ville natale.

C'est qu'en vérité la campagne où vous alliez faire vos débuts promettait d'être fort aventureuse et pleine de périls. L'avenir paraissait alors bien sombre. Un soulèvement général des Indiens était imminent, et nous tous qui vous regardions partir, le cœur serré, nous nous demandions avec terreur combien d'entre vous resteraient là-bas, dans ces plaines de l'Ouest que nous appelions tout bas funèbres, et qui auraient pu devenir de vastes cimetières.

Mais aujourd'hui quelle différence ! Tout Québec est en fête. La joie rayonne partout, sur les fronts des citoyens comme à la façade des édifices. Sous tous les toits vous êtes les bienvenus, et l'on se dispute l'honneur de vous serrer la main. Nous vous respectons, nous vous honorons, nous vous aimons.

Nous sommes fiers de vous, parce que vous avez été fiers vous-mêmes. Nous nous estimons honorés dans vos personnes, parce que vous avez su faire honneur à

la patrie, et tout particulièrement à notre ville. Nous sommes contents de vous, parce que vous avez su, par votre conduite, faire taire vos détracteurs et les contempteurs de notre race.

Grâce à Dieu, ils ne forment qu'une infime minorité parmi nos frères d'origine britannique, et ils ne réussiront pas, j'espère, à susciter un antagonisme qui n'a pas sa raison d'être. Sur cette terre libre d'Amérique il y a place pour les deux races, et ce fut un des beaux spectacles de la dernière campagne de les voir combattre côte à côte, sous le même drapeau, pour la même cause, et de lire dans les bulletins des batailles des noms anglais et français, mêlés ensemble dans la liste des morts et des blessés.

Messieurs, je ne puis vous faire un plus bel éloge aujourd'hui qu'en vous disant : vous avez été dignes de vos ancêtres. Après plus d'un siècle de paix, on aurait pu penser que la race des héros était éteinte ; mais non, vous avez bien prouvé le contraire, et vous avez convaincu ceux qui en doutaient, que le sang des aïeux coule encore dans vos veines. Ni les obstacles de la nature, ni les rigueurs du climat, ni les privations, ni les misères de toutes sortes n'ont pu vous arrêter, et vous avez fait des marches forcées dignes des premiers pionniers de la Nouvelle-France.

Je sais que vous regrettez beaucoup de n'avoir pris part à aucun combat, et ces regrets vous honorent parce qu'ils témoignent de votre ardeur cheval-

resque. Mais permettez-moi de vous dire qu'il faudrait plutôt vous en réjouir.

Je ne vous rappellerai pas les angoisses de vos familles, et les larmes que vos mères auraient versées en apprenant que vous étiez au feu. Les motifs que j'invoquerai sont d'un ordre plus élevé. L'expédition qui vient de finir n'était pas une guerre étrangère, mais une guerre civile. C'était contre des frères que vous alliez combattre.

Réjouissez-vous donc de n'avoir laissé sur aucun champ de bataille aucun soldat du 9e percé d'une balle fratricide. Réjouissez-vous donc de n'avoir pas rougi le sol de la patrie du sang de quelques pauvres égarés, plus malheureux que coupables.

Comme de dignes enfants de la patrie, dont la paix était troublée, comme de loyaux sujets de Sa Majesté, vous avez généreusement offert votre sang pour le rétablissement de l'ordre. Vous vous êtes tenus prêts à le répandre au premier appel de votre général. Le ciel s'est contenté de votre offre généreuse ; il n'a pas exigé la consommation du sacrifice, tant mieux ! On vous a disséminés au milieu de tribus sauvages menaçantes qui avaient déjà la main tendue vers la hache de guerre, et votre présence a suffi pour leur imposer le respect et maintenir l'ordre : gloire à vous ! Vous avez été des vainqueurs pacifiques, et quand il s'agit d'une guerre civile, les plus belles victoires sont celles qui ne sont pas ensanglantées.

Loin de moi l'idée de vouloir rabaisser la gloire de

ceux qui sont tombés au champ d'honneur. Non certes ; ils n'avaient pas le choix des ennemis, ils ne pouvaient pas discuter les causes de la guerre ; ils devaient obéir, et nous devons honorer leur trépas généreux et leurs glorieuses blessures. Aussi considéré-je comme un devoir de louer ici la belle conduite de l'un des vôtres, le lieutenant Oscar Pelletier, à qui seul, parmi vous, il a été donné de combattre, et dont la blessure témoigne de ce que vous auriez su faire tous.

Mais, je le répète, quand il s'agit de guerre civile, les plus beaux triomphes sont ceux qui s'accomplissent sans effusion de sang. Votre général en chef paraît avoir compris cela, et il s'est montré avare du sang de ses troupes. Honneur à lui !

Votre colonel l'a compris également, et je l'en félicite. On aurait pu penser qu'étant en même temps député et avocat, il eût conservé quelque velléité de chicane ; mais non, en endossant l'uniforme, en ceignant l'épée, il a dépouillé la toge. On ne dira pas de lui, *cedant arma togæ*, mais *cedat armis toga* ; c'est la toge qui a cédé aux armes. Il a su porter l'épée, mais il a tenu moins à vous faire redouter qu'à vous faire aimer, et il a eu raison, vu la nature de la guerre. Partout où vous êtes passés, vous vous êtes fait des amis, et l'écho des acclamations qui vous ont accueillis jusqu'aux montagnes Rocheuses est arrivé jusqu'à nous. Mais votre popularité ne vous a pas

empêchés d'inspirer une crainte salutaire, suffisante au maintien de la paix.

Le 9e a donc été fidèle à sa devise que vous pouvez lire d'ici au balcon de cet édifice : " Force à superbe, merci à faible." Il n'a rencontré au Nord-Ouest que des faibles, des souffrants, et il leur a fait merci ! Il s'est trouvé en face de pauvres sauvages affamés, et il a partagé avec eux le pain de la fraternité humaine, et il a fumé avec eux le calumet de la paix ! C'était la mission qui lui était confiée, et il l'a noblement remplie.

Messieurs, je ne voudrais pas assombrir ce beau jour ; mais il me semble que ce serait de l'ingratitude de ne pas rappeler aujourd'hui le souvenir de ceux qui ne sont plus. Inclignons-nous devant ces tombes à peine fermées, et répandons-y quelques fleurs.

Il arrive à toutes les gloires humaines de se tromper souvent d'adresse. Elles vont parfois illuminer des fronts indignes, et elles laissent dans l'ombre les plus nobles figures. Cela est vrai surtout de la gloire militaire qui, semblable au soleil couchant, ne dore trop souvent que les sommets.

Je me plais à le reconnaître dans la guerre qui vient de finir : le général Middleton et les autres chefs de nos troupes ont fait leur devoir et légitimement conquis leurs lauriers. Mais il y avait à leurs côtés des héros obscurs que la mort a moissonnés : ne les laissons pas dans l'ombre, et ne permettons pas à l'oubli d'ensevelir leur mémoire.

Quoique le 9^e n'ait pris part à aucune bataille, la Providence a voulu que, comme les autres bataillons, il payât son tribut à la guerre. Deux de vos frères d'armes, Blais et Marois, manquent aujourd'hui à l'appel. Leurs corps sont restés là-bas comme des germes de l'avenir de notre race dans les plaines de l'Ouest ; et leurs âmes sont allées dans une autre patrie qui vaut mieux que celle-ci. Gardez leur souvenir.

ADRESSE

DES CITOYENS DE QUÉBEC PRÉSENTÉE, EN JUIN 1886, A
S. E. LE CARDINAL TASCHEREAU, ET RÉDIGÉE PAR
M. LE JUGE ROUTHIER.

A SON ÉMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU,
ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC, ETC., ETC.

ÉMINENCE,

Quand la première nouvelle de votre élévation à la très haute dignité de Cardinal de la sainte Eglise Romaine, s'est répandue dans la vieille cité de Champlain, tous ses habitants, qui sont vos enfants dévoués, ont tressailli d'allégresse.

Tous les cœurs se sont dilatés, et la fibre nationale a vibré dans toutes les classes de la société, parce que les citoyens de Québec ont compris que l'éclat de l'inappréciable honneur qui vous est conféré, rejaillit sur eux-mêmes, sur leur ville et sur leur patrie.

Ils ont senti l'irrésistible besoin de donner immédiatement une première expression à la spontanéité de leurs sentiments, et ils viennent aujourd'hui manifester leur joie de voir leur vénérable Archevêque grandir toujours en dignité, témoigner leur reconnaissance au chef vénéré de l'Eglise, qui a daigné vous choisir, et vous offrir leurs plus sincères félicitations.

Oui, Votre Eminence le comprendra, non seulement nous nous réjouissons de cet événement, qui fera époque dans l'histoire de l'Eglise du Canada, mais nous bénissons le Pontife illustre qui gouverne en ce moment l'Eglise, de s'être souvenu du petit peuple catholique qui habite les bords du Saint-Laurent.

Nous le bénissons de s'être rappelé que l'Eglise canadienne fut la première régulièrement organisée dans l'Amérique du Nord, et d'avoir jugé notre société religieuse, restée fidèle aux traditions et aux croyances de ses glorieux ancêtres, digne d'avoir à sa tête un chef revêtu de la pourpre cardinalice. L'auguste Pontife connaît Votre Eminence depuis plusieurs années, et il a vu briller à votre front la triple majesté qui convient à votre nouvelle dignité: la vertu, la science, et les cheveux blancs.

Quelle gloire pour vous, et quel honneur pour nous tous! Après quinze années d'un épiscopat laborieux et plein de mérite, vous entrez dans la glorieuse famille royale qui depuis dix-neuf siècles a donné près de trois cents souverains à la catholicité, et vous devenez un des héritiers présomptifs de cette triple couronne que la mort seule peut enlever.

Dorénavant, vous ferez partie d'un gouvernement qui existait hier, qui subsistera demain, et qui n'est pas sujet aux fluctuations des popularités éphémères et des suffrages de la multitude.

Déjà, comme archevêque de Québec, vous pouviez, en tournant vos regards vers le passé, compter une

suite glorieuse d'ancêtres spirituels. Mais combien plus longue et plus glorieuse encore est la liste de vos aïeux dans la nouvelle famille où vous êtes entré ! Quel arbre généalogique peut être comparé à celui d'une dynastie qui doit remonter le cours de dix-huit siècles pour retrouver ses souvenirs d'enfance ?

Héritier d'un titre qui occupe le premier rang parmi les plus illustres, vous vivrez dorénavant dans le culte de vos devanciers, et vous continuerez leur vie et leurs œuvres, pour être continué vous-même, plus tard, par vos successeurs. Efflorescence toujours nouvelle d'une vie mystique, que Dieu a marquée du sceau de l'immortalité !

Le Canada ne jouissant que d'une mi-souveraineté, et n'ayant pas encore pris rang parmi les Etats, n'a pas droit de se faire représenter par des ambassadeurs auprès des souverains de ce monde. Mais, grâce à la faveur signalée de Sa Sainteté, notre pays sera dorénavant représenté dans la plus haute cour souveraine de l'univers. Quel magnifique couronnement de la hiérarchie ecclésiastique dans notre belle patrie !

Par Votre Eminence, nous nous sentirons plus rapprochés du Père commun des fidèles, et plus assurés de suivre ses enseignements et de réaliser ce qu'il attend de nous.

Jusque sur les marches du trône papal, nos sentiments respectueux et dévoués vous accompagneront ; mais nous faisons des vœux, égoïstes peut-être, pour que Sa Sainteté vous permette de continuer de vivre parmi vos ouailles de l'Eglise métropolitaine de Québec.

DISCOURS

PRONONCÉ AU FESTIVAL DONNÉ AU PATINOIR DE QUÉBEC,
EN L'HONNEUR DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL
TASCHEREAU, LE 20 AOÛT 1886.*

ÉMINENCE,

EXCELLENCE,

MESSEIGNEURS,

MESDAMES, MESSIEURS,

Parmi les voix multiples et sonores qui s'élèvent de la création au Créateur, il en est une qui est l'interprète de toutes les autres, et qui traduit leurs chants et leurs acclamations dans une langue que le ciel comprend : c'est la voix de l'homme.

Le merveilleux et perpétuel concert que tous les êtres créés s'en vont répétant sous toutes les zones de la sphère terrestre, et dans lequel des millions d'artistes, depuis le brin d'herbe jusqu'au chêne, depuis le ruisseau jusqu'à l'Océan, depuis le rossignol jusqu'au lion, mêlent leurs accords, ne devient un hymne d'adoration et d'amour pour Dieu que par l'intermédiaire de la parole humaine.

* On a calculé que l'auditoire réuni dans cette occasion se composait de 5,000 personnes, comprenant un grand nombre de prêtres et vingt-trois évêques.

De même, Mesdames et Messieurs, les organisateurs de cette fête incomparable ont voulu que ma parole traduise, en quelque sorte, en langue vulgaire l'hymne d'allégresse, de reconnaissance et de filial amour que des artistes d'élite font entendre ce soir en l'honneur de Son Eminence le cardinal archevêque de Québec. Ils ont voulu que le Canada, si brillamment représenté dans cet immense auditoire, prît une voix, et mêlât ses accents aux flots d'harmonie qui débordent de cette salle.

Pour l'honneur de mon pays je voudrais qu'il eût en ce moment, pour exprimer ce qu'il ressent, une autre voix que la mienne, et je regrette de ne pouvoir être qu'un faible écho des sentiments et des acclamations de tout un peuple.

Mais il est une chose qui suppléera à l'impuissance de ma parole, et qui témoignera mieux de notre respect, de notre affection et de notre dévouement, c'est le spectacle magnifique qui se déroule en ce moment sous nos regards :

Toutes les classes de la société se pressant sous les arcades de cette vaste enceinte pour acclamer un frère devenu l'un des princes du sang royal de l'Eglise de Rome ; les plus hauts fonctionnaires de l'Etat assis côte à côte avec les plus hauts dignitaires de l'Eglise, et formant la représentation visible d'un idéal qu'on ne rencontre plus assez dans ce monde : l'union harmonieuse des deux souverainetés, la souveraineté religieuse et la souveraineté politique ; et,

enfin, l'éminent et vénéré prélat délégué vers nous par Sa Sainteté, comme un messenger de la bonne nouvelle, et rehaussant encore l'éclat de cette solennité en y associant la plus antique, la plus glorieuse et la seule immortelle de toutes les royautes !

Ah ! Messieurs, en contemplant cette imposante assemblée, il me semble voir l'illustre Pontife qui gouverne en ce moment l'Eglise, et qui fait tant d'efforts pour la pacification générale des peuples et pour la conciliation des deux puissances, il me semble le voir dominant cette enceinte, embrassant dans un regard sympathique les représentants des deux pouvoirs unis en une seule famille dont il est le père souverain, et enveloppant dans une même bénédiction la mitre et la couronne, l'Eminence, l'Excellence, les archevêques, les évêques et les prêtres, les gouvernants et les gouvernés, les aïeux, les pères et les enfants !

Ce tableau grandiose en évoque un autre, qui en est pour ainsi dire l'arrière-plan, et qui représente le progrès et le développement constant des sociétés chrétiennement organisées et des sociétés religieuses. C'est l'idée dominante que je veux esquisser à grands traits dans les quelques minutes qui me sont données.

I

Mesdames et Messieurs, quand le soleil se lève sur les vieilles terres orientales qui furent le berceau du genre humain, les premiers fronts qu'il éclaire sont les sommets des pyramides. Mais sous les ardents

rayons du grand astre qui réchauffe et vivifie toutes choses, les fastueux tombeaux des Pharaons restent froids, lugubres et inféconds dans l'impassibilité de la mort.

C'est l'image saisissante de la stagnante immobilité des peuples orientaux, qui n'ont pas voulu se soumettre à la loi du Christ.

Mais il n'en est pas ainsi des peuples de l'Occident. Deux traits caractéristiques les distinguent : c'est le mouvement et la vie. Il ne sont pas assis à l'ombre ; ils sont debout, et ils marchent à la lumière de ce nouveau soleil que le Christ est venu allumer sur la terre et auquel il a donné son nom, le christianisme.

A mesure que cet astre radieux poursuit sa carrière vers l'extrême Occident que nous habitons, les profondeurs des solitudes s'illuminent, et l'on voit perpétuellement naître et se développer sous ses rayons bienfaisants des germinations nouvelles.

Il n'y a guère plus de deux siècles que Mgr de Laval est venu jeter en terre sur les rives du Saint-Laurent la précieuse semence d'une Eglise nouvelle, et vous savez par quels orages fut souvent accueilli cet arbre mystique qu'il arrosait de ses sueurs.

Mais les germinations que les eaux du baptême ont une fois baignées ne se flétrissent jamais complètement. Elles pâlisent, elles s'étiolent quelquefois ; mais elles gardent dans leurs racines un reste de sève qui peut monter encore, ranimer la vie sous l'écorce

du tronc, et faire épanouir dans les rameaux de nouvelles floraisons.

C'est ce qui fait la supériorité de la germination religieuse sur la germination civile et politique, et le contraste entre les deux est plus frappant dans notre histoire que dans aucune autre, peut-être.

Voyez ce que sont devenues les œuvres des deux puissances créatrices auxquelles le Canada doit son origine. Le roi de France était puissant, et il envoyait ici des gouverneurs et des soldats. Le Pontife de Rome était faible, et il déléguait aux quelques familles qui peuplaient nos rivages l'évêque de Pétrée et quelques pauvres religieux.

Or, un siècle plus tard, la germination politique dépérissait misérablement, pendant que la germination religieuse continuait de croître. Bientôt l'œuvre du roi de France tombait en ruines, et nous pleurons aujourd'hui sur son tombeau, si l'œuvre du Pontife ne l'avait pas sauvée ! Oui, c'est un fait indéniable, que les impies eux-mêmes ne peuvent pas contester : l'œuvre du Pontife, en subsistant, a sauvé dans notre pays l'œuvre du roi. L'immortalité de l'Eglise a couvert l'Etat de son manteau, et si jamais les vaincus d'hier deviennent les vainqueurs de demain, si l'avenir voit fleurir en Amérique une France nouvelle, c'est l'Eglise qui l'aura faite !

Poursuivez encore le contraste, et voyez combien de temps subsistent les institutions politiques, même dans notre pays, si remarquable pourtant par sa

stabilité. Qu'est devenue la constitution de 1791 ? Que reste-t-il du régime politique qu'on nous a imposé en 1841 ? Combien d'années encore subsistera la constitution que nous nous sommes librement donnée en 1867 ? En est-il un parmi vous qui puisse m'assurer qu'elle durera seulement vingt ans encore ?

Ah ! Messieurs, les institutions civiles et politiques appartiennent à l'ordre des choses qui passent, tandis que les institutions religieuses sont intimement liées à l'ordre des choses permanentes. Le temps n'appartient pas à César, mais à Dieu.

Voilà pourquoi l'Eglise et l'Etat doivent être unis afin que l'immutabilité de l'une corrige la nature variable de l'autre. Voilà pourquoi la fondation de Mgr de Laval a traversé plus de deux siècles d'orages et de luttes sans rien changer à sa constitution, à sa forme, ni à sa doctrine, mais en se développant toujours et en grandissant merveilleusement.

Quand Louis XIV, à l'apogée de sa gloire, présentait au Souverain Pontife, pour être envoyé au Canada, l'abbé de Montmorency-Laval, il ne prévoyait pas sans doute que l'humble missionnaire allait fonder en Amérique une dynastie qui durerait plus longtemps que la sienne. Et cependant, aujourd'hui, quand la descendance du roi-soleil est éteinte, quand son dernier représentant vient d'être expulsé de France et mange le pain de l'exil, on voit ici tout un peuple acclamer le quinzième successeur de Mgr de Laval, créé Cardinal !

Comme on voit la plante dans le mystérieux travail de sa fécondité sortir de terre, s'élever, s'épanouir en feuillage et se couronner d'une fleur, comme on voit le palais et le temple, solidement assis dans les entrailles du sol, superposer leurs étages, leurs voûtes, leurs colonnades et leurs décors, et se couronner enfin d'un dôme, ainsi l'on a vu l'Eglise du Canada s'édifier lentement, grandir et se couronner enfin de la haute dignité cardinalice !

O Laval ! ô Pléssis ! dormez en paix dans les reflets d'une gloire que vous n'avez pas cherchée ! Votre œuvre a grandi avec l'apothéose que la postérité vous prépare ! L'édifice dont vous avez été les plus illustres architectes, le temple dont vous avez jeté dans notre sol les fondations puissantes, a reçu aujourd'hui son couronnement.

II

Et vous tous, leurs successeurs, qui recueillez les fruits des semences qu'ils ont déposées en terre, Cardinal, Archevêques et Evêques, qui formez la véritable couronne de l'Eglise du Canada, vous n'oublierez pas que vos obligations et votre responsabilité grandissent avec les honneurs qui vous incombent.

Placés au-dessus de nous, soyez, comme dit saint Bernard, la providence de ceux qui sont en bas. Soyez leurs conseils, leurs secours, leurs serviteurs. Gouvernez pour servir. Ce n'est pas moi qui parle, c'est saint Bernard.

Faites de nous une nation d'élite, à la hauteur de la mission qui nous attend, car notre mission en Amérique n'est pas une chimère.

Le XIX^e siècle est un siècle de transition où la lutte du bien et du mal est encore indécise, mais le XX^e siècle verra le triomphe du bien. Quand les peuples auront fait l'expérience de toutes les théories scientifiques et de toutes les utopies politiques du jour, quand ils auront côtoyé tous les abîmes et subi tous les désastres, ils se retourneront vers la vérité chrétienne, et l'acclameront.

Or, dans cet avenir glorieux qui se prépare, l'Amérique, et, plus particulièrement notre patrie, devront jouer un grand rôle.

Préparez-nous pour cette mission de la France d'Amérique dans l'avenir du monde.

Vous savez d'ailleurs que le principal caractère de l'Eglise dont vous êtes les chefs est l'universalité. Non seulement elle prétend remplir toute la durée des temps, mais elle veut envahir tout l'espace et conquérir toutes les nations.

Votre apostolat universel s'est manifesté dès le Cénacle, qui fut ébranlé par un grand vent, et dans lequel des langues de feu descendirent sur la tête des hommes choisis dont vous êtes les continuateurs. Or le grand vent, c'est le messager qui porte au loin sur ses ailes la parole évangélique ; c'est la force qui conduit les navires à travers les océans, et qui va semer sur les terres lointaines les germes des plantes et les

semences de la vérité. Les langues symbolisent la parole de Dieu, et elles sont de feu parce qu'elles portent avec elles la lumière et l'amour !

Eh bien ! Messieurs, il est à l'ouest et au nord du continent américain des tribus encore infidèles et des terres encore sauvages. De vastes champs sont encore ouverts à votre zèle apostolique, et, dans un avenir plus ou moins rapproché, l'Eglise du Canada étendra vers le septentrion et vers l'occident des ramifications nouvelles. Quand l'avenir aura peuplé nos immenses territoires, de nouveaux diocèses seront créés, de nouveaux évêques seront choisis pour aller rejoindre leurs illustres collègues qui ont déjà porté l'Evangile jusqu'aux solitudes les plus éloignées ; et bientôt, de l'Atlantique au Pacifique, leurs voix généreuses et fidèles s'appelleront et se répondront. Comme des sentinelles rangées de distance en distance, elles répéteront aux heures des ténèbres la parole lumineuse, le mot d'ordre qui leur viendra du général en chef, l'évêque de Rome.

Car Rome, c'est la patrie universelle : c'est le *home* de l'Américain comme de l'Européen, du Canadien comme de l'Italien, des enfants d'Albion comme des fils de saint Patrice.

C'est de là que vient le vrai *home rule* sous l'empire duquel les nations vivent, et survivent quand on croit les avoir tuées.

Rome n'appartient pas à un parti, ni même à une nation. Elle appartient à toutes les races, elle est la

mère de toutes les nations. Elle ne refuse à aucune ses lumières; et elle ne proscriit aucun progrès véritable, ni aucune liberté légitime.

Ceux qui croient voir un antagonisme entre son autorité et la liberté la méconnaissent, ou n'ont pas la vraie notion du progrès social. Car les deux principaux éléments de ce progrès sont l'autorité et la liberté, l'autorité qui assure l'ordre, et la liberté qui produit le mouvement. Certes, l'amour de la liberté est un sentiment naturel de l'homme, il est profondément gravé dans son cœur. On aime la liberté comme on aime la nature, comme on aime sa patrie.

Mais il ne faut pas s'imaginer qu'il faille n'avoir aucun supérieur pour être libre. Comme dit Bossuet, où il n'y a pas de maître, tout le monde est maître, et où tout le monde est maître, tout le monde est esclave.

Le mot latin *liber* ne veut pas dire seulement *libre*, mais aussi *enfant*. La liberté, c'est donc la condition de fils opposée à celle d'esclave. Etre libre, c'est avoir un père pour maître. Ce n'est pas être affranchi d'obéissance et de subordination, c'est être soumis à l'autorité d'un père, au lieu d'être courbé sous le joug d'un tyran.

Sous l'empire du droit antique, les esclaves étaient des choses, et on en disposait de la même manière. Etre libre, c'est être une personne ayant un nom dans la famille, ayant une place au foyer; c'est pou-

voir appeler son chef son père, et les autres sujets ses frères ; c'est avoir droit d'être traité comme un fils !

Eh bien ! Mesdames et Messieurs, cet idéal de la liberté dans ses rapports avec l'autorité, il est réalisé dans la constitution de l'Eglise chrétienne.

Quand son chef véritable, le Christ, nous a enseigné à prier en disant : " Notre Père qui êtes aux cieux..." il nous a affranchis de l'esclavage ; il a proclamé la vraie fraternité, la vraie égalité et la vraie liberté !

Aussi l'Ecriture, en racontant son ascension au ciel, prononce-t-elle cette parole remarquable, et *ascendens in altum captivam duxit captivitatem*, " et remontant au ciel il a traîné derrière lui la captivité captive." Quelle image pittoresque et saisissante dans cet éloge du grand libérateur du genre humain !

Lorsque les conquérants dont l'histoire exalte les hauts faits revenaient de leurs lointaines expéditions, ils traînaient derrière leur char de triomphe des rois enchaînés et des populations captives. Mais ce n'est pas ainsi que le Christ a célébré son triomphe.

Plus fort qu'eux tous, et sans armées, il a su conquérir l'univers non pas pour réduire l'humanité en esclavage, mais pour l'affranchir ; et, pour qu'elle fût libre à jamais, il a traîné derrière son char, en remontant au ciel, la captivité captive.

Ah ! chantez sa gloire, millions d'esclaves qu'il a faits libres. Tombez à ses genoux, femmes chrétiennes que ses enseignements ont réhabilités. Dressez-

lui des autels, peuples qu'il a délivrés du joug des tyrans !

Voilà comment le chef invisible de l'Eglise a compris la liberté, et comment il l'a ressuscitée quand elle était morte ! voilà comment il a su être père tout en proclamant qu'il était le maître ! Or, celui qui le représente visiblement sur cette terre est également un père, et le plus ardent défenseur de la liberté ! Que dis-je ? il en est aujourd'hui le martyr ! Montrons-nous donc toujours ses enfants, et nous continuerons d'être libres et de grandir sous l'autorité de ceux qu'il a chargés de nous gouverner, et qui nous transmettront ses enseignements.

L'Eglise a été notre salut dans le passé : elle sera notre gloire, notre grandeur et notre prospérité dans l'avenir.

III

Et maintenant, au nom de mon pays, permettez-moi de vous confier un message, ô vous que l'immortel Léon XIII a envoyé vers nous. Lorsque vous retournerez vers lui pour lui rendre compte de votre honorable mission, assurez-le de notre amour filial pour sa personne, de notre admiration pour ses œuvres, et de notre soumission entière à son autorité.

Exprimez-lui notre reconnaissance ; car nous comprenons qu'il a voulu non seulement récompenser le mérite personnel de notre nouveau dignitaire, mais aussi reconnaître la foi et la fidélité de toute une

race, et la rapprocher davantage de son cœur paternel.

Dites-lui enfin que vous avez vu refleurir sur la terre américaine la France des anciens jours, une fille de la fille aînée de l'Eglise, toute brillante encore des promesses et des espérances du jeune âge, et s'acheminant, sous l'égide d'Albion, par le libre développement de ses forces, sans secousse ni violence, vers la maturité et l'émancipation.

DISCOURS

PRONONCÉ AU CONGRÈS CATHOLIQUE DE PARIS, LE 17 MAI
1888.

N'ayant pu nous procurer le texte entier de ce discours, nous en reproduisons l'analyse et les extraits publiés par le journal *le Monde*, de Paris, qui l'appréciait comme suit :

“ Ce discours a produit dans l'assemblée un véritable enthousiasme. Nous nous permettrions de l'appeler un hymne chanté par la poésie et l'éloquence à la gloire du Canada, si nous ne craignons que le mot ne rendît suspecte la trame historique très solide qui en fait le fond. Les applaudissements qui l'ont accueilli menaçaient de ne pas finir.”

La *Gazette de France* disait de son côté :

“ Le véritable succès oratoire de la soirée a été remporté par M. Routhier, juge au Canada. Il a parlé de la petite patrie française d'au delà de l'Atlantique avec une éloquence et une poésie qui défient la froide analyse ; aussi regrettons-nous vivement de n'avoir pas sous les yeux le texte de ce discours pour en extraire les passages les plus vibrants de foi et de patrio-

tisme. La thèse de l'orateur était simple : Au Canada, la France a fait une œuvre de foi, et c'est une œuvre de foi que le Canada est appelé à accomplir dans le monde. Là est son avenir, là est la destinée que lui réserve la Providence des nations.

“ Lorsque M. Routhier s'est rassis, les applaudissements de l'assemblée ont éclaté, si nourris et si répétés que M. Chesnelong, debout, a dû attendre plusieurs minutes avant de féliciter l'orateur, et de lui dire avec quelle reconnaissance les catholiques français recevaient ces témoignages de vieille fraternité de la part des Canadiens, et avec quelle sincérité et quelle chaleur il prie M. Routhier de rapporter sur les bords du fleuve Saint-Laurent les mêmes marques d'inaltérable cordialité.”

L'Univers disait aussi :

“ Le spectacle de la France qui, hélas ! n'offre pas toujours des sujets de consolation, nous fait accueillir avec bonheur l'occasion de porter un instant les yeux sur l'autre rivage de l'Atlantique, celui où sont nos frères du Canada. Hier, c'était une satisfaction d'autant plus grande qu'un orateur distingué, M. Routhier, esprit fin autant qu'élevé, s'est chargé de dérouler sous nos yeux, avec un charme pénétrant, la glorieuse histoire du Canada...”

“Ce discours émaillé de traits d'esprit, écouté avec un vif intérêt, et entrecoupé par de fréquents applaudissements, s'est terminé par une ovation faite à l'orateur, qui avait su transporter son auditoire en lui faisant du Canada une peinture si belle qu'on n'y saurait voir aucune tache.

“En réalité le tableau devrait comporter quelque ombre, et ceux qui sont au courant de ce qui se passe au Canada faisaient mentalement quelque réserve, mais on s'explique que, parlant en France, M. Routhier n'ait voulu, comme il l'a dit lui-même, voir aucune tache en son pays.”

L'Observateur Français, le *Paris-Canada*, le *Figaro*, l'édition parisienne du *New-York Herald*, le *Calignani's Messenger* et d'autres encore firent l'éloge de ce discours.

Enfin, nous trouvons dans la *Semaine religieuse* de Montréal une lettre de Son Eminence le cardinal archevêque de Rheims s'exprimant ainsi au sujet du même discours :

“On nous dit des merveilles du Canada et de ses nobles enfants. Il y a quelques semaines, à l'assemblée générale des catholiques, tenue à Paris, l'orateur qui a remporté le plus beau et le plus complet triomphe à tous les points de vue, était enfant de cette Nouvelle-France qui, fidèle à elle-même, reste le modèle de sa mère !”

Voici l'analyse et les extraits du discours publiés par le *Monde* :

MONSEIGNEUR,

MESDAMES,

MESSIEURS,

“ Il y avait autrefois un grand roi et une grande reine, qui habitaient un très beau pays, et qui avaient un grand nombre d'enfants. L'un de ces enfants, poussé par la généreuse ambition d'agrandir le royaume des ancêtres, partit un jour pour des contrées inconnues et y fonda un établissement. Son absence ayant duré longtemps, son père l'oublia. Mais lui se souvenait toujours, et il revint visiter sa famille.

“ Hélas ! il y trouva bien des changements qui l'affligèrent. A la suite de malheurs et d'épreuves prolongés, une partie du domaine de ses pères était passée en mains étrangères. Mais il y avait quelque chose de plus triste encore : au foyer domestique, la reine sa mère n'occupait plus le rang auquel elle avait droit, et la mésintelligence régnait entre les enfants ; car les cadets n'avaient plus les mêmes croyances que les aînés, et ils voulaient proclamer reine une autre femme qu'ils appelaient leur mère.

“ Vous avez deviné, Mesdames et Messieurs, que ce conte est une allégorie, et vous en avez compris le sens.

“ Le grand roi, c'est un peuple-roi, ou plutôt c'est le roi des peuples, et le beau pays qu'il habite s'appelle

la France. La grande reine, qui est la véritable mère de tous les enfants, c'est l'Eglise. L'autre femme dont les cadets se disent les fils, plusieurs en se calomniant eux-mêmes, c'est la Révolution impie. Quant à l'enfant longtemps absent et maintenant de retour, c'est le Canada, qui, depuis quelques années, renoue des relations avec la France.

“ Il me semblerait cruel pour vous, affligeant pour moi, d'insister sur les infortunes de cette grande famille éprouvée, à laquelle nous appartenons tous ; et je me hâte de vous dire que c'est en vous surtout, catholiques de France, que les Canadiens reconnaissent leurs véritables frères.

“ Après cet épanchement fraternel, je comprends que vous désirez m'interroger, et savoir ce qu'est devenu votre frère d'Amérique. Je viens vous le dire, et, pour ne pas m'écarter du programme de votre congrès, je me contenterai de vous démontrer qu'en fondant une colonie sur les bords de Saint-Laurent, la France a fait une œuvre de foi, que cette œuvre a été sauvée des plus graves dangers par sa foi, et que c'est encore sur la foi qu'elle appuie ses espérances d'avenir.

“ C'est donc au point de vue presque exclusivement religieux que je vous montrerai ce vaste pays qu'on appelait jadis la Nouvelle-France, et qu'on nommera peut-être plus tard la France d'Amérique, tant elle ressemblera à la France d'Europe, à cette vieille France qui lui a donné le jour. Car, pour nous, la France est toujours un soleil dont le Canada est le satellite, et autour duquel il gravite.

“ Si cette comparaison peut vous donner quelque orgueil, veuillez vous rappeler que la science contemporaine a découvert des taches dans le soleil. Jene suis pas assez savant, et je suis trop Français, pour vous montrer ces taches-là. Mais, quant au satellite, je l'admire et l'aime tellement que je vais essayer de vous faire croire qu'il est sans tache ”...

Après cet exorde, M. Routhier évoque les grandes figures historiques de son pays, particulièrement celles qui témoignent davantage de son caractère religieux. Il nous montre Jacques Cartier, Champlain, Maisonneuve, plaçant toujours sous la double protection des armes de France et de la croix du Christ leurs découvertes et leurs fondations. Au premier rang des fondateurs, il place Mgr de Montmorency-Laval, le premier évêque de Québec. Il nous représente les Jésuites arrosant de leur sang le grain de sénevé jeté dans le sol par la France, afin que l'on pût dire de ce pays naissant ce que l'on a dit de l'Eglise primitive, “ que ni les lis ni les roses n'ont manqué à sa couronne.”

A côté des martyrs qui mouraient pour la foi, il range les preux chevaliers qui mouraient pour la patrie; les braves du régiment de Carignan, qui couvraient leurs poitrines de scapulaires en guise de boucliers, et marchaient contre les terribles Iroquois

le fusil dans une main et le chapelet dans l'autre ; Daulac et ses compagnons, qui, après avoir fait leurs testaments et reçu la communion, s'en allaient, au nombre de dix-sept, combattre 1,500 Iroquois, et se faisaient tuer jusqu'au dernier. "Sacrifice inutile ! direz-vous peut-être. Eh bien, non, ajoutait l'orateur ; leurs dix-sept cadavres, entassés sur le grand nombre d'ennemis qu'ils avaient abattus, formaient un rempart assez puissant pour sauver la patrie."

Il rappelle l'héroïsme des femmes canadiennes, et après avoir raconté l'exploit de Mlle de Verchères : "Voilà, Mesdames, dit-il, la seule égalité que les femmes réclament au Canada : le droit de sauver leur pays quand les hommes n'y suffisent plus."

"Que dirai-je de Montcalm ? poursuit M. Routhier. Voilà un nom qui devrait figurer parmi les plus illustres dans les fastes militaires ; malheureusement, ce grand homme de guerre accomplissait ses hauts faits dans un pays éloigné, sur un théâtre obscur, où n'arrivaient pas les regards de l'Europe ; et la gloire ressemble au soleil couchant, elle ne dore que les sommets. C'est pourquoi la mémoire de Montcalm n'a pas été entourée en France de l'auréole de gloire qu'il avait méritée.

"L'Angleterre fut plus juste à l'égard de son rival, et si vous allez à Londres, vous pourrez voir dans la

splendide abbaye de Westminster un superbe mausolée élevé en l'honneur de Wolfe ; tandis que Paris, qui a tout un peuple de marbres dans ses jardins, sur ses places publiques et au fronton de ses édifices, n'a pas une statue à la gloire de Montcalm !

“ Il en était pourtant bien digne ! C'est lui qui écrivait à son gouvernement : “ Je sauverai cette malheureuse colonie, ou je mourrai.” Certes, il ne manque pas de généraux qui prennent de tels engagements, mais ils sont bien rares ceux qui les tiennent. Montcalm fut de ces derniers, et quand il vit sa chère colonie perdue, il sut mourir.

“ Il mourut en héros ; il mourut en Français passionné d'amour pour son pays ; et quand le chirurgien qui sondait sa blessure lui déclara qu'il n'avait plus que quelques heures à vivre, il s'écria : “ Tant mieux ! Je ne verrai pas les Anglais entrer dans Québec.”

“ Il mourut en chrétien ; et, après avoir écrit au général anglais pour lui recommander d'être humain et miséricordieux à l'égard de ses infortunés compatriotes, il se tourna vers Dieu, reçut les derniers sacrements et expira.

“ Ah ! ce ne sont pas les héros qui nous manquèrent alors. Lévis, Bougainville, Bouchlamaque, même à côté de Montcalm, brillent encore d'un vif éclat. Et remarquez bien que tous ces hommes n'étaient pas seulement de vaillants capitaines, mais qu'ils étaient aussi de vrais patriotes. Ils n'étaient pas de ces ci-

toyens qui se font de leur patrie un piédestal sur lequel ils posent pour l'admiration de leurs contemporains; c'étaient eux-mêmes qui formaient le piédestal, et c'était la patrie qui était la statue aimée, vivante, immortelle.

“ Mais le plus pur sang des héros devint un jour inutile. Abandonné par la mère patrie, le Canada dut se résigner à subir le joug de l'étranger. Lévis, une dernière fois vainqueur sous les murs de Québec, qu'il espérait reprendre, dut abandonner le siège de cette ville quand, au lieu des secours attendus de France, il vit arriver des navires anglais.

“ Quelques semaines après, la capitulation était signée. Le gouverneur et les administrateurs de la colonie, la noblesse, les officiers et les restes de l'armée, les citoyens les plus marquants, ne voulant pas devenir sujets de l'Angleterre, partirent pour la France, laissant derrière eux des villes en cendres, des campagnes dévastées et quelques familles ruinées, disséminées sur un vaste territoire.

“ Vous le savez, Messieurs, il est dans l'histoire des nations des pages lugubres; il est des époques néfastes où la force règne en souveraine, sans contrôle, et va même jusqu'à la persécution. Notre pays passa par une de ces périodes douloureuses.

“ Mais, tant qu'ils conservent la foi, les peuples chrétiens ne meurent pas. Car la foi, c'est leur âme, et cette âme ressemble au diamant qui brille même dans la nuit, et dont le moindre reflet fait jaillir des

étincelles. Or, jamais peuple n'eut une foi plus vive que le nôtre, et quand son père l'abandonna, l'Eglise, sa mère, lui resta fidèle. Elle releva son courage et ranima son espoir. Elle communiqua à nos pères cette patience héroïque qui courbe les fronts sans amollir ni refroidir les cœurs, et qui attend en disant : le présent est à la force, mais l'avenir est au droit.

“ Certes, la patience et la sagesse politiques sont des vertus difficiles au tempérament français ; nos pères cependant surent les pratiquer, et ils attendirent, confiants dans la justice, confiants dans leur vitalité, confiants dans cette loi divine — *crescite et multiplicamini* — qui est en même temps une bénédiction que Dieu accorde aux races morales et chastes.”

M. Routhier raconte alors comment le Canada français a réussi, après bien des luttes constitutionnelles, à conquérir toutes les libertés intérieures dont il jouit maintenant. La souveraineté extérieure est la seule qui lui manque, mais il n'aspire pas encore à l'indépendance. Tout au plus pourrait-il désirer une extension de liberté au point de vue de ses relations commerciales avec les autres peuples.

La reine d'Angleterre règne sur lui, mais ne le gouverne pas. Il fait lui-même ses lois : il fait son tarif, et pour protéger ses industries nationales il impose même les marchandises anglaises. Quand il trouve

quelque chose à réformer, il réforme, mais il ne révolutionne pas. C'est ainsi qu'il a mis fin au régime féodal que nous avait légué la France, sans secousse, et de manière à satisfaire à la fois les seigneurs et les vassaux.

Il a conservé la langue française, et lui a conquis le droit de cité tant dans le parlement provincial que dans le parlement fédéral, ayant son siège à Ottawa. Il a conservé ses vieilles lois françaises, et il en a fait un code qui, sans être parfait, est bien supérieur au code Napoléon. Son enseignement est libre à tous les degrés, et la constitution garantit le libre exercice du culte catholique.

Après ce tableau séduisant, l'orateur continue :

“ Il fut grand l'étonnement des Français qui, il y a quelque vingt-cinq ans, ont découvert le Canada enseveli dans la poussière de l'oubli, comme Pompéi sous les cendres du Vésuve. La France avait bien gardé un vague souvenir qu'autrefois elle avait fondé une colonie sur les bords du Saint-Laurent ; mais elle se souvenait aussi que plus tard elle l'avait cédée à l'Angleterre et qu'il n'y était resté que quelques milliers de ses enfants. Sans doute ces malheureux exilés l'avaient depuis longtemps oubliée ; car, selon la loi de nature, les enfants sont plus oublieux que les mères ; sans doute ils étaient devenus Anglais et

n'avaient rien gardé de leur origine. Or, lorsque les Marmier, les Rameau, et d'autres depuis, débarquèrent sur les bords du Saint-Laurent, ils y retrouvèrent imprimé dans les cœurs le nom de la France, comme ces caractères que l'on trouve après plusieurs années gravés dans l'écorce d'un arbre, et qui, au lieu de s'effacer, s'élargissent à mesure que l'arbre grandit.

“ Mais qui donc a pu opérer ce prodige ? car il est prodigieux que quelques milliers d'individus, placés comme l'étaient nos pères, aient pu résister à la fois aux persécutions de l'Angleterre et aux séductions des Etats-Unis, qui leur offraient la liberté et l'indépendance. A cette question il n'y a qu'une réponse, et ceux mêmes qui n'ont pas la foi, mais qui ont quelque intelligence et qui ont visité notre pays, sont obligés de le reconnaître : c'est l'Eglise qui a fait ce prodige ; c'est la religion qui a été la grande école et le soutien de notre patriotisme ; c'est la Providence qui a été pour nous le grand facteur des événements, et qui nous a donné cet accroissement merveilleux qui fait l'étonnement des autres peuples.

“ Il y a dans mon pays une espèce particulière de peuplier qu'on appelle le peuplier canadien. Cet arbre n'a pas une grande valeur, mais il a des qualités remarquables. Il prend racine dans le sol le plus ingrat, il se développe rapidement, et se multiplie d'une façon merveilleuse. Vous plantez un de ces arbres auprès de votre maison, et au bout de quelques années il a produit tout un bocage. Or, cet arbre se

reproduit de deux manières, par la fleur et par les racines ; la fleur, qui contient le germe, a des ailes ; au moindre souffle elle prend son vol, elle franchit les espaces et, sans que personne la voie, elle va s'implanter sur une terre plus ou moins lointaine, et elle y croît. En même temps, les racines courent sous terre, très loin, et lancent à la surface du sol, de distance en distance, des rejetons qui deviennent des arbres.

“ Eh bien ! Messieurs, notre nationalité paraît avoir emprunté à cet arbre du sol canadien son double mode d'accroissement.

“ Hardi, aventureux, confiant dans son énergie et dans sa force, convaincu qu'il a des ailes parce que les distances ne sont rien pour lui, le Canadien-Français prend son vol à chaque crise économique ; il va s'implanter tantôt dans un désert, au milieu d'une forêt, tantôt au sein d'une ville étrangère, et il y fait souche. Puis ses racines s'étendent sous le sol dans toutes les directions, trouvant leur vie où les autres plantes s'étiolent et meurent, et quand sa multiple germination attire enfin l'attention, elle a acquis une force indestructible.

“ C'est ainsi, Messieurs, que nos compatriotes se sont implantés et multipliés dans la Nouvelle-Angleterre, dans l'ouest des Etats-Unis, dans la province d'Ontario, au Manitoba et dans le Far-West canadien. Il y a aujourd'hui dans l'Ouest américain de grandes cités qui reconnaissent comme fondateurs des pionniers canadiens-français.

“ Sa tendance à émigrer a été naturellement préjudiciable au développement de notre race en Canada, mais j'incline à voir dans ce mouvement migratoire un mystérieux dessein de la Providence, dont nous recueillerons peut-être un jour des fruits inattendus.

“ Quoi qu'il en soit, nous sommes aujourd'hui plus de deux millions sur l'une et l'autre rive du fleuve St-Laurent, et je ne crois pas qu'il soit dorénavant possible d'arrêter notre développement.

“ Je ne ferme pas les yeux sur les dangers futurs. Le plus grave peut-être, à l'intérieur, c'est la désunion. Sous ce rapport, nous sommes bien Français : nous nous querellons beaucoup, et notre parlement ressemble quelquefois au Palais-Bourbon. Toutefois cette désunion n'est pas profonde, et disparaîtra quand le péril extérieur deviendra menaçant.

“ Le grand danger extérieur, ce sont les Etats-Unis, qui voudront peut-être un jour, au nom de nos intérêts économiques, nous imposer l'annexion. Mais, supposé qu'ils le veuillent, et que nous soyons forcés de subir l'annexion, je suis convaincu qu'elle serait impuissante à nous absorber.

“ Nous persistons donc à rêver un brillant avenir, et nous aspirons aux plus hautes destinées nationales.

“ Nous croyons que ce n'est pas en vain que la France et l'Eglise nous ont engendrés à la vie des peuples, et que nous avons à remplir en Amérique une mission digne de notre illustre origine.

“ Ce n'est pas en vain que les rayons de la gloire

chrétienne la plus pure ont couronné le berceau de la Nouvelle-France, comme les feux de l'aurore caressent l'arbuste naissant. Une fleur si belle ne se fanera pas sans donner son fruit. Car, dans la rosée qui l'a fécondée, il y avait une sève sacrée, un sang de héros et de martyrs, et les germinations qui naissent de tels holocaustes ont droit à des siècles de vie.

“ Non seulement les Canadiens vivront, mais ils grandiront, et ils accompliront leurs destinées malgré leur apparente faiblesse et les dangers qui les entourent.

“ Comme les grands fleuves, les petits ruisseaux s'en vont à la mer, et ils y arrivent. Ils franchissent les vallées et les montagnes, ils se cachent dans les plis des rochers et sous le feuillage des bois; tantôt ils bondissent dans les cascades ensoleillées, tantôt ils se brisent sur les cailloux ou filtrent sous le sol, mais ils poursuivent leur route sans s'arrêter. Bientôt ils se jettent dans la rivière, de la rivière ils s'élancent dans le fleuve, et enfin ils échangent avec l'Océan leurs produits et leurs richesses.

“ Messieurs, le Canada n'est encore qu'un ruisseau, mais ce ruisseau deviendra fleuve, et les digues que les Américains pourraient opposer à sa course, ne l'empêcheront pas d'aller porter ses ondes jusque dans la haute mer, où flottent les pavillons des grandes nations.” (*Longue explosion d'enthousiasme.*)

DISCOURS

PRONONCÉ A L'UNIVERSITÉ LAVAL, A L'OCCASION DE LA
DÉMONSTRATION DES CITOYENS DE QUÉBEC EN FAVEUR
DU POUVOIR TEMPOREL DES PAPES, EN MAI 1889.

ÉMINENCE,

MONSIEUR LE PRO-RECTEUR,

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de proposer qu'il soit résolu : "Que le pouvoir temporel de la Papauté est également nécessaire aux intérêts matériels, à la paix et à la prospérité des Etats, et qu'en travaillant à son rétablissement, les souverains et les peuples assureraient leur propre bonheur."

I

Après plusieurs jours de traversée, en allant de New-York au Havre, le voyageur aperçoit à l'horizon, avant que la terre européenne ne surgisse de l'onde, un phare gigantesque qui semble perdu en plein Océan.

Il y avait là jadis, sous les vagues mugissantes, au milieu de courants perfides, un terrible écueil qui faisait l'effroi des marins, et sur lequel venaient se briser les navires qu'il semblait guetter et attirer dans la nuit.

Un jour, une simple barque, montée par un nau-
tonnier intrépide et quelques ouvriers, est venue abor-
der ce rocher, et ces hommes y ont allumé un réverbère ; mais, pour que le rayonnement de ce réverbère
pût embrasser un plus vaste horizon, ils ont bâti une
tour très haute et placé le réverbère à son sommet.

Et maintenant l'écueil qui était l'épouvantail des
voyageurs, porte sur sa tête un flambeau : il éclaire
les profondeurs de l'abîme, il en montre les dangers,
il est devenu le guide bienfaisant et sûr des flottes
qu'il détruisait jadis.

Messieurs, il y a dans ce tableau une image fidèle
de l'institution de la Papauté, et de la transformation
qu'elle a opérée dans Rome et dans l'univers.

Au milieu de cet océan tumultueux qui fut le monde
païen, Rome était l'écueil redoutable vers lequel tous
les peuples semblaient attirés, et sur lequel ils se bri-
saient. Un jour, la pauvre barque d'un pêcheur est ve-
nue s'échouer sur cet écueil, et le pêcheur en a fait un
phare si lumineux que ses rayons, comme ceux du
soleil au printemps, ont régénéré la terre.

Mais pour que sa lumière pût éclairer librement et
toujours tous les peuples, il fallait la placer au-dessus
des atteintes des malfaiteurs, et des hommes provi-
dentiels vinrent, et ils la fixèrent au sommet d'une
forteresse qui s'appela le pouvoir temporel des Papes.

Depuis lors, Rome, cet écueil où tant de races
étaient venues se briser dans la nuit, est devenue un
port de salut où les peuples viennent chercher le

calme et de mystérieuses clartés. Les côtes célèbres en naufrages dans le monde païen se sont changées en havres de refuge, les ruines et les solitudes ont fait place aux cités florissantes, et les chefs de peuples, que l'humanité nommait avec terreur Néron ou Attila, prirent dans l'histoire les noms de Charlemagne et de saint Louis!

Il semble qu'une institution aussi bienfaisante aurait dû être protégée et maintenue dans tous les temps et par tous les hommes. Mais il n'en fut pas ainsi, vous le savez; et les Papes, la plus glorieuse de toutes les dynasties royales, la plus admirable galerie de grands hommes qui fut jamais, les Papes furent bien souvent attaqués, vilipendés, persécutés. Leur souveraineté temporelle, fondée sur les titres les plus légitimes et les plus sacrés, fut assaillie et renversée à certaines époques de désordres sociaux et de ténèbres morales.

Après avoir habité les catacombes et les prisons, les Papes ont connu l'exil. Ils en ont mangé le pain amer à Avignon, à Valence, à Savone, à Fontainebleau, à Gaëte; mais ils n'ont fait que passer dans ces villes, et toujours ils sont revenus à Rome reprendre le sceptre royal, sans avoir jamais abandonné la houlette du Pasteur universel!

Hélas! les mauvais jours des époques néfastes sont revenus!

L'illustre pontife qui gouverne aujourd'hui l'Eglise habite encore la Ville Eternelle; mais il n'en est plus

le souverain. Il y a près de vingt ans que son domaine temporel, dont l'origine remonte à quinze siècles, lui a été arraché par la fraude et la violence.

Ah ! sans doute on lui faisait alors bien des promesses solennelles, en face de l'Europe et de la catholicité. On reconnaissait que le Chef de l'Eglise devait être libre, et que pour être libre il devait être souverain. On s'engageait à sauvegarder son indépendance, à l'entourer d'honneurs et à le défendre contre les outrages.

Mais, depuis, les journaux, les livres, les gravures, les théâtres, l'insultent, le bafouent et le calomnient. Des réunions blasphèment contre lui aux portes même de son palais. On répète, même en présence de M. Crispi, l'inepte parole de Garibaldi, " qu'il faut extirper le Pape de l'Italie comme un chancre."

On confisque les biens des Congrégations romaines ; on déclare criminels et l'on punit tous les actes par lesquels les catholiques témoignent de leur respect et de leur dévouement au Saint-Père ! L'hiver dernier, pendant mon séjour à Rome, on a destitué les syndics qui avaient osé présenter leurs hommages au Saint-Père, à l'occasion de son jubilé.

On vient de refaire le Code pénal afin de mettre le clergé hors la loi, et l'empêcher, sous peine de prison, de réclamer l'indépendance promise à son chef suprême !

Et contre quel homme sont dirigées ces persécutions ?

Vous le savez, Messieurs, c'est contre le pape le plus conciliant qui fut jamais ! C'est contre le pontife le plus pacifique, le plus ennemi des excès de tout genre, le plus respectueux des droits des autres, le plus bienveillant, le plus prudent et le plus juste.

Une pareille situation ne peut pas durer, et nous devons en croire Léon XIII quand il nous déclare qu'elle est devenue intolérable. Son appel à tous les hommes de bonne volonté doit éveiller un écho dans nos cœurs, et soulever nos protestations les plus énergiques. C'est pour cela que nous sommes réunis.

II

Mais vous me direz peut-être : “ Est-il encore temps de relever son trône abattu ? La spoliation dont il se plaint n'est-elle pas un *fait accompli* contre lequel on protesterait en vain ? ”

Messieurs, il est toujours temps de réparer une injustice, et plus une injustice a duré, plus sa réparation devient urgente ; quant à ceux qui font valoir les *faits accomplis* contre le Souverain Pontife, ils raisonnent bien différemment quand il s'agit de leurs propres intérêts.

Voyez donc l'Allemagne. Ne s'est-elle pas préparée pendant cinquante ans à *défaire* les *faits accomplis* par Napoléon I^{er} ?

Et la France, que dirait-elle donc si l'on opposait le *fait accompli* à ses revendications contre sa puis-

sante rivale? Avec quel mépris elle repousserait ce malencontreux argument!

Et cependant, quelle différence entre sa situation et celle du Saint-Père! Ces provinces qu'elle veut reprendre, elle les a perdues dans le hasard d'une guerre volontairement entreprise; elles ont fait l'objet d'un traité solennel qu'elle a signé.

Mais le Pape n'a pas fait la guerre, il ne s'est pas soumis aux risques des batailles, et ce n'est pas seulement deux provinces, c'est tout son royaume qu'on lui a arraché; c'est sa couronne même qu'on lui a volée, et non seulement il n'a signé aucun traité qui ratifie cette injuste spoliation, mais il a toujours protesté et réclamé. Jamais situation ne fut plus nette, ni plus contraire au fait accompli; jamais revendication ne fut plus indiscutable.

III

Il y a des gens qui disent: "A quoi bon nous agiter? Puisque l'Eglise est d'institution divine, elle ne saurait périr!"

Messieurs, ce n'est pas pour l'existence de l'Eglise que nous devons craindre, mais pour le bien-être et l'avenir des sociétés. Sans doute l'Eglise ne peut pas périr; mais elle peut être plus ou moins puissante, et le bien qu'elle fait aux sociétés humaines est proportionné à sa puissance.

Sans doute, il n'y a pas une prison, pas une forteresse qui soit assez vaste pour contenir la cons-

science d'un Pape ; c'est là le domaine inviolable de sa liberté ! Mais il ne suffit pas que la conscience du Pape soit libre ; il faut que son action le soit aussi.

Sans doute, quand on supprime son pouvoir temporel, son pouvoir spirituel n'est pas anéanti ; mais il n'a plus la même puissance extérieure ; il ne peut plus étendre librement au loin son influence et faire prévaloir ses enseignements, intervenir efficacement dans les conflits des Etats, ou s'interposer entre les souverains et les sujets pour rétablir partout la paix et l'harmonie.

J'ai comparé la Papauté à un phare : détruisez la tour de ce phare, et placez-en le réverbère sur le rocher à fleur d'eau, la lumière continuera de briller, mais elle ne rayonnera pas au loin, et les vagues de l'Océan empêcheront de l'apercevoir. Voilà l'image du Pape sans pouvoir temporel.

C'est pourquoi l'indépendance du Chef de l'Eglise, que la souveraineté seule peut garantir, est nécessaire à la fois aux intérêts spirituels et aux intérêts temporels des peuples.

L'autorité de quelques grands hommes et le témoignage de l'histoire suffiront à vous le démontrer. Je n'invoquerai pas l'opinion des penseurs catholiques : elle vous est connue.

IV

Je commencerai par vous citer quelques libéraux italiens, parmi les plus remarquables. Ecoutez ce que disait l'éminent sénateur Cadorna :

“ La nécessité absolue de la liberté effective du Pape crée un *droit* pour les peuples catholiques et pour leurs gouvernements ; ” et M. Minghetti exprimait la même idée en termes différents.

Massimo d'Azeglio, qui fut le disciple de Cavour et qui connaissait la pensée du maître, écrivait : “ Le Chef de l'Eglise doit avoir *le nom, l'indépendance*, la grande et exceptionnelle *situation d'un souverain*. Il doit résider seul à Rome, sur les ruines de deux antiquités que protège et qu'illumine la majesté de la tiare, et *Rome doit être à toujours en communication libre et directe avec le monde entier...* ”

Dans un discours prononcé au Sénat, l'éminent orateur ajoutait : “ J'ai peine à concevoir que le *catholicisme universel* puisse jamais admettre, à côté du Pape au Vatican, le roi d'Italie au Capitole.”

Et Capponi, le penseur illustre que l'Italie regarde comme une de ses gloires nationales, et dont elle a déposé les cendres, il y a quatre ans, dans le Panthéon de ses grands hommes, Capponi ne voulait pas, à cause des gouvernements étrangers, que la ville des Papes devînt la capitale du royaume d'Italie. “ Je crois, disait-il, que le Pape doit avoir une ville où il n'ait personne au-dessus de lui ; que cette ville doit être Rome ; et que Rome serait une mauvaise capitale pour l'Italie. Je crois ces trois choses fermement.”

Voilà, Messieurs, comment les adversaires eux-mêmes du Souverain Pontife reconnaissent, au moins en théorie, que son indépendance est de nécessité

absolue, qu'elle est un *droit*, non seulement pour lui, mais pour tous les peuples catholiques, et que les gouvernements de ces peuples ont droit d'exiger qu'elle soit garantie par la souveraineté du Pontife sur un domaine territorial.

Ecoutez maintenant le plus grand homme d'Etat peut-être que l'Autriche ait jamais eu, le prince de Metternich :

“ L'Autriche est intéressée à l'indépendance du Souverain Pontife, et cette indépendance n'intéresse pas moins les autres peuples. C'est ce que j'ai toujours essayé de faire comprendre aux hommes politiques. Je n'ai pas fondé la nécessité de la liberté du Pontife et du maintien de l'Etat pontifical sur des raisons spirituelles : ces politiques s'en seraient moqués. Je leur ai dit : “ Vous ne pouvez pas nier les “ faits. Vous ne pouvez pas nier que l'Europe ne vive “ du christianisme, et que par conséquent le chef de “ la religion chrétienne ne soit dans l'Europe un très “ grand et très puissant personnage, à qui nul n'a “ jamais touché impunément.

“ Il faut que ce grand et puissant personnage habite “ quelque part : vous ne pouvez le nier. Il faut qu'il “ soit chez lui ou chez quelqu'un.

“ S'il habite chez quelqu'un, il est au pouvoir de “ quelqu'un. Or moi, qui ai des sujets catholiques, “ c'est-à-dire qui relèvent du Pape, comment pour- “ rais-je, sans m'exposer aux plus grands inconvé- “ nients, tolérer que le Pape eût un maître ? Par le

“ Pape placé sous sa dépendance, ce quelqu'un-là
“ serait maître chez moi ; et en maintes occasions
“ faciles à prévoir, plus maître que moi.

“ Ce n'est pas comme catholique, c'est comme empereur d'Autriche que je veux que le Pape demeure
“ chez le Pape, et non chez un autre.”

Messieurs, ce langage révèle l'homme d'Etat, mais c'est le langage du simple bon sens. Le prince causait un jour du même sujet avec Napoléon I^{er}, qui avait fait le projet de transporter le siège de la Papauté à Paris :

“ Je veux, ajoutait le puissant empereur, que le Souverain Pontife soit indépendant, je lui donnerai un château, et un territoire qui sera frappé de neutralité, et je lui assurerai une dotation annuelle de six millions. Qu'en pensez-vous ?

—Le Pape refusera, répondit le prince, et toute l'Europe l'appuiera dans son refus. D'ailleurs, l'empereur d'Autriche a la même idée que vous. Votre Majesté connaît le château de Schoenbrunn : l'empereur veut le lui donner, avec dix à quinze lieues de territoire et une dotation de douze millions de revenu. Si le Pape accepte, y consentirez-vous ?”

Napoléon comprit, mais il n'était pas homme à renoncer à son projet, et il installa le Pape à Fontainebleau.

Vous savez que cela ne lui porta pas bonheur, et quelles commotions violentes ébranlèrent alors l'Europe. Aucune époque peut-être ne prouva mieux que lorsque le Pape n'est pas à sa place, rien n'est à sa place.

Ce qui est certain, c'est que, bientôt après, Napoléon lui-même ne trouva plus de place en Europe; et quand il mangea à son tour le pain de l'exil, il dut se rappeler les paroles qu'il avait prononcées à l'époque de son consulat, et que je ne vous répéterai pas, parce que l'orateur qui vient de vous parler si éloquemment les a lui-même citées.

C'était d'ailleurs la thèse de M. de Metternich dans des termes à peine différents.

Il me semble que ces opinions et les autres qu'on vous a citées ne sont pas sans valeur.

V

Interrogeons maintenant l'histoire du passé, c'est-à-dire l'expérience des siècles.

Depuis l'établissement du pouvoir temporel, il y a eu dans l'Eglise des époques particulièrement malheureuses, pendant lesquelles les Papes n'ont pu jouir de leur indépendance complète.

La première a commencé à peine un siècle après Charlemagne. Ce fut le temps où l'indépendance des Papes fut en butte aux attaques et aux violences successives des marquis de Toscane et des empereurs d'Allemagne. Or l'histoire de cette époque, qui comprend tout le dixième siècle, est la plus sombre du moyen âge. Jamais on ne vit tant d'émeutes, tant de guerres fratricides entre les grands seigneurs, tant d'anti-papes, tant de désordres sociaux et moraux.

Les entreprises ambitieuses et envahissantes des

empereurs d'Allemagne contre les Papes se prolongèrent, et se renouvelèrent dans les siècles suivants. Il en résulta bien des événements malheureux ; mais Dieu donna alors à l'Eglise des Papes dont le génie, la vertu et le courage surent faire triompher la vérité.

Une seconde période malheureuse fut marquée par l'exil des Papes à Avignon. Ce fut encore une rude épreuve pour l'Eglise, et dont les peuples eux-mêmes eurent beaucoup à souffrir.

Rome en proie aux factions, des guerres civiles dans toute l'Italie, des tiraillements dans les conclaves, qui voulaient élire tantôt un Pape français, tantôt un Pape italien, des interventions constantes des rois de France dans les affaires spirituelles de l'Eglise, des dissensions en Allemagne, et enfin le grand schisme d'Occident venant mettre le comble à la désolation universelle : voilà quels furent les fruits de ce régime, pendant lequel la France voulait à son tour, à l'exemple de l'Allemagne, assurer sa suprématie sur l'Eglise.

Ces expériences réitérées et toujours désastreuses ne sont-elles pas suffisantes pour démontrer que lorsque les Papes souffrent tous les gouvernements souffrent ? N'est-ce pas assez pour vous prouver que le chef visible de l'Eglise ressemble à son chef invisible, et que les ténèbres envahissent le monde quand on le crucifie ?

Ah ! Messieurs, si l'Europe était reconnaissante, elle n'oublierait pas que ce sont les Papes qui lui ont don-

né cette brillante civilisation dont elle est si fière, et qui ont sauvé dans les mauvais jours tous les éléments de sa prospérité et de sa gloire.

Elle n'oublierait pas que ce sont eux qui ont fondé à la fois l'autorité des rois et la liberté des peuples ; qui ont encouragé et propagé les sciences, les lettres et les arts ; qui ont tenu en échec tantôt le despotisme, tantôt la démagogie ; qui ont sauvegardé l'ordre social et la morale publique à toutes les époques tourmentées.

Mais, si l'Europe est ingrate, l'Italie l'est plus encore. Car c'est pour la liberté italienne que les Papes ont lutté si souvent contre les empereurs d'Orient, contre les rois de France, contre les souverains d'Autriche. C'est pour la liberté italienne qu'ils ont combattu cette puissance formidable qui s'appelait le *saint empire romain*, et qui n'était ni *saint*, ni *empire*, ni *romain*, comme disait Voltaire, un jour que son esprit se trouvait d'accord avec la vérité.

VI

Voilà, Messieurs, ce que nous enseigne l'histoire du passé, et la situation actuelle ne nous donne-t-elle pas le même enseignement ?

Jetez un regard sur la carte d'Europe, et dites-moi s'il est un seul Etat qui puisse dire : " Nous n'avons aucun besoin du Pape, et il ne nous importe aucunement qu'il soit libre ou prisonnier."

Serait-ce l'Allemagne ? Mais est-ce que le prince de

Bismarck, ce chancelier de fer qui gouverne le plus formidable empire, n'a pas été obligé de faire des avances au Saint-Père et de recourir à lui, quand le socialisme d'une part et les catholiques de l'autre ébranlaient sa puissance ?

Est-ce que la France, toute révolutionnaire qu'elle est, ne se rapproche pas sensiblement du Souverain Pontife à mesure que l'Italie s'en éloigne ? Et ne serait-elle pas heureuse d'avoir l'occasion de briser *pour lui* maintenant ce royaume italien qu'elle a fait *contre lui*, et qui se montre aussi ingrat envers la France qu'il l'a été à l'égard des Papes ?

Est-ce que l'Angleterre n'est pas bien aise de pouvoir invoquer l'autorité du Saint-Siège contre le programme de certains membres de la Ligue irlandaise ?

Et Léon XIII, en condamnant ce programme, n'a-t-il pas fourni à notre mère patrie un secours plus puissant que ne le serait un corps d'armée ?

Ne voit-on pas la Russie, depuis deux ans, échanger avec le Chef de notre Eglise des procédés de bienveillance et de courtoisie dans la vue de renouer des relations diplomatiques avec le Vatican ? Et ne croyez-vous pas que le Pape puisse être utile au Czar dans sa lutte contre le nihilisme et dans ses rapports avec les catholiques polonais ?

L'Espagne n'a-t-elle pas été bien heureuse d'éviter un conflit sanglant avec l'Allemagne, grâce à l'arbitrage équitable de notre grand Pontife ?

Et l'Italie, enfin, croyez-vous qu'elle soit sur un

lit de roses, et que le perpétuel conflit qui met en lutte le Quirinal et le Vatican, ne soit pas une plaie incurable à son flanc ?

Vous le voyez, Messieurs, tous les gouvernements ont besoin du Pape dans certaines circonstances ; les leçons du présent sous ce rapport sont aussi éloquentes que celles du passé, et elles nous apprennent que la situation actuelle doit finir dans l'intérêt même des gouvernements et des peuples.

VII

Mais vous me demanderez sans doute : "Qu'y a-t-il à faire ? Est-ce une croisade à main armée que le Saint-Père attend ?"

Non, Messieurs, tout ce qu'il demande, c'est une croisade pacifique, c'est la concentration de toutes les influences, de toutes les forces morales des catholiques du monde entier. Si cette concentration se fait, si cette unanimité se produit, il faudra bien que la diplomatie en tienne compte, et nous reverrons la souveraineté pontificale rétablie, et avec elle la restauration chrétienne des Etats.

Des âmes fourvoyées mais généreuses ont rêvé je ne sais quelle république universelle réunissant tous les peuples sous un seul chef !

Eh bien ! Messieurs, avec la restauration chrétienne, telle que Léon XIII la veut, ce rêve serait aussi près d'être réalisé qu'il est possible selon l'ordre et la nature des choses.

La vraie république universelle serait fondée. Toutes les nations chrétiennes formeraient une immense confédération, avec un pouvoir arbitral au centre qui rendrait justice à chacun, et qui éviterait ces conflits sanglants qui font le malheur et l'oppression des peuples !

Rétablie dans l'unité, tout en conservant sa variété admirable de langues, de coutumes, de lois et de gouvernements, l'humanité reprendrait sa marche sur les hauteurs de la civilisation chrétienne vers l'accomplissement de ses glorieuses destinées.

Rois et peuples ne formeraient plus qu'un seul troupeau sous un seul pasteur.

VIII

Mais comment et par qui ce rêve peut-il être réalisé ?

Messieurs, dans des questions de cette nature, il y a une chose qu'il ne faut jamais perdre de vue, c'est que, malgré les calculs des hommes, le dernier mot appartient toujours à Dieu ; c'est qu'en définitive la Providence gouverne encore les nations, et que le vieil axiome, "l'homme s'agite et Dieu le mène," n'a pas cessé d'être vrai.

Il passe de temps en temps à travers le monde des souffles inconnus et puissants qui renversent tout sur leur passage, qui secouent les couronnes jusqu'à les faire tomber et qui font crouler les trônes.

Bien souvent ces courants étranges, dont les hommes d'Etat ignorent les lois et la course, venant tour à tour

du Nord ou du Midi, de l'Orient ou de l'Occident, ont passé sur l'Italie et l'ont couverte de ruines. Ces vents de tempête pourraient bien souffler encore et prendre l'Europe par surprise; car ils sont les messagers de Celui dont saint Jean a dit: " L'Esprit souffle où il veut, mais nul ne sait d'où il vient ni où il va ! "

Bien souvent aussi il y a dans ceux qui détruisent des fondateurs inconscients: ils croient ne semer que des ruines sur leur passage, mais sans le savoir ils labourent le sol et le préparent pour de nouvelles semences.

Attila croyait que l'herbe ne repousserait plus sur la terre que le sabot de son cheval avait foulée; mais quand il eut passé sur l'Europe avec les autres fléaux de Dieu, cette terre devint plus féconde, et l'on y vit fleurir toutes les moissons du christianisme.

Tout sert à la Providence; et quand les peuples n'ont plus ni croyances, ni sentiments, c'est par les intérêts qu'elle les gouverne.

Il n'y a pas encore un siècle que l'on a vu le plus grand conquérant des temps modernes passer sur l'Italie comme un nouvel Attila, déchirer en lambeaux la souveraineté pontificale, et proclamer son fils roi de Rome, avant même qu'il fût né. Etrange folie d'un grand génie et qui ne porta pas bonheur au malheureux enfant; car il n'eut en partage que l'exil et la mort, et c'est à peine si la ville qu'il devait gouverner a connu son existence. Mais qui a rétabli cette

souveraineté temporelle que le puissant empereur croyait avoir renversée pour jamais ? Ce furent les princes hérétiques et schismatiques. Pourquoi ? Par intérêt, et parce qu'ils eurent alors l'intelligence de la véritable situation, parce qu'ils comprirent que, pour refaire l'équilibre européen, qu'un géant avait rompu, il fallait commencer par replacer cet autre géant, le Pape, sur son trône immortel.

Et depuis, en 1849, qu'a-t-on vu encore ? C'était la révolution italienne qui avait chassé le Pape de Rome ; ce fut la révolution française qui le remplaça sur le siège de la Ville Eternelle !

Pourquoi ne reverrions-nous pas aujourd'hui ce que l'on a vu en 1815 et en 1849 ?

Je le répète, tout sert à la Providence. Tout devient un instrument dans ses mains ; et quelquefois, les gouvernements accomplissent ses desseins tout en croyant ne servir que leurs intérêts, leurs haines ou leurs vengeances.

Retenez bien ceci, Messieurs : la première puissance européenne qui aura à se plaindre de l'Italie et qui sera assez forte pour la vaincre, se vengera d'elle en rétablissant la royauté temporelle des Papes. La France elle-même l'aurait déjà fait, si l'Allemagne ne se dressait pas en face d'elle. Et l'Italie le sait bien : c'est pourquoi M. Crispi est à genoux devant M. de Bismarck, je me trompe, pas *devant*, mais *derrière* M. de Bismarck, tant il a peur de la France !

Et la peur, puisque ce mot se trouve sur mes lèvres,

n'est-ce pas encore un des ministres de Dieu ? C'était la croyance des anciens, et c'est pourquoi ils en avaient fait une déesse. Les poètes épiques et tragiques lui assignent toujours un rôle dans les événements humains.

Vous le savez, Messieurs, il suffit souvent d'une panique pour décider du sort des batailles, et si la Peur entre un jour en scène sur le théâtre de la diplomatie européenne, elle y jouera un rôle qui étonnera le monde.

Vous connaissez tous cette scène racontée par les Evangélistes, où les apôtres, attardés sur le lac de Tibériade, sont assaillis par une tempête. Ils sont pris de peur, et, s'adressant au Christ, qui paraissait dormir, ils lui crient avec angoisse : "Seigneur, sauvez-nous, nous périssons !"

Messieurs, l'Europe est une mer aujourd'hui profondément agitée, et les gouvernements sont entourés de périls.—La fortune publique aux mains des Juifs, le socialisme grandissant, la crise économique sans remède connu, la ruine financière que les budgets militaires rendent imminente, et enfin la guerre implacable sur le point d'éclater, voilà des dangers bien plus grands que les tempêtes du lac de Tibériade. Le jour est proche peut-être où les gouvernements pris de frayeur s'écrieront en s'adressant au Pape : "Seigneur, sauvez-nous, nous périssons !"

Mais, quoi qu'il arrive, et quelle que puisse être à l'avenir la conduite des nations européennes, nous,

Messieurs, habitants de la ville la plus française et la plus catholique de l'Amérique, nous, descendants non déchus de la race latine si glorieuse jadis, nous nous souviendrons de ce que notre pays doit à l'Eglise, nous protesterons hautement contre l'état de dépendance indigne dans lequel l'Italie tient notre Pontife bien-aimé, et nous le proclamerons Roi, même dans les fers, comme le Christ notre Dieu fut proclamé Roi, même sur la croix !

DISCOURS

PRONONCÉ AU CONCERT DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE, A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, LE 25 JUIN 1889.

MESDAMES, MESSIEURS,

A chaque retour de ces grandes solennités de notre fête nationale, qui démontrent si bien toute la vitalité de notre race, il me semble toujours intéressant et utile de remonter le cours des années, et de mettre en regard, d'un côté, la faiblesse de notre origine et les rudes épreuves du passé, et de l'autre, les forces de notre condition présente et nos espérances d'avenir.

Pour notre vieux Québec surtout, qui est la terre classique des souvenirs du Canada et qui garde si pieusement le culte des ancêtres, il y a dans cette évocation du passé de saisissants contrastes et de précieux enseignements.

Reportons-nous donc, Messieurs, vers les temps déjà lointains que ce triduum national rappelle, et représentons-nous comme dans un tableau, à côté des magnificences et des allégresses d'aujourd'hui, les faiblesses et les tristesses d'autrefois.

I

Voyez-vous ce navire sillonnant les solitudes inexplorées de l'Atlantique et cinglant vers la France ? Il

porte à son bord un marin intrépide, qui a du génie, du cœur, de grands desseins. Ce marin vient de découvrir un vaste pays habité par des peuples infidèles, et il a fait le rêve de convertir ces peuples à la foi chrétienne et de fonder en Amérique une France nouvelle.

Mais pour réaliser ce grand et noble rêve il lui faudrait le concours du roi de France, et ce concours va lui manquer. Ses beaux projets seront forcément ajournés, puis abandonnés : il mourra sans avoir pu revoir ces rives du Saint-Laurent qui attireraient son grand cœur, et près d'un siècle d'oubli passera sur sa découverte.

A-t-il au moins laissé derrière lui quelque monument qui perpétuera son souvenir ? A-t-il jeté dans le sol quelque fondation, quelque établissement qui puisse être le germe d'une colonie naissante ? Non, il n'a laissé derrière lui, dans cette immense contrée sauvage qu'il ne reverra plus, ni une habitation, ni un fils de la France, ni même une pierre qui rappelle sa venue, rien.

Je me trompe, il a laissé une croix, une humble croix de bois, solitaire, sur un rivage désert !

Arbre étrange, qui fus maudit et funeste pendant quarante siècles, et qui es béni des hommes depuis que le sang d'un Dieu t'a fécondé, de quelle vertu cachée n'es-tu donc pas doué, puisque, après les trois siècles qui t'ont renversé sur le sol et réduit en poussière, je te retrouve debout, au même endroit, trans-

formé en une croix de fer que les intempéries des saisons et les années ne pourront plus entamer ! De quels prodiges n'es-tu donc pas capable, puisque sur le rivage même où le fier marin agenouillé te planta, s'élève aujourd'hui un monument destiné à glorifier son nom et son action pieuse et patriotique !

Quelle qu'ait pu être alors son ambition, a-t-il jamais vu passer dans ses rêves de gloire une ombre seulement de l'apothéose que la postérité lui préparait ?

Non, certes ; car un tel rêve eût été un acte de folie ! Et cependant, nous l'avons vue hier la réalisation de cette vision impossible. Nous avons entendu des voix innombrables qui chantaient la gloire de l'illustre découvreur ! Nous avons vu tout un peuple réuni pour célébrer son triomphe et transmettre son souvenir à l'admiration de la postérité !

Qu'y avait-il donc dans les actes de ce premier ancêtre de notre race qui dût lui assurer l'immortalité ?

Planter une croix dans une terre païenne, en s'imaginant que ce sera une espèce de baptême, ou d'exorcisme, qui en chassera les faux dieux et la restituera au Dieu véritable ; lire la Passion de Notre-Seigneur et l'Evangile selon saint Jean à des sauvages qui ne le comprennent pas, dans l'espoir que cette parole divine touchera peut-être leurs cœurs sans passer par leurs oreilles, et leur révélera la seconde personne de la sainte Trinité ; ne sont-ce pas des actes étranges, que les savants futurs trouveront ridicules et dont la postérité se moquera ?

Eh bien non, Messieurs, la postérité ne s'en moquera pas.

Sans doute, elle reconnaîtra dans le héros breton un de ces génies hardis qui s'élancent résolûment dans l'inconnu, qui reculent les bornes du monde civilisé, et qui vont porter la lumière jusqu'au sein des ombres de la mort.

Sans doute elle le proclamera un grand patriote, puisqu'il a risqué sa vie dans mille dangers pour agrandir et glorifier sa patrie.

Mais elle admirera surtout sa foi d'apôtre.

Elle racontera aux générations futures ces deux actes de foi publics et solennels de leur premier ancêtre, et elle leur dira que cette première page de notre histoire en est peut-être la plus belle.

Elle lui décernera les honneurs de l'apothéose que nous avons vue hier ; et si quelqu'un ose dire que pour agir comme l'immortel Cartier il faut être atteint de folie, elle répondra qu'il faut avoir en effet la *folie de la croix*, et que les œuvres inspirées par cette folie ont toujours une vertu surnaturelle et une merveilleuse fécondité.

Oui, Messieurs, retenez bien ce premier enseignement du monument Cartier-Brébeuf : les semences jetées en terre, même par les plus grands hommes, ne produisent que des fleurs éphémères ; mais les grandes actions que nous semons dans le ciel produisent, même sur la terre, des fruits immortels !

II

La grande et solennelle démonstration d'hier évoquait encore bien d'autres souvenirs et d'autres contrastes.

En contemplant nos rues toutes pavoisées de drapeaux qui s'agitaient et qui jetaient dans l'air les notes joyeuses de je ne sais quel chant national, en regardant défiler à leur ombre ce flot populaire où l'on voyait se mouvoir toutes les forces vives de la nation et s'épanouir toutes ses espérances et ses promesses de grandeur future, je me reportais invinciblement au douloureux lendemain de la conquête, et le contraste entre les deux dates me jetait dans la stupeur.

Ah ! Messieurs, nous n'avons pas connu comme nos pères les inénarrables douleurs de la défaite ; mais nous aimons assez notre patrie pour nous les représenter, et pour comprendre quel fut leur désespoir quand ils virent ce sol chéri de la patrie, ces chemins de la cité de Champlain profanés par le pied de l'étranger vainqueur !

L'étranger, maître du toit natal ! L'étranger montant la garde sur les remparts de la ville bien-aimée et y déployant ses drapeaux !

L'étranger vous coudoyant dans chaque rue de votre ville, devenue sa ville, parlant une langue que vous ne comprenez pas, vous écrasant de ses airs de triomphe, portant à son front l'auréole de la victoire,

vous regardant comme un vaincu, comme un bien conquis, comme sa chose à lui ! Est-il un deuil comparable à celui-là ?

Vainement nos pères avaient tendu les bras vers la France, et fait retentir jusqu'au pied du trône leurs cris de détresse ; nul secours n'était venu.

Les trompettes avaient sonné le rappel, les canons avaient fait mugir l'alarme, les clochers avaient crié aux clochers, les vents avaient emporté les plaintes des vaincus aux quatre coins des cieux ; les flots du grand fleuve avaient répété à l'Océan leurs supplications et leurs sanglots... et la France n'avait rien entendu !

“ Sentinelles, avaient crié nos pères, abattez le drapeau de l'étranger du fronton des édifices, et arbo rez-y plutôt le drapeau noir ! car nous voulons mourir : mieux vaut la mort que la conquête ! ”

Mais la mort elle-même ne vint pas. Le sépulcre creusé pour recevoir le corps de la jeune France était immense et profond, mais il se trouva trop étroit pour les restes de cette immortelle, et l'Angleterre ne put sceller la pierre sur son tombeau.

La noble vaincue se releva. Elle arracha les bandelettes qui gênaient la circulation de son sang ! Elle déchira le suaire qui paralysait ses mouvements ; et bientôt reparurent dans tous ses membres la vie, la force et la beauté.

Et maintenant, l'orpheline déshéritée qui semblait vouée à la mort il n'y a guère plus d'un siècle, est

devenue la noble et riche héritière, pleine de vigueur et de santé, que vous avez vue hier passant en triomphe aux acclamations de la foule, dans les rues en fête de sa ville natale !

Qu'elle est belle aujourd'hui la jeune France dans l'épanouissement encore incomplet de sa grâce et de sa force, avec son sourire de vierge et ses airs de victoire ! Quelle auréole d'espérances et de promesses brille à son front ! Que de joyaux étincellent dans les plis ondoyants de sa robe immaculée ! Quel immense et riche héritage elle foule à ses pieds ! Que d'hommes d'élite et que de femmes remarquables par leurs vertus forment sa cour !

Je ne suis pas étonné d'apprendre que ses riches voisins la recherchent en mariage, que sa mère d'adoption y met des empêchements, et qu'elle-même rêve de liberté et d'indépendance !

Et pourtant, la jeune France américaine n'est encore qu'au début de sa carrière, et les rêves glorieux qu'elle caresse sont encore loin de leur réalisation.

Mais elle grandit, elle se développe, elle progresse, et nulle force humaine ne peut plus arrêter sa marche, parce qu'elle est animée du souffle puissant du patriotisme. Ceux qui la jalourent feront bien d'y réfléchir, et de ne provoquer jamais une ébullition de ce sentiment.

Car les mouvements du patriotisme, dans notre race, quand ils arrivent à l'état d'effervescence, ont la

même force que les gaz réduits à ce degré de densité qui les rend incompressibles.

Si vous les comprimez davantage, ils font explosion et brisent tout.

Lors donc qu'une race comme la nôtre, possédant en elle cette force d'expansion qu'elle tient de la nature et des bénédictions célestes, s'avance régulièrement dans l'ordre et dans la paix, vers un avenir également régulier, ordonné et pacifique, il serait insensé de vouloir l'arrêter.

C'est un fleuve dont les flots surabondants et rapides sont d'autant plus doux et bienfaisants qu'on jette moins d'obstacle dans leur lit. Si l'on oppose une digue à leur course, ils grossiront, ils bondiront en tourbillonnant, ils sortiront de leur lit naturel et ils dévasteront leurs rivages.

Quand on se trouve en face d'un mouvement irrésistible, la vraie sagesse consiste à le seconder pour éviter les commotions violentes, et à le diriger pour en tirer le meilleur parti possible. C'est une force qu'il faut utiliser pour le plus grand bien de tous.

A ceux qui prétendent enrayer notre marche ascensionnelle et notre expansion du côté de l'Ouest, je dirai : empêchez plutôt le flux de la mer de remonter le fleuve Saint-Laurent ! A bon entendeur, salut !

III

Il y a dans le monde certaines existences qui semblent miraculeuses. Il y a des hommes qui ne sont

pas nés viables et qui vivent, qui ont essuyé une maladie mortelle et que vous rencontrez tout florissants de santé.

Le même phénomène se rencontre dans la vie des nations, et la race canadienne-française est de celles dont l'existence semble miraculeuse.

Je vous l'ai montrée dans son berceau : elle n'était pas viable, et cependant elle vit. Avant même d'entrer dans l'adolescence, elle a été victime d'une catastrophe effroyable qui devait nécessairement causer sa mort, et cependant vous la voyez pleine de santé et de puissance : c'est l'enfant du miracle.

Mais quels ont été les agents de ce miracle ? Quels ont été les principes de cette vie nationale que rien n'a pu éteindre ? Deux sentiments, deux amours, profonds, vivaces, irréductibles, — notre patriotisme et notre attachement à la foi.

Prenons garde, Messieurs, de ne jamais laisser s'affaiblir en nous ces deux grands principes de vie nationale. Défions-nous de cette brillante incrédulité moderne qui veut supprimer les frontières et les patries, et qui menace d'entamer l'intégrité de notre foi. Combattons l'égoïsme et l'ambition, non seulement des individus, mais des partis politiques ; car ces deux passions ruinent le patriotisme.

Méfions-nous surtout de cet esprit de querelle et de ces bas sentiments de jalousie et d'envie qui sèment la discorde dans les rangs de la nation ; car un peuple divisé est un peuple impuissant et condamné à la mort.

La plupart d'entre vous, Messieurs, sont allés à New-York, et ils ont admiré sans doute cette merveille de mécanique qu'on nomme le pont de Brooklyn.

Il y a là une masse énorme de pierre et de fer, dont le poids est presque incalculable, et qui est suspendue à plus de cent pieds de hauteur au-dessus d'un bras de mer, par de simples fils de fer.

Comment se fait-il donc que ces fils ténus et faibles puissent supporter ce gigantesque ouvrage? C'est qu'ils se tiennent étroitement unis ensemble, et toutes ces faiblesses réunies constituent une force immense.

On ne saurait trouver une image plus frappante, et qui démontre mieux quelle force l'union peut communiquer aux êtres les plus faibles.

Soyons donc unis, Messieurs, puisque c'est le secret de la force des nations. Ayons des rivaux, des émules, qui excitent au travail et qui stimulent l'activité, mais n'ayons pas d'ennemis, non seulement parmi nos compatriotes de même race, mais aussi parmi nos concitoyens des autres origines qui partagent avec nous l'amour de la patrie commune.

Encourageons toutes les nobles ambitions, entretenons les aspirations généreuses ; mais étouffons en nous toutes les jalousies de Caïn, et pratiquons la vraie fraternité.

Pourquoi ne ferions-nous pas une seule nation de plusieurs races distinctes et parlant des langues différentes, comme on fait un drapeau de plusieurs étoffes

et de différentes couleurs ? Nous sommes plus légers que les Anglais ! eh bien ! nous serons la soie du drapeau et ils en seront le satin ou le velours. Ils seront la couleur sombre qui est moins changeante, et nous serons la couleur claire qui change au soleil, je veux dire qui progresse sous l'effet de la lumière !

Ils prétendent appartenir à une race supérieure : eh bien ! tant mieux pour eux, et tant mieux pour la patrie ! car pour être mieux doués que nous il faut qu'ils le soient étonnamment, et leur lustre rejaillira sur notre pays.

D'ailleurs, nous sommes plus proches parents que nous n'en avons l'air, car ils descendent des anciens Normands, et nous sommes des Normands modernes : nos discussions le prouvent assez.

Nous ne nions ni leurs talents, ni leurs solides qualités, et nous reconnaissons même qu'ils sont plus sérieux que nous — si sérieux, que nous sommes tentés parfois de les trouver ennuyeux ; je dis tentés, mais nous résistons à la tentation. Enfin, nous les considérons comme des compatriotes, comme des frères, comme une force et une richesse pour la nation.

Mais nous prétendons aussi avoir nos qualités et nos vertus, et contribuer pour une large part à la prospérité et à la grandeur nationales. S'il y a par-ci par-là quelques Canadiens-Français qui n'aiment pas les Anglais — ce que ces derniers leur rendent au centuple — il ne faut pas oublier qu'ils aiment souvent les Anglaises, ce qui facilite les rapprochements.

Rien donc ne devrait nous empêcher de vivre dans la paix et dans l'union. Il y a dans l'ancien *Jardin du Fort* un monument qui rappelle notre dualisme national, et qui nous prêche éloquemment cette union des races. Sur le même obélisque de pierre sont gravés les noms de deux grands rivaux, qui furent deux grands hommes de guerre, et que la mort a réunis le même jour dans la même paix éternelle. Ces noms illustres—Montcalm et Wolfe—brillent aujourd'hui dans la même auréole de gloire, comme ceux de deux frères d'armes, et nous invitent à fraterniser.

Un autre dualisme, propre à notre race, le dualisme politico-religieux, aura aussi à l'avenir son monument symbolique, que nous venons d'inaugurer. Cartier prenant possession de ce pays et y plantant une croix, et Brébeuf, illustre fils de Loyola, arrosant cette croix de son sang, c'est la patrie et la religion scellant un pacte sacré ! Ces deux noms glorieux, gravés sur le même bloc de granit, accolés dans le même mémorial d'honneur, c'est l'Eglise et l'État se tenant embrassés et marchant dans l'harmonie !

Cet idéal, nous l'avons en grande partie réalisé, Messieurs, et j'en admirais un touchant symbole à la Basilique dans l'imposante cérémonie de dimanche soir. Le drapeau pontifical flottait au-dessus de la chaire, et touchait presque la tête du prédicateur, comme pour l'inspirer ; mais toute la chaire était enveloppée dans un drapeau anglais. Eh bien ! Mes-

sieurs, l'étendard d'Albion n'y paraissait pas du tout dépaysé, et semblait protéger comme un rempart la liberté de la prédication catholique.

IV

Encore un mot, et je finis. Outre l'esprit de querelle qu'il faudrait bannir à jamais, il y a chez notre race un autre esprit qu'il faudrait au moins corriger : c'est l'esprit d'aventure.

Notre race est active, industrielle, et nous pouvons la comparer à la fourmi, sans faire un mauvais compliment à cette voisine économe de la cigale. Mais il y a des fourmis qui s'égarent, et si vous désirez savoir comment, écoutez ce proverbe arabe :

Les fourmis, quand se perdent-elles ?

Lorsque Dieu leur donnent des ailes !

Eh bien ! Messieurs, nous avons parmi nous un trop grand nombre de ces fourmis ailées, toujours prêtes à prendre leur vol et à porter chez nos voisins le fruit de leur travail et de leur industrie.

Un des devoirs de la vertu, a dit saint Augustin, est de vivre dans la patrie et pour la patrie.

Cen'est pas un reproche que je veux faire à nos frères émigrés ; car je sais qu'en allant se fixer aux États-Unis le plus grand nombre n'ont obéi qu'à des nécessités impérieuses. Je sais de plus qu'ils ont conservé l'amour du pays natal et le culte de tout ce qui constitue notre nationalité. Aussi sont-ils les bienvenus

quand ils se joignent à nous dans la célébration de notre fête.

C'est un regret que j'exprime, et ce regret leur fait honneur, de les voir ajouter de nouvelles étoiles au drapeau étoilé !

C'est un conseil que je donne à ceux qui sont encore dans le pays, mais qui sont tentés d'en sortir. C'est une prière que je leur adresse de ne pas abandonner la patrie des ancêtres.

Car cette patrie a, comme les Etats-Unis, ses beautés et ses grandeurs. Si le présent appartient à nos riches voisins, l'avenir est à nous, Messieurs.

Sans doute, notre pays progresse plus lentement. Mais étudiez donc les phénomènes de la nature et de l'histoire. Voyez donc ces grands arbres que nous appelons le chêne, l'érable et l'orme : comme ils croissent lentement ! mais aussi comme ils deviennent forts ! Comptez les siècles qu'il a fallu à Rome et à la France pour arriver à la grandeur ; mais aussi quelle puissance elles avaient acquise !

D'ailleurs, il en est des peuples d'élite, comme des grands génies ; ils ont l'amour de l'idéal plutôt que des biens matériels. Les sommets les attirent. Ils se sentent au cœur des forces d'ascension, et c'est pour eux que le Psalmiste a dit cette énergique parole : *Deposuit ascensiones Deus in corde hominis !*

Où, notre race a l'amour de l'idéal. C'est pour des idées, plutôt que pour des intérêts qu'elle se passionne ; et c'est pourquoi je crois fermement à sa grandeur future.

Elle aime les sciences, les lettres, les arts, la poésie, l'éloquence. Elle a des aspirations élevées, rêvant de gloire et d'honneur plutôt que de fortune.

Elle aime la liberté, la vérité et la justice. Elle respecte les lois de la morale, et mène en même temps la vie dure des races fortes. Elle a le cœur chaud, loyal, généreux, héroïque ; et sur son front brillent des rayons d'aurore qui présagent un beau jour.

Enfin, elle aime tout ce qui constitue son foyer, sa patrie, ses autels. On peut lui extorquer son argent, à peu près impunément ; mais elle ne se laissera jamais arracher ni ses croyances, ni ses affections, ni ses traditions, ni ses lois, ni ses institutions, ni sa belle langue française.

Elle a toujours su les défendre, et elle les défendra toujours avec toute la ténacité qu'elle tient des vieux Normands.

On raconte qu'à la bataille de Salamine un frère du grand poète Eschyle se cramponna à l'abordage d'une galère persane, et, les bras coupés par la hache, s'y rattacha avec les dents.

Notre peuple a la même opiniâtre énergie, et il l'a montrée lors de la conquête. Lorsqu'on lui eut coupé les deux bras par lesquels il se cramponnait au navire de la patrie, il le ressaisit avec ses dents, et il est aujourd'hui remonté à bord, non pas pour jeter à l'eau les autres races, mais pour prendre sa part dans le gouvernement du navire qui porte sa fortune, et pour le diriger vers les rives enchantées de l'avenir qu'il rêve.

AU SÉMINAIRE DE STE-THÉRÈSE.

On sait que M. le juge Routhier a fait ses études au Séminaire de Sainte-Thérèse. Plusieurs fois il est allé visiter son *Alma Mater*, et souvent il y a adressé la parole aux élèves.

Ces petits discours de circonstance n'ont pas été recueillis; mais nous avons pu nous procurer des fragments d'un de ces discours, et sa réponse, au nom des anciens élèves, à l'adresse de bienvenue qui leur fut présentée par les élèves *actuels*, lors des fêtes du cinquantenaire de la fondation de cette maison.

Nous croyons faire plaisir à tous ses anciens confrères de collège, en insérant ici cette réponse et ces fragments de discours.

REPONSE

AU NOM DES ANCIENS ÉLÈVES, A L'ADRESSE DES
ÉLÈVES ACTUELS.

MESSIEURS,

L'accueil chaleureux dont nous sommes l'objet en ce moment, la cordiale bienvenue que vous nous souhaitez, les sentiments pleins d'affection que vous

nous exprimez ne nous surprennent pas ; nous nous y attendions. Le séminaire de Sainte-Thérèse change d'habitants, mais c'est toujours la même famille. Le père y change de nom, et les enfants se dispersent tour à tour ; mais le chef de la maison est toujours un père, et les enfants qui restent sont toujours les frères de ceux qui sont partis.

A vous donc, les plus jeunes de cette grande famille, salut et affection ! A vous, le nouvel espoir de notre *Alma Mater*, succès, allégresse et bonheur !

Après une longue traversée sur la mer de ce monde, au milieu des écueils et des tempêtes, après bien des alternatives de succès et de revers, de jours de soleil et de nuits d'orage, nous revenons prendre un jour de repos au foyer maternel. Or, ce n'est pas le moindre de nos bonheurs de constater que nos places n'y sont pas restées vides, et que vous avez su, non pas nous faire oublier,—une mère n'oublie jamais ses enfants,—mais consoler cette mère de notre absence.

En ce jour nous nous sentons véritablement vos frères aînés. En jetant les yeux sur vous, nous nous revoyons, comme dans un miroir, à cet âge où la vie est un arbre en fleurs, et le cœur plein d'espérance et de promesses. Nos travaux, nos plaisirs, nos rêves et nos aspirations d'alors, sont vos travaux, vos plaisirs, vos rêves et vos aspirations d'aujourd'hui, de même que nos labeurs, nos épreuves et nos espérances actuels seront vos labeurs et vos espérances dans l'avenir. Comme vous nous avez remplacés dans ces murs,

un jour vous viendrez prendre nos places dans le monde, ces places que Dieu nous a marquées, à tous, aux divers degrés de l'échelle sociale. Comme nous, vous arriverez par divers chemins aux diverses positions plus ou moins élevées, mais toutes honorables, qui vous attendent.

Sans doute vous saurez faire bien mieux que nous, et servir plus utilement la Religion et la Patrie. Vous saurez mieux que nous vous rappeler et mettre en pratique les leçons de sagesse et de vertu que vous aurez reçues dans cette maison bénie, de ses directeurs si distingués par leur zèle, leur dévouement et leur science. Mais il y a une chose dans laquelle vous ne pourrez pas nous surpasser ; il y a un sentiment dans lequel vous ne pourrez que nous égaler : c'est notre amour filial et notre reconnaissance pour la maison de Sainte-Thérèse.

Messieurs, nous vivons dans un siècle d'égoïsme et d'ingratitude, mais nous ne sommes pas des ingrats, et nous reconnaissons que nous devons à Sainte-Thérèse ce que nous sommes devenus. C'est ici que nous avons acquis ces connaissances qui nous ont permis de remplir différentes missions dans le monde, et que nous avons puisé cet amour de la religion et de la patrie sans lequel la science n'est qu'un figuier stérile.

Vous l'avez dit, Messieurs, le sentiment religieux et le sentiment national sont inséparables. Celui qui, dans notre pays, n'aime pas la religion, ne peut

pas aimer le Canada, et nous ne saurions trop vous recommander de ne jamais oublier ce double amour. Gravez-le profondément dans vos cœurs, et emportez-le dans le monde partout où la Providence vous conduira. Il vous donnera de la force au milieu des épreuves, et des consolations dans l'adversité. A sa lumière, vous irez droit votre chemin, et vous connaîtrez les saintes allégresses du devoir accompli, et les douces énergies des convictions fermes et durables.

Messieurs, permettez-nous en terminant de vous remercier, en même temps que vos directeurs, de votre gracieuse hospitalité, et de vous féliciter de la part que vous avez prise dans cette fête que vous avez su rendre si belle et si grande.

Bientôt, hélas ! elle touchera à sa fin, mais nous emporterons son souvenir avec le vôtre, et nous le conserverons toujours.

Sainte-Thérèse, 23 juin 1875.

FRAGMENT.

MESSIEURS LES ELÈVES,

Lorsque j'étais à votre place, il m'en coûtait parfois d'obéir à M. le Supérieur, et j'avais hâte d'arriver à cette époque de la vie où je m'imaginais que je serais mon maître.

C'était une illusion, Messieurs. C'est en vain que l'homme rêve de liberté et d'affranchissement ; en avançant dans la vie il ne fait que changer de maîtres, et toujours il lui faut obéir à quelqu'un, ou être l'esclave de quelque devoir.

Le plus souvent il a pour maître et pour supérieur, le *public*, et soyez sûrs que ce n'est pas le plus facile à servir.

Ce soir, me voici soumis au même Supérieur que vous : il m'a demandé de vous adresser la parole, et je lui obéis. Il m'en coûte, mais il le faut bien. Au reste, Messieurs, votre éminent Supérieur (*) m'a toujours gêné. Quand j'étais son confrère de classe, j'avais l'humeur très gaie, enjouée, folâtre même : disons le mot, j'étais léger. Or il était austère, et d'une sagesse qui me paraissait surhumaine. Cela me gênait.

(*) M. Nantel, qui est encore Supérieur à Ste-Thérèse.

Aujourd'hui il me gêne encore ; car il est là devant moi, et je voudrais faire son éloge. Pour l'en punir, j'ai bien envie d'en dire du mal. Au moins vais-je répéter le mal que j'en disais autrefois.

“ Il est sage trop jeune, disais-je alors ; vous verrez qu'il tournera mal plus tard. ” Eh bien ! j'attends depuis lors qu'il tourne mal, et je commence à croire qu'il ne tournera pas mal du tout.

Enfin, cela prouvera, une fois de plus, 1° que je n'ai pas été prophète ; 2° que l'homme vaut mieux que le diable, et n'attend pas toujours qu'il soit vieux pour se faire ermite.

Ce qui est certain, c'est que votre excellent Supérieur ne nous a pas seulement précédés dans la vertu ; il a également marché devant nous dans la science. Nous ne savions rien quand il savait déjà beaucoup de choses, et il a continué d'apprendre depuis, tandis que nous avons peut-être oublié ce que nous savions.

Il y a ici un autre homme à qui j'ai des reproches sérieux à faire ; car c'est sa faute si j'ai passé tant de temps à faire des vers que personne ne lit. Il est maintenant Principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier ; mais il était alors notre professeur de rhétorique.

Un jour, il nous donna comme sujet de discours : “ Les adieux des exilés canadiens à leur pays en 1838. ” Les vers n'étaient pas admis, mais le sujet prêtait à la poésie : je le traitai en vers, et j'attendis mon châtiement.

Eh bien ! Messieurs, cet homme qui nous paraissait

si sévère et si fort, se montra faible dans cette occasion. Cet esclave de la règle mit la règle de côté, et proclama ma composition la meilleure. Ce ne fut pas tout : il me remit, en cachette, un volume des *Méditations* de Lamartine, en me recommandant de ne pas le dire au directeur ; le directeur, c'était lui.

Je n'ai jamais revu ces premiers vers, qui avaient eu pour moi l'attrait du fruit défendu ; mais il est évident qu'en les accueillant avec faveur, notre professeur, qui était dès lors un éminent homme de lettres, a fait preuve d'une indulgence coupable.

Je lui pardonne, parce que la poésie m'a procuré, depuis, bien des heures délicieuses. Mais je mets à sa charge tous les vers que j'ai faits, lorsque mon public s'en plaint ; et je lui garde rancune de m'avoir attiré tant d'albums de femmes à griffonner (n'allez pas comprendre *de femmes à griffonner*).

Cependant il faut être juste, et je dois, en revanche, le remercier pour l'argent que mes vers m'ont rapporté.

Oui, Messieurs, c'est invraisemblable, mais c'est vrai : on ne lit pas mes vers, mais on les achète. Il fut même un temps où ma muse, tant calomniée, me fut d'un secours pécuniaire très appréciable.

J'étais à l'université Laval un peu par charité, et ma bourse était vide. Or, parmi mes camarades il y en avait qui étaient riches, et qui, sans avoir eu aucun commerce avec les Muses, étaient souvent sollicités (suivant la mode d'alors, qui n'est pas encore

entièrement passée) d'écrire dans les albums des jeunes filles. Dans leur embarras ils avaient recours à moi, et ils me payaient.

Que de sentiments tendres j'ai ainsi versifiés pour des inconnues ! Que de madrigaux plus ou moins sincères, que d'épîtres enflammées j'ai ainsi éparpillés dans les salons, et qui sont signés par de braves médecins et par d'excellents notaires de campagne qui pouvaient à peine faire rimer *lyre* avec *délire* !

Au reste, je n'affirme pas qu'ils en avaient pour leur argent. Je leur vendais la propriété littéraire de mes œuvres au taux de \$3.00 à \$4.00 par cent vers, et j'ignore s'ils en ont jamais pu tirer aucun profit. Malheur à moi, si mes vers les ont conduits à quelque mariage malheureux !

En justice pour ma muse, je dois ajouter qu'elle a servi depuis de plus nobles causes, et qu'elle n'a jamais mis ses services à l'enchère.

.....

AUTRE FRAGMENT.

Messieurs, on se plaint généralement dans le monde que les grands hommes se font rares ; et dans notre pays vous avez dû entendre dire souvent que nous manquons d'hommes.

Eh bien ! Messieurs, ce sont les collèges qui doivent nous faire des hommes, et vous devez travailler à le devenir. Vous ne savez pas encore quelles destinées Dieu vous prépare ; mais soyez bien sûrs que vous

aurez tous une mission à remplir, mission élevée pour quelques-uns, mission modeste mais non moins méritoire pour le grand nombre.

Il est également certain que, dans toutes les carrières, vous serez appelés à servir Dieu et la patrie dans la mesure de vos forces et dans les limites de vos attributions.

Or, pour vous bien préparer à ce double service, il faut nourrir et développer dans vos cœurs un double amour, l'amour de la science et celui de la religion ; et soyez bien convaincus d'une chose, c'est que la science trouve dans la religion un puissant auxiliaire.

Vous connaissez tous une fleur qu'on appelle le tournesol, et vous savez pourquoi on la nomme ainsi : c'est que pendant tout le jour elle suit le soleil dans sa course, en se tenant tournée vers lui. Pourquoi cela ? Evidemment parce qu'elle reçoit du soleil la lumière, la force, la vie.

Eh bien ! Messieurs, il y a la même affinité entre la vraie science et la religion. Otez le soleil à la fleur, elle dépérit ; ôtez la religion à la science, elle tombe en décadence. Aussi la religion a-t-elle été la grande institutrice des nations.

Mais ce n'est pas tout d'aimer la science, il faut travailler à l'acquérir ! il faut entrer laborieusement dans le vaste champ qu'elle ouvre devant vous, et vous efforcer de le parcourir sous la direction et la garde de la foi, pendant des années de labeurs et de veilles.

Vous n'êtes pas tous doués de ces brillantes facultés qui sont le partage de quelques privilégiés ; mais il arrive souvent qu'un travail persévérant accomplit ce que le talent n'a pu faire.

En vous promenant sur les rivages d'une rivière, ou dans le lit desséché d'un torrent, vous avez dû parfois ramasser quelque-une de ces pierres rondes et polies que les flots avaient entraînées dans leur course. Vous avez dû admirer alors le merveilleux travail de l'eau.

Rien n'est plus dur qu'un caillou, et cependant voyez ce que la vague en a fait. Elle l'a pris rude, grossier, anguleux, plein d'aspérités ; elle l'a lavé, roulé, frotté sans se lasser jamais, et elle a fini par lui donner ce poli et ce brillant que vous savez.

Eh bien ! Messieurs, ce travail de la vague doit être le modèle du vôtre et de celui de vos professeurs. Lors même que votre esprit se montrerait revêche et rude, il ne faut pas vous décourager. Si vous y mettez de la bonne volonté et de la persévérance, le zèle et le dévouement de vos professeurs développeront vos facultés, et vous mettront en état de faire honneur à votre pays dans la carrière que vous embrasserez.

Ah ! Messieurs, profitez bien du temps de vos études. Je ne sais plus quel penseur a dit que le temps est une pluie d'or. Cela est surtout vrai à l'âge où vous êtes ; recueillez donc soigneusement chacune de ces gouttes d'or, afin de vous amasser un trésor pour l'avenir.

LES SOURCES DU DROIT (*)

CONFÉRENCE

I

MESSIEURS,

Les questions sociales sont à l'ordre du jour, et elles sont autant de problèmes insolubles pour quiconque n'a pas la connaissance des principes primordiaux du Droit, et des sources d'où il découle.

Le Droit, quel mot profond ! Quel immense horizon il embrasse, dans sa plus large acception ! Mais en même temps quel mot rempli d'obscurités et de mystères pour qui n'a pas la foi chrétienne !

Lorsque ce mot *Droit* est prononcé, l'on est généralement porté à se représenter immédiatement un certain ensemble de préceptes contenus dans un code ou une collection de lois, de décrets ou d'ordonnances portés par un parlement, ou par un souverain absolu, ou par un gouvernement quelconque, et l'on en vient à confondre entièrement le *Droit* avec les *lois*.

Cette confusion une fois admise, l'on en conclut qu'il n'y a pas de *droit* en dehors des *lois*, et vous ren-

(*) M. le juge Routhier a fait à l'université Laval deux conférences sur ce sujet. Nous en publions les passages les plus importants, qu'il nous a communiqués.

contrerez même des hommes de loi qui vous diront : Le droit, pour nous, est contenu tout entier dans nos codes et dans nos statuts, et nous ne reconnaissons aucun autre droit que celui-là.

Il y a là, Messieurs, une erreur grave qui peut conduire à de funestes conséquences, et que nous devons dissiper, avant d'en venir à la définition du Droit, et de vous dire comment ses préceptes ont été manifestés au monde.

La première question que nous nous poserons sera donc celle-ci : "Existe-t-il un Droit indépendamment de toute législation ?" Supposé qu'un peuple n'ait à sa tête aucune autorité, et ne soit soumis à aucune loi positive, faudra-t-il en conclure que ce peuple n'est tenu de suivre aucune règle de justice, et que ses citoyens peuvent agir suivant leurs caprices, leurs passions, ou leurs intérêts ? Imaginez un pays où il n'existerait aucune législation quelconque contre le vol et le meurtre, serait-il permis à ses habitants de tuer et de voler ?

A cette seule question, Messieurs, votre conscience se révolte, et se soulève pour me crier : non. C'est qu'en effet il y a dans la conscience humaine une voix impérative que l'habitude même du crime ne réussit jamais à étouffer entièrement, et qui proteste sans cesse contre l'injustice, et proclame hautement l'existence d'un Droit occulte, qu'aucun texte de loi n'exprime, et dont les préceptes n'ont été tracés par aucun législateur humain. Mais si vous ne pouvez les lire ni

sur le marbre, ni sur le bronze, ni sur le papier, votre sens intime vous crie qu'ils sont gravés en caractères ineffaçables dans les plis et les replis les plus secrets de votre conscience.

L'homme qui dirait : Je n'éprouve en moi-même aucun sentiment, je n'entends aucune voix, je ne sens rien qui me dise que le meurtre et le vol sont des crimes, serait aussi insensé que celui qui dirait : Je n'ai en moi aucun sens intime qui me dise que j'existe, que je pense, que je parle et que j'agis.

Il y a donc, Messieurs—la conscience humaine l'atteste—un Droit primordial dont les préceptes obligent l'homme, soit en l'absence de toute législation, soit concurremment avec les lois positives que les pouvoirs humains adoptent. On peut même dire que tous les êtres créés partagent le sort de l'homme sous ce rapport, et obéissent à des lois découlant de leur nature et de leurs attributs.

Ce Droit, dont les règles sont plus ou moins définies, et que le Créateur de l'homme semble avoir imprimé dans sa nature, comme un cachet sur une plaque d'airain, est ce qu'on appelle le droit naturel. Nous verrons plus loin qu'il est en réalité le Droit, dans son acception la plus large, et le fondement nécessaire de toutes les lois.

Les plus grands génies de tous les temps, et l'on peut même dire tous les peuples, ont reconnu l'existence de ce Droit, et Cicéron, dans son magnifique discours "*Pro Milone*," résumait l'antique philosophie

du droit quand il disait: "Il y a donc une loi qui n'est point écrite, mais qui est née avec nous. Nous ne l'avons pas apprise, nous ne l'avons pas lue; mais la nature elle-même nous l'a inspirée et imprimée en nous. Nous avons été faits pour la suivre, et sans l'avoir étudiée nous en sommes imbus."

Bien avant Cicéron, plus de quatre siècles avant Jésus-Christ, Sophocle avait parlé plus clairement encore, et l'un des chœurs d'Œdipe rappelle

" Les sublimes lois qui résident dans les cieux,
Leur berceau radieux!
Ces lois que ne fit point l'homme, race éphémère;
Ces lois dont l'Olympe est le père,
Et que l'Oubli dormant ne saurait abolir;
Ces grandes lois sont éternelles,
Un Dieu puissant respire en elles,
Un Dieu qui ne doit point vieillir!"

Inutile de vous citer les jurisconsultes chrétiens. Tous reconnaissent qu'il y a un droit indépendant de la loi, et qui est gravé dans la conscience humaine.

II

Vous me direz peut-être: Sans doute, ce droit naturel existe; mais ne doit-il pas être applicable seulement aux peuples qui n'ont pas de droit positif, ou chez lesquels le droit positif est absolument incomplet?

Messieurs, le droit naturel est universel, il s'applique donc à tous les hommes, et toutes les législations n'en sont que l'expression plus ou moins parfaite.

Mais quelque parfaites qu'elles soient, les lois positives ne sont jamais sans obscurités, ni sans lacunes.

Quelle que soit la perspicacité du législateur, il y a toujours des cas qui échappent à ses prévisions. Or, quand la loi est silencieuse ou obscure, le droit naturel vient au secours de la justice et lui prête ses lumières, pour dissiper ses doutes ou suppléer à l'insuffisance des textes.

Cette utilité importante du droit naturel est reconnue dans plusieurs articles de nos codes et de ceux des autres nations.

Si vous référez, par exemple, à l'article 429 de notre Code civil, vous y verrez admises des règles qui ne sont écrites nulle part, qui n'ont été adoptées par aucun parlement, et que notre Code appelle *les principes de l'équité naturelle*. Ce terme indéfini d'*équité* se retrouve encore dans l'article 1024, et quelques autres.

L'article 1104 de notre Code de procédure déclare que dans les actions où le montant réclamé n'excède pas \$25.00, le juge doit décider *suivant l'équité et la bonne conscience*. N'y a-t-il pas là quelque chose d'étrange? Pourquoi donne-t-on au juge, dans ces causes, un autre guide, une autre règle que la loi? Y a-t-il donc des cas où la loi et l'*équité* peuvent être en conflit, des cas où le juge peut se trouver placé entre la loi d'un côté et la *justice* de l'autre?

Oui, Messieurs, ces cas se rencontrent quelquefois, et vous entendrez des juges dire en certaines causes: " nous regrettons d'avoir à juger comme nous allons

le faire... telle loi est trop rigoureuse... la justice se rait mieux servie si telle loi était abrogée... telle disposition n'a pas de raison d'être et favorise la fraude et l'injustice... mais il nous faut appliquer la loi telle qu'elle est."

Cela nous démontre, Messieurs, qu'il y a en dehors et au-dessus des lois positives des principes immuables de justice, que le législateur appelle l'équité naturelle, ou le *droit naturel*, et que le magistrat est obligé de connaître pour la saine interprétation des lois.

Mais si cette connaissance est requise pour l'avocat et pour le juge, j'oserais dire qu'elle est plus nécessaire encore au législateur. C'est pour la rédaction et la discussion des textes de loi que nos législateurs devraient posséder au moins des connaissances générales de droit naturel. Ai-je besoin de constater que cette qualification manque à plusieurs ?

III

Faisons maintenant un pas de plus, Messieurs. Après vous avoir prouvé que le Droit existe indépendamment des lois positives, qu'il est antérieur à elles, et leur sert de fondement ; que sa connaissance est nécessaire pour la confection et l'interprétation des lois, posons-nous cette question :

Qu'est-ce que le Droit, dans l'acception la plus étendue de ce mot ?

Un des plus grands jurisconsultes romains, Ulpien, en donnait cette large définition : " Le Droit est la

connaissance des choses divines et humaines." D'autres légistes de la même nation ont défini le droit : *quod semper æquum et bonum est*, ce qui est toujours juste et bon — et la science du droit : *ars boni et æqui*. C'est pourquoi je crois avec plusieurs jurisconsultes que le mot latin *jus* dérive du mot *justum*, et non pas de *jussum*, comme l'ont prétendu plusieurs auteurs. Tout ce qui est ordonné n'est pas toujours *juste*, et le *droit* ne peut être *injuste*.

Mais qu'est-ce que le *juste* ?

C'est ce qui est conforme à certain idéal de bonté et de justice que la conscience humaine sent en elle-même, et dont le modèle est Dieu, source de toute justice. L'idée de droit et l'idée de Dieu sont donc inséparables, et M. Lucien Brun a pu dire avec vérité : "Le Droit, c'est la conformité à l'ordre divin."

Mais pour que cette conformité existe dans les actes humains, il faut que l'humanité connaisse cet ordre divin, et dès lors cette connaissance est l'élément le plus important, la partie fondamentale du Droit.

Vous savez qu'en géométrie on reconnaît comme fondamental ce principe : la ligne droite est la plus courte que l'on puisse tirer d'un point à un autre. Eh bien, un éminent jurisconsulte, partant de cette idée, a dit : "Le Droit est le plus court chemin de la volonté de l'homme à la volonté de Dieu."

En continuant la même image, et en nous représentant Dieu comme base et comme couronnement de

toutes choses, comme principe et comme terme, nous pourrions dire que le Droit est la ligne droite allant de la base suprême au suprême sommet, de l'alpha à l'oméga, de Dieu, principe, à Dieu, fin, et que l'humanité a le devoir de suivre cette ligne droite. Toute loi déviant de cette ligne ne mérite pas le nom de loi, et doit être considérée comme en dehors du Droit.

Si vous étiez tentés de croire que je vous fais là de la théologie, et non pas du droit, je vous répondrais d'abord que le Droit, dans l'acception la plus large de ce mot, comprend en effet la théologie, et je vous montrerais ensuite que tous les jurisconsultes qui ont pu s'élever jusqu'à la philosophie du Droit, ont exprimé ces idées fondamentales—même ceux qui n'étaient pas chrétiens.

Je vous ai déjà cité Ulpien et Cicéron, et j'aurai occasion de vous citer encore ce dernier.

Mais, pour le moment, je veux invoquer l'autorité d'un jurisconsulte anglais fort estimé et très souvent cité dans nos tribunaux, Blackstone, qui s'exprime presque dans les mêmes termes que M. Lucien Brun :

“ As man depends absolutely upon his maker for every thing, it is necessary that he should in all points conform to his maker's will. This will of his maker is called the *Law of Nature*. ”

Et, après avoir dit que les préceptes de cette loi de nature nous ont été révélés, l'éminent légiste anglais ajoute ces paroles remarquables : “ Upon these two

foundations, the law of nature and the law of revelation, depend all human laws ; that is to say no human laws should be suffered to contradict these."

Ainsi, dans l'opinion du savant jurisconsulte anglais, les lois humaines doivent, comme un vaste miroir qui réfléchirait le ciel, reproduire et refléter toutes les lumières du Droit divin.

C'est dans ce sens que l'illustre orateur et penseur espagnol Donozo Cortès a pu dire sans tomber dans l'erreur : " Le droit humain n'existe pas ; il n'y a pas d'autre droit que le droit divin."

Le droit humain n'existe pas, c'est-à-dire que l'homme ne crée pas le droit, mais le constate, le déclare, et en fait l'application aux actions humaines. Dieu seul est l'auteur du Droit, et les codes sont les formes diverses, les expressions variées que les pouvoirs humains donnent à ce Droit.

IV

Les définitions que nous avons données du Droit, vous en font connaître la source souveraine, et nous devons maintenant en étudier les diverses manifestations, au sein de l'humanité, à diverses époques de son histoire.

Vous avez entendu les grands génies païens et chrétiens vous dire que ce Droit est écrit dans la conscience humaine, et né avec elle. Mais vous savez combien les lumières de cette pauvre conscience sont faibles et imparfaites ; vous savez combien elles sont

obscurcies par le péché, par les passions et par les intérêts. L'amour du Créateur pour sa créature ne pouvait se contenter de cette promulgation imparfaite de sa loi, et nous voulons vous raconter comment le Droit naturel devint le Droit révélé.

Remontons à l'origine de toutes choses, et consultons le Livre par excellence qui contient un véritable résumé de toutes les sciences, la Bible. Interrogeons surtout le merveilleux historien qui a écrit le premier mot et le dernier mot de l'histoire universelle, saint Jean. Lui seul pourra nous dire le commencement des choses invisibles qui ont précédé les choses visibles.

In principio erat Verbum, telle est sa première parole, que plusieurs d'entre vous peut-être n'ont jamais méditée.

Un des plus grands génies de l'Allemagne, Goëthe, a montré Faust—celui de ses héros qui représente la science humaine—s'arrêtant un jour devant cette parole étrange.

Ce nom prodigieux et intraduisible, *Verbum*, se dressa comme une énigme devant sa grande intelligence, et il essaya de le remplacer par un autre. Il traduisit d'abord : au commencement était l'Esprit ; mais ce mot ne le satisfit pas, et après de longues réflexions il reprit : au commencement était la Force ; puis enfin, rayant ce dernier mot et se croyant inspiré, il écrivit, consolé : au commencement était l'Action.

Pauvre Faust ! il s'imaginait avoir trouvé une so-

lution dans ce mot, l'Action ! mais n'était-ce pas une obscurité de plus ? L'action c'est l'effet, et non la cause. Pour qu'une action se produise, il faut la préexistence d'un être agissant.

Il eût donc été plus raisonnable de traduire : au commencement était l'Être ! Mais quel être ? Était-ce un être créé ? Evidemment non, puisque toute création exige un créateur préexistant. C'est donc l'Être incrée ? Mais ce mot indique vaguement et incomplètement sa nature, et ne fait pas connaître son nom. Or saint Jean veut l'appeler par son nom, et il veut en même temps faire connaître sa nature et le lieu qu'il habite. Sa plume inspirée écrit donc : "Au commencement était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu, et le Verbe était Dieu !"

Quel portique à ce temple majestueux qui s'appellera l'Eglise catholique ! Quelle préface au livre qui racontera la vie de l'humanité, et qui sera l'Histoire universelle !

In principio, c'est-à-dire avant les temps, à cette période indéterminable de l'éternité où les heures, les jours et les années n'existent pas encore, le Verbe était !

In principio, il était le principe et au sommet de toutes choses, la source et la fin de tout ce qui serait, le fondement et le fondateur universel !

Il était le Verbe, c'est-à-dire la Parole, c'est-à-dire la Loi ; car toute loi est une parole, et toute parole de Dieu est une loi.

Mais soudain le Verbe se fait entendre, son *fiat* solennel retentit dans les espaces infinis, et l'univers est créé. L'humanité a reçu la vie, et, fait à l'image de son créateur, l'homme est un verbe ; il parle, il possède ce noble attribut qui le distinguera toujours des autres créatures, et qui le rapprochera du Verbe divin !

Mais, en même temps que la vie, l'homme a reçu une loi. Le Verbe lui a donné un commandement auquel il devra obéir sous peine de mort. Vous le voyez, Messieurs, la Loi prend naissance en même temps que l'homme, et vous admirerez comme moi l'étonnant génie de Cicéron, devinant la vérité, et s'écriant en plaidant pour Milon : " Il y a une loi qui n'est pas écrite, mais qui est née avec nous ! "

Vous ne manquerez pas non plus de faire cette observation, que la première sanction de la première loi donnée à l'humanité a été ce châtiment terrible que la justice humaine a toujours infligé, depuis, pour la répression des grands crimes, la mort.

Mais, à cette première page de l'histoire de l'homme, se place l'événement le plus terrible et le plus fatal pour sa descendance, la tragédie de l'Eden.

Le premier transgresseur du Droit divin, celui qui, dans le ciel même, a osé fouler aux pieds la Loi Lucifer, a pénétré dans le paradis terrestre, et l'homme, inspiré par lui, désobéit comme lui. Il méprise le Verbe, la Parole, la Loi, et son crime effroyable est puni de mort dans sa personne et dans tous ses descendants.

Cependant, le Verbe, qui n'est pas seulement le Droit et la Justice, mais aussi la miséricorde, a pitié de l'humanité; et pour la sauver, il lui donne une loi nouvelle.

Il se montre à elle sous cette forme humaine qu'il revêtira plus tard, et il lui révèle les vérités qu'elle doit connaître et les préceptes qu'elle doit respecter, pour reconquérir cette vie immortelle qu'elle a perdue. C'est la révélation primitive, que l'histoire de tous les peuples atteste, et dont je n'ai pas besoin de faire la démonstration, malgré toutes les attaques dont elle est l'objet de nos jours.

Pour nous, chrétiens, le témoignage de la Bible suffit, et c'est elle qui nous montre constamment le Seigneur conversant avec Adam et ses fils, avec Noé et ses descendants, avec Abraham et les autres patriarches. En ces temps reculés le Verbe, suprême source du Droit, prenait une voix humaine, et se faisait en personne le Législateur de l'humanité.

Il faisait plus: non seulement il décrétait, sanctionnait et promulguait personnellement sa Loi; mais de temps en temps il descendait lui-même sur terre, pour juger et punir les transgresseurs.

C'est ainsi qu'après le crime de nos premiers parents, il nous apparaît, tenant dans l'Eden ses redoutables assises, assignant, comme les tribunaux ordinaires, les criminels à comparaître devant lui, en prononçant cette parole: Adam, où es-tu?—les interrogeant, écou-

tant leurs défenses, et prononçant enfin les sentences contre le serpent, contre la femme et contre l'homme !

C'est encore ainsi qu'il fait le procès de Caïn, et prononce contre lui cette condamnation : "Tu seras errant et fugitif sur la terre, et quand tu l'auras cultivée, elle ne te donnera pas ses fruits." Caïn est le premier forçat condamné à l'exil et aux travaux forcés à perpétuité.

Enfin, c'est de la même manière que le souverain Législateur, voyant sa Loi méprisée, transgressée par tous les hommes, devient le plus terrible des justiciers, et condamne à mort l'humanité toute entière, qu'il se repent d'avoir créée. Noé et sa famille sont seuls épargnés, et toute la terre est submergée dans les eaux du déluge.

Fermons ici, Messieurs, ces terribles annales de la Justice divine. Ce n'est pas le Juge que je veux vous montrer dans le Verbe divin, c'est le Législateur ! Ce n'est pas la série de ses admirables arrêts que je veux faire passer sous vos yeux, c'est l'exposé des divers modes de promulgation de sa Loi. D'ailleurs, le rapport véridique des causes célèbres qu'il a jugées est contenu dans la Bible, et vous le connaissez comme moi.

Dans cette période de l'histoire du monde, qui s'étend de la création à Moïse, le droit divin, qui contient une grande partie du droit naturel, n'est pas encore écrit. C'est Dieu lui-même qui l'enseigne aux hommes, à ceux qu'il choisit pour en recevoir le pré-

cieux dépôt, et qui sont chargés de le transmettre, par la parole, de génération en génération.

V

Mais la mémoire de l'homme est courte, et sa conscience est sujette à l'erreur. Comme le disait un grand orateur sacré :

“ La conscience n'est ni fausse ni corrompue par elle-même ; mais elle est entourée d'ennemis qui cherchent à faire fléchir sa rectitude et à lui ravir l'honneur de sa virginité. Une verge de fer sort droite et ferme des mains de l'ouvrier, mais un bras robuste peut la tordre jusqu'à la rompre ; une fille honnête aime plus que tout le monde sa virginale pudeur, mais un débauché peut la séduire par de fausses promesses, ou lui infliger, de force, une irréparable souillure ; ainsi de la conscience. Il y a mille bras tendus vers elle, mille débauchés qui l'assiègent : suggestions de l'esprit de ténèbres, fascinations des créatures et du monde, ignorance, illusions, convoitises, instincts dépravés, penchants abjects, voilà les ennemis de la conscience, devenus plus terribles depuis que nous avons perdu sur nous-mêmes le royal pouvoir que nous tenions de la justice originelle. Sous les coups de ces ennemis, une conscience a succombé, puis une autre, et une autre, et une autre encore ; de proche en proche les défections se sont multipliées à ce point que Dieu a laissé l'homme se livrer tout entier à la perversité de ses appétits. Le ciel de la cons-

science humaine s'est couvert de ténèbres, et les peuples aveuglés ont appelé *bien* ce qui était *mal*, *mal* ce qui était *bien*. Ils ont marché sans relâche dans cette nuit d'iniquité. Mais qui marche vit encore, et garde l'espérance d'arriver à son but. A la fin, désespérés, ils ne marchaient plus ; ils étaient assis dans l'ombre de la mort, selon l'énergique parole de l'Ecriture, *in umbra mortis sedent.*"

Ce lamentable spectacle a touché le cœur de Dieu, et afin qu'à l'avenir l'homme ne puisse plus oublier sa loi, ni la méconnaître, il a résolu de la lui donner par écrit.

Alors il se choisit un peuple, né du sang des saints patriarches, et après l'avoir soumis aux plus rudes épreuves, à la persécution, à la captivité, il veut faire alliance avec lui et l'instituer le dépositaire et le gardien de sa loi sainte.

Vous savez, Messieurs, que pour mieux inspirer le respect des lois, qui sont censées n'être que l'écho du droit divin, les gouvernements humains en entourent la sanction de quelque solennité. Le Parlement, qui doit les adopter, est ouvert par Sa Majesté en personne, ou par son représentant, qui s'y rend en grande pompe et au bruit du canon ; et quand les lois ont été votées par les chambres, le gouverneur se rend encore avec le même cérémonial pompeux, pour les sanctionner en présence de tous les représentants de la nation.

Mais que sera-ce donc, quand ce sera Dieu lui-même

qui viendra personnellement sanctionner et publier le code de lois qu'il veut donner à son peuple ?

Vous connaissez la solennité pleine de terreur dont le Seigneur a voulu entourer cette cérémonie, et je ne ferai que vous rappeler succinctement le récit de Moïse.

Le mont Sinaï est l'endroit que le Seigneur choisit pour descendre au milieu de son peuple ; le jour est fixé d'avance, et le peuple, convoqué par l'ordre du Seigneur, se réunit tout entier au pied de la montagne.

Le troisième jour, une nuée épaisse en enveloppe le sommet, les éclairs sillonnent l'atmosphère, les tonnerres font entendre au loin leurs grondements formidables qui se mêlent aux éclats des trompettes, et tout le peuple tremble de frayeur. Tout le Sinaï fume, et de sa cime en feu, qui ressemble à une fournaise, la voix du Seigneur s'élève puissante et forte :

“Je suis le Seigneur ton Dieu, et tu n'auras point d'autres dieux que moi, etc., etc., etc.”

Vous connaissez le reste de cette merveilleuse proclamation qui ordonne et qui défend ; qui commande l'adoration du Seigneur, son culte, l'amour du prochain, le respect aux pères et mères, et qui prohibe le meurtre, l'adultère, le vol, le faux témoignage, le blasphème et jusqu'aux désirs pervers.

Et Moïse, qui semble remplir l'office de premier ministre dans cette étonnante cérémonie, monte et descend alternativement la montagne, allant du peu-

ple au Seigneur et du Seigneur au peuple, jusqu'à ce que le Seigneur, ayant achevé de parler, lui donne deux tables de pierre contenant la loi écrite.

Voilà, Messieurs, le code par excellence rédigé par Dieu lui-même, et que son doigt divin a écrit dans la pierre. Voilà le premier et le plus parfait des codes, qui n'a que dix articles très courts, et qui contient toute la sagesse, toute la justice, et l'universalité du Droit. Les siècles passeront, les générations succéderont aux générations, et les législateurs de tous les peuples et de tous les temps ne pourront jamais faire un commandement juste ou une prohibition légitime qui ne se trouve contenue dans l'un de ces dix articles prodigieux.

VI

Arrêtons-nous ici un instant, Messieurs, pour constater le progrès réalisé dans les manifestations du droit naturel parmi les hommes, depuis la création jusqu'à Moïse, et admirons les procédés divins dans ce grand œuvre de la législation primitive.

Voici comment saint Thomas d'Aquin définit la loi naturelle :

“La loi naturelle, dit-il, n'est qu'une *impression de la lumière divine en nous, impressio divini luminis in nobis*, et il cite ces paroles du Psalmiste : “La lumière de votre visage, Seigneur, est empreinte sur nous.”

Pour apprécier justement tout ce qu'il y a de frappant et de juste dans cette image de la lumière divine

s'imprimant en nous, rappelez-vous, Messieurs, ce que vous avez appris des phénomènes photographiques, en étudiant votre physique.

Par les procédés de la photographie, qu'on a appelée un art avec plus ou moins de raison, la lumière imprime les objets sur une plaque de verre qu'on appelle un *négatif*. Mais au sortir de la chambre noire, où cette plaque a reçu l'impression, l'image est encore latente. Au moyen de procédés subséquents que je n'ai pas besoin de vous décrire, le photographe fait apparaître l'image, puis il la fixe, et enfin il transforme le *négatif* en *positif*.

Eh bien ! Messieurs, il me semble qu'il y a quelque chose d'analogue dans les procédés de Dieu donnant sa loi aux hommes.

Représentez-vous l'homme au sortir des mains de son Créateur comme le négatif du photographe. La lumière divine tombant alors sur lui y imprima son image. Mais cette image était encore imparfaite et en quelque manière latente. La Révélation la fit apparaître et la fixa dans la conscience humaine. Puis, après des siècles, qui pour Dieu sont des minutes, le divin Législateur apparaît au sommet du Sinaï, et transforme le négatif en positif.

Et maintenant, Messieurs, ce droit positif, promulgué sur le Sinaï et donné au peuple juif, voulez-vous savoir ce qu'en ont pensé les esprits supérieurs ? Ecoutez un écrivain qui n'est pas entaché de cléricisme, Proudhon. Après l'avoir soigneusement étudié,

il en ramenait tous les préceptes à sept groupes de vertus et de devoirs qu'il énumérait comme suit : religion et patrie, piété filiale, obéissance et discipline, amour du prochain et humanité, chasteté et pudeur, égalité et justice, véracité et bonne foi, pureté du cœur. Puis il s'écriait :

“ Quel magnifique symbole ! Quel philosophe, quel législateur que celui qui a établi de pareilles catégories, et qui a su remplir ce cadre ! Cherchez dans tous les devoirs de l'homme et du citoyen quelque chose qui ne se ramène point à cela, vous ne le trouverez pas ; au contraire, si vous me montrez quelque part un seul précepte, une seule obligation irréductible à cette mesure, d'avance je suis fondé à déclarer cette obligation, ce précepte, hors de la conscience, et par conséquent arbitraire, injuste, immoral.”

Un des plus grands génies du XVII^e siècle, Pascal, a dit aussi en parlant du Décalogue :

“ La loi par laquelle le peuple juif est gouverné est tout ensemble la plus ancienne loi du monde, la plus parfaite, et la seule qui ait toujours été gardée sans interruption dans un Etat. C'est ce que Philon et Josèphe font voir admirablement.

“ Et il est aisé de juger de la perfection de cette loi par sa simple lecture, où l'on voit qu'on y a pourvu à toutes choses avec tant de sagesse, tant d'équité, tant de jugement, que les plus anciens législateurs grecs et romains en ayant quelque lumière, en ont emprunté leurs principales lois ; ce qui paraît par celles qu'ils

appellent *des douze tables*, et par les autres preuves que Josèphe en donne.”

Je ne multiplierai pas les citations pour vous démontrer que cette première loi écrite est la plus mémorable expression de tous les grands devoirs ; mais permettez-moi de citer encore Lacordaire :

“ La loi juive, quoique renfermant tout l'ordre politique, civil, judiciaire et même cérémonial, choses essentiellement variables de leur nature, a été douée d'une immutabilité dont il n'y a pas d'autre exemple dans quelque législation que ce soit. En Moïse, le pouvoir législatif des Hébreux a commencé et a fini. Tandis que toute société humaine a dans son sein un pouvoir législatif permanent, qui retranche, ajoute, corrige, selon les temps et les besoins, et un pouvoir législatif exceptionnel qui va jusqu'à réformer la constitution même, ébranlée par la révolution des mœurs, le peuple juif, depuis Moïse, s'est contenté à l'égard de sa loi d'une simple faculté réglementaire.

“ La main qui avait gravé les tables du Sinaï, et écrit cette vaste législation comprise dans le Pentateuque, s'est trouvée assez forte pour asseoir à jamais tout un peuple, quelque temps qu'il pût durer ; et trois mille ans passés sur son ouvrage ne lui ont pas donné une seule fois le moindre démenti. Nous pouvons mieux que personne (c'est Lacordaire qui parle, et il s'adresse à des Français), après les cinquante dernières années de notre histoire, apprécier le génie surhumain d'une telle fondation, douée d'une telle immutabilité ! ”

VII

Est-ce tout, Messieurs? Les divines manifestations du droit naturel parmi les hommes vont-elles s'arrêter à la Loi mosaïque?

Il semble qu'aux rayons de ce phare immense, allumé par Dieu lui-même à la cime du Sinaï, l'humanité aurait dû marcher vers sa fin d'un pas assuré, sans plus s'écarter des voies de la justice.

Et cependant, vous savez ce qui arriva. Le peuple juif ne manqua plus de lumières, mais il manqua de forces. La loi écrite lui montrait clairement le chemin, mais il manquait de volonté pour le suivre, et ce n'est qu'à force de châtiments que Dieu l'y ramenait sans cesse.

Vous connaissez toute cette tragique histoire, et vous savez quel lamentable spectacle présentait l'humanité quatre mille ans après sa naissance. L'erreur grandissait, et répandait son ombre jusque sur les sommets, comme on voit la nuit tout envahir, à mesure que le soleil se plonge plus profondément sous l'horizon. La corruption pénétrait partout, et l'humanité descendait rapidement la pente de toutes les hontes et de toutes les dégradations. En un mot, la loi écrite elle-même devenait lettre morte, lorsque le Verbe prêta encore une fois l'oreille aux cris de détresse du genre humain. Alors se produisit dans le monde le plus grand événement de toute l'histoire, celui que l'Eglise catholique rappelle tous les jours à la sainte messe, et dont le

seul souvenir fait tomber à genoux la catholicité toute entière: *Et Verbum caro factum est*, et le Verbe s'est fait chair!

Celui qui est la Justice souveraine, le Législateur universel, est descendu du ciel en terre! Mais Il ne se cachera plus au milieu d'un buisson ardent, comme sur le mont Horeb! Il ne s'enveloppera plus de nuages chargés de foudres, comme sur le mont Sinaï! L'homme n'entendra plus sa voix au milieu d'un vent léger, comme dans les bosquets de l'Eden! Il n'apparaîtra plus sous cette forme humaine, illusoire, immatérielle et insaisissable qui conversait avec Abraham!

Non, Messieurs, Il se revêtira d'une chair véritable qu'il se sera formée dans le sein d'une vierge, et il deviendra un homme comme nous: *Et homo factus est*. Toute la conception admirable contenue dans son nom étrange et profond, le Verbe, sera cette fois réalisée, le Verbe divin sera en même temps Verbe humain, et sa bouche de chair prononcera des paroles que toute la terre entendra. Ce sera le Droit fait homme!

Et c'est ainsi que sera parachevé le monumental édifice du Droit chrétien. Le droit naturel, avec ses lumières faibles et incertaines, en sera la crypte enveloppée d'ombre; la loi mosaïque, ou le Décalogue, en composera le majestueux portique, et la *loi nouvelle*, promulguée par Jésus-Christ, ou l'Evangile, en deviendra le corps principal et le couronnement.

VIII

Lorsque le Messie vint au monde, il y avait bien des siècles que la terre l'attendait. La promesse de sa venue, faite au premier homme, avait été renouvelée bien des fois à ses descendants.—Suprême espérance, transmise d'âge en âge, et transportée dans tous les pays par les fondateurs de peuples. Dans les ténèbres où gémissaient les nations les plus abandonnées, et qui n'entendaient jamais la voix des prophètes, cette croyance brillait toujours comme un astre lointain dont les rayons allaient s'affaiblissant. Elle illuminait particulièrement l'Orient, où retentissaient de siècle en siècle les affirmations prophétiques; mais sa lueur mystérieuse se prolongeait en Grèce, en Italie, en Gaule, dans la Germanie, dans les îles lointaines et jusque sur les rives de la Chine. Les poètes tragiques de la Grèce, et surtout Eschyle, annonçaient sur la scène la prochaine venue d'un *dieu nouveau*, et cette espérance avait pris des proportions telles, que la ville d'Athènes avait élevé un temple au *dieu inconnu*.

A Rome, Virgile annonçait *le roi des temps nouveaux et une domination universelle qui sauverait le monde*. En Chine, à une époque bien antérieure encore, cinq siècles avant Virgile, deux siècles avant Platon, mais mille ans après Moïse, un des plus grands génies de l'antiquité, Confucius ou Koung-Tsée, promettait à son peuple *un Saint envoyé du ciel, qui saurait toutes choses, et qui aurait tout pouvoir au*

ciel et sur la terre. Et l'un de ses successeurs, Lao-Tseu, écrivait ces paroles étonnantes qui se rapprochent beaucoup de celles de saint Jean : *Avant la naissance du Saint, la Raison résidait dans le ciel et dans la terre ; depuis la naissance du Saint, c'est en lui que la Raison réside.* Si vous méditez ces paroles, vous y trouverez en substance le magnifique début de saint Jean : "Au commencement était le Verbe, etc., etc."

Les titres que le philosophe chinois donnait au Dieu attendu, le *Saint*, la *Raison*, convenaient parfaitement au Christ, qui a été la Raison suprême et la Sainteté par essence. Mais saint Jean ne lui donne pas seulement un titre, il l'appelle par son nom, le Verbe, et jamais nom ne fut plus dignement porté. Le Christ a été la *Parole* vivante de son Père céleste, et comme je vous le disais dans ma première conférence, toute parole de Dieu est une loi. Pendant trois années consécutives, tous les échos de la Judée, de la Galilée et de la Samarie ont répété les accents prodigieux de cette parole ; et, comme dit saint Jean, "jamais homme n'a parlé comme cet homme-là." L'impression qu'elle a causée a traversé les siècles, et elle opère encore des prodiges d'émotion, d'enthousiasme et de foi, partout où la simple voix d'un prêtre, ou parfois même d'un laïc, la répète !

Le monde savant avait entendu les périodes éloquentes de ses orateurs et de ses sages, tout l'Orient avait retenti des accents inspirés des prophètes, tout le peuple juif savait par cœur les livres de Moïse ;

et cependant, lorsque la voix du Christ s'est fait entendre à l'humanité, les savants et les ignorants, les grands et les petits, les vieillards et les jeunes gens, tous ont exprimé ce sentiment unanime et spontané : non, jamais homme n'a parlé comme cet homme-là.

Ah ! Messieurs, ne nous en étonnons pas, puisque le Christ n'est pas seulement un homme, mais un Dieu. Et voilà Celui que je vous présente comme le législateur de l'humanité. Non seulement il est Dieu, et possède comme tel *la science du juste et de l'injuste* ; non seulement il peut dire : *je suis la loi* qui gouverne tout, *je suis la lumière* des hommes, *je suis la voie* qu'ils doivent suivre, *je suis la vérité* qu'ils doivent croire ; non seulement il est tout cela personnellement, mais il est le *Fils* et l'*Envoyé* de Dieu le Père. Il remplit une mission, la plus haute qui ait jamais été confiée à un homme, et quand il parle, ce n'est pas seulement lui qui parle, mais c'est le Père qui parle par sa bouche.

Ouvrez les Evangiles, écoutez les discours si nombreux et si merveilleux du Christ ; partout, à chaque instant vous l'entendrez s'écrier : *Je ne suis point venu de moi-même, mais Celui qui m'a envoyé est véritable ; ma doctrine n'est point de moi, mais de Celui qui m'a envoyé ; je ne suis pas seul, mais avec moi est mon Père, et mon Père qui m'a envoyé rend témoignage de moi.*

A quoi bon multiplier ces textes ? Vous les connaissez comme moi, Messieurs, et vous les lirez à chaque page des Evangélistes.

Quelle leçon admirable et terrible à la fois pour les législateurs humains, qui croient si souvent tenir d'eux-mêmes le pouvoir de légiférer ! Quel enseignement formidable pour les rois, les empereurs, les parlements, qui s'imaginent posséder par eux-mêmes et n'avoir reçu d'aucune autorité supérieure le pouvoir de faire des lois ! Quelle lumière inonderait leurs intelligences, s'ils daignaient s'arrêter à méditer cette leçon !

Voilà le Christ, Verbe de Dieu, Sagesse souveraine, Justice incomparable, Vérité éternelle, qui dit aux hommes : " La loi que je vous apporte ne vient pas de moi, mais de mon Père, et je suis envoyé par mon Père pour vous l'enseigner !" Il semble que pour donner des lois à l'humanité il devrait suffire d'être le Christ, le Fils du Dieu vivant ? Eh bien, non, il faut de plus en avoir reçu la mission de Dieu le Père !

O majesté de la Loi ! O sublimité du Droit ! comment n'aurions-nous pas pour toi un respect sans bornes, quand nous voyons de quelle source tu as jailli !

IX

Personne ne pourra mettre en doute les pouvoirs de ce nouveau législateur, puisqu'il est envoyé par Dieu, et qu'il est Dieu lui-même. Cette fois, il n'écrira pas de sa propre main la loi nouvelle, mais il inspirera ceux qui l'écriront. D'ailleurs, le texte original, qu'il a écrit lui-même quinze siècles auparavant, subsiste toujours, et sa mission n'est pas de l'abroger, mais

bien de l'expliquer, le développer, le perfectionner et l'appliquer à tous les hommes.

“Je ne suis pas venu, déclare-t-il lui-même, détruire la loi ancienne, mais l'accomplir ;” et cette déclaration est si vraie, qu'après dix-neuf siècles passés sous l'empire de la loi évangélique, les dix articles du Décalogue sont encore aujourd'hui la base permanente de la morale chrétienne et de tout le droit positif.

Mais tandis que le Décalogue n'a été promulgué qu'au milieu d'un seul peuple, l'Évangile, c'est-à-dire la *loi nouvelle*, est destiné à toutes les nations, et sera promulgué dans tout l'univers. C'est la loi définitive et immuable de l'humanité tout entière.

Lorsque le moment d'accomplir sa mission est arrivé, le législateur divin parcourt donc les villes et les bourgades, et sitôt que la foule l'entoure, il parle, il enseigne, il commande. Il parle dans les temples, dans les synagogues, au bord des rivières et des lacs, sur les versants des montagnes, le long des grands chemins, et les multitudes accourent à sa voix ; et toutes ses paroles sont des règles de conduite, des préceptes et des lois. Il explique les textes de la loi mosaïque et des prophètes, il se laisse interroger sur toutes les grandes questions de la destinée humaine, et il n'en laisse aucune sans réponse ; il écoute toutes les objections des pharisiens, et il les démolit ; il ne recule devant aucun problème, et il trouve la solution de tous. Il dicte, en un mot, toutes les lois qui devront

guider l'homme comme chrétien et comme citoyen, dans sa vie privée et dans sa vie publique. Il pose les principes qui devront gouverner les deux sociétés, religieuse et civile, qu'il distingue sans les séparer, et auxquelles il laisse ce précepte si fécond en enseignements : "Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu."

Mais comment imposera-t-il toute cette législation admirable à l'humanité ? Fera-t-il comme les conquérants de tous les temps, comme Alexandre, comme César, comme Mahomet, comme Napoléon ? Répandra-t-il des fleuves de sang pour soumettre les peuples à sa Loi ? Ah ! Messieurs, sans doute il répandra des flots de sang, car il en faut pour faire germer toutes les semences divines ; mais ce sera son propre sang, et ceux qui continueront son œuvre feront comme lui !

Celui dont la majesté faisait trembler le Sinaï, montera sur le Calvaire comme le dernier des scélérats, après un procès ignoble et inique ; mais sa condamnation deviendra son triomphe, et s'il meurt, ce n'est pas seulement pour revivre et remonter vers son Père ; c'est pour se constituer un corps mystique qui vivra aussi longtemps que le monde, l'Eglise, qui sera l'interprète infailible de sa Loi, qui la propagera dans tout l'univers, qui jugera ses transgresseurs, et qui enseignera perpétuellement aux hommes les voies de la justice et de la vérité !

Nous étudierons plus tard, peut-être, l'organisation et le fonctionnement de cette société, la plus complète

et la plus parfaite qui existe; nous commenterons—au point de vue légal—ce nouveau code appelé l'Evangile, et en même temps que nous admirerons la sagesse de ses décrets, nous ferons passer devant vos yeux l'incomparable tableau des résultats qu'il a produits, et des bienfaits qu'il a opérés parmi les hommes. Mais l'étude de la législation évangélique, appliquée au droit privé comme au droit public, est un travail considérable que nous devons ajourner. En attendant, permettez-moi de vous citer à ce sujet une page du P. Lacordaire :

“ Droit universel et droit immuable, l'Evangile est
“ encore *droit principe*, c'est-à-dire qu'il a pénétré si
“ avant dans le juste et l'équitable, qu'aucun autre
“ droit plus parfait ne saurait être conçu. L'Evangile
“ est, comme les Pandectes de Justinien, un livre de
“ droit; mais un livre de droit d'une si singulière na-
“ ture, que personne n'a l'espérance de le surpasser,
“ ni même de l'imiter. Il est debout après dix-huit
“ siècles, gardé par le respect de tous, et même de ses
“ plus grands ennemis. La pensée humaine, si féconde
“ en ressources, n'a pu lui découvrir ni un égal, ni un
“ défaut. Elle a nié la divinité de Jésus-Christ; mais
“ qu'importe? L'Evangile reste, il est écrit. Qui donc
“ a fait ce livre? d'où est-il tombé? qui en maintient
“ l'empire? Après tant de changements et d'expé-
“ riences, tant de ruines et de fondations, il est tou-
“ jours le même, c'est-à-dire toujours parfait. On

“ l’oublie un jour ; le lendemain on le regarde, et on
“ se dit : l’Evangile !

“ Je rends justice à ce siècle ; il a senti plus qu’au-
“ cun autre le coup évangélique, s’il m’est permis de
“ parler de la sorte : il a compris qu’un lien secret
“ existait entre l’Evangile et l’humanité, et que tant
“ qu’on ne ferait pas pour elle quelque chose de mieux
“ que l’Evangile, tant qu’on ne créerait pas un droit
“ plus parfait, Jésus-Christ continuerait à régner sur
“ le monde. Il a compris que la question n’était pas
“ une question de métaphysique et d’histoire, parce
“ que le peuple ne se soucie et n’a besoin ni de méta-
“ physique, ni d’histoire ; mais qu’elle était une ques-
“ tion de droit. Nulle entreprise plus grande et plus
“ profonde n’a été encore conduite contre Jésus-
“ Christ ; mais aussi aucune dont le résultat sera plus
“ glorieux pour la vérité, et plus facile à saisir pour
“ tous. Le droit donc ! le droit ! Notre preuve est
“ faite, Messieurs, à nous autres, catholiques : vous
“ savez où nous avons pris le monde sous le rapport
“ du droit, et où nous l’avons mené. Prenez l’héritage
“ à votre tour ; créez un droit plus universel, plus
“ immuable, plus parfait. Nous vous attendons, et
“ nous ne demandons pas mieux. Mais à voir vos
“ premiers essais depuis cinquante ans, je crains bien
“ que vous n’en soyez pour vos frais de droit, comme
“ vous en avez été pour vos frais de métaphysique et
“ d’histoire.”

Messieurs, cet autre droit, plus parfait que l’Evan-

gile, que Lacordaire mettait les ennemis du christianisme au défi de créer, est évidemment irréalisable, et l'entreprendre serait folie. Aussi les impies eux-mêmes ne le tentent-ils que partiellement.

Mais en empruntant réellement au christianisme toute l'encyclopédie du droit, ils en nient la divine origine, ils en démolissent les fondements, ils refusent de remonter à ses véritables sources, et ils bâtissent systèmes sur systèmes, d'où ils prétendent faire dériver le droit, qui sera dans leurs écoles purement humain et rationnel.

Ce mouvement révolutionnaire dans la philosophie du droit mériterait une étude complète ; mais nous serons forcés de nous borner aujourd'hui à quelques considérations générales.

X

Dès l'origine du monde il s'est manifesté un antagonisme étrange entre la créature et le Créateur. Dès le commencement, les hommes ont eu l'ambition de devenir des dieux.

Au fond, ce rêve n'est pas aussi insensé qu'il le paraît. En réalité, nous sommes des immortels, et nous devons tendre vers une union glorieuse et éternelle avec Dieu ; mais pour arriver à la réalisation de ces hautes aspirations, il nous faut suivre le chemin que le Verbe divin nous a tracé.

Or, ce n'est pas ce que veut l'orgueil de l'homme. Il veut devenir dieu, mais par ses seules forces, et de

là vient l'antagonisme funeste qui s'est manifesté à l'origine du monde et perpétué depuis à travers les âges.

Le seul dieu de ce monde, disent les faux savants, c'est l'homme. Il est né de l'atome, mais il a gravi tous les degrés de l'échelle des êtres terrestres, et le jour vient où ses évolutions successives le rendront semblable à ce Dieu imaginaire que les religions ont inventé.

Ainsi parle aujourd'hui la science athée. N'est-il pas étrange que l'homme même qui ne croit pas en Dieu tende ainsi spontanément, irrésistiblement, à sa propre déification ? Et n'est-ce pas une nouvelle preuve que nous sommes vraiment faits pour ce monde surnaturel d'où nous sommes descendus ?

L'antagonisme qui engendre la révolte de l'homme contre Dieu est donc aujourd'hui plus vivace et plus général que jamais. En face du temple de la foi, s'élève, avec des proportions gigantesques, le temple de la Raison humaine ! En face de l'autel où le Verbe divin reçoit des hommages, se dresse un autre autel, où l'encens fume en l'honneur du verbe humain.

Ecoutez-le, ce verbe, parlant par la bouche de Proudhon :

“ Une critique supérieure nous conduit à reconnaître, d'un côté, que hors de l'Eglise chrétienne et catholique, il n'y a ni Dieu, ni théologie, ni religion, ni foi ; d'autre part, que la société doit être fondée sur la justice pure, raison pratique du genre humain,

“ dont l'analyse et l'expérience s'accordent à démon-
“ trer l'incompatibilité, dans l'ordre social, avec la
“ conception d'un monde surnaturel, avec la religion.
“ L'Eglise croit en Dieu ; elle y croit mieux qu'au-
“ cune autre secte ; elle est la plus pure, la plus com-
“ plète, la plus éclatante manifestation de l'essence
“ divine, et il n'y a qu'elle qui sache l'adorer. Au point
“ de vue religieux, le catholicisme latin est resté, et
“ de beaucoup, ce qu'il y a de plus rationnel et de plus
“ complet ; l'Eglise de Rome, malgré tant et de si for-
“ midables défections, est la seule légitime. D'où
“ vient alors qu'elle souffre de toutes parts contradic-
“ tion ? Ah ! c'est que l'âme humaine, bien qu'elle se
“ dise religieuse, ne croit en réalité qu'à son propre
“ arbitre ; c'est qu'au fond elle estime sa justice plus
“ exacte et plus sûre que la justice de Dieu ; c'est
“ qu'elle aspire à se gouverner elle-même par sa propre
“ vertu ; c'est qu'elle répugne à toute constitution
“ d'Eglise, et que sa dévorante ambition est de mar-
“ cher dans son autonomie. La Révolution affirme la
“ justice ; elle croit à l'humanité ; c'est pour cela
“ qu'elle est invincible, et qu'elle avance toujours.”

Et dans un autre endroit Proudhon ajoutait :

“ La justice est humaine, tout humaine. C'est lui
“ faire tort que de la rapporter, de près ou de loin, di-
“ rectement ou indirectement, à un principe supérieur
“ ou antérieur à l'humanité. La notion de Dieu n'a
“ rien à faire dans nos constitutions juridiques, pas

“ plus que dans nos traités d'économie politique ou
“ d'algèbre.”

Il y a dans ces lignes de Proudhon un véritable manifeste, commun aux écoles matérialistes, positivistes, déistes, panthéistes et athées; car, au fond, toutes les différentes écoles philosophiques ne reconnaissent pas d'autres sources du droit que le verbe humain, c'est-à-dire la Raison. Elles croient à l'humanité, comme Proudhon, et elles espèrent que cette croyance remplacera toutes les autres.

C'est ainsi que M. Tissot, dans son *Introduction d'étude du Droit*, ose dire: “ On croit faire l'éloge
“ d'une législation ou d'un corps de lois en l'appelant
“ chrétien. C'est une critique. Le droit n'est ni chré-
“ tien, ni payen : il est essentiellement rationnel. C'est
“ donc un vice, au point de vue du Droit, pour une
“ législation que de pouvoir être appelée chrétienne.”

Voilà, Messieurs, la profession de foi d'un membre éminent de l'Université, correspondant de l'Institut et dont l'ouvrage, critique violente et injuste de l'Eglise, a été couronné par l'Académie des sciences morales et politiques; ce qui prouve que M. Tissot n'est que l'écho d'un très grand nombre de juristes.

Hélas! oui, Messieurs, le fait n'est que trop vrai, les écoles philosophiques de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Suisse, et même de l'Angleterre (où le rationalisme fait des progrès alarmants), rejettent aujourd'hui la théorie chrétienne du Droit.

Il est vrai que les juristes de ces écoles sont loin de

s'entendre entre eux dans l'application de leurs divers systèmes, mais ils s'accordent tous à ne reconnaître comme source du Droit que la raison humaine ; et niant le Verbe divin, ils se prosternent devant le verbe humain, qui devient le seul dieu de ce monde, comme la multitude en devient le seul souverain.

XI

Relever toutes les erreurs que cette fausse *philosophie du Droit* propage, serait un travail volumineux dont je ne puis vous indiquer aujourd'hui que les lignes principales. Je commence par les juristes contemporains.

Les uns, comme M. Fouillée, dans un ouvrage récemment publié et intitulé *l'Idée moderne du Droit*, "repoussent et condamnent toute doctrine théologique qui prétendrait fonder le droit sur la moralité, sur la destinée humaine, sur la volonté de Dieu."

"La notion moderne du droit, dit M. Fouillée, repose précisément sur le rejet de toutes ces vues finalistes et providentielles, et le vrai fondement du droit c'est la liberté." Kant, le philosophe allemand, avait déjà soutenu cette théorie du droit, en prenant pour point de départ l'égalité.

Il nous semble que ce système ne soutient pas l'examen. La liberté n'est qu'un des attributs de l'homme, et il est évident qu'elle ne saurait être sans limites. Or, qui posera ces limites, si ce n'est le droit?

L'auteur a cru répondre suffisamment à cette objec-

tion en disant : " La vraie liberté ne consiste pas à pouvoir mal faire, mais à pouvoir bien faire ; elle n'est pas la puissance de déchoir mais la puissance de monter." Très bien ; mais qui déterminera ce qui est mal faire et ce qui est bien faire, ce qui est déchoir et ce qui est monter ? Voilà ce que l'auteur ne nous dit pas.

On croirait pourtant, par ce qu'il vient de dire, que l'auteur ne reconnaît que la liberté du bien ; mais écoutez ce qui va suivre : " Satan, cette volonté absolument mauvaise, comme Ahriman, ce dieu du mal absolu, est un fantôme de l'imagination. Mais fût-il présent parmi nous, il participerait lui-même à l'égalité des droits communs, tant qu'il ne violerait point nos libertés propres, et sa volonté mauvaise, aussi longtemps qu'elle se renfermerait en soi, sans attenter à autrui, conserverait encore son inviolabilité extérieure. Il ne faut point craindre de le dire, contrairement aux assertions des théologiens, *l'erreur* même et le *vice* ont des droits, et des droits civilement et politiquement égaux à ceux d'autrui. Au point de vue purement social et juridique, nous avons le droit de nous tromper, et de déraisonner comme de raisonner ; nous avons le droit de *faillir* comme de *bien agir* ; pour tout dire en un mot, la *mauvaise volonté même* n'est pas exclue de l'égalité des droits."

Les conséquences auxquelles en arrive M. Fouillée, suffisent à démontrer la fausseté de son point de

départ, puisque, en vertu de son système, le *vice* a des droits comme la *vertu*, et que d'ailleurs il ne nous enseigne aucun moyen de savoir ce qui est vertu et ce qui est vice.

D'autres juristes assignent comme source du droit, ce qu'ils appellent le *devoir*. C'est la thèse soutenue par M. Thiercelin, ancien avocat à la cour de cassation, dans un ouvrage intitulé : *Principes du droit*. Mais cette thèse, ainsi posée en termes absolus, est fautive ; car tout *devoir* n'engendre pas toujours un *droit*. C'est ainsi que le devoir de la charité ne produit pas un droit en faveur du pauvre, et que l'aumône qui lui est faite est un bienfait, et non pas une dette payée, ce qui n'empêche pas que ce ne soit un devoir impératif de faire l'aumône de son superflu. Mais là n'est pas la principale erreur de M. Thiercelin, car toute sa thèse pêche par la base, et n'est en réalité qu'un cercle vicieux.

En effet, si nous admettons que le devoir est le fondement du droit, il faudra que M. Thiercelin nous dise quel est le fondement du devoir ; et nous n'en serons pas plus avancés. Sans doute, le droit et le devoir sont deux termes corrélatifs ; et, tout en repoussant la théorie trop absolue de l'auteur, on peut dire que, en général, les devoirs engendrent des droits, et que les droits engendrent des devoirs.

Mais qui créera ces droits et imposera ces devoirs ? Et quelle sera la source première des uns et des autres ? Voilà ce que M. Thiercelin ne nous dit pas.

Dès le début de son livre, il écrit : “ On ne pense pas assez qu'*autorité* et *droit* sont deux termes opposés, comme *révélation* et *raison*, deux puissances qui se combattent, deux idées contraires et qui s'excluent, *la négation l'une de l'autre*.”

Je ne crois pas qu'on puisse commettre en droit une erreur plus fondamentale, et j'ai trop bonne opinion de vous, Messieurs, pour m'arrêter à la réfuter plus amplement.

D'autres écoles, plus ou moins anciennes et plus ou moins célèbres, ont exposé d'autres théories sur l'origine et le fondement du droit.

En premier lieu, il y a les *utilitaires*, comme Hobbes, Bentham et Helvétius, qui ne veulent reconnaître d'autres assises au droit que *l'utilité* ou *l'intérêt*. Mais ce principe est évidemment faux. Si c'est de l'utilité individuelle qu'il est question, l'on pourrait en déduire au profit du pauvre le droit de voler les riches. Si c'est l'utilité générale, il ne serait pas difficile de citer un grand nombre de cas où l'assassinat, par exemple, serait très utile au bien général. D'ailleurs, l'utilité générale est et doit être le motif de la loi, sa raison d'être, mais ne saurait donner naissance au droit lui-même. La législation doit avoir l'utilité générale pour objet, mais le pouvoir de légiférer et le principe du droit viennent d'ailleurs.

Une autre école encore reconnaît Jean-Jacques Rousseau comme chef, et pose comme fondement du

droit, une espèce de pacte humanitaire que le philosophe genevois a appelé le *contrat social*.

Mais cette école devient de moins en moins nombreuse, et si beaucoup de principes prêchés par Rousseau exercent encore une très grande influence dans le monde, son hypothèse du *contrat social* est aujourd'hui regardée comme une utopie, contredite par les faits historiques et par la nature éminemment sociale de l'homme. Comme le dit très bien M. Lucien Brun, dans sa magnifique *Introduction à l'étude du Droit*, "ce sont des rêveries pleines de contradictions que personne n'oserait plus défendre."

Il y a encore le système de Grotius, qui appuie toute sa théorie sur l'état social de l'humanité, ce qu'il appelle *socialitas*, et le système de Spinoza, qui soutient que le droit individuel n'est autre chose que la puissance même de l'individu.

"Les *forts*, dit-il, sont faits pour asservir les faibles, au même titre que les poissons pour nager et les plus gros pour manger les petits."

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de réfuter ni l'un ni l'autre de ces deux systèmes. Le dernier assimile le *droit* à la *force*, et s'il est vrai de dire que les individus et surtout les nations abusent souvent de leur force, il n'en est pas moins incontestable que la force ne saurait être le droit et la justice.

Quant au système de Grotius, il est basé sur un fait historique, la *société*, mais non sur un principe, et il conduit à la destruction du droit individuel ou privé.

Tous ces systèmes pèchent par la base, et l'erreur fondamentale de leurs adeptes est de vouloir se passer de Dieu, et asseoir le droit sur la raison humaine, ou le verbe humain. Mais vous venez de voir à quelles utopies plus ou moins incohérentes, à quelles hypothèses plus ou moins impossibles, ils sont obligés de recourir pour établir leurs théories.

XII

Le spectacle de ces déviations est très affligeant. Hâtons-nous d'en détourner les regards, et, sans poursuivre plus loin l'erreur dans sa marche tortueuse, revenons à la théorie chrétienne du droit, qui n'a pas la même confusion d'idées, ni les mêmes obscurités. Pas plus que nos adversaires, nous ne nions la raison humaine, au contraire, nous en reconnaissons les nobles facultés ; mais quand nous voyons ce que cette raison superbe avait produit dans le monde, lors de la venue du Christ, nous disons que ces quarante siècles d'expérience prouvent que la raison humaine a besoin des lumières de la foi.

Nous ne rejetons pas non plus le droit naturel. Il est au contraire notre point de départ, et nous en faisons la base de toute la science du droit.

Mais nous disons que ce droit naturel a un auteur, qu'il a fallu un législateur souverain pour en imposer les préceptes à l'homme, et que ce législateur ne peut être que Dieu, source de tout pouvoir.

Qui dit pouvoir dit hiérarchie, et c'est pourquoi le

principe de l'égalité révolutionnaire est la négation de tout pouvoir. Il y a une égalité légitime qui est l'un des principes les plus féconds du christianisme : c'est une égalité relative, limitée à certains rapports des hommes entre eux, et qui n'exclut pas le respect et l'obéissance dus aux autorités légitimes. Mais l'égalité absolue, proclamée dans la *déclaration des droits de l'homme*, est la destruction de toute autorité ! car l'idée même du pouvoir ne peut exister, ne peut être conçue, sans que l'esprit se représente immédiatement deux êtres dont l'un commande et dont l'autre obéit.

Le droit de commander, d'une part, et le devoir d'obéir, de l'autre, sont donc les deux éléments constitutifs du pouvoir dans son essence ; et celui qui commande doit nécessairement être placé au-dessus de celui qui est commandé.

Mais qui donc aura le droit et le pouvoir de commander à tous les hommes ? Qui donc pourra dire à l'humanité toute entière : " Je t'ordonne telle chose, et je te défends telle autre ? Car n'oubliez pas, Messieurs, que nous parlons toujours du droit général, du droit universel, qui est et qui doit être *le même* chez toutes les nations.

Pour donner, non pas à un peuple, mais à tous les peuples, un code uniforme de lois traçant à l'humanité toute entière les limites exactes du juste et de l'injuste, il faut donc être placé au-dessus de tous les pouvoirs humains, il faut être Dieu ! Mais Dieu délègue ses pouvoirs pour le gouvernement particulier de chaque

nation, et il agit par des subalternes qui sont les souverains, comme les souverains agissent par des subalternes qui sont leurs ministres, et comme les ministres agissent par d'autres subalternes, qui sont les fonctionnaires publics à tous les degrés de l'échelle sociale.

Telle est l'admirable hiérarchie des pouvoirs, instituée pour conduire l'humanité à sa fin, et qui a pour couronnement la royauté sociale du *Verbe de Dieu*. *L'unité et l'universalité* des mêmes principes généraux du droit, applicables à toute la terre, sont une de ces nécessités sociales que la conscience humaine ne peut nier, et qui ne peuvent être dues qu'au législateur *un et universel* !

Nous lisons dans la Bible, que Moïse, lorsqu'il redescendit du mont Sinaï, après sa longue et merveilleuse conférence avec Dieu, et portant dans les mains les deux tables de la Loi, avait la figure éclatante, et que tous ses traits rayonnaient d'une lumière surnaturelle.

Ainsi doit-il en être des souverains. Le pouvoir qui leur vient de Dieu semble ceindre leur front d'une auréole. Malgré nous, sans nous en rendre compte, nous sentons, quand nous en approchons, qu'il y a en eux quelque chose de plus grand que nature, et que le principe d'autorité, qui leur vient du ciel, a répandu sur leur personne un éclat étrange qui impose le respect.

D'où leur vient cette majesté qui les enveloppe ? Est-ce de la pourpre qui les couvre ? Est-ce du diadème qui couronne leur front ? Est-ce du sceptre

qu'ils portent dans leur main ? Non, Messieurs, c'est la dignité dont ils sont revêtus, c'est la mission qu'ils tiennent de Dieu, qui répand autour d'eux ce reflet qui éblouit les peuples et qui courbe les fronts. Ah ! je ne m'étonne pas que les tentatives d'assassinat soient si souvent infructueuses, quand elles sont dirigées contre les rois. Je ne puis croire que le bras de l'assassin ne tremble pas, quand c'est une majesté qu'il va frapper ! Car, après le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, personne ne doit imposer le respect comme un roi vraiment digne de l'être ! Suivant l'expression d'un Père de l'Eglise, on ne peut rien voir de plus sublime qu'un roi qui, les mains étendues sur le peuple, adore le Prince commun du roi et du peuple !

Et ce que je dis des rois s'applique à tous les représentants de l'autorité souveraine, quelque nom qu'on leur donne, qu'ils soient empereurs ou présidents. Car tous tiennent leur autorité de Dieu, même quand ils sont choisis par le peuple.

Telle est, Messieurs, l'admirable harmonie de la théorie chrétienne du Droit. Au sommet de toutes choses, elle place Dieu comme principe de toute autorité et de tout pouvoir, *in principio*. De cette source souveraine du Droit ont jailli, par l'action du Verbe, comme des fleuves de justice qui ont inondé le monde, le droit naturel et la loi révélée, le Décalogue et l'Evangile ; et de la même source découlent encore tous les pouvoirs religieux et civils, législatifs et judiciaires, qui comme autant de canaux répandent au milieu

des hommes les eaux vives de la vérité, de la justice, de l'ordre, de la sécurité et de la paix sociale.

Vous avez lu sans doute, ou vous lirez peut-être ce beau titre que les auteurs de droit anglais donnent à Sa Majesté Britannique: *fons justitiæ, the fountain of justice*. Cela ne veut pas dire que le souverain est l'auteur de la justice, mais qu'il en est le distributeur. J'emprunte ces expressions à Blackstone, Messieurs, et le grand juriste anglais ajoute ces paroles magnifiques: Il n'est pas la source, mais le réservoir d'où le droit et l'équité sont conduits par un millier de canaux à chaque individu: *He is not the spring, but the reservoir, from whence right and equity are conducted, by a thousand channels, to every individual*.

Vous le voyez, Messieurs, dans la théorie chrétienne du Droit tout s'enchaîne et tout s'illumine, parce que nous croyons que le Verbe en est à la fois la source et le fondement, le commencement et la fin, le sommet et la base, et parce que le droit naturel, le Décalogue et l'Evangile forment dans notre croyance la ligne droite qui va d'un terme à l'autre, et sont les fleuves où les nations doivent puiser le Droit.

Hélas ! la plupart des légistes ont aujourd'hui d'autres idées. Vous savez que notre siècle a rêvé ce qu'il appelle l'émancipation de l'humanité, et qu'il rejette ces doctrines fondamentales. Dans toutes les branches des connaissances humaines on veut se passer du Christ. Partout on enseigne un art sans Dieu, une lit-

térature sans Dieu, une philosophie sans Dieu, une politique sans Dieu, et enfin une science du Droit sans Dieu.

Eh bien ! Messieurs, il n'est pas nécessaire d'être prophète pour vous dire que ces enseignements conduiront les peuples qui les suivront à des catastrophes sans précédents, à des écroulements inouïs, puis à la stérilité irrémédiable, au néant !

J'ai commencé cette étude par une grande parole de saint Jean ; je termine par une autre non moins admirable du même évangéliste : *Sine ipso factum est nihil quod factum est*, que je traduirai littéralement, pour vous en faire mieux sentir toute l'énergie : "Sans Lui (le Verbe) a été fait le *rien* qui a été fait !"

Ce n'est pas assez de dire que rien n'a été fait sans lui ; le texte va plus loin et signifie que les hommes, sans Lui, ont fait le *rien*, ont adopté le néant pour principe et pour fin, pour fondement universel, qu'ils veulent renverser et détruire la religion et la société, et tout reconstruire en prenant le rien, *nihil*, pour base. Cet abîme d'aberration est tel qu'une doctrine célèbre, et qui compte aujourd'hui sur une organisation puissante, a même emprunté son nom au *rien*, et s'appelle le *nihilisme*.

MARIAGE ET DIVORCE

CONFÉRENCES FAITES A L'UNIVERSITÉ LAVAL EN 1882.

PREMIÈRE CONFÉRENCE.

LE MARIAGE.

I

MESSIEURS,

Vous n'avez pas oublié, j'espère, l'enseignement que je vous ai donné, il n'y a pas très longtemps, sur *les sources du Droit*.

Je crois vous avoir démontré alors la divine origine du droit naturel. Je vous ai expliqué comment ce droit a été imprimé par Dieu dans les plis secrets de la conscience humaine, qui répond à l'homme quand il l'interroge : voici le bien et voilà le mal.

Je vous ai raconté comment ce droit inné, primordial, universel, a été complété et développé par la Révélation, et comment Dieu l'a promulgué lui-même, en parlant au premier homme dans le paradis terrestre, et subséquemment aux patriarches, auxquels il se montrait tantôt sous une forme, tantôt sous une autre.

Je vous ai rappelé comment ce droit révélé, mais non écrit, a été plus tard, au mont Sinaï, gravé par

Dieu sur des tables de pierre, et comment enfin le Verbe de Dieu, s'étant fait chair, a promulgué la Loi nouvelle ou l'Evangile, et institué une autorité infail-
lible et permanente, chargée de l'interpréter.

Le Décalogue et l'Evangile, telles sont les sources du Droit que je vous ai montrées, jaillissant du Sinaï et du Calvaire, et se réunissant pour former un fleuve de justice qui a inondé le monde et fait fleurir la civilisation chrétienne.

Dans ces codes incomparables se trouve la *somme* de toutes les lois justes, tout le droit chrétien, promulgué au commencement par Dieu le Père, il y a dix-neuf siècles par Dieu le Fils, et interprété depuis par Dieu le Saint-Esprit, représenté sur terre par l'Eglise catholique.

Chose vraiment étonnante et incontestable, cette *somme* du droit se retrouve au fond des constitutions et des lois de tous les peuples civilisés; et ceux mêmes qui prétendent déchirer en lambeaux le Décalogue et l'Evangile, ramassent forcément, et parfois inconsciemment, les feuillets qu'ils ont jetés au vent, et ils en font les fondements de leur législation.

C'est en vain qu'ils s'élancent hors des chemins que leurs ancêtres glorieux ont parcourus, et prétendent s'affranchir de la Loi divine; tôt ou tard il leur faut revenir à ce Droit chrétien qui conduit à la vraie civilisation, comme ces comètes qui font des courses folles à travers les espaces infinis, et qui, de loin en loin, sont forcées de rentrer dans les orbites du monde visible.

Ah ! c'est que la Loi divine, vaste comme le ciel, où tous les astres accomplissent leurs évolutions, est en même temps lumineuse comme le soleil, auquel la terre et toutes les planètes empruntent leur clarté. Mais, comme les corps planétaires perdent leur éclat à mesure qu'ils s'éloignent du soleil, les législations humaines, en s'éloignant de la Loi divine, s'enfoncent peu à peu dans la nuit.

Ah ! Messieurs, qui êtes ou qui deviendrez des avocats, des législateurs, des juges, n'oubliez jamais que le Christ est le Législateur souverain, universel.

Combien je me suis senti heureux, en visitant quelques palais de justice dans les grandes villes de France, d'y voir l'image du Christ entre les bustes et les statues des grands jurisconsultes et des législateurs ! Le crucifix suspendu dans les tribunaux, n'est-ce pas vraiment sa place ?

Oui, certes, et c'est un triste spectacle de voir le gouvernement de cette grande et illustre nation dont nous sommes les fils, exclure la divine image des prétoires.

Le Christ, soleil de justice, et dont le nom rappelle le plus grand des procès et la plus auguste des victimes ! Le Christ, que les témoins appellent en témoignage de la vérité de leurs dires, que l'accusé invoque ou redoute suivant qu'il est innocent ou coupable, et qui peut seul lui enseigner la résignation et le sacrifice, quand la justice humaine le condamne à tort ! Le Christ qui jugera les juges, et qui trouvera peut-

être bien des taches de sang sur les mains qu'ils ont cru laver! Ah! oui, Messieurs, il est là bien à sa place, et non seulement ceux qui l'y ont admis ne devraient pas l'en chasser, mais tous les peuples chrétiens devraient l'y mettre!

II

Messieurs, avant de faire l'application des principes du Droit chrétien au sujet que je me propose de traiter, il m'a semblé nécessaire de vous résumer aujourd'hui mon travail précédent sur les sources de ce droit, afin que vous puissiez vous rendre compte plus facilement de la marche que je veux suivre, et de quelles lumières je veux m'aider dans l'étude que nous ferons ensemble de la société domestique.

Qu'il soit bien entendu, d'abord, que je ne viens pas vous faire un cours de Droit civil, et qu'en vous parlant du mariage, fondement de la société domestique, je ne ferai pas un commentaire de notre Code civil sur cette matière. Vous avez de dignes professeurs qui sont chargés de ce soin.

Je ne toucherai au Droit civil qu'autant qu'il touchera lui-même au Droit naturel, que j'appelle aussi divin à cause de son auteur, et je laisserai de côté toutes les questions qui dérivent uniquement du Droit civil.

Vous me demanderez peut-être pourquoi j'ai choisi ce sujet plutôt qu'un autre. La raison en est simple: c'est que dans les études de Droit chrétien que j'ai

commencées, et que je me propose de continuer, les droits de l'époux et de l'épouse, du père, de la mère et de l'enfant, sont les premiers qu'il convient d'étudier, à raison de l'antériorité de leur origine.

Suivant l'ordre naturel et logique les sujets d'étude qui s'imposent à notre examen doivent être en premier lieu la société domestique, en second lieu la société civile, en troisième lieu la société religieuse, et en dernier lieu les rapports de ces différentes sociétés entre elles. C'est aussi l'ordre adopté dans les codes des nations, et les questions de mariage et de filiation y précèdent toujours toutes les autres matières de Droit civil.

La société domestique a pris naissance longtemps avant la société civile, et le mariage du premier homme a été le premier acte de sa vie sociale. Aussi lisons-nous dans la Bible le récit de ce mariage immédiatement après celui de la création du monde.

A peine l'homme a-t-il vu le jour que le caractère éminemment social de sa nature se révèle, et Dieu lui-même le constate en disant : " Il n'est pas bon que l'homme soit seul ! " Alors la sagesse divine veut compléter son chef-d'œuvre, et elle fonde la société domestique, qui deviendra la mère de la société civile, comme Adam sera le père du genre humain.

C'est cette première société que nous allons étudier ensemble.

Je vous avoue, Messieurs, que je n'aborde un pareil sujet qu'avec crainte ; car il en est peu, je pense, qui

soient plus féconds en difficultés juridiques et théologiques, et je redoute de n'avoir pas les lumières nécessaires pour le traiter comme il faudrait. Mais il s'impose vraiment aux études de Droit chrétien que j'ai commencées, et c'est d'ailleurs le temps d'en parler, puisque les principes qui le régissent sont maintenant remis en question dans un grand nombre de pays.

En pareille matière, il me semble convenable de déclarer que j'accepte entièrement et sans restriction les doctrines de l'Eglise catholique, et que je réprouve sans discuter toutes les erreurs qu'elles condamnent. Si donc il m'arrivait de commettre sans le vouloir quelque erreur de doctrine, je me ferai un devoir de la répudier, aussitôt qu'on me l'aura montrée, et de remercier qui m'en avertira.

En même temps, je m'efforcerai de ne rien dire sur un tel sujet qui puisse blesser des oreilles chastes.

III

Et d'abord, Messieurs, qu'est-ce que le mariage qui donne naissance à la société domestique ? Est-ce un contrat ? est-ce un sacrement ?

C'est l'un et l'autre. Avant Jésus-Christ, le mariage était un simple contrat d'institution divine ; mais Jésus-Christ lui a conféré la dignité de sacrement.

Ce nouveau titre n'a pas changé sa nature, mais a seulement grandi sa dignité. Comme contrat, aussi bien que comme sacrement, il est religieux, un et indissoluble. Avant comme depuis Jésus-Christ, il a

revêtu ces deux caractères, l'unité et l'indissolubilité; et nous verrons qu'on ne peut les nier, ni les repousser, en invoquant certains faits historiques. Nous verrons aussi que le contrat et le sacrement sont une seule et même chose, et que la distinction que l'on peut faire, pour l'intelligence du sujet, n'est qu'une distinction de raison qui n'est pas réelle.

Mais pour procéder avec ordre, et pour étudier le mariage dans sa nature intime, son mobile, son objet et sa fin, remontons à son origine.

Vous connaissez tous le texte de la Genèse racontant le mariage de nos premiers parents, et je ne crois pas nécessaire de vous le citer.

Mais arrêtons-nous un instant à en considérer les circonstances remarquables; tout est digne d'étude dans cette mystérieuse formation de la première société conjugale.

Remarquez d'abord comment Dieu crée la femme. Il ne la tire pas du néant, comme il a fait pour les mondes qu'il vient de lancer dans l'espace. Il n'emploie pas un peu de limon comme matière première, ainsi qu'il vient de le faire pour l'homme. On dirait qu'il ne veut pas briser cette belle unité humaine qui vit et se meut sous ses regards; et cependant il la briserait s'il créait un autre être humain absolument séparé, indépendant, et complet par lui-même.

Il envoie donc à l'homme un sommeil profond, et pendant ce sommeil mystérieux il lui enlève une côte, et il en forme la première femme. Puis il restitue en

quelque sorte au côté d'Adam, comme son complément nécessaire, cette côte ainsi transformée. Adam ouvre les yeux, il est ravi, et il s'écrie : "C'est l'os de mes os, la chair de ma chair." C'est sa moitié.

L'homme est complet. Il est *un* en *deux* personnes. Le plan divin est exécuté ; l'unité humaine n'est pas brisée, et, suivant la merveilleuse expression de la Genèse, *l'homme est créé mâle et femelle*. La femme tirée du côté de l'homme par la volonté divine, est venue, en obéissant à la même volonté, reprendre sa place sur son cœur, et tous deux ne forment plus qu'une seule chair, s'écrie Adam : *duo in carne una !*

Quelle merveille, Messieurs, que ce premier contrat de mariage, contenu tout entier dans cette formule qui en fixe à jamais le caractère *un* et *indissoluble* : *duo in carne una !* C'est Dieu lui-même qui l'a formé, du consentement des deux parties contractantes ; donc c'est Dieu seul qui pourra le résilier. Oh ! que ces premières noces de l'Eden durent être belles, et que de tableaux gracieux j'aurais à vous peindre, si je faisais de la poésie et non du Droit !

Mais quelle est la fin de ce contrat ? Dans quel but Dieu l'a-t-il formé ? Il le déclare lui-même en bénissant les deux époux, et en formulant cette grande loi de l'humanité : *Crescite et multiplicamini*. L'homme devient l'auxiliaire de Dieu dans l'œuvre créatrice, et son collaborateur dans le plan divin.

Oh ! Messieurs, combien nous sommes loin de ces contrats du droit civil dont l'Etat règle la formation,

la durée, et l'objet ! Et qu'il faut avoir peu réfléchi à la nature du contrat de mariage pour l'assimiler aux contrats qui relèvent de la législation civile !

Voyons plutôt, Messieurs.

Quel est l'objet du mariage, et quelles choses entrent dans la société domestique ?

Dans les contrats ordinaires de société, les associés mettent en commun leurs biens, leur industrie, leur travail, mais c'est tout. Leurs personnes, leurs sentiments, leurs cœurs, leurs esprits, tout leur être moral reste libre et indépendant.

Dans le mariage la société est tout autre. C'est l'être moral qui est la mise. Les époux se donnent tout entiers l'un à l'autre. Tout ce qui échappe par sa nature même au contrôle de la loi civile, leur amour, leurs pensées, leurs désirs, leurs qualités, leurs vertus, leurs espérances, leurs rêves de bonheur dans cette vie et dans l'autre, leur présent et leur avenir, tout est mis en commun.

Peut-on imaginer une union plus entière ? Elle est totale, parfaite, sans réserve quant aux personnes des associés, et sans limite quant à sa durée. Cette totalité du don mutuel que se font les époux exclut nécessairement la pluralité, et l'union est essentiellement *une*.

En même temps, aucune limite n'est et ne peut être assignée à sa durée, si vous consultez la nature.

Quel est en effet le mobile du mariage ? Quel est le sentiment naturel qui pousse l'homme et la femme à le contracter ?—C'est l'amour, n'est-ce pas ?

Or, je vous le demande, quel est l'amour tant soit peu digne de ce nom qui ne promet pas de durer toute la vie ? Quel est le cœur qui ne demande pas pour lui-même, et qui ne jure pas à l'objet aimé un *amour éternel* ? Avez-vous même jamais vu ces deux mots séparés ? Pouvez-vous me citer un exemple de deux êtres que l'amour unisse, et qui ne soient pas fermement décidés au fond de leurs cœurs de s'aimer toujours ?

Ah ! Messieurs, c'est le cri de la nature que poussaient Alexandrine de La Ferronnaye et son mari, quand ils se disaient que c'était une souffrance d'aimer pour cette vie seulement, et qu'ils avaient le goût des amours éternels. N'est-ce pas l'auteur de *l'Imitation* qui dit que l'amour est plus fort que la mort ?

Oui, Messieurs, l'amour prétend se prolonger au delà de la tombe, et, grâce à Dieu, il y a encore dans ce monde des cœurs généreux qui se donnent pour toujours, qui ne veulent pas même de la liberté que la mort leur donne, et qui restent fidèles au souvenir de celui ou de celle qu'ils ont aimés—même après que Dieu a brisé le lien qui les unissait !

Donc, dans la nature, qui dit amour dit *unité* et *perpétuité*. L'amour est essentiellement *un*, et il doit toujours durer ; ou bien, ce n'est pas de l'amour.

Que diraient les deux futurs époux, si le ministre de Jésus-Christ leur demandait au pied des autels, combien d'années ils jurent de s'aimer, et pour combien de temps ils veulent se marier ?

Ne seraient-ils pas révoltés et indignés dans le plus intime de leur être? Ils s'aiment sincèrement, profondément, et ils ne peuvent pas douter un seul instant de la perpétuité de cet amour. Ainsi parle la nature, et le contrat que l'amour lui dicte ne peut avoir d'autre terme que la mort.

Mais allons plus loin, et voyons quelle est la fin de ce contrat, c'est-à-dire quel est le but qu'il doit atteindre.

Les associés, dans le droit civil ou commercial, ont en vue des profits à réaliser, des biens à acquérir, en un mot, un lucre à partager; tel est le but de leur société.

Mais dans la société conjugale, la fin est la plus noble, la plus auguste, et en même temps la plus merveilleuse que l'on puisse imaginer. Nous l'avons déjà dit, le mariage fait de l'homme et de la femme des instruments du Créateur, et ses aides dans le grand œuvre de la conservation de l'espèce humaine.

La fin principale du mariage c'est de perpétuer l'humanité, c'est de faire des hommes. Mais faire des hommes, ce n'est pas seulement les mettre au monde; c'est les élever, nourrir leurs corps, former leurs cœurs, développer leurs intelligences, apprendre à leurs âmes les voies du salut.

Or, je vous le demande, suffira-t-il de quelques années pour accomplir cette grande mission? Qui osera soutenir que l'éducation d'une famille n'absorbe pas toute la vie du père et de la mère? Qui prétendra

de bonne foi que l'enfant n'a pas besoin de ses parents, et qu'on peut impunément l'arracher aux bras qui l'ont bercé ?

Ah ! Messieurs, la mort fait bien assez d'orphelins ; malheur à ceux qui lui donnent un auxiliaire dans le divorce !

Donc, ici encore, en ne consultant même que la nature, la fin du contrat de mariage, comme son mobile et comme son objet, prouve son indissolubilité. La nature veut que l'enfant ne soit pas séparé de ceux qui lui ont donné le jour, et pour cela il faut que les époux eux-mêmes restent unis jusqu'à la mort.

Nous avons dit que l'homme, sans la femme, était incomplet ; il semble que la société domestique, sans enfant, est incomplète. Je l'ai définie une unité en deux personnes. Mais quand un fils lui est né, l'idéal de la famille humaine est réalisé. Une trinité humaine, *une* par le chef, par l'amour, par les liens de la nature, par l'indissolubilité du contrat, prend possession de la terre ; l'homme que Dieu veut créer à son image se rapproche ainsi plus fidèlement de son modèle, et l'harmonie des rapports qui doivent rattacher la famille humaine à la Trinité divine est plus complète.

IV

Ne perdons pas de vue, Messieurs, l'ordre du plan divin.

La société domestique est créée, mais la société civile ne l'est pas encore. Le premier époux, la pre-

mière épouse, le premier enfant sont vivants : la Famille existe, et l'Etat est encore à naître.

Le contrat de mariage a créé des obligations et des droits entre l'époux et l'épouse, entre les parents et l'enfant, et comme la société civile n'existe pas encore, il est évident qu'elle n'a pas pu donner naissance à ces obligations et à ces droits.

Non, la famille est constituée en vertu d'un contrat de droit naturel, d'institution divine, et c'est en conséquence le Droit naturel ou divin, qui doit déterminer et régler la nature et les conditions d'existence de ce contrat et de cette société.

C'est pourquoi la famille a des droits auxquels l'Etat ne peut rien changer, et c'est pourquoi le père a sur ses enfants des droits qu'aucune loi civile ne peut lui ravir.

Nous tirerons plus tard les conclusions de ces prémisses.

Mais n'anticipons pas, et reprenons l'esquisse historique du mariage, dont le premier chapitre est si admirablement résumé par Moïse.

L'engagement solennel pris par Adam, en présence de Dieu, ne l'a pas été seulement en son nom, mais au nom de sa postérité. Ecoutez ses paroles lorsque Dieu lui présente son épouse :

“ Voici l'os de mes os, et la chair de ma chair. Elle sera appelée du nom pris de l'homme, parce qu'elle a été tirée de l'homme. C'est pourquoi l'homme quit-

tera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils seront tous deux une seule chair."

Alexandre Dumas, fils, s'est plaisamment moqué de ces paroles d'Adam. "Il n'avait pas grand mérite à s'imposer ce sacrifice, dit-il, puisqu'il n'avait ni père ni mère à abandonner." Le spirituel dramaturge a fait là une mauvaise plaisanterie. Au lieu de rire de ces paroles, il aurait dû en conclure que le premier homme parlait au nom du genre humain dont il allait devenir le père. A cette heure solennelle du premier mariage, Adam, transporté d'un saint enthousiasme et inspiré par Dieu, sans doute, ne voit pas seulement le présent, il découvre l'avenir; et comme chef de la première famille, comme père de tous les hommes, il accepte la loi du mariage que Dieu lui impose, et il lui donne une formule humaine, c'est-à-dire applicable à tous les hommes, en disant: "L'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils seront deux dans une seule chair."

Ces paroles du premier homme ont retenti jusque dans sa postérité la plus reculée, et elles ont créé une tradition que l'on a retrouvée chez les races primitives, et parmi les peuples sauvages, tantôt plus ou moins altérée par la décadence des mœurs, et tantôt presque intacte.

Dans les temps anciens, soit pour hâter la multiplication de l'espèce, soit pour empêcher des alliances entre les enfants de Dieu et ceux qui furent nommés

enfants des hommes, soit pour d'autres raisons que Moïse n'a pas jugé à propos de nous faire connaître, Dieu a quelquefois permis la pluralité des femmes, surtout au temps des patriarches ; mais ce furent là des exceptions que Dieu a voulu faire, et dont nous n'avons pas à lui demander compte. Ce que Dieu avait uni, il pouvait le séparer.

De même, la loi de Moïse permettait aux Hébreux, dans certaines circonstances, des lettres de divorce. Mais Jésus-Christ a dit que c'était à cause de la dureté de leurs cœurs. En dépit des désordres que la dépravation universelle entraîna, la grande loi du mariage, telle qu'établie par Dieu et publiée par Adam, a été reconnue et respectée par beaucoup de peuples, au moins à leur origine, et tant qu'ils ont gardé la pureté des mœurs.

Vous savez que les Indes, dans les temps primitifs, ont vu fleurir les lois de Manou. Or, savez-vous comment ce code considérait et traitait le mariage ? Ecoutez ce texte, il est étonnant :

“ L'homme et la femme ne font qu'une seule personne. L'homme complet se compose de trois : lui, la femme et l'enfant. Et la femme est la compagne de l'homme, à la vie, à la mort... Que la veuve vive dans la mortification de son corps, qu'elle se nourrisse de fruits purs, de fleurs et de racines : que jamais la femme, son seigneur mort, n'ose prononcer le nom d'aucun homme.”

Qu'en dites-vous, Messieurs ? N'est-ce pas admi-

nable de grandeur et de fierté? Les premières paroles semblent copiées de la Bible, et les dernières ne pèchent que par trop de sévérité. L'Eglise catholique, par la bouche de saint Paul, conseille aux veuves en général de ne pas se remarier. Mais les lois de Manou proscrivent formellement les secondes noces. Quelle rigueur! mais en même temps, quel respect profond de l'indissolubilité du lien conjugal, plus fort que la mort!

Cet excès de sévérité pour les veuves est une erreur que le Christianisme condamne, et le Christianisme a raison. Or, un excès appelle un autre excès, *abyssus abyssum invocat*, et les Indiens, ne pouvant sans doute faire respecter cette loi trop rigoureuse, en sont venus à contraindre les veuves de s'immoler sur des bûchers qui consomment les cadavres de leurs maris. Telle est aujourd'hui encore la loi chez les Indiens, qui ne veulent pas permettre à la mort même de briser le lien conjugal.

Les Chinois des temps anciens avaient le plus grand respect pour le lien conjugal, et Confucius voulait punir sévèrement celui qui se permettait un regard impudique sur la femme d'autrui.

Les philosophes grecs, avant Platon, professaient les mêmes doctrines, et parmi les disciples de Pythagore, Ocellus de Lucanie a parlé du mariage comme nos Livres saints en parlent.

Il veut que l'homme dans le mariage ne se propose que de donner la vie à des hommes, pour perpétuer

l'humanité selon le désir de Dieu. "La volupté, dit-il, n'est pas le but de l'union conjugale, et si les hommes ont en vue la satisfaction de leurs passions, leurs enfants seront vicieux."

La même austérité de mœurs exista chez les Perses jusque vers l'époque de Cyrus, et l'on peut dire, en invoquant le témoignage de l'histoire universelle, que chez tous les peuples jeunes et vertueux, la sainteté, l'unité, l'indissolubilité du mariage ont été reconnues et acceptées aussi longtemps que les mœurs sont restées pures. Le divorce a toujours été un fruit de la corruption.

Tacite, parlant des mœurs des Germains, affirme que les vierges seules pouvaient s'y marier, et une fois seulement.

Mais descendons les âges, et venons à la grande nation qui est devenue la maîtresse du monde. Rome est arrivée, par la pratique de vertus austères que les peuples modernes, même chrétiens, mettent souvent en oubli, à la puissance la plus étendue et la plus glorieuse. Les lois ont atteint le plus haut sommet que le génie humain laissé à ses seules forces puisse gravir.

Eh bien ! voulez-vous savoir quelle idée ses grands jurisconsultes avaient du mariage, écoutez cette définition qu'en donnait Modestus : *Nuptiæ sunt conjunctio maris et feminæ et consortium omnis vitæ, divini et humani juris communicatio*. "Le mariage est l'union de l'homme et de la femme pour la vie entière, dans la participation du droit divin et du droit humain."

Messieurs, cette définition est admirable, et nous sommes bien forcés d'avouer que parmi les jurisconsultes modernes, même ceux qui se disent chrétiens, il en est très peu qui comprennent aussi bien la grandeur, la dignité et les caractères essentiels du mariage. On ne saurait trop s'étonner d'entendre un jurisconsulte payen mettre *en communion* le droit divin et le droit humain pour créer ce contrat qui doit durer toute la vie, et affirmer aussi catégoriquement le caractère religieux, l'unité et l'indissolubilité du mariage.

Mais il faut l'avouer, lorsque le jurisconsulte romain s'exprimait ainsi, il n'était plus qu'un écho du passé ; car les mœurs de Rome étaient alors en pleine décadence. C'était encore l'expression du droit, mais elle tendait de plus en plus à devenir lettre morte, et les effets désastreux du divorce étaient déjà visibles pour tout le monde.

Voulez-vous savoir maintenant de quelles formes était accompagnée la célébration du mariage, dans les temps primitifs de Rome, à l'époque où ses mœurs conservaient encore l'austérité et la vigueur ?

Il y avait trois modes différents de contracter mariage ; mais, comme dit M. Lucien Brun, la forme religieuse seule donnait à la fois la plénitude des effets civils au mariage, et aux époux la dignité, l'honneur et la considération publique. Tel était le mariage contracté au milieu des solennités en quelque sorte sacramentelles de la *confarréation*.

Après le consentement du père de famille, après les

fiançailles et l'échange des présents, le jour des noces avait été indiqué. Ce jour-là, avant l'aurore, les fiancés se rendaient au temple, où les dieux étaient invoqués, puis une victime immolée en présence de dix témoins, et où le prêtre offrait le pain de pur froment dont le partage entre les époux donnait son nom au mariage. Un cortège de parents et d'amis conduisait à la maison conjugale la nouvelle épouse, voilée du *flammeum*, couronnée de verveine cueillie de ses mains, et vêtue de la laine des brebis. Devant elle ses parents portaient un bouquet d'épines blanches et des flambeaux de cire, emblèmes de la pureté de l'amour conjugal. Elle arrivait dans la maison dans laquelle devait dorénavant s'écouler sa vie; elle était portée par les amis de son enfance au delà de ce seuil que sa pudeur hésitait à franchir, et de nouveaux sacrifices, offerts aux dieux qui présidaient à chacune des obligations du mariage, terminaient une journée qu'avaient remplie toute entière la pensée et, pour ainsi dire, la présence de la divinité.

Ces noces par la confarréation, *justæ nuptiæ*, étaient, selon l'opinion de Niebuhr, les seules qui ne pussent être dissoutes par le divorce.

Elles donnaient à la femme les noms de *justa uxor*, *tota uxor*, *materfamilias*. L'épouse entraît dans la société des mêmes dieux et des mêmes cultes que son mari, les biens lui devenaient communs. Elle était héritière de son mari décédé sans enfants, elle partageait son héritage avec ses enfants, si elle était devenue mère.

Tel était le mariage chez les Romains, quand Rome avait encore quelque vertu. Mais les nations vieillissent, et, chose étrange, c'est dans la vieillesse qu'elles sont le plus corrompues. Or, si vous suivez la marche de la corruption chez un peuple, vous y remarquerez toujours qu'elle s'attaque d'abord à la famille, et qu'elle commence par dissoudre le lien conjugal. Les époux sans mœurs engendrent des enfants sans mœurs, et quand il n'y a plus de famille, la nation se meurt; car le fondement de l'ordre social, c'est l'ordre domestique.

Donc, la polygamie règne, la décadence romaine est à son comble, et le grand peuple qui composait alors tout le monde civilisé tombe en pourriture. Mais l'heure de la régénération des lois humaines va sonner.

Un homme étrange a paru sur les bords du Jourdain, et la voix puissante de cet inconnu trouble Hérode sur son trône. Cette voix dénonce l'adultère; elle proclame l'unité et l'indissolubilité du mariage. Hérode fait trancher la tête à saint Jean-Baptiste, afin que la voix du droit domestique outragé se taise à jamais.

Est-ce donc fini, et la famille va-t-elle périr? Non, Messieurs, un nouveau prophète va se faire entendre. Quo dis-je? ce n'est plus un simple prophète, c'est un Dieu qui va parler au monde.

Ecoutez Jésus-Christ parlant aux Pharisiens: "Celui qui a fait l'homme dès le commencement l'a fait

homme et femme; à cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, et il s'attachera à sa femme; et ils seront deux dans une seule chair. C'est pourquoi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Que l'homme ne sépare donc point ce que Dieu a uni."

Voilà, Messieurs, la loi dernière et irréformable du mariage jusqu'à la consommation des siècles. C'est l'évolution définitive du droit qui devra régir la société domestique, ou plutôt, ce n'est pas une évolution, c'est le retour au droit primitif et divin promulgué dans le paradis terrestre.

Admirez avec moi l'énergie et la précision des paroles employées par Jésus-Christ.

Les Pharisiens lui posent largement et clairement la question : "Est-il permis à l'homme de quitter sa femme pour quelque cause que ce soit?" Jésus-Christ répond en leur rappelant la création de l'homme et de la femme, le premier mariage contracté en présence de Dieu et béni par Lui, et il répète l'ordre primitif, le principe donné dès le commencement : "Ils seront deux dans une seule chair."

Mais, chose étonnante, il semble que Jésus-Christ n'est pas satisfait de cette expression de sa pensée. Il ne la trouve pas suffisamment énergique. Les derniers mots, *une seule chair*, expriment bien toute l'intimité et la force de l'union conjugale; mais les premiers mots, *ils seront deux*, semblent laisser encore une place à la division, l'idée d'unité semble exclue par le mot *deux*. Alors Jésus-Christ se reprend, il se

corrige en quelque sorte, et il ajoute : " Ils ne sont plus deux, mais une seule chair." Sentez-vous toute l'énergie et toute la précision de cette nouvelle formule ? Toute idée de séparation, de division est bannie : ils ne seront plus deux, ils sont un. C'est l'union indissoluble.

Mais ce n'est pas tout. Cette manière de parler semble être la forme ordinaire de l'enseignement. Or Jésus-Christ n'est pas seulement le docteur enseignant toute vérité ; il est aussi le Roi des rois, le souverain Maître de ce monde, auquel il a le droit de commander, et il lui fait alors ce commandement solennel : " Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni ! " C'est le législateur suprême complétant le docteur infailible, et donnant à son enseignement la force d'une loi !

Mais les Pharisiens avaient l'entêtement et l'opiniâtreté que donne toujours l'orgueil. Ils font semblant d'avoir un grand respect pour Moïse et ils invoquent son autorité contre la parole de Jésus-Christ. " Pourquoi donc, lui disent-ils, Moïse a-t-il commandé au mari de donner à sa femme un acte de répudiation et de la renvoyer ? "

Jésus-Christ leur répond : " A cause de la dureté de votre cœur, Moïse vous a permis de renvoyer vos femmes ; mais au commencement il n'en était pas ainsi. "

Voilà comment Jésus-Christ met le sceau divin au Droit sur le mariage. Il en fait un sacrement de la

loi divine, mais en même temps il atteste que le contrat primitif a été soumis à la même législation dès le commencement.

VI

Et maintenant, Messieurs, si vous voulez mesurer, à la fois, toute la grandeur de ce sacrement et la raison profonde de son indissolubilité, il faut méditer un peu le merveilleux commentaire que fait à ce sujet le grand Apôtre des nations.

Je tremble de toucher au mystérieux rapprochement que fait saint Paul, entre l'union de l'homme avec la femme, et celle de Jésus-Christ avec l'Eglise ; mais je ne puis résister au désir de me laisser emporter, par le grand docteur, sur les sommets mystiques et sublimes où il plane avec la même aisance que l'aigle dans les hauteurs de l'atmosphère.

D'après la doctrine de saint Paul, telle que développée par les saints Pères, le mariage a figuré, dès l'origine, les noces mystérieuses du Verbe avec l'humanité ; et comme tout sacrement est un signe, le mariage est le signe sensible et perpétuellement renouvelé de l'union indissoluble du Christ avec l'Eglise, consommée sur le Calvaire.

Toutes les circonstances du premier mariage sont des images de la grande union qu'il figure, et que les siècles futurs devaient voir s'accomplir ; les deux unions ont très probablement été contractées dans le même endroit sur la terre, à quatre mille ans d'intervalle.

Jésus-Christ est le nouvel Adam, et l'Eglise, représentant l'humanité, est la nouvelle Eve. La terre est la chambre nuptiale décorée pour l'auguste cérémonie, avec toute la tendresse de l'amour infini, et toute la splendeur de l'opulence divine. Les fiançailles s'accomplissent à Nazareth, dans le sublime mystère de l'Incarnation, où la sainte Vierge représente l'humanité; mais le mariage n'est vraiment consommé que sur le Calvaire.

C'est là que le Christ s'endort sur la croix, comme Adam sous les berceaux de l'Eden, et que la divine épouse du Verbe sort du côté ouvert de son époux, comme la première Eve était sortie du flanc d'Adam.

Les noces mystiques sont accomplies. De même que l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, le divin Epoux descendu du ciel restera avec son épouse jusqu'à la consommation des siècles. Il n'aura pas d'autre épouse. Elle sera son aide dans la génération des enfants de Dieu et des futurs habitants du ciel, comme Eve a été l'aide d'Adam pour donner naissance aux habitants de la terre; et la glorieuse fécondité qu'il lui communiquera peuplera les siècles et l'éternité d'une postérité innombrable.

Ah ! Messieurs, comme ce rapprochement fait bien sentir la grandeur et la dignité du mariage, et comme les époux se détacheraient de la terre et des grossiers appétits du corps, s'ils contemplaient quelquefois ce type sacré du mariage.

Arbre généalogique des peuples, le mariage chrétien plonge ses racines dans l'union mystique du Christ avec l'Eglise, et il y puise ses deux grands caractères, l'unité et l'indissolubilité. Saint Paul les affirme et prescrit avec la même énergie que son Maître, dans des textes que je n'ai pas le temps de vous citer, mais que vous connaissez sans doute.

Après lui, les saints Pères, commentant soit les Epîtres de saint Paul, soit les Evangiles, proclament et imposent aux chrétiens le mariage *un* et indissoluble.

Cette doctrine paraissait bien dure à la société d'alors, livrée à la polygamie, et pendant longtemps encore le monde résista aux préceptes du droit chrétien. Mais vous savez qu'enfin le christianisme triompha. De l'Orient à l'Occident, les payens, civilisés et barbares, s'inclinèrent devant la Croix et se soumirent au joug de la loi chrétienne. Le jour vint où la loi de Dieu sur le mariage devint le droit civil des nations.

De siècle en siècle, des résistances, des révoltes, parfois puissantes, se produisirent. C'était tantôt un roi, tantôt un empereur, voulant briser le lien conjugal qui gênait leurs passions ou leur ambition. Mais alors s'élevait la voix infailible d'un concile, d'un pape, pour venger le droit divin transgressé, et pour en publier de nouveau les règles dans l'univers catholique.

Enfin, le XVI^e siècle s'ouvrit. Ce fut l'heure de la plus terrible épreuve qui ait assailli l'Eglise. Luther

et les autres réformateurs, entraînant à leur suite des peuples entiers, se séparèrent violemment de celle qui avait été leur mère, et les états généraux de la chrétienté furent convoqués à Trente, sous la présidence du vicaire de Jésus-Christ, pour sauver la foi et la morale catholiques également outragées.

Or, parmi les vérités de la morale que la Réforme attaquait, se trouvait en premier lieu la loi du mariage. L'indissolubilité du lien conjugal était surtout le joug qu'elle voulait secouer.

Le saint Concile voulut donc refondre en quelque sorte, et sanctionner de nouveau toute la législation catholique sur le mariage. Je ne puis m'arrêter à l'étude des canons qui furent alors promulgués, et des chapitres qui règlent la forme et les empêchements du mariage. Il y a là tout un monument législatif, dont l'examen exigerait un volume.

Qu'il me suffise de dire que les plus terribles anathèmes y furent prononcés contre ceux qui repoussent l'unité et l'indissolubilité du lien conjugal. Tout ce que le saint Concile décrète au sujet des mariages clandestins et des empêchements dirimants, faisant nécessairement partie du cours de droit civil donné dans cette université, je ne vous en dirai rien.

Depuis lors, les papes, notamment Pie VII et Pie IX, ont quelquefois été appelés à proclamer la doctrine de l'Eglise dans des circonstances solennelles, et toujours, comme leurs prédécesseurs, ils ont défendu les

droits imprescriptibles de l'Eglise sur le mariage, et les règles qu'elle a toujours imposées à sa validité.

Je ne puis résister au désir de vous citer quelques-unes des paroles si claires et si énergiques que Pie IX adressait sur ce sujet au roi de Sardaigne, en 1852 :

“ C'est un dogme de foi que le mariage a été élevé par Jésus-Christ Notre-Seigneur à la dignité de sacrement, et c'est un point de la doctrine de l'Eglise catholique que le sacrement n'est pas une qualité accidentelle surajoutée au contrat, mais qu'il est de l'essence même du mariage, de telle sorte que l'union conjugale entre des chrétiens n'est légitime que dans le mariage-sacrement, hors duquel il n'y a qu'un pur concubinage.

“ Une loi civile qui, supposant le sacrement divisible du contrat de mariage pour des catholiques, prétend en régler la validité, contredit la doctrine de l'Eglise, usurpe ses droits inaliénables, et, dans la pratique, met sur le même rang le concubinage et le sacrement de mariage, en les sanctionnant l'un et l'autre comme également légitimes.”

Un peu plus loin, le Pape ajoutait :

“ Que César, gardant ce qui est à César, laisse à l'Eglise ce qui est à l'Eglise : il n'y a pas d'autre moyen de conciliation. Que le pouvoir civil dispose des effets civils qui dérivent du mariage, mais qu'il laisse l'Eglise régler la validité du mariage même entre chrétiens. Que la loi civile prenne pour point

de départ la validité ou l'invalidité du mariage comme l'Eglise les détermine, et, partant de ce fait, qu'elle ne peut pas constituer (cela est hors de sa sphère), qu'elle en règle les effets civils."

Messieurs, je n'ajouterai rien à ces paroles autorisées, qui définissent si bien les droits de l'Eglise et ceux de l'Etat en matière de mariage, et qui condamnent si formellement l'erreur de ceux qui veulent diviser le contrat du sacrement pour les chrétiens, et maintenir le contrat comme valide quand il n'y a pas de sacrement, ou invalider le contrat quand le sacrement subsiste.

Je regrette que le temps ne me permette pas de développer ces doctrines. Mais j'ai tenu spécialement à vous démontrer l'unité et l'indissolubilité du mariage, parce que ce sont ces vérités que l'on bat aujourd'hui en brèche. C'est pourquoi j'ai voulu vous raconter brièvement l'histoire de l'origine et des développements du Droit chrétien sur cette importante matière, en puisant toujours aux sources du Droit que je vous ai indiquées dès le commencement.

Dans ma prochaine conférence, je vous dirai comment le droit civil des nations modernes s'est graduellement écarté de ces préceptes du Droit chrétien, comment l'Etat a empiété sur la juridiction exclusive de l'Eglise pour faire du mariage un simple contrat de droit civil, et comment enfin le Divorce, comme conséquence logique, s'est introduit dans plusieurs contrées, et menace d'envahir toute la chrétienté.

En même temps, je m'efforcerai de répondre à toutes les raisons, plus spécieuses que solides, que ses partisans invoquent pour justifier cette aberration morale qui est la ruine de la société domestique.

MARIAGE ET DIVORCE

DEUXIÈME CONFÉRENCE.

LE DIVORCE.

I

Dans ma première conférence, je vous ai fait connaître le mariage chrétien, sa nature, son objet, sa fin, et ses principaux caractères. Nous avons consulté ensemble la conscience et la raison humaines, le droit naturel ou divin ; nous avons interrogé la nature, la tradition, l'histoire, les philosophes anciens, les jurisconsultes romains, et surtout la Bible, et tous nous ont répondu que le mariage est essentiellement un et indissoluble.

Je vous ai répété le langage si clair et si énergique de Jésus-Christ, fixant définitivement le droit chrétien sur cette matière, et le rétablissant dans la pureté de son origine.

Enfin, pour vous faire mieux comprendre la raison profonde de l'unité et de l'indissolubilité du lien conjugal, je vous ai dit comment le mariage a été, dès le commencement, la figure et le signe de l'union mystique du Verbe avec l'humanité.

Mais cette fleur de l'Eden fut trop tôt flétrie, comme l'Eden lui-même, et elle ne recouvra sa fraîcheur première que lorsqu'elle fut arrosée par le sang du Christ.

Le monde était devenu un marais fangeux où cette pauvre plante dépérissait. La mauvaise herbe de la polygamie l'étouffait, et la jetait dans l'ombre. Mais quand le Verbe vint, il la prit dans ses mains divines, et il la greffa sur l'arbre de la croix. Elle y reprit vigueur, et le mariage, élevé par le Christ à la dignité de sacrement, devint la loi universelle du monde civilisé.

Sans doute l'histoire nous montre bien dans les siècles suivants quelques transgresseurs de cette loi, des princes demandant à l'Eglise catholique de vouloir bien rompre le lien conjugal qui les unissait ; mais tous semblent comprendre que leur demande ne sera pas accordée, s'ils ne découvrent pas quelque cause de nullité dans leur mariage. La loi de l'indissolubilité naturelle est reconnue par eux, et quand ils ont réussi dans leur demande, c'est que l'Eglise a décidé que leurs mariages étaient nuls.

Les ennemis de l'Eglise l'ont accusée de s'être montrée fort complaisante à ce sujet, et d'avoir, par intérêt politique, embrassé le parti des forts contre les faibles. Mais l'histoire impartiale et véridique atteste que c'est là une calomnie. Pour vous en convaincre, il suffira de vous rappeler les noms de Philippe-Auguste et de Henri VIII. Ces deux rois étaient bien

puissants, et les menaces qu'ils faisaient à l'Eglise étaient bien terribles. Les Papes résistèrent cependant, et ne voulurent pas casser des mariages valablement contractés. Ces refus ont entraîné des résultats désastreux au point de vue de l'influence matérielle de l'Eglise; mais elle ne pouvait pas sacrifier le principe, ou plutôt le dogme de l'indissolubilité, et les Papes ont énergiquement répondu : *Non possumus*.

Alors, la grande rébellion éclata. Les prétendus réformateurs, conduits par Luther, combattus d'abord par Henri VIII et suivis plus tard par lui, s'insurgèrent contre la loi essentielle du mariage chrétien.

Tout d'abord, ils ne lui nièrent pas son caractère religieux; ils reconnurent qu'il avait été institué par Dieu, et ils en maintinrent la célébration religieuse. Mais bientôt ils le dépouillèrent de sa dignité de sacrement, et ils en firent un simple contrat, soumis à la législation civile quant à sa validité.

Ce faux principe une fois admis, il ne restait plus qu'à conclure pour arriver au divorce, et les protestants finirent par l'admettre. Rendons-leur cependant cette justice que, dans quelques pays au moins, ils entourèrent le divorce de difficultés qui en rendirent souvent l'accès impossible.

En France, et dans les autres pays qui restèrent catholiques, le mariage continua d'être regardé comme un sacrement, mais, peu à peu, quelques théologiens, et surtout des jurisconsultes, voulurent distinguer et séparer le sacrement du contrat; et ils

enseignèrent que ce contrat est comme tout autre soumis au gouvernement civil, et que le sacrement seul est soumis à l'Eglise. Vous savez, Messieurs, que cette erreur est celle de Pothier et de presque tous les jurisconsultes français.

Suivant Pothier, le mariage, comme sacrement, doit être revêtu des formalités prescrites par l'Eglise; comme contrat, il est assujéti à des lois séculières dont la violation entraîne la nullité. La qualité de sacrement, qui survient au contrat, en suppose la préexistence.

Le pouvoir civil a le droit de faire des lois, soit pour interdire le mariage à certaines personnes, soit pour lui imposer des formalités nécessaires à sa validité; et si le contrat civil est fait en violation de ces lois, il est nul et il n'y a pas non plus de sacrement, parce qu'alors, dit Pothier, la matière du sacrement n'existe pas.

Telles sont, Messieurs, les erreurs de ce grand jurisconsulte, qui est devenu en quelque sorte, sans l'avoir voulu ni prévu, le père du mariage civil.

D'autres légistes qui suivirent, tirèrent les conclusions de ces principes, et quand la Révolution française éclata, le mariage avait presque entièrement perdu sa grandeur et sa dignité.

Au nom de la liberté, le divorce devint la loi du pays, et pour forcer autant que possible les époux à y recourir, on supprima la séparation de corps, qui

avait toujours été, dans l'ancienne législation, le refuge de certaines infortunes conjugales.

Napoléon vint, et dans le Code civil qui porte son nom furent introduits le mariage civil et le divorce. D'après le titre VI du Code Napoléon, le divorce avait lieu par consentement mutuel, ou pour des causes déterminées fort nombreuses, ce qui rendait le divorce le plus facile du monde.

La Restauration abolit le divorce, et depuis lors, il n'y a eu que des tentatives, à chaque nouvel avènement de la République pour le rétablir en France. C'est un fruit sec de la démagogie ; et vous savez que l'année dernière * le projet de loi de divorce présenté par M. Naquet fut adopté par la Chambre des députés, mais rejeté par le Sénat. Depuis quelques années la question a créé beaucoup d'agitation en France. Sur la scène des théâtres, du haut de la tribune et de la chaire, deux voix se sont fait entendre, l'une repoussant le divorce, comme contraire au droit naturel, à la morale et à la religion, l'autre le réclamant, comme un remède à l'état désespérant de la société domestique en France.

Nous allons prêter l'oreille à ces deux voix, et nous demander laquelle des deux est dans le vrai.

Disons d'abord que l'aspect de la question en France est bien différent de ce qu'il serait ici, si jamais elle était soulevée parmi nous.

* 1881.

En France, le mariage civil est reconnu par la loi, et malheureusement, de plus en plus en usage. Il y a même des gens qui se déclarent en faveur de l'union libre. M. de Girardin l'a défendue parce qu'elle aurait le grand avantage de faire disparaître l'illégitimité. Ce serait simple, en effet, puisqu'alors personne n'aurait de père certain.

M. Elisée Reclus, qui n'est pas le premier venu, et que vous connaissez comme le plus savant géographe de cette époque, ne veut ni du sacrement, ni du mariage civil. Dans le mois d'octobre dernier, il a marié lui-même ses deux filles, sans vouloir recourir au maire de son arrondissement, et moins encore au prêtre. Il a pris les mains de ses filles, les a placées dans celles de ses gendres, et leur a dit : " Allez, vous êtes unis."

Je serais curieux de savoir ce que deviendront ces unions libres. Mais je m'étonne que même dans ce simulacre de mariage, où ni la religion ni la loi n'ont eu part, le père ait cru devoir observer encore quelque forme, et employer cette phrase presque sacramentelle : " Allez, vous êtes unis."

II

Je ne crois pas que cette utopie immorale de l'union libre rallie encore de nombreux partisans, au moins en théorie ; mais un très grand nombre de Français croient à la validité du mariage civil. Ils croient au pouvoir de l'Etat de légiférer sur la création même et la validité du lien conjugal. C'est en quelque sorte la

croissance universelle dans le monde des légistes. Presque tous soutiennent cette doctrine, et regardent le mariage comme légitime et licite, du moment qu'il est conclu devant M. le maire.

Je ne saurais trop vous prémunir, Messieurs, contre les auteurs de droit français qui ont écrit sur cette matière. C'est triste à dire, mais vous n'en rencontrerez presque pas qui soient dans le vrai.

L'un d'eux, que vous entendrez citer et louer fort souvent dans nos tribunaux, Laurent, reproduit dans son grand ouvrage sur le droit civil français, la doctrine presque universellement admise par les légistes sur cette matière.

“ Le mariage, se demande-t-il, au n° 261 de son second volume, est-il un contrat de droit civil, ou est-ce un sacrement appartenant au domaine de la religion et de l'Eglise ? Dans le projet de Code, il y avait une disposition qui répondait à notre question ; elle portait : “ La loi ne considère le mariage que sous ses rapports civils.” C'était la reproduction de la constitution de 1791, titre II, article 7 : “ La loi ne considère le mariage que comme contrat civil.” Pourquoi cette disposition fut-elle retranchée ? Elle fut supprimée sur la proposition de Cambacérès ; il dit qu'il est évident que le Code civil ne considère le mariage que sous ses rapports civils. Béal, rapporteur de la section de législation, expliqua les motifs pour lesquels elle s'était décidée à reproduire cette déclaration solennelle : c'est qu'elle consacrait un des

principes fondamentaux de la société française telle qu'elle était sortie de la Révolution, la liberté religieuse, la sécularisation de l'ordre civil. Comme le dit la cour de Paris dans ses observations sur le projet de code, le pacte social n'exclut pas de culte, et n'en reconnaît aucun. C'est une conquête de 89. Si en 1802 il parut inutile de la proclamer de nouveau, c'est que dix ans de révolution l'avaient fait entrer dans les mœurs : la société civile, et l'Etat, son organe, restaient seuls debout. Quant à ce que l'on avait appelé jadis puissance ecclésiastique, on ne la connaissait que par les souvenirs et l'on croyait qu'elle était ruinée pour toujours. Mais cette puissance avait de profondes racines dans les âmes, elle tenait aux croyances religieuses ; en l'an X on pouvait croire que le catholicisme, et surtout le catholicisme romain, était mort. Il est ressuscité, et ses prétentions sont plus hautes que jamais. Voilà pourquoi nous devons insister sur un principe que les législateurs de l'an X trouvèrent inutile de formuler dans le Code civil."

Le savant auteur entre alors dans de longs développements pour établir que la sécularisation du mariage est la seule doctrine vraie. Critiquant à la fois les ultramontains et les gallicans, il se rallie ouvertement à la thèse révolutionnaire. Les gallicans, comme Pothier, sont accusés par lui d'inconséquence parce qu'en revendiquant pour l'Etat la puissance souveraine sur le mariage, ils donnaient

aux curés le pouvoir exclusif de le célébrer, et permettraient aux tribunaux ecclésiastiques d'en prononcer l'annulation.

La conclusion de M. Laurent, c'est que la Révolution a trouvé la vraie solution des conflits qui surgissaient dans l'ancien droit entre l'Eglise et l'Etat, en instituant des officiers civils pour célébrer l'union de tous les citoyens sans distinction de culte ; et il ajoute : " Les citoyens appartiennent à la patrie, indépendamment de toute religion ; c'est donc à la loi civile de constater leur état."

Il va sans dire qu'après avoir posé de tels principes, le savant professeur ne pouvait se refuser la satisfaction d'injurier le clergé catholique et le Saint-Siège, et il se l'accorde à cœur joie : " Les enseignements du Saint-Siège ont troublé l'âme des croyants... les sociétés catholiques sont tellement ignorantes qu'elles ne savent pas ce que c'est qu'une loi, et ne reconnaissent qu'une seule autorité, celle du curé... les prétendus mariages célébrés par le curé seul, ne sont en réalité qu'un concubinage..."

Enfin, comme couronnement de toutes ces erreurs, Laurent, en traitant plus loin des délits et quasi-délits, dit : " La chaire dite de vérité retentit parfois d'accusations calomnieuses. Une de ces calomnies remonte jusqu'à celui que, dans son aveuglement, l'Eglise a proclamé infallible. Le Pape Pie IX qualifie le mariage civil de concubinage ; c'est une insulte à la loi, qui soumettrait le ministre du culte

à la peine portée au Code pénal, s'il se la permettait en chaire."

Voilà, Messieurs, quel est l'état de la jurisprudence en France sur le mariage. Il est déplorable. Non seulement le mariage civil y est reconnu comme valide, mais on ne veut pas que les prêtres répètent la parole du Souverain Pontife: le mariage civil n'est qu'un concubinage. En revanche, on ne se gêne pas de dire, comme Laurent, que c'est le sacrement de mariage qui est un concubinage, s'il n'est pas précédé du mariage civil.

III

Vous sentez bien qu'un tel état de choses engendre beaucoup d'abus contraires à la liberté de la foi catholique, et il arrive de temps en temps qu'après avoir été devant M. le maire se soumettre aux formalités du mariage civil, l'une des parties contractantes refuse d'aller à l'église.

C'est de cette situation que Victorien Sardou a tiré sa comédie *Daniel Rochat*. Il y met en scène un libre penseur et une protestante qui se rendent d'abord devant M. le maire. Le mariage civil y est contracté dans un salon, parmi les invités, au milieu d'incidents qui n'en relèvent guère le prestige. Les assistants se serrent la main, causent et rient ensemble, font des badinages avec M. le maire, examinent la soie de son écharpe, feuilletent le registre, et causent de mille choses. Une demoiselle rappelle même à M. le maire

une jolie romance qu'il lui a chantée, et, courant au piano, elle y joue l'air en sourdine pendant la cérémonie. Tout cela est tellement dénué de solennité, que la femme ne croit pas un instant qu'elle est mariée. Le pasteur protestant arrive, mandé par elle, et quand Daniel Rochat demande quel est ce monsieur, il est tout abasourdi d'entendre cette réponse de sa femme : "C'est notre pasteur qui vient nous marier."

Le marier, lui qui se croit si bien et si irrévocablement marié ! ce serait un sacrifice au préjugé religieux que ses principes ne peuvent lui permettre !

Léa Henderson (c'est le nom de la future) n'est pas moins décontenancée d'apprendre que celui qu'elle aime ne croit à rien. La discussion s'engage, et, après un échange d'arguments plus ou moins *ad hoc*, Daniel Rochat finit par consentir à se faire remarier par le pasteur. Mais alors c'est mademoiselle Léa Henderson qui ne veut plus, parce que la résistance que lui a opposée son fiancé, et tout ce qu'il a dit, l'ont convaincue qu'ils ne comprennent pas du tout le mariage de la même manière, et ils se séparent.

Dans toute leur discussion, qui n'a rien de théologique, et qui comme argumentation laisse beaucoup à désirer, il y a cependant un mot que je veux vous citer, parce qu'il est vraiment le cri de la nature.

Daniel vante la supériorité de son amour qui n'aime que Léa, tandis qu'elle aime Dieu d'abord et Daniel ensuite, et il va jusqu'à lui dire :

—Tu ne m'aimes pas !

—Je ne t'aime pas ! répond-elle. La terre te suffit à toi !... On s'aime, on meurt, et tout est dit !... Pour moi, ce n'est pas assez de toute une vie d'amour, j'y veux l'infinie durée ; et je ne t'aime pas !... Ose donc parler de ton amour qui veut une fin, devant le mien qui se veut éternel...

—Mais tu repousses le présent qui est là, pour cette éternité qui n'est pas !... Car elle n'est pas !

—Eh bien, je l'invente !... Il me la faut !... J'en ai soif !...

C'est bien ainsi que parle la nature, comme je vous le disais dans ma première conférence, et c'est pourquoi le droit naturel veut le mariage indissoluble.

Les légistes, même incroyants, sont bien forcés de reconnaître ce caractère au mariage, mais, disent-ils, c'est là l'idéal, et la réalité est tout autre. Or c'est pour la réalité qu'il faut légiférer.

Messieurs, j'accepte ce raisonnement, et je le retourne contre les partisans du divorce. L'idéal, c'est l'indissolubilité ; la réalité, c'est qu'il y a des époux qui la repoussent ; donc il faut la leur imposer par une loi positive.

Que dirait-on de législateurs faisant ce raisonnement : L'idéal, c'est la probité universelle ; la réalité, c'est qu'il y a beaucoup de gens qui volent ; donc il faut passer une loi qui permette le vol dans certains cas ?—Ou cet autre : L'idéal, c'est de respecter la morale ; la réalité, c'est qu'il y a des gens qui la foulent aux pieds ; donc il faut autoriser l'immoralité dans

certains cas ? On penserait que ces législateurs ont le cerveau ramolli, et l'on aurait raison.

Que la loi se soit relâchée de son ancienne sévérité, et que l'adultère qui était jadis puni de mort soit aujourd'hui presque impuni, je le comprends. Je ne dis pas que c'est bien, je crois au contraire que c'est mal, et si j'étais aujourd'hui dans la Chambre des Communes, je voterais pour la loi qui vient d'y être proposée afin de punir l'adultère par la prison et l'amende. Mais enfin je comprends que pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer, le législateur ferme quelquefois les yeux sur certains désordres contre la morale.

Mais légiférer pour autoriser le divorce, ce n'est plus de la tolérance, c'est en quelque sorte accorder une prime au désordre ; car, dans la réalité, le divorce, c'est l'adultère légal.

Ces raisonnements, je le sais, ne paraissent pas acceptables à ceux qui se contentent du mariage civil, et c'est pourquoi j'avais raison de vous dire que l'aspect de la question ne pouvait pas être ici le même qu'en France. En effet, si le mariage était un simple contrat de droit civil, il me paraîtrait difficile de soutenir que le droit civil ne peut pas le rendre résoluble. En apportant une variante aux paroles de Jésus-Christ, on dirait : ce que l'homme a uni, il peut le séparer.

Mais le mariage—je vous l'ai démontré dans ma première conférence—est un contrat de droit naturel,

et pour nous, chrétiens, c'est en même temps un sacrement. L'Etat peut en constater l'existence, en régler les effets civils ; mais il ne peut pas changer sa nature, le dépouiller de son caractère religieux, ni poser les conditions de sa validité entre chrétiens.

Pour nous, qui sommes encore des enfants de l'Eglise et qui acceptons ses enseignements, cette doctrine ne fait aucun doute, et nous n'hésitons pas à dire avec elle : le contrat-sacrement du mariage est indissoluble ; donc le divorce doit être repoussé.

Mais il y a des hommes qui ont divorcé avec l'Eglise, et qui naturellement veulent divorcer avec leurs femmes. Il y en a peu en Canada, je pense, mais il y en a un grand nombre dans les autres pays, et ils s'efforcent de faire légitimer chez eux le divorce qu'ils ont vu introduire ailleurs.

Examinons leurs motifs, et les raisons qu'ils font valoir.

IV

Chose étrange, ils invoquent d'abord la morale publique.

Il y a des époux infidèles, disent-ils ; c'est un désordre très grave que l'on empêcherait s'il leur était permis de divorcer. Donc l'intérêt de la morale exige que le lien conjugal soit rompu.

Voilà certes un singulier raisonnement : Il y a des hommes qui manquent à leur devoir ; il faut supprimer le devoir. Il y a des époux qui se permettent des amours adultères ; il faut rendre ces amours légitimes.

C'est en effet un remède facile et simple ; mais ce n'est pas sauver la morale, c'est la ruiner. C'est abaisser le mariage au niveau de ceux qui ne veulent pas le respecter ; c'est dégrader le mariage au profit des époux qui se dégradent eux-mêmes.

Il est absurde de croire que l'adultère sera moins fréquent quand il aura pour effet de briser le lien conjugal. Au contraire, puisqu'il sera un moyen de s'affranchir d'un joug qu'on trouvera trop lourd.

En 1792, la Révolution introduisit le divorce en France. Eh bien, savez-vous ce que l'on disait au Conseil des Cinq-Cents, quatre ans après seulement ?

“ Il serait difficile, s'écriait le député Regnaud de l'Orme, d'imaginer combien cette cause de divorce favorise la légèreté et l'inconstance des époux, combien elle excite au libertinage et à la débauche, et contribue à corrompre les mœurs...”

Philippe Delville ajoutait : “ Il faut faire cesser ce marché de chair humaine que les abus du divorce ont introduit dans la société.”

Favart se plaignait aussi des maux incalculables que la loi du divorce avait opérés, et demandait de mettre enfin un terme à cette dépravation.

Voilà ce que la morale avait gagné en quatre années.

En Angleterre, les tribunaux ont constaté souvent que des époux qui voulaient divorcer commettaient l'adultère exprès pour arriver au divorce.

Aux Etats-Unis, les plus graves désordres se sont produits à la suite du divorce. “ Dès dix-huit. cent

seize, le président d'Yale College, Dwight, constatait avec effroi les progrès du divorce dans le Connecticut. Dans ces dernières années, il y a eu en moyenne, dans cet Etat, un divorce sur huit mariages ; dans le Rhode-Island, un sur quatorze ; à peu près autant dans le Maine. Les Etats de l'Ouest, qui d'ailleurs donnent toute facilité au divorce, vantent leur moralité, en disant que dans l'Ohio, il n'y a qu'un divorce sur vingt-quatre mariages ! Il n'est pas rare de voir des hommes épouser successivement quatre ou cinq femmes.

“ En 1858, le juge Test, de l'Indiana, disait que les avocats de l'*amour libre* ne pouvaient demander un statut plus favorable à leurs vues que la loi du divorce de l'Indiana, et que la polygamie des Mormons était préférable, car elle obligeait au moins les maris à pourvoir à l'existence et à la protection de leurs femmes.

V

Donc, Messieurs, ceux qui ont vraiment souci des intérêts de la morale doivent travailler à supprimer, non pas le lien conjugal, mais l'adultère.

Un des grands arguments mis en avant par M. Dumas fils, c'est que le divorce mettra fin à ces meurtres domestiques que les cours d'assises ont fréquemment à juger, et dans lesquels le mari trompé tue sa femme infidèle et son complice. Avec l'indissolubilité conjugale, prétend-il, il n'y a pas d'autre

remède que le meurtre dans le cas d'infidélité, et c'est pour étayer cette thèse qu'il a composé son drame intitulé : *La femme de Claude*. Mais, avec le divorce, le mari trompé laisserait là l'infidèle, épouserait une autre femme, et tout serait dit.

M. Dumas croit-il vraiment que le motif du meurtrier, dans le cas en question, est de se remarier avec une autre ? Non, certes, il ne le croit pas, et de nombreuses pages de son livre en témoignent.

En l'ouvrant au hasard, je tombe sur ces lignes : " Dans l'union libre, le chagrin, l'humiliation, la colère, le désespoir de celui qui est trompé sont exactement les mêmes que dans l'union consacrée par les lois civiles et sanctifiée par les lois religieuses."

Un peu plus loin je lis encore : " Si l'une des deux chairs se dérobe, et surtout se partage, l'autre n'a plus qu'une pensée, c'est de voir cette chair, jadis adorée, se tordre sous le châtiment et la douleur... Hermione qui fait tuer Pyrrhus au moment où il épouse Andromaque, Othello qui tue Desdémone qu'il soupçonne d'avoir appartenu à Cassio, seront éternellement vrais. C'est abominable, c'est sauvage, c'est dégradant, tout ce que vous voudrez, c'est ainsi."

Très bien, je suis de l'avis de M. Dumas sur ce point ; mais ces mouvements de la nature qu'il constate si bien renversent sa thèse.

Othello ne songe pas à se remarier quand il tue Desdémone ! Peut-on croire un instant qu'il la laisserait vivre, s'il pouvait divorcer ?

Non, mille fois non. Le motif, et le seul, qui pousse au meurtre en pareil cas, c'est la vengeance, et dans les pays où les divorces sont permis, le mari trompé a la même soif de se venger qu'ailleurs. Partout, quelle que soit la législation, et même dans l'union libre, comme M. Dumas l'admet, le ressentiment de l'époux trahi est le même, et il éprouve la même soif du sang de l'infidèle et de son séducteur.

Donc, le divorce n'empêchera pas les meurtres domestiques. Au contraire, il les multipliera, puisqu'il augmentera le nombre des adultères.

VI

Après avoir invoqué l'intérêt de la morale publique, après avoir fait un sombre tableau des meurtres domestiques, les partisans du divorce s'attendrissent, et ils prétendent plaider la cause de l'amour. Il faudrait d'abord s'entendre sur les sentiments qui méritent le nom d'amour, et ceux qui ne sont que la passion.

L'amour digne de ce nom a des droits, mais la passion n'en a pas.

Je vous l'ai dit dans ma première conférence, le mobile qui pousse au mariage, c'est l'amour ; et ce sentiment noble, généreux, est béni par la religion. En même temps il est exclusif, il est total, et il prétend durer toujours. Voilà l'amour qui a des droits et que la loi doit sauvegarder. Or, sa meilleure sauvegarde, la seule en réalité, c'est l'indissolubilité du lien conjugal.

Mais ce n'est pas de ce sentiment que les partisans du divorce se font les avocats ; et quand ils parlent d'amour, c'est passion qu'il faut entendre. M. Dumas, fils, est plus sincère que les autres sur ce point, et c'est la nature et la passion qu'il oppose au mariage.

La religion catholique dit qu'il faut les immoler. M. Dumas le sait bien, et il cite même là-dessus la doctrine de saint Augustin. Mais il dit : " Ce sont là des théories admirables, dont la pratique est impossible ; " et c'est pourquoi il veut que la passion soit satisfaite, et que la loi vienne à son secours.

C'est à peine croyable, et cependant c'est vrai, ces hommes veulent que le législateur fasse une légitimité à cette flamme qu'eux-mêmes sont obligés d'appeler illicite.

Mais non seulement une telle législation recouvre en quelque sorte d'un vêtement d'honnêteté l'immoralité accomplie ; elle l'encourage, elle y pousse. Elle est en elle-même une tentation terrible pour l'inconstance humaine.

Avec l'indissolubilité, les époux sont bien forcés de combattre les sentiments qui peuvent s'éveiller quelquefois au fond de leur cœur. Chez ceux même qui n'ont pas de religion, le souci de leur propre bonheur doit les arrêter. A la première atteinte ils doivent se dire : " A quoi bon ? Un mur infranchissable est devant moi, et cette passion ne pourrait m'apporter que des chagrins et des malheurs domestiques." Leur propre intérêt les oblige donc d'étouffer dans son germe

un sentiment auquel la loi refusera toujours toute satisfaction.

Mais, avec le divorce, il en est bien autrement, l'impossibilité ne se dresse plus comme une muraille devant les époux, et quand la passion s'éveille, il leur est permis d'espérer qu'elle trouvera une issue dans le divorce. En outre, l'époux sera beaucoup moins disposé à sacrifier sa passion pour le bonheur de l'autre, quand il pensera que bientôt, peut-être, cette autre ne lui appartiendra plus.

En un mot, avec le divorce, la fidélité conjugale est punie, et l'infidélité récompensée. Le mariage n'est plus qu'un louage à terme, et le serment un vain mot. Aussi ne sait-on plus où s'arrêter, une fois qu'il est entré dans les mœurs; il n'y a pas de raison pour que le second ou le troisième soient plus heureux que le premier; et si c'est l'idéal que cherche le divorçant, il court risque de le chercher bien longtemps.

VII

Mais, disent les partisans du divorce, vous voulez immoler les droits individuels à l'intérêt social. Vous voulez sacrifier l'individu à la société, et nous, nous défendons l'individu contre la tyrannie de l'Etat. Il y a des victimes qui demandent protection, et c'est par le divorce que nous viendrons à leur aide.

Il y a plusieurs réponses à faire à cette prétention. Tout d'abord, je dirai :

Vous voulez séparer ce que Dieu a uni ? Vous vou-

lez briser ce lien mystérieux qui enchaîne l'homme à la femme ? Soit, mais alors il ne faut pas oublier le grand principe de droit que toutes les législations reconnaissent : c'est qu'en annulant tout contrat, il faut remettre les parties contractantes dans le même état qu'elles étaient auparavant.

Or, je vous le demande, comment pourrez-vous le faire ? L'homme, peut-être, en se retrouvant libre, verra l'avenir lui sourire encore. Grâce, parfois, à l'influence, aux relations, à l'habileté, à l'économie de sa femme, il se sera fait une jolie position dans la société : il la gardera. Il se sera bâti une demeure plus ou moins somptueuse : il y restera. Dans sa profession, son industrie, son commerce, ou son métier, il se sera créé une clientèle qu'il devra souvent en partie à sa femme : il la conservera. En un mot, il se trouvera peut-être en meilleure position que jamais de se remarier, et le plus souvent il ne poussera au divorce que parce qu'il aura déjà trouvé une autre femme qui lui plaît davantage. L'homme donc pourra être remis dans le même état qu'avant le mariage, et souvent même dans une condition comparative-ment meilleure.

Mais la femme, Messieurs, qu'en ferez-vous ? Comment lui redonnerez-vous ce qu'elle a perdu dans le mariage ?

Les trésors de sa beauté virginale, vous les lui avez enlevés ! Les fleurs de sa jeunesse, vous les avez flétries ! Tout l'âge d'or de sa vie, elle vous l'a sacrifié !

Que ferez-vous maintenant pour elle ? Comment la remettrez-vous dans cet état plein de promesses qui a précédé le contrat fatal que vous voulez briser ? Comment lui rendrez-vous cet éden que l'aube de la vie éclaire, que l'astre de l'espérance réchauffe, et que les parfums de l'innocence embaument ?

Quel asile lui ouvrirez-vous, en attendant qu'elle ait trouvé—si jamais elle le trouve—l'homme qui voudra bien agréer les sentiments d'un cœur plus ou moins usé, et les restes d'une beauté plus ou moins flétrie ?

La position sociale, que sa famille et son nom peut-être ont conquise pour son mari, comment lui en assurerez-vous les avantages à elle ? Le bien-être matériel qu'elle l'aura aidé à réaliser, comment lui en ferez-vous une part ?

Je vous entends répondre à toutes ces questions en me disant que dans bien des cas ce sera la femme elle-même qui demandera le divorce, et que dès lors ce sera à elle de voir s'il lui sera avantageux ou non.

Cette réponse ne peut être satisfaisante que dans quelques cas assez rares.

Mais plaçons-nous dans l'un de ces cas, si vous le voulez ; supposons même que le père et la mère, sourds au cri de leur conscience, s'entendent à demander le divorce, il y aura alors dans la famille un être qui protestera : ce sera l'enfant. Sa voix émue s'élèvera, et, s'adressant à ses parents, elle dira :

« O père, ô mère, qui m'avez donné la vie, que je ne

vous avais pas demandée, allez-vous donc maintenant m'abandonner ? Vous m'avez engendré dans la plénitude de votre liberté, et maintenant que vous avez eu les joies de l'amour conjugal et les bonheurs de la paternité, vous allez vous séparer de moi, et courir chacun de votre côté après de nouvelles amours ? N'est-ce pas une injustice et en même temps une lâcheté ?

“ Vous m'avez cependant dit mille fois que vous m'aimiez d'un amour tendre. Vous m'avez appris à vous aimer vous-mêmes, dès que mon cœur s'est ouvert, et vous m'avez dit que l'amour filial était un devoir ; et maintenant vous m'abandonnez ? Vous m'avez donc trompé ? Quand j'ai reporté sur vous toute la tendresse de mon cœur, j'ai donc mal placé mon affection ?

“ Vous me faites orphelin ? Eh bien ! soit, mais alors, je ne vous devrai plus rien, ni amour, ni soins, ni protection, lorsque j'aurai atteint l'âge d'homme ; vous vieillirez, vous aurez des malheurs peut-être ; la santé vous fera défaut ; l'âge et les infirmités viendront vous assaillir, et la misère frappera peut-être un jour à votre porte. Eh bien ! tant pis pour vous ! Vous m'avez laissé seul : je vous laisserai dans votre isolement, dans votre dénuement et dans votre douleur !

“ Vous n'avez pas voulu me sacrifier un caprice, une passion éphémère, un entêtement ridicule : pourquoi vous sacrifierais-je les fruits de mon travail, mes espérances, mes joies et mon avenir ? Vous avez vou-

lu la séparation, vous l'avez consommée : que les choses demeurent comme vous l'avez voulu. Le lien qui devait nous unir à la vie, à la mort, vous l'avez brisé : il est trop tard pour le renouer."

Voilà, Messieurs, ce que pourra dire l'enfant, car, tel est l'admirable enchaînement de la société domestique, que tout démontre son indissolubilité.

En dépit des faiblesses et des misères humaines, l'amour qui l'a formée y subsiste, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, et il éclaire d'un rayon d'espérance les plus sombres jours des époux. Si l'amour conjugal s'éteint, toute l'affection de leur cœur se reporte sur l'enfant, et c'est à son bonheur qu'ils consacrent leur vie. C'est un nouveau lien qui se reforme entre eux, et qui, bien loin de s'affaiblir avec les années, devient au contraire de plus en plus fort.

C'est en vue de cet enfant que les époux se sont mariés. Il est le renouvellement de leur être, le continuateur de leur nom, de leurs œuvres, de leur vertu. C'est en lui seul qu'ils espèrent survivre, et laisser un souvenir que la tombe ne renfermera pas.

Aussi de quelle tendresse il entoure lui-même ses parents, et de quel rayon de soleil il réchauffe leurs vieux jours ! Telle est la vie que Dieu nous a faite : quand les enfants sont grands, ce sont les parents qui redeviennent de véritables enfants, et qui exigent l'amour, la protection et les soins de leurs fils et de leurs filles.

Ah ! Messieurs les légistes, qui raisonnez froidement

dans vos chaires sentencieuses et dans vos livres savants, sur la nécessité du divorce; dramaturges et romanciers, qui placez si habilement les époux dans les situations les plus douloureuses et les plus dramatiques, afin de mieux montrer l'injustice du mariage indissoluble, vous n'avez donc jamais été pères? Vous avez connu le mariage, au moins le mariage civil, ou peut-être l'union libre, et c'est pourquoi vous prenez tant à cœur les chagrins des époux. Mais vous n'avez pas connu la paternité, ou bien vous l'avez connue à la mode de Jean-Jacques Rousseau; car si vous aviez le sentiment de la paternité chrétienne, le sort des époux ne serait pas le seul qui vous toucherait: vous songeriez aussi à l'enfant.

Est-ce donc un personnage qui ne compte pas dans la famille? mais, au contraire, il est le personnage principal, puisqu'il est le but même du mariage; il est le centre vers lequel convergent les affections, les labeurs et les soucis, et c'est autour de lui que l'évolution de la vie domestique s'accomplit.

Or, c'est l'enfant qui est sacrifié dans le divorce. Sans doute, le sort des époux est quelquefois bien sombre; mais je dis que l'enfant est plus à plaindre encore, et j'ajoute qu'il est innocent, tandis qu'il est bien rare que les époux le soient complètement.

De quel droit veut-on briser ce jeune cœur? Et comment remplacera-t-on le nid soyeux que ses parents lui avaient préparé dans le mutuel dévouement du premier amour? Qui le protégera dans la

famille étrangère où il sera nécessairement jeté? Je le répète, la vraie victime du divorce, c'est l'enfant innocent, et c'est à cause de lui surtout qu'il doit être proscrit.

VIII

Mais les intérêts de l'enfant ne doivent pas me faire perdre de vue le sort des époux, et je ne veux pas reculer devant la véritable difficulté de mon sujet. Car, vous le savez, le motif principal que l'on invoque en faveur du divorce, c'est le malheur des époux.

Je ne déguiserai rien, et je reconnaitrai qu'il y a dans la vie conjugale des infortunes trop réelles. Les mobiles ordinaires qui poussent au divorce sont l'égoïsme rebelle à tout joug, la légèreté mondaine, les amours volages, l'infidélité du cœur, le défaut de religion, et l'absence de vertus ; or ces vices pourront être reprochés justement, tantôt à l'un des époux seulement, tantôt à tous les deux. Dans certains cas donc, tous deux auront manqué à leur devoir. Eh bien ! Messieurs, si ceux-là souffrent, ils ont mérité de souffrir. La douleur de leur perpétuel tête-à-tête est la peine due à leurs fautes. C'est la sanction de la loi qu'ils ont violée, et ce châtiment est juste. Ni l'un ni l'autre ne méritent que la loi vienne à leur secours, puisque rien ne fait espérer qu'ils seront plus fidèles à leurs devoirs dans une autre union.

Dans d'autres cas, le mari seul sera coupable.

Croyez-vous alors que le divorce le punira en lui donnant la liberté, en brisant un lien qui lui pèse évidemment? Mais non, au contraire, vous enlèverez le fardeau qui blesse ses épaules, et vous récompenserez en quelque sorte son crime.

Ailleurs, ce sera la femme seule qui aura mis en oubli, dans une heure d'égarement fatal, la fidélité qu'elle avait jurée au pied des autels. Mais n'est-ce pas un singulier moyen de châtier cette femme coupable, que de lui permettre d'aller se jeter dans les bras de son séducteur, et d'accorder à cette union scandaleuse tous les privilèges et les bienfaits de la légitimité? Si vous m'objectez que le séducteur n'est peut-être pas libre, je vous répondrai que le divorce le rendra libre à son tour, et qu'il y aura ainsi deux familles plongées à la fois dans le malheur.

On va me dire encore: qu'importe que les coupables soient récompensés, pourvu que les innocents soient libérés? Ce que nous voulons, c'est que l'époux innocent ne soit pas condamné à passer toute sa vie à côté de celui qui a manqué à ses devoirs.

L'Eglise, Messieurs, a songé, bien longtemps avant les partisans du divorce, à soulager cette infortune. Elle a, plus qu'eux, le sentiment de l'honneur, et jamais elle n'a imposé à l'époux innocent un tête-à-tête qui doit durer toute la vie. Elle permet dans ce cas la séparation, tout en conseillant la patience, le pardon et l'oubli.

Mais, disent encore les partisans du divorce, la sé-

paration ne brise pas le lien conjugal, elle fait cesser seulement la cohabitation. Or ce que nous voulons, c'est que l'époux innocent puisse se remarier.

Est-on bien sûr, d'abord, que la victime d'un premier mariage désire beaucoup se remarier? Ne pense-t-on pas au contraire qu'elle ne sera pas pressée de tenter une nouvelle aventure qui pourrait se terminer par un nouveau déshonneur?

IX

Enfin, dans une question aussi grave, et qui touche de si près à l'ordre social et à la morale publique, est-il sage, est-il juste, est-il raisonnable de ne considérer que l'individu, et de perdre de vue la famille et la société?

Admettons, si vous le voulez, que nous avons devant nous une victime innocente de l'indissolubilité conjugale; son sort est triste, et je la plains sincèrement. Mais, tous les grands principes, toutes les grandes causes, toutes les grandes vertus n'ont-elles pas leurs douloureux sacrifices et leurs victimes glorieuses?

Faudra-t-il anéantir l'amour de la patrie parce qu'il transforme en cimetières les champs de bataille? Faudra-t-il bannir l'honneur et la vertu parce qu'ils imposent quelquefois des sacrifices au-dessus des forces humaines? Faudra-t-il abolir les tribunaux parce qu'il leur est arrivé d'envoyer des innocents à la mort?

Non, Messieurs, toutes les institutions ont leurs inconvénients, mais ce n'est pas une raison de les détruire. De même le mariage indissoluble entre deux êtres remplis d'imperfections ne saurait être parfait. Inévitablement, il participe de l'infirmité humaine; mais ce n'est pas en le rendant plus fragile que vous le perfectionnerez, et le mettrez à l'abri des vicissitudes de la vie.

Nous disons donc à la victime qui est devant nous : “Oui, vous allez souffrir, sans l'avoir mérité; mais songez à vos enfants, à l'avenir de la famille, au salut de la société, et sacrifiez-vous, immolez-vous pour une grande cause, comme le soldat qui tombe au champ d'honneur.

“La gloire humaine vous manquera, mais vous vous rendrez à vous-même le témoignage que vous avez lutté pour un grand principe, et Dieu récompensera votre douloureux martyre. Votre rêve de bonheur sera pour jamais évanoui, mais la famille et la société seront sauvées !”

Voilà ce que nous pourrions dire à tous les malheureux époux, même à ceux qui ne sont pas chrétiens.

Mais, à l'adresse des victimes catholiques, nous pourrions ajouter : “Vous êtes catholiques, ou vous ne l'êtes pas; si vous l'êtes, vous devez accepter l'enseignement de l'Eglise dans son intégrité, sans révoquer en doute ni sa sagesse, ni sa justice. Or l'indissolubilité conjugale est un joug qu'elle vous impose, et

quelque lourd qu'il puisse être, il faut le porter. Prenez le deuil de votre amour trahi, agenouillez-vous devant le crucifix qui doit être suspendu dans tout sanctuaire domestique, et que vos larmes lavent la tache que votre conjoint infidèle y a imprimée, comme le sang du Christ a lavé les péchés du monde."

Ah ! Messieurs, c'est dans les drames intimes que l'on est forcé de reconnaître les bienfaits de notre sainte religion. Car s'il est des maux auxquels elle n'apporte pas remède sur cette terre, il n'en est pas qu'elle laisse sans consolations. Dans tous les cas, je crois vous avoir démontré que le divorce est un remède cent fois pire que le mal.

Qu'on n'invoque pas, pour le justifier, l'exemple des pays qui l'admettent, car il serait très facile de démontrer qu'il y favorise la corruption des mœurs, et qu'il y dégrade la famille.

Les nations sont des arbres, dont les familles sont les racines ; si vous détruisez quelques racines seulement, les arbres pourront vivre encore ; mais si vous en détruisez un grand nombre, les arbres mourront.

Pour ne vous citer que l'Angleterre, je vous dirai que les mœurs domestiques y sont meilleures que la loi, et que l'opinion publique y juge le divorce condamnable. C'est en vain que la loi le permet, les divorcés y sont toujours vus d'un très mauvais œil.

X

Il y a des économistes qui réclament encore le divorce, comme moyen d'accroître la population. Mais les statistiques des pays où le divorce est admis, prouvent que ce moyen ne réussit pas. Les Mahométans eux-mêmes, qui ont la polygamie, augmentent moins en population que les peuples chrétiens. Il ne nous est pas permis, à nous Canadiens-Français, d'avoir des doutes sur ce point; car nulle part au monde l'accroissement naturel de la population n'est aussi considérable que dans la province de Québec, où le divorce n'est pas permis. D'ailleurs le véritable intérêt national n'est pas d'avoir le plus de citoyens possible, mais le plus de familles morales et vertueuses, et ce n'est pas le divorce qui fera ce progrès.

L'heure est écoulée, Messieurs, et je dois finir. Que de choses je pourrais vous dire encore cependant ! Car ce sujet est susceptible de longs développements. Je n'ai pu entrer dans le détail de tous les motifs que l'on allègue en faveur du divorce; mais je me suis attaché à répondre aux plus graves. Je crois vous en avoir dit assez pour vous prémunir contre cette erreur qui fait tant de mal ailleurs, et que la prétendue civilisation moderne voudra peut-être un jour introduire parmi nous.

Depuis la fin du siècle dernier, l'on veut tout désunir, afin de tout dissoudre. On ne se contente plus

de distinguer les choses vraiment distinctes, mais unies par Dieu, on les sépare.

On sépare l'Eglise de l'Etat, la religion de la politique, le citoyen du prêtre, le père de famille du citoyen, et puis enfin, l'époux de l'épouse, et les parents des enfants.

Je vous l'ai dit et je ne puis trop le répéter, cette dernière séparation, opérée par le divorce, détruit la société domestique; et malheur aux peuples qui la tolèrent chez eux ! car la société civile qui détruit la famille, c'est une fille qui tue sa mère !

FIN

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGES
AVANT-PROPOS DES ÉDITEURS.....	5
LA RELIGION CATHOLIQUE ET LA NATIONALITÉ CANADIENNE-FRANÇAISE — Discours prononcé au congrès catholique tenu à Québec le 24 juin 1880.....	7
LE RÔLE DE LA NATIONALITÉ CANADIENNE-FRANÇAISE — Discours prononcé à la convention le 24 juin 1880.....	31
L'ART—Conférence prononcée à l'université Laval	55
DISCOURS prononcé à une séance de l'Institut Canadien.....	87
DISCOURS prononcé à l'inauguration du nouveau séminaire de Ste-Thérèse, en juin 1883.....	103
L'ESPRIT ET LE CŒUR DEVANT LA SCIENCE CONTEMPORAINE ET LA FOI—Conférence prononcée au Gesù, à Montréal.....	111
CAUSERIE SUR LA CHARITÉ—Faites à la salle de musique de Québec, dans la semaine de Pâques, 1881.....	139
DISCOURS prononcé à l'université Laval, en juin 1883, à la séance de clôture de l'année académique.....	161
DISCOURS prononcé devant le congrès réuni à Montréal, le 24 juin 1884, fête de saint Jean-Baptiste	169
DISCOURS prononcé au banquet national, donné à l'hôtel Windsor le 24 juin 1884, en réponse à la santé: "La province de Québec".....	181
UN SIMPLE COUP D'ŒIL SUR LA SCIENCE CONTEMPORAINE—Conférence prononcée à l'Institut Canadien de Québec, le 23 décembre 1884.....	191
DISCOURS prononcé à la Roche-sur-Yon, en Vendée, le 17 avril 1884.....	215

DISCOURS prononcé au banquet donné à Québec en l'honneur du 9me bataillon, à son retour du Nord-Ouest, le 26 juillet 1885.....	237
ADRESSE des citoyens de Québec présentée, en juin 1886, à S. E. le cardinal Taschereau, et rédigée par M. le juge Routhier.....	245
DISCOURS prononcé au festival donné au patinoir de Québec, en l'honneur de S. E. le cardinal Taschereau, le 20 août 1886.....	249
DISCOURS prononcé au congrès catholique de Paris, le 17 mai 1888.....	263
DISCOURS prononcé à l'université Laval, à l'occasion de la démonstration des citoyens de Québec en faveur du pouvoir temporel des papes, en mai 1889.....	279
DISCOURS prononcé au concert de la Société St-Jean-Baptiste, à l'Académie de musique, le 25 juin 1889.....	299
AU SÉMINAIRE DE STE-THÉRÈSE—Réponse, au nom des anciens élèves, à l'adresse des élèves actuels.....	315
Fragment.....	319
Autre fragment.....	322
LES SOURCES DU DROIT —Conférence.....	325
MARIAGE ET DIVORCE—Conférences faites à l'université Laval en 1882—Première conférence—Le mariage.....	371
Deuxième conférence —Le divorce.....	401